TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9586 — 22 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 16-LUNDI 17 NOVEMBRE 1975

Depuis le début de la guerre civile

260 000 personnes auraient quitté le Liban

LIRE PAGE 2



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Crise de régime et de société en Australie ?

L'Australie traverse une très grave crise. La violence, jusqu'à présent cantonnée aux couloirs à moquette du Parlement fédéral, descend dans la rue. Des dizaines de milliers de travailleurs ont manifesté vendredi 14 novembre dans les grandes villes, des centaines de milliers d'autres ont fait grève pour protester contre la dissolution du gouvernement et du Parlement. Ils ont demandé le retour au pouvoir de M. Whitlam, chef du parti travailliste, et protesté contre la nomination comme premier ministre de M. Fraser, chef de la coalition de droite regroupant les libéraux et les agrariens.

Pendant plus de vingt ans, la vie politique a été anesthésiée par des conservateurs particulièrement bornés. La victoire travailliste de 1972 réveilla ce pays engourdi dans l'autosatisfaction. Malheureusement, les nouveaux dirigeants n'ont pas toujours fait preuve de la maturité nécessaire, et la crise du capitalisme — chômage et inflation — a contribué à exacerber les passions au sein d'un système ossifié.

La Constitution date de 1901. Sa procédure d'amendement est si complexe qu'elle est pratiquement impossible à mettre en œuvre. Reflet d'un système copié sur celui de Westminster, qui, lui, a évolué, elle accorde au Sénat des pouvoirs exorbitants. C'est la Chambre haute qui, dominée par la droite et refusant depuis cinq semaines de voter le budget, a eu raison de M. Whitlam et de la Chambre basse à majorité travailliste. Représentant (purement formel) de la reine d'Angleterre, le gouverneur général, Sir John Kerr, n'a pas agi illégalement en provoquant de nouvelles élections, mais il a appliqué de façon rigide une loi fondamentale d'un autre âge. De ce fait, il a joué la carte conservatrice, celle des milieux d'affaires. Car le Sénat n'a refusé de voter le budget que pour provoquer des élections, et, le 13 décembre, la droite peut gagner.

A la Chambre basse du moins. Car le parti travailliste pourrait reprendre le contrôle du Sénat. Rien ne l'empêchera alors d'agir comme ses adversaires viennent de le faire, de bloquer la machine gouvernementale en refusant les crédits et de provoquer des élections en cascade. Dans un pays où il faut rester au moins trois ans au pouvoir pour planifier efficacement, une telle situation pourrait plonger la vie politique dans le chaos.

M. Fraser et Sir John Kerr ont peut-être joué les apprentis sorciers, et leur attitude pourrait, à terme, apparaître comme plus irresponsable encore que celle de M. Whitlam qui avait laissé deux de ses ministres (il dut les renvoyer) négocier personnellement des emprunts sur le marché du pétro-dollar par l'intermédiaire d'un trafiquant pakistanais.

Une victoire conservatrice serait suivie d'une incessante guérilla de la part des travaillistes et de syndicats dont la base déborde actuellement la direction sur la gauche. Au « coup d'État du gouverneur général » — pour parler comme M. Whitlam — répondront [...] répondent déjà les vigoureux coups d'épingle d'une partie de l'électorat qui juge illégitime le gouvernement intérimaire de M. Fraser.

Cette crise constitutionnelle n'aura pas été inutile si elle provoque une adaptation de la Constitution aux réalités de notre temps et si elle finit par permettre l'émergence d'une nouvelle génération de dirigeants. Rien n'est moins sûr cependant, tant est lourde à remuer la mentalité de la classe moyenne repue qui imprègne l'immensité pavillonnaire des banlieues à piscines.

En ce sens, les manifestations de rue ne doivent pas trop faire illusion. La pesanteur sociologique de cette petite population riche et vivant sur un trésor de matières premières inexploitées, à la frange d'une Asie pauvre et en ébullition, explique plus qu'un texte constitutionnel une crise qui est avant tout d'identité et dont les errances de la classe politique ne sont que le reflet le plus voyant.

M. KISSINGER SUR LA SELLETTE

Critiqué par Moscou, le secrétaire d'État est également accusé de « mépris du Congrès »

Les relations soviéto-américaines restent difficiles en raison, notamment, de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations sur les armements stratégiques (SALT), Moscou se refusant, jusqu'à nouvel ordre, à revenir sur le refus opposé aux dernières propositions américaines. Parallèlement, M. Kissinger a été accusé directement par l'agence Tass d'agir dans un esprit « contraire à la charte de l'ONU » pour avoir menacé de représailles les pays ayant voté à l'Assemblée générale en faveur de la résolution antisioniste.

Le secrétaire d'État a aussi des problèmes dans son propre pays, puisque une commission de la Chambre des représentants a recommandé qu'il soit poursuivi en justice pour « mépris du Congrès » à la suite de son refus de fournir des documents réclamés par cette commission. L'un de ces documents tendrait à prouver que les Soviétiques ont violé certaines clauses des premiers accords SALT conclus en 1972.

IMPASSE A GENÈVE

Les Soviétiques et les Américains, qui négocient à Genève un second accord de limitation des armements stratégiques (SALT II), continuent de se rencontrer (ils ont tenu, le 12 novembre, leur cent trente-quatrième session de cette seconde phase, ouverte il y a tout juste trois ans et se retrouveront le mercredi 19). Les accords antérieurs continuent d'être appliqués de manière à peu près normale : le Sénat a ratifié le 10 novembre l'additif au traité de 1972 sur les armements antimissiles, limitant ces systèmes, du côté américain, au seul site de Grand-Forks, lequel vient d'ailleurs d'entrer en service. Tout confirme, cependant, que la négociation est dans l'impasse actuellement. Selon Marilyn Berger, du *Washington Post*, les diplomates soviétiques de Washington confirment qu'ils n'ont nullement l'intention de revenir sur la réponse négative qu'ils ont déjà opposée à la fin du mois d'octobre à la dernière proposition américaine du 21 septembre. Dès ce jour-là, d'ailleurs, M. Gromyko l'aurait déclarée irrecevable...

Cette proposition, qui n'a jamais été formulée publiquement, portait sur un échange *(trade-off)* entre les deux pommes de discorde apparues ces derniers mois entre les deux parties : le bombardier soviétique dit Backfire B qui, selon M. Kissinger, peut « *atteindre les États-Unis en une mission sans retour, à vitesse subsonique* » et le missile de croisière (Cruise Missile) américain, arme nouvelle et particulièrement dangereuse, qui menace de s'ajouter, à partir de l'an prochain, à l'arsenal stratégique des États-Unis (*le Monde* du 11 novembre). Selon des indications non confirmées, mais qui paraissent probables, Washington aurait demandé à Moscou de réduire à deux cents le nombre des Backfire, en échange de quoi les États-Unis s'engageraient à limiter à deux cents également le nombre des Cruise. Mais déjà à ce stade surgit un désaccord sur la portée de ces derniers engins : pour les Soviétiques, tout Cruise d'une portée supérieure à 375 milles nautiques (environ 600 kilomètres) doit être considéré *comme* stratégique et figurer dans le décompte des deux mille quatre cents vecteurs autorisés par l'accord de Vladivostok, il y a un an. Les Américains, eux, n'accepteraient d'inclure dans ce plafond que les Cruise lancés d'avions et portant à plus de 2 000 milles...

L'opposition des Soviétiques porterait sur le principe même de l'échange. Ils font valoir qu'ils n'ont rien d'équivalent, pour le moment, au Cruise, alors que les États-Unis disposent d'avions pouvant atteindre dans les mêmes conditions que leur Backfire le territoire du partenaire : il s'agit des F-111 et même des F-4, dans la mesure surtout où ces avions sont stationnés en Europe et à bord des porte-avions de la VIe flotte en Méditerranée.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 2 ainsi que l'article de notre correspondant HENRI PIERRE.)

« SOMMET » DIFFICILE A RAMBOUILLET

Les Grands du monde capitaliste divergent sur les remèdes à la crise

C'est ce samedi 15 novembre, à 18 heures, que M. Giscard d'Estaing, le président Ford, le chancelier Schmidt, le premier ministre britannique, M. Wilson, le premier ministre japonais, M. Takeo Miki, et le président du conseil italien, M. Aldo Moro, devaient commencer, dans le château de Rambouillet, leurs entretiens, qui dureront jusqu'au début de l'après-midi de lundi. Les six chefs d'État et de gouvernement devraient discuter essentiellement des problèmes économiques et monétaires qui se posent actuellement aux grandes nations industrialisées, toujours en proie à l'inflation, alors que la récession n'est pas terminée.

On indiquait vendredi soir de « source autorisée française » que, « compte tenu de la nature de la réunion, il n'est pas prévu qu'un communiqué soit publié » à la suite de la rencontre « au sommet ». Cependant, il y a encore moins de trois semaines, on envisageait à l'Élysée la publication d'un tel texte. Il semble qu'on se soit aperçu, notamment à l'occasion de la deuxième réunion préparatoire, qui a eu lieu les 11 et 12 novembre à Londres, qu'il serait plus difficile que prévu d'obtenir un accord sur les « grandes orientations » souhaitables sur la liberté des échanges (les Britanniques voulant se réserver le droit de prendre des mesures « limitées » de protection), la stabilisation des changes, etc.

Avant son départ pour Paris, où il était arrivé samedi à 12 h. 55, le président Ford a déclaré que « le « sommet » de Rambouillet démontre la volonté américaine de travailler avec les autres démocraties industrielles » et qu'« il permettra de convenir des buts et objectifs qui reflètent les intérêts communs ». Pour sa part, le premier ministre japonais a déclaré que « la démocratie ne peut durer à long terme si la crise persiste ».

Le premier ministre néerlandais, M. Joop Van Den Uyl, a dit de son côté que si de nouvelles réunions « au sommet » du genre de Rambouillet devaient avoir lieu, cela « constituerait une menace pour la Communauté européenne ».

Le « sommet » de Rambouillet fait la suite à une initiative du président de la République qui remonte au mois de juillet. Il a pris soin de préciser qu'il s'agit d'une « rencontre » et non d'une « conférence », pour bien marquer qu'il s'agit de discuter à fond des problèmes économiques et monétaires pendants, non de prendre formellement des décisions. Bien que pour M. Giscard d'Estaing « *la crise actuelle ne soit pas une crise du capitalisme, mais une crise monétaire* », il accepta sans difficultés d'étendre l'ordre du jour à l'ensemble des problèmes économiques et financiers, ce qui fut décidé à New-York les 5 et 6 octobre par les représentants personnels des six chefs d'État et de gouvernement (France, États-Unis, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Japon et Italie).

Au cours de cette réunion préparatoire M. George Schultz, ancien secrétaire américain au Trésor, représentant M. Ford, demanda que le Canada fût aussi invité. L'Élysée, comme on sait, a repoussé cette suggestion. Une deuxième réunion préparatoire a eut lieu les 11 et 12 novembre à Londres. On n'y retrouve pas, semble-t-il, la même atmosphère d'entente qui s'était dégagée six semaines auparavant à New-York. C'est peut-être la raison pour laquelle on a annoncé samedi qu'aucun communiqué ne serait publié à la suite des entretiens.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 19.)

L'« ACTE D'UNION » EN QUESTION

Riches en Écosse, ou pauvres en Grande-Bretagne ?

Londres. — Nombre de Britanniques redoutent que le Royaume-Uni ne tombe en pièces, et en particulier que l'acte d'union, solennellement signé avec l'Écosse en 1707, ne soit abrogé. Le drame de l'Ulster menace déjà l'unité du royaume, mais la plupart des sujets de Sa Majesté ont tendance à considérer plutôt l'Irlande du Nord comme une sorte de territoire d'outre-mer. L'avenir de l'Écosse et du Pays de Galles a beau ne pas poser de problèmes aussi graves, le fait est que, depuis qu'il est question de décentraliser les pouvoirs de Westminster et de Whitehall, une machine infernale s'est mise en marche et personne ne sait plus comment l'arrêter.

La session parlementaire, qui doit être inaugurée par la reine Elizabeth le 19 novembre, sera largement occupée par l'étude de la dévolution de pouvoirs à Édimbourg et à Cardiff. C'est avec une attention exceptionnelle que les milieux politiques attendent le Livre blanc dans lequel le gouvernement fera connaître ses propositions.

De notre correspondant JEAN WETZ

Depuis quelques années déjà, les partis politiques britanniques se sentent menacés par le développement du nationalisme en Écosse et au Pays de Galles. Pour se concilier les bonnes grâces des électeurs de ces deux régions, ils leur ont promis une extension des pouvoirs provinciaux. Les travaillistes, dans leur dernier manifeste électoral, ont préconisé, sans la moindre équivoque, la création en Écosse d'une assemblée élue dotée de très larges pouvoirs exécutifs, le contrôle des finances et de l'économie restant en principe dans les mains du Parlement de Westminster.

Si leurs promesses aux Gallois vont moins loin, c'est que les nationalistes du Plaid cymru n'ont pas la même audience que leurs homologues écossais.

Aux élections législatives d'octobre 1974, le parti nationaliste écossais (Scottish National Party, S.N.P.) a progressé d'une façon substantielle par rapport au scrutin du mois de février précédent : il a obtenu en effet 30,4 % des voix contre 21,9 %, et onze élus au lieu de sept. A Westminster, le S.N.P. ne constitue qu'un danger mineur, et le Labour compte encore quarante et un députés écossais, mais, dans trente-six des circonscriptions tenues par les travaillistes, les nationalistes sont arrivés en seconde position. Il suffirait d'un déplacement de 4 % à 5 % des voix pour que le parti nationaliste menace gravement les travaillistes en Écosse. L'avis le plus général est que, si le cabinet Wilson tentait, d'une manière quelconque, de revenir sur ses promesses, beaucoup d'électeurs écossais qui votent encore pour le Labour déserteraient massivement sa cause. Le parti ne s'en relèverait pas. Les travaillistes, en effet, ont toujours eu besoin de leur représentation écossaise et galloise pour avoir la majorité à Westminster.

L'Écosse surreprésentée à Londres

Les considérations électorales interviennent encore d'une autre façon. A l'heure actuelle, l'Écosse est surreprésentée à la Chambre des communes. Elle y a soixante et onze élus, alors que sa population ne devrait lui donner droit qu'à cinquante-sept députés. Il en va de même pour le Pays de Galles, qui ne devrait disposer que de trente et un sièges et qui en a trente-six. Si des assemblées parlementaires doivent être installées à Édimbourg et à Cardiff, les députés anglais ne manqueront pas d'exiger en retour que la représentation de l'Écosse et du Pays de Galles soit réduite à Westminster, ce qui affaiblirait dangereusement le Labour.

Enfin, il reste à définir le mode de scrutin par lequel l'assemblée écossaise et l'assemblée galloise seront élues. Une commission présidée par lord Kilbrandon a étudié ce problème. Elle s'était prononcée en octobre 1973 en faveur d'un système de représentation proportionnelle. Cette solution empêcherait sans doute les partis nationalistes — dans l'état actuel de l'opinion en tout cas — d'obtenir la majorité absolue qu'ils auraient des chances de conquérir rapidement avec des élections au scrutin uninominal à un tour. Mais ni les travaillistes ni les conservateurs ne peuvent envisager de laisser instituer en Écosse et au Pays de Galles un nouveau système électoral, alors que, dans l'ensemble du royaume ils s'accrochent désespérément au maintien du système de scrutin uninominal qui barre la voie aux libéraux.

Les partis politiques sont hésitants et divisés. Les conservateurs avaient, certes, promis eux aussi la création d'une assemblée écossaise et d'une assemblée galloise. Mais cette promesse, beaucoup plus vague que celle du Labour, avait été faite du temps de M. Heath.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Par l'absurde

Les manifestations de certains travailleurs en faveur de leur P.-D. G. emprisonné montrent bien que de telles détentions ne sont pas considérées par tous comme des éléments positifs de la lutte sociale.

Doit-on les considérer comme des éléments positifs de la lutte pour la justice ? Ce n'est pas certain, mais il n'est pas certain non plus que certains éléments négatifs n'aient pas un effet positif sur la manifestation de la vérité.

Car, enfin, si les détentions préventives sont abusives, qui ira prétendre qu'elles ne le sont que parce qu'elles frappent des P.-D. G. ? Elles le sont alors pour tout le monde. C'est peut-être ce que de jeunes magistrats ont voulu démontrer par l'absurde.

ROBERT ESCARPIT.

A LYON

Un musée gallo-romain

M. Louis Pradel, maire de Lyon, M. Bernard-Henri Zehrfuss, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, et M. Amable Audin, conservateur du musée, ont présenté à la presse, le 14 novembre, le nouveau Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon, qui devait être inauguré ce samedi 15 novembre par Mme Giscard d'Estaing et M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture (1).

Réalisé grâce à la ténacité passionnée de M. Audin et édifié en plein cœur de Fourvière, c'est-à-dire sur le site même de la Lugdunum gallo-romaine, ce musée est tout proche du théâtre et de l'odéon romains. Sur 5 000 mètres carrés, il présente les différents aspects de la vie des premiers siècles de notre ère, dans le sud-est de la Gaule chevelue dont Lugdunum était la capitale. Le coût du Musée : 21,43 millions de francs, dont 21 % financés par l'État et 79 % par la ville de Lyon.

Quelques outils de pierre rappellent d'abord que les Romains, ni même les Gaulois n'ont pas été les premiers occupants de la région. Ensuite viennent les salles consacrées à la vie publique : fondation le 9 octobre 1943 avant J.-C. de Colonia Copia Lugdunum ; urbanisme antique ; administration provinciale et administration municipale ; armée romaine ; religions avec les divinités gauloises, romaines ou orientales. La vie privée, avec les divers métiers agricoles ou urbains, la maison et la famille ; puis un aperçu du Lyon chrétien et des modes d'inhumation terminent la visite.

Cette description sommaire du contenu du Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon ne donne qu'une idée très incomplète du nouveau monument.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 1.)

(1) En présence de Mme Giscard d'Estaing, M. Michel Guy et M. Louis Pradel ont signé une charte culturelle — la huitième du genre — qui prévoit une augmentation des subventions de l'État à l'Opéra et au Centre dramatique national, ainsi que le transfert de l'Opéra-Studio de Paris à Lyon.

L'épouse du président de la République a inauguré, vendredi 14 novembre, à Lyon, un foyer pour personnes âgées. Après avoir visité un gymnase et une école maternelle, Mme Giscard d'Estaing a assisté à une représentation de « Carmen » à l'Opéra de Lyon.

DIPLOMATIE

Impasse à Genève

(Suite de la première page.)

Or le Kremlin estime avoir déjà fait une grande concession en acceptant d'exclure de l'accord de Vladivostok tous ces systèmes « avancés ». Il a donc quelque raison de soupçonner ses partenaires de vouloir annuler cet accord par un nouveau biais, et plus encore de voir dans l'apparition des Cruise un système qui remet en cause tout l'équilibre esquissé il y a un an.

Les propos très fermes tenus par M. Ford, le 7 novembre, à Boston, réaffirmant sa volonté de maintenir ' force américaine à un niveau qui ne soit inférieur à celui d'aucune autre (*« second to none »*), ne sont d'ailleurs pas faits pour les rassurer, même s'ils ne contredisent pas, au moins dans la lettre, le principe de la parité stratégique accepté à Vladivostok.

Il est vrai que tous les autres problèmes de la négociation, dont M. Kissinger estime qu'ils constituent 90 % de l'ensemble, sont maintenant réglés. Selon le *Washington Post*, l'U.R.S.S. aurait notamment accepté comme le demandaient les Américains, de compter comme missiles à ogives multiples (MIRV) tous les engins qui auraient été testés, ne serait-ce qu'une fois, dans cette configuration. Mais les 10 % restants n'en sont pas moins importants et l'on peut se demander si la fermeté nécessaire pour résoudre les conflits « intrabureaucratiques », provoqués par cette négociation capitale, est bien présente dans chaque camp. Aux Etats-Unis, les perspectives devraient être un peu meilleures après le limogeage de M. Schlesinger, dont l'on sait que les relations avec M. Kissinger accusaient une « tension croissante », à propos précisément des SALT. Il n'est pas acquis pour autant que les responsables du Pentagone, sous la conduite de M. Rumsfeld, sont prêts à accepter les compromis nécessaires et à renoncer à leur ambitieux programme de construction de « Cruise-missiles ».

A Moscou aussi, on doit se demander si les ennuis de santé de M. Brejnev et la préparation du vingt-cinquième congrès créent une atmosphère favorable aux arbitrages entre militaires et civils, entre partisans de la « détente » et ceux qui le sont moins. Il existe quelques raisons de penser que M. Brejnev avait dû faire preuve d'autorité, l'an dernier, pour imposer à ses militaires le compromis de Vladivostok. Qu'en est-il aujourd'hui, alors que les incertitudes se sont aggravées sur sa santé, et que l'on en vient à douter si son voyage aux Etats-Unis, plusieurs fois repoussé, aura lieu un jour ?

MICHEL TATU.

M. Kissinger pourrait être poursuivi pour « mépris du Congrès »

De notre correspondant

Washington. — Le fantôme du Watergate continue de hanter les couloirs du Capitole... A deux reprises depuis une semaine, le Congrès a manifesté sa méfiance à l'égard des pouvoirs de la Maison Blanche.

Mardi dernier 11 novembre, une commission de la Chambre décidait de citer en justice, pour « mépris du Congrès » *(contempt of Congress)*, le secrétaire au commerce, M. Rogers Morton, qui avait refusé de communiquer les noms des compagnies américaines sollicitées par les pays arabes de participer au boycottage économique d'Israël. Vendredi, une autre commission de la Chambre, enquêtant sur les activités des services de renseignements, a, par 10 voix contre 2, ouvert la même procédure contre M. Kissinger, qui refuse de fournir les documents que la commission avait requis par la voie judiciaire *(subpoena)*. Si la Chambre approuve en séance plénière la décision de la commission, le secrétaire d'Etat — tout comme son collègue Morton (remplacé depuis le dernier remaniement par M. Elliot Richardson, *mais qui reste à son poste jusqu'en février*) — pourrait être théoriquement poursuivi et condamné à un an de prison et à 1 000 dollars d'amende.

M. Kissinger a immédiatement et vigoureusement réagi. « *Je regrette profondément la décision de la commission* », a-t-il dit, en ajoutant que sa liberté d'action en politique étrangère en sera affectée. « *Le monde va se demander pourquoi ce pays éprouve depuis de longs mois le besoin de se tourmenter...* » M. Kissinger a précisé qu'il obéissait aux instructions du président, qui a décidé d'invoquer le « privilège de l'exécutif » pour refuser de communiquer des documents concernant, d'une part, les opérations occultes de la C.I.A. (approuvées en fait par les présidents Kennedy, Johnson et Nixon), d'autre part, l'appréciation des services de renseignements sur l'application par les Soviétiques du premier accord SALT de 1972.

Le pouvoir judiciaire, en l'occurrence le tribunal fédéral du district de Columbia (Washington), aura à se prononcer sur la légitimité de l'exercice du privilège de l'exécutif en ces deux occasions. Mais déjà la décision de la commission relance la controverse sur les pouvoirs de l'exécutif et ses limites. Le professeur Berger, qui fait autorité en la matière, a pris la même position qu'au moment du Watergate. « *L'appréciation de l'exécution fidèle des lois par le président ou un de ses représentants ne peut être laissée à la seule discrétion du président, comme le Watergate nous l'a appris. De même, la détermination de la quantité et de la nature des informations nécessaires au Congrès ne peut être laissée à ses subordonnés, car les enquêtes seraient bloquées au départ, ainsi que l'exemple du président Nixon l'a démontré.* » Le professeur Berger ajoute : « *Le besoin du Congrès d'obtenir des informations pour accomplir ses fonctions l'emporte sur le privilège de l'exécutif.* »

Le professeur Kurland, de l'université de Chicago, a déclaré de son côté : « *Le système constitutionnel de l'équilibre des pouvoirs, sauvegarde essentielle de nos libertés, est constamment mis en danger par l'incapacité du Congrès d'affirmer son autorité vis-à-vis de l'exécutif.* »

HENRI PIERRE.

L'agence Tass reproche au secrétaire d'État américain des intentions « contraires à la charte de l'ONU »

De notre correspondant

Moscou. — Alors que la presse soviétique évite toujours de faire la moindre allusion aux difficultés des négociations soviéto-américaines sur la limitation des armements stratégiques, l'agence Tass a publié vendredi soir 14 novembre une dépêche critiquant ouvertement M. Henry Kissinger pour ses déclarations sur le Proche-Orient.

Cette dépêche, reproduite ce samedi par la *Pravda*, se présente comme un compte rendu de la conférence de presse tenue à Pittsburg par le secrétaire d'Etat, qui avait critiqué l'adoption par les Nations unies de la résolution définissant le sionisme comme une forme de racisme. « *Cherchant à exercer une pression sur les membres de l'ONU*, écrit Tass, *Henry Kissinger a affirmé que cette résolution rendrait difficile le règlement au Proche-Orient et aggraverait la tension et les désaccords... Cette déclaration est en contradiction flagrante avec les faits, car l'absence de règlement et la tension au Proche-Orient sont dues à la position négative du gouvernement israélien, qui ne respecte pas les résolutions de l'ONU.* »

L'agence Tass accuse ensuite M. Kissinger d'être animé par un esprit « *contraire à la charte de l'ONU* » pour avoir laissé entendre que les Etats-Unis tiendraient compte du vote sur la résolution dans leurs relations bilatérales avec certains Etats et que ce vote pourrait affecter la position américaine à l'égard de l'Organisation internationale.

C'est la première fois depuis longtemps que M. Kissinger est pris personnellement à partie par un organe d'information soviétique. La veille, l'agence Tass avait vivement critiqué dans un commentaire le dépôt par les Etats-Unis d'un projet de résolution condamnant toutes les violations des droits de l'homme dans le monde. Il s'agit, avait dit Tass, d'« *une manœuvre peu élégante qui vise en fait les pays socialistes et les pays du tiers monde* ». Depuis vingt-quatre heures, dans une contre-offensive évidente, Tass multiplie les dépêches sur les violations des droits de l'homme en Occident, en particulier aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

J. A.

LA VISITE DE M. STROUGAL

M. Chirac se rendra à Prague en 1976

« *Les questions de coopération économique ont été au centre de notre entretien. Les problèmes politiques et de coopération culturelle ne sont pas restés à l'écart* », a déclaré, vendredi 14 novembre, M. Strougal, président du gouvernement tchécoslovaque, après un entretien de quarante-cinq minutes avec le président de la République. Parlant de l'acte final de la conférence d'Helsinki (C.S.C.E.), il a ajouté : « *Le document est bon, mais il s'agit, d'une manière active, de le réaliser. M. Giscard d'Estaing a rappelé, à cet égard, la responsabilité que portent tous ceux qui ont participé à la conférence d'Helsinki.* »

S'adressant aux journalistes, au cours d'une réception à l'ambassade de Tchécoslovaquie, M. Chirac s'est félicité du « *nouveau départ* » et de l' « *impulsion* » donnés par la visite de M. Strougal aux relations franco-tchécoslovaques. Il a annoncé qu'il se rendrait en visite officielle à Prague l'année prochaine. Il a jugé que Paris et Prague avaient des interprétations voisines de l'acte final d'Helsinki.

M. Strougal, de son côté, a rendu hommage à « *la politique d'indépendance active* » de la France et a déclaré : « *Certes, nous ne pouvons pas résoudre tous les problèmes à la fois, mais tout ce que nous avons décidé, que ce soit dans les domaines économique, politique, culturel ou humanitaire, est si concret et si prometteur que cela signifiera, je l'espère, un véritable pas en avant.* »

Le communiqué publié à l'issue de la visite se réfère abondamment à la C.S.C.E., dont Paris et Prague considèrent les résultats comme « *un programme d'action à long terme* ». La France et la Tchécoslovaquie — poursuit le communiqué — « *se déclarent prêtes à coopérer à la mise en œuvre des décisions de la conférence, y compris au moyen d'accords et d'arrangements bilatéraux* ».

« *Dans l'esprit de l'acte final* » de la C.S.C.E., le communiqué énumère une série de dispositions dont on peut penser qu'elles auraient été prises, même si la conférence d'Helsinki n'avait pas eu lieu : conclusion d'un accord de coopération économique pour une période de dix ans, création d'une commission mixte, intention d'accélérer le développement des échanges commerciaux (qui ont doublé de 1970 à 1974), autorisation pour les firmes étrangères de s'établir en Tchécoslovaquie, projets de coopération industrielle à l'étude ou en cours, projets d'automatisation du téléphone Paris-Prague et d'unification du tarif ferroviaire entre les deux pays, « *élargissement* » de la coopération culturelle, scientifique et technique, intention d'améliorer l'enseignement réciproque des langues et de faciliter les échanges de spécialistes.

A propos des journalistes, le communiqué emploie une formule dont on peut douter qu'elle marque un bien grand progrès. Les deux parties, dit le texte, « *favoriseront les visites de groupes de journalistes* ». L'acte final de la conférence d'Helsinki dit que les signataires ont l'intention « *d'assouplir les procédures d'organisation des déplacements de journalistes* », sans préciser que ces déplacements devront se faire en groupe. — M. D.

M. SAUVAGNARGUES AU SÉNAT : Aucun raidissement n'est intervenu dans l'attitude soviétique

M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, parlant, vendredi 14 novembre, devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, a affirmé qu'aucun raidissement n'était intervenu dans l'attitude soviétique. Les documents signés lors de la visite du président de la République à Moscou — a-t-il dit, — notamment la déclaration sur la coopération et l'amitié entre la France et l'Union soviétique, marquent le souci commun de poursuivre la politique de détente entre les deux pays, qui se manifeste par des résultats concrets. La chaleur des contacts entre MM. Giscard d'Estaing et Brejnev, qui n'a fait qu'augmenter au cours de la visite, dément le scepticisme qui s'était exprimé dans la presse, a-t-il ajouté.

A propos de la conférence Nord-Sud, qui s'ouvrira à Paris le 16 décembre, M. Sauvagnargues a dit : « *L'indépendance de notre politique étrangère, qui a permis d'aboutir à ce résultat positif, est complémentaire de notre volonté de coopération au sein de l'Europe des Neuf. Celle-ci est appelée à s'exprimer d'une seule voix ce qui devrait inciter la Grande-Bretagne à renoncer à sa représentation propre au sein de la conférence.* »

En ce qui concerne le Proche-Orient, le ministre a souligné l'indignation qu'avait provoquée le vote par les Nations unies d'une résolution assimilant le sionisme au racisme, et il a rappelé que toute tentative d'exclure Israël de l'ONU se heurterait au veto de la France.

PROCHE-ORIENT

Conformément au second accord de dégagement dans le Sinaï

Les Israéliens ont remis Ras-Sudr aux « casques bleus » de l'ONU

Les troupes israéliennes se sont retirées vendredi 14 novembre des champs pétrolifères de Ras-Sudr, dans le Sinaï. Le drapeau israélien a été amené et remplacé par celui des Nations unies. Le commandant suédois des « casques bleus » a remercié le colonel Levinson, commandant de l'unité israélienne, pour sa coopération. Il a déclaré que toutes les installations de Ras-Sudr avaient été remises « *en parfait état* » à l'ONU et aux techniciens étrangers envoyés par l'Egypte. Les « casques bleus » suédois et indonésiens transmettront lundi le contrôle de cette région aux Egyptiens.

Le commandement israélien a indiqué que, conformément à l'accord de dégagement, l'armée juive conservera des points de contrôle sur une route voisine, ainsi qu'au port et au terrain d'aviation situés près de Ras-Sudr, sur le golfe de Suez. Ce n'est qu'à la fin de novembre que les Israéliens évacueront Abou-Rodeiss, où se trouvent les plus riches puits de pétrole du Sinaï.

Vendredi, le cargo libérien *Sea Bird* s'est engagé dans le canal de Suez avec à son bord une cargaison de 2 400 tonnes de tuyauterie d'acier à destination d'Eilat, au fond du golfe d'Akaba. Il était arrivé jeudi à Port-Saïd, venant du port israélien d'Ashdod ; il est ainsi le premier bâtiment transportant une cargaison israélienne entre deux ports israéliens à emprunter la voie d'eau depuis plus de vingt ans.

Une mise au point égyptienne

La presse égyptienne, se conformant aux instructions des autorités, n'a pas mentionné le passage de ces cargaisons. Cependant, l'éditorialiste d'*Al Ahram*, Ihsan Abdel Koddous, proche du président Sadate, a fait allusion indirectement au transit des marchandises destinées à Israël par le canal en écrivant vendredi : « *Israël a interprété l'autorisation de passage par le canal de Suez de ses marchandises comme une victoire. Il n'ignore pas cependa[nt] que l'Egypte peut à tout mome[nt] annuler son autorisation qui n'a[...] qu'un test de la politique amér[i]caine et de la volonté de Wash[...]ington d'exercer des pressions s[ur] l'Etat hébreu pour aboutir à [un] règlement total de la crise [du] Proche-Orient.* »

La mise au point d'Ihsan Abd[el] Koddous vise apparemment ce[ux] qui, critiquant le président Sada[te] dénoncent quotidiennement « [la] *collusion israélo-égyptienne* [».] Jeudi, la radio de l'O.L.P. av[ait] dénoncé les accords du Sinaï [...] « *les tentatives de capitulati[on] visant à consacrer l'occupati[on] sioniste des territoires arabes e[t à] reconnaître à l'ennemi le dr[oit] à l'existence* ». La radio pales[ti]nienne avait à cette occasi[on] affirmé que la décision du bur[eau] central de boycottage arabe d'i[ns]crire sur sa « liste noire » [les] bateaux qui seront autorisés [par] l'Egypte à transporter des m[ar]chandises israéliennes par [le] canal de Suez avait « *porté [un] coup sévère à toutes les tentati[ves] visant à instaurer la coexista[nce] avec l'Etat sioniste* ».

● A JERUSALEM, de sévè[res] mesures de sécurité ont été pri[ses] à la suite de l'attentat de je[udi] qui a fait six morts et une q[ua]rantaine de blessés, dont sept [...] dans un état grave. Des patro[uil]les circulent pour empêcher [des] heurts entre juifs et Arabes. A [la] limite des secteurs juif et ar[abe] de Jérusalem, des ouvriers ara[bes] qui rentraient chez eux après l[eur] travail ont été pris à partie, [en] représailles de l'attentat de je[udi] par de jeunes Juifs qui ont la[...] leurs voitures et molesté les [pas]sants.

D'autre part, les six victimes [de] l'attentat ont été identifiées [: il] s'agit de six adolescents de qui[nze] à dix-sept ans, trois jeunes fi[lles] et trois garçons, tous habit[ants de] Jérusalem. Ils se trouvaient d[evant] un snack-bar près duquel [une] charge explosive de 10 kilos a[vait] été posée. Quelque deux ce[nts] suspects arabes ont été interr[ogés] dans la nuit de jeudi à vendr[edi] et une cinquantaine d'entre [eux] sont toujours détenus. — *(A.[F.P.,] Reuter, U.P.I., A.P.)*

Liban

SELON LE JOURNAL « AL ANOUAR »

Deux cent soixante mille personnes auraient quitté le pays depuis le début de la guerre civile

Beyrouth *(A.F.P.)*. — Les Forces de sécurité intérieure tireront sans sommation sur tout « *élément armé* », a annoncé Radio-Liban samedi 15 novembre en début de matinée. Des ordres en ce sens ont été donnés aux F.S.I. à la suite de certains accrochages qui se sont déroulés dans la nuit de vendredi à samedi et samedi en début de matinée, a précisé la radio, qui a ajouté que des tireurs isolés troublaient la sécurité dans la banlieue nord-est de la capitale.

D'autre part, le quotidien *Al Anouar*, faisant état de « *rapports parvenus aux milieux officiels* », affirme que l'exode provoqué par la guerre civile a affecté un habitant sur six.

Selon le journal, plus d'un demi-million de personnes sur une population de trois millions ont cherché refuge hors du Liban ou dans les régions du Liban demeurées à l'abri des affrontements.

Sur 260 000 Libanais qui ont quitté leur pays, précise *Al Anouar*, 150 000 se sont réfugiés en Syrie, 15 000 en Jordanie, 30 000 en Egypte, 25 000, femmes et enfants pour la plupart, dans les pays du Golfe (Koweït, Arabie Saoudite, Emirats arabes unis) ; 40 000 autres se sont rendus en Europe, notamment en Grande-Bretagne et en France.

ASIE

Chine

LA PRÉPARATION DU 5e PLAN

Une grande conférence de l'industrie charbonnière à Pékin

De notre correspondant

Pékin. — Une conférence de l'industrie charbonnière, décrite comme la plus importante depuis 1949, a réuni du 30 octobre au 12 novembre à Pékin plus de cinq mille mineurs venus de toutes les régions. Cette conférence attire l'attention, car elle paraît bien avoir été l'équivalent, pour l'industrie charbonnière, dont la production a atteint près de 400 millions de tonnes l'an passé, de ce qu'avait été auparavant la conférence nationale sur l'agriculture (*le Monde* du 24 septembre), devant laquelle avaient pris la parole des personnalités de premier plan comme Mme Chang Ching, MM. Teng Hsiao-bing et Hua Kuo-feng.

Dans un reportage de Chine nouvelle publié samedi 8 novembre par *le Quotidien du peuple* apparaissent quelques-uns des thèmes principaux traités au cours de la conférence. De même que les agriculteurs étaient invités à prendre modèle sur le district de Tachai, les mineurs devront s'inspirer de l'exemple de l'exploitation pétrolière de Tatching et de celui des mines de Kailuan (Chine du Nord). Cette dernière référence est intéressante dans la mesure où la politique suivie à Kailuan a moins consisté à ouvrir de nouvelles mines qu'à moderniser et exploiter plus efficacement celles (cinq sur sept) qui existaient déjà au moment de la libération. C'est dans cet esprit que les mineurs réunis à Pékin ont été invités à faire table rase des « *attitudes rétrogrades* », à « *changer la face des entreprises* » existantes et à tirer meilleur parti avant tout du potentiel de production disponible.

Comme lors de la conférence sur l'agriculture, quelques critiques vigoureuses ont été adressées aux cadres, qui « *ne sauraient rester assis, plongés dans un profond sommeil* ». « *Certains camarades* », cités par *le Quotidien du peuple*, ont montré un goût heureux de la métaphore en demandant que les cadres dirigeants ne soient pas « *comme les locomotives qui entrent en gare en faisant le maximum de bruit, mais à petite vitesse* ».

Les mineurs sont invités à mener avec ardeur la lutte contre le révisionnisme. Parallèlement à ces consignes, des mots d'ordre significatifs sont donnés quant aux méthodes de gestion. « *Si les grandes entreprises modernes*, lit-on dans le *Quotidien du peuple*, *ne parlent pas des problèmes de gestion, ignorent les calculs économiques et n'appliquent pas un système normatif, elles n'ont aucun moyen d'organiser la production et elles font tort, au contraire, à l'activisme socialiste des travailleurs.* » On retrouve ici la marque du pragmatisme avec lequel s'élaborent les méthodes qui vont présider, jusqu'en 1980, à la réalisation du 5e plan.

ALAIN JACOB.

A travers le monde

Brésil

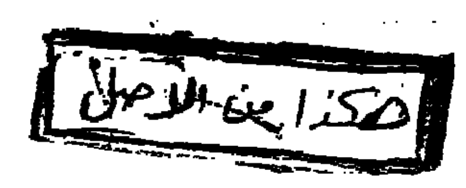
● LES CORPS DE QUATRE NOUVELLES VICTIMES DE L' « ESCADRON DE LA MORT » ont été découverts dans la banlieue de Rio-de-Janeiro, selon la presse locale. Les cadavres, criblés de balles, portent des traces de tortures et n'ont pas pour l'instant été identifiés. — *(A.F.P.)*

Cambodge

● LE PRINCE NORODOM SIHANOUK a quitté Pékin, samedi 15 novembre, pour une tournée dans onze pays, à l'issue de laquelle il envisage de rentrer à Phnom-Penh pour huit mois. Le chef de l'Etat visitera l'Irak, la Syrie, le Soudan, le Yémen du Nord, la Somalie, la Tanzanie, l'Ouganda, la Yougoslavie, la Roumanie, l'Albanie et le Pakistan. — *(A.F.P.)*

Timor

● L'ESPOIR D'UNE OUVERTURE PROCHAINE DE NEGOCIATIONS SUR UN CESSEZ-LE-FEU entre les trois partis de Timor vient de s'évanouir, après les déclarations violemment hostiles d'un dirigeant du Front révolutionnaire pour l'indépendance de Timor portugais.



AFRIQUE

L'AVENIR DU SAHARA OCCIDENTAL

Aux termes de l'accord conclu entre Madrid, Rabat et Nouakchott

La présence espagnole prendra fin le 28 février 1976

Madrid (*A.F.P.*). — L'Espagne, le Maroc et la Mauritanie sont parvenus à un accord tripartite sur l'avenir du Sahara occidental qui ignore totalement l'Algérie, a-t-on appris vendredi 14 novembre à Madrid de source informée après trois jours de négociations. Le ministre espagnol du plan et du développement, M. Joaquin Gutierrez Cano, a été envoyé samedi à Alger en mission d'information.

Les chefs des délégations marocaine et mauritanienne, le premier ministre, M. Ahmed Osman, et le ministre des affaires étrangères, M. Ould Mouknass, ont exprimé leur « *satisfaction* », avant de regagner leurs pays respectifs. « *Les négociations se sont terminées d'une façon satisfaisante pour tous. Elles vont ouvrir la porte à une coopération étroite entre les trois pays* », a notamment déclaré M. Osman. Pour sa part, M. Mouknass a affirmé : « *Ces négociations ont abouti à un accord équilibré pour les intérêts des trois pays.* »

L'accord n'est pas mentionné dans le communiqué commun publié dans la matinée à Madrid. Paraphé dit-on jeudi soir, il ne sera officiel que lorsque les Cortès auront voté, le 18 novembre, le projet de loi sur la décolonisation du Sahara qui leur a été soumis il y a une quinzaine de jours par le gouvernement.

Cet accord, dont les Nations unies seront « *informées* », prévoit la fin de toute présence militaire espagnole au Sahara au 28 février 1976. Entre le vote de la loi sur la décolonisation et le départ effectif des derniers militaires espagnols, pendant trois mois et demi, l'administration du territoire serait assurée conjointement par les trois parties signataires de l'accord. Il est prévu que la population sahraoui sera consultée pour qu'elle décide de son avenir, mais on ignore si les Nations unies auront à jouer un rôle dans cette consultation.

Vendredi soir, le ministre de l'information de Madrid, M. Leon Herrera, a confirmé la date de retrait total des Espagnols.

Il a rappelé, à cette occasion, que la politique de son pays était toujours conforme à celle définie par le gouvernement le 23 mai dernier : décoloniser suivant les recommandations des Nations unies, organiser le transfert des pouvoirs le plus tôt possible, coopérer sur le plan international, précipiter le retrait espagnol, le cas échéant.

L'Espagne, a-t-il précisé, est disposée à procéder à un transfert provisoire de ses responsabilités administratives au Maroc, à la Mauritanie et à la population sahraoui, représentée par la Jembaa (Assemblée locale). Il a affirmé que le souhait de Madrid était de voir l'opinion de la population sahraoui respectée le moment venu.

L'Espagne, dit-on encore de bonne source à Madrid, a finalement estimé que les Nations unies n'étaient pas en mesure de jouer un rôle actif dans le règlement du problème du Sahara. Ne souhaitant pas attendre indéfiniment, le gouvernement de Madrid a donc décidé d'en arriver à la conclusion d'un accord direct avec les parties intéressées « *conformément aux recommandations des Nations unies* ».

Enfin, on indique que les trois parties ont élaboré des projets d'accord qui restent à signer, concernant l'exploitation des ressources minérales (notamment les gisements de phosphates de Bou-Craa) et la pêche.

LE COMMUNIQUÉ

Voici le texte du communiqué commun rendu public le vendredi 14 novembre à Madrid :

« Conformément aux recommandations du Conseil de sécurité, les délégations de l'Espagne, du Maroc et de la Mauritanie se sont réunies à Madrid les 12, 13 et 14 novembre 1975 dans le meilleur esprit d'amitié, de compréhension et de respect des principes de la charte des Nations unies.

» Les délégations ont examiné les problèmes posés par la décolonisation du Sahara occidental, en tenant compte de la volonté d'assurer leur future coopération dans l'intérêt des pays respectifs et de la population sahraoui.

» Les négociations ont donné des résultats satisfaisants répondant au désir évident d'entente entre les parties et à leur intention de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales. »

ALGER : un fait accompli diplomatique

De notre correspondant

Alger. — L'accord conclu à Madrid a été très mal accueilli par l'Algérie qui y voit une manœuvre des trois pays pour entériner la solution de partage. On considère ici que si Rabat et Nouakchott devaient être réellement associés à l'administration du territoire, avant ou après le départ des forces espagnoles, le référendum qui pourrait être éventuellement organisé n'aurait aucun sens, car ces deux capitales auraient alors eu le temps et les moyens nécessaires pour fausser le résultat du scrutin. On ne doute pas, en effet, à Alger que le Maroc et la Mauritanie mettront à profit le délai fixé par les Espagnols à leur retrait du Sahara, le 28 février 1976, pour infiltrer leurs partisans de façon à contrebalancer les voix de la population locale qui sembleraient en majorité acquises au Front Polisario, comme l'ont d'ailleurs admis les autorités espagnoles.

Pour le moment l'Algérie ne peut qu'invoquer les principes de l'ONU, dénoncer leur violation ouverte ou camouflée et réclamer leur application. C'est ce qu'elle a fait. Dans une longue déclaration publiée vendredi soir 14 novembre, le ministère des affaires étrangères déclare, après avoir évoqué la condamnation de la « *marche verte* » par le Conseil de sécurité : « *La mise en garde du conseil, contre toute initiative unilatérale ou autre, est suffisamment claire pour indiquer que la communauté internationale ne saurait s'associer à un autre fait accompli, fût-il diplomatique.* »

Le communiqué, qui rappelle les résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU sur la décolonisation du Sahara et sur l'autodétermination de sa population, poursuit : « *Le moment est venu pour l'Algérie de redire, avec toute la clarté nécessaire, qu'elle ne saurait renier l'acquisition la plus chère des peuples et le principe cardinal de l'organisation des Nations unies que représente le droit à l'autodétermination. L'Algérie ne saurait entériner quelque solution que ce soit à l'élaboration et à la mise en œuvre de laquelle elle ne serait pas associée au titre de partie concernée et intéressée.* »

Un double jeu de Nouakchott

Ayant placé l'ONU devant ses responsabilités, l'Algérie estime que c'est le « *lobby marocain* » qui a imposé sa solution au sein du cabinet espagnol. Les Algériens peuvent maintenant parier sur le renversement de tendance (quitte à le favoriser) qui pourrait se produire dans le gouvernement espagnol à la suite de la mort du général Franco. Ils peuvent également renforcer considérablement leur aide matérielle au Front Polisario, mais la partie est devenue beaucoup plus serrée et difficile.

Par ailleurs, les Algériens ont l'impression que la Mauritanie a joué double jeu et que le président Ould Daddah a finement tiré parti de sa récente visite au président Boumediène, à Béchar, pour faire monter les enchères marocaines et espagnoles en sa faveur. A la suite de ces événements et du retour de Nouakchott dans la zone franc, on peut se demander si Alger ne va pas remettre en question son aide relativement importante accordée à la Mauritanie dans le cadre d'une coopération qui avait contribué à consolider le régime de M. Ould Daddah.

PAUL BALTA.

RABAT : un résultat satisfaisant

De notre correspondant

Marrakech. — L'essentiel était de parvenir à un accord et de le limiter à l'Espagne, au Maroc et à la Mauritanie. L'Algérie ne pouvait être partie contractante dans cette affaire. Les négociations de Madrid sont restées dans le droit fil de l'arrêt de la cour de La Haye. Il était nécessaire de ménager une étape transitoire pour éviter de faire du Sahara occidental un nouvel Angola. Tels sont, en substance, les propos que l'on a pu entendre dans divers milieux marocains après l'annonce de l'accord hispano-maroco-mauritanien, conclu à Madrid.

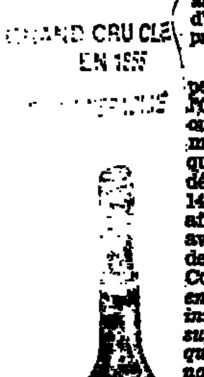
Paraphrasant le communiqué commun, le premier ministre, M. Ahmed Osman, a fait état, à son retour de la capitale espagnole, de « *résultats satisfaisants (...) de nature à consolider la paix et la sécurité* », mais il n'a pas été plus explicite.

La mise en place prochaine d'une administration tripartite au Sahara occidental ne peut que satisfaire le Maroc. D'abord parce que la concertation l'a emporté sur l'affrontement : le roi Hassan II a toujours préconisé cette politique, à laquelle la « marche verte » a donné un appui déterminant. Ensuite parce que l'entente maroco-mauritanienne va pouvoir se concrétiser en attendant que, dans une étape ultérieure, l'agence mixte de coopération qui doit exploiter notamment le domaine minier entre en fonctionnement. Enfin, parce qu'en attendant le départ définitif des Espagnols, prévu pour le 28 février 1976, l'administration tripartite, éliminant l'Algérie, laisse aux seules parties « *concernées* » la responsabilité du territoire, avec le concours d'une *Jemaa* (1) déjà en place qui garde ainsi le caractère d'assemblée représentative que Madrid lui a dévolu. — L. G.

(1) Instituée en 1967, la Jemaa, ou Assemblée générale du Sahara, comprend cent quatre membres, dont quarante représentent les fractions de tribus et les tribus les plus nombreuses, et quarante autres sont élus par les chefs de famille des tribus du Sahara occidental. La Jemaa est notamment chargée de renseigner sur les « aspirations du peuple sahraoui ». A cette fin, il existe un « conseil politique » constitué de cinq membres, qui a un caractère permanent et délibérant.

● *La section de Paris de l'Union nationale des étudiants du Maroc* organise le lundi 17 novembre, à 20 h. 30, 44, rue de Rennes, un meeting de soutien à « *la lutte du peuple marocain pour la libération effective du Sahara marocain, de Ceuta, Melilla et des îles Zaffarines, pour la libération de tous les détenus politiques et pour la levée de l'interdiction de l'UNEM* ».

● PRECISION. — L'omission d'un mot a déformé une phrase de la correspondance de M. P. Beslay consacrée au ralliement à Hassan II du président de la Jemaa d'El Aioun publiée dans nos éditions datées 14 novembre. La phrase exacte était la suivante : « *Personnellement, je peux affirmer que tous ces gens, à l'exception sans doute des Tekna marocains, sont partisans de leur autonomie* individuelle, *car ce sont des nomades.* »





LE CONFLIT ANGOLAIS

Le M.P.L.A. perd la ville côtière de Novo-Rodondo

Alors que la chute de la ville côtière de Novo-Rodondo marquait une nouvelle aggravation de la situation militaire, le gouvernement de la République populaire d'Angola a prêté serment le vendredi 14 novembre à Luanda. Il est présidé par M. Lopo de Nascimento, et les postes des affaires étrangères et de la défense sont occupés par MM. José Eduardo dos Santos et Iko Carreira.

L'intervention de l'Afrique du Sud dans le conflit et le rôle de ses militaires dans la colonne blindée progressant du sud vers Luanda sont confirmés par plusieurs agences de presse. Pretoria vient d'« accepter » l'indépendance de l'Angola « sans reconnaître un gouvernement particulier, à ce stade ». A l'issue de la visite du président Mobutu à Libreville, le Zaïre et le Gabon ont fait connaître leur « identité de vues » sur l'Angola et le problème du Cabinda.

Enfin l'U.R.S.S., qu'à Pékin le « Quotidien du peuple » accuse de « jeter de l'huile sur le feu », vient d'envoyer à Luanda, selon des sources diplomatiques d'Europe orientale citées par l'agence U.P.I., quatre cents « conseillers militaires » pour prêter main-forte à la République populaire.

(*Correspondance.*)

Le M.P.L.A. vient d'essuyer un nouveau et grave revers en perdant, le 13 novembre, la ville de Novo-Redondo. Désormais, Porto-Amboin et Cela, dans la seule région agricole encore contrôlée par Luanda, sont à la portée de la colonne venue de Namibie. Les réfugiés arrivés du sud de l'Angola affirment que des militaires de l'armée sud-africaine y jouent un rôle essentiel.

Indépendante des forces locales de l'UNITA et du F.N.L.A., qui se contentent d'occuper plus ou moins le terrain après son passage, cette colonne, forte maintenant de deux mille hommes, disposerait d'un potentiel militaire d'une qualité jamais atteinte dans la guerre angolaise. En particulier, elle utiliserait des chars AMX ; des avions Hercule C 130 l'approvisionneraient depuis l'Afrique du Sud. Les forces du M.P.L.A. encore sur place se regrouperaient dans la brousse pour harceler les arrières de cette colonne en en revenant à la guérilla. Mais il faudrait que le M.P.L.A. puisse mettre en œuvre un matériel militaire plus « *sophistiqué* » pour écarter la menace qui pèse maintenant sur la région de Luanda.



Dès mercredi matin, tous les membres du bureau politique du M.P.L.A., de l'état-major des forces armées et les responsables politiques et militaires de chacune des provinces se sont réunis pour former le premier « *Conseil de la révolution* » de la jeune République. Ce Conseil, selon la Constitution promulguée la veille, est « *l'organe suprême du pouvoir de l'Etat tant que le territoire national n'aura pas été complètement libéré et que les conditions n'auront pas été réunies pour l'installation de l'Assemblée du peuple* ». Il a siégé presque sans interruption pendant quarante-huit heures pour former un gouvernement qui reflète l'équilibre des divers courants du mouvement.

Pourtant, la participation envisagée avant le 11 novembre de « *personnalités indépendantes et de patriotes* » à cet exécutif avait été rapidement écartée. Le « *cabinet de guerre* » est composé donc exclusivement de « *militants du M.P.L.A. qui ont fait leurs preuves pendant la lutte de libération* ».

Dans quelques semaines, les stocks alimentaires des régions contrôlées par le M.P.L.A. vont être épuisés. Le nouvel Etat devra donc organiser des importations massives en faisant appel à ses alliés les plus riches. En outre, la fuite des commerçants va obliger les responsables de l'économie à mettre sur pied un réseau de distribution étatique pour ne pas distendre les liens traditionnels de la population urbaine avec le M.P.L.A.

RENÉ LEFORT.

« Les Sud-Africains font du bon travail... »

Dans une dépêche en provenance de Lobito, l'envoyé spécial de l'agence Reuter écrit notamment : « *Au cours de ces dernières semaines, j'ai parlé à des Blancs à l'accent sud-africain qui se trouvaient à bord d'engins blindés. J'ai vu beaucoup de soldats blancs à Benguela et Lobito.*

» *J'ai vu aussi des C-130 noirs et verts, sans aucun signe distinctif, atterrir et repartir des aéroports de Silva-Porto et Benguela.*

» *Le 1er novembre, à dix jours de l'indépendance de l'Angola, je me suis approché de deux engins blindés Panhard, stationnés sur l'aire de parking de l'aéroport de Silva-Porto.*

» *Dans le premier engin, un jeune Blanc d'une vingtaine d'années. Je l'accoste en portugais. Pas de réponse. Quand je lui demande quelle langue il parle, il me répond :* « Anglais » *avec un fort accent sud-africain.*

» *De quel pays ?* « Je viens d'Angleterre », *répond-il. Comme je demande d'où il vient au Blanc aux cheveux blonds du deuxième véhicule, il me dit avec un accent qui est sans méprise possible sud-africain :* « Je suis un mercenaire. »

« *Mais de quel pays ?* « Je ne peux pas le dire. »

« *Depuis combien de temps êtes-vous en Angola ?* « Deux ou trois semaines. »

« *Avez-vous déjà combattu comme mercenaire auparavant ?* « Oui, en plusieurs endroits. »

« *Arrive alors un homme blond en civil. Lui aussi a l'accent d'Afrique du Sud, mais il parle portugais aux soldats de l'UNITA.*

» *Le 18 novembre, à l'aéroport de Silva-Porto, j'ai revu le même homme au milieu d'un groupe de soldats blancs et noirs groupés autour d'un engin blindé Panhard.*

» *A l'aéroport de Benguela, j'ai vu atterrir un C-130 camouflé, qui a disparu peu après. Mais trente à cinquante soldats blancs, se trouvant devant un hangar, disparaissent à leur tour, à mon arrivée, derrière les camions dans le hangar.*

» *Un soldat portugais* « travaillant pour l'UNITA » *me dit :* « Les Sud-Africains font du bon travail. Ce sont des professionnels. C'est leur guerre. »

« *Pour sa part, le chef de l'UNITA, M. Savimbi, nous a déclaré à Lobito :*

« Il n'y a ici aucun soldat sud-africain engagé par le gouvernement sud-africain.

» De nombreux Blancs travaillent pour nous. Cela ne veut pas dire qu'ils soient Sud-Africains ou envoyés par le gouvernement sud-africain ou un autre gouvernement... »

« Dans mon esprit cela ne pose pas de problèmes de morale, *ajoute M. Savimbi.* Le M.P.L.A. ne pourrait faire seul ce que font les Cubains. Si j'ai besoin de l'aide de quelqu'un, je la demanderai, la conscience tranquille, le faisant pour mon pays. »

« *M. Savimbi avait présenté quelques jours plus tôt à la presse, à Huambo (Nova-Lisboa), un soldat cubain, capturé lors de combats avec le M.P.L.A.* »

Maroc

IL Y A VINGT ANS

Mohammed V faisait un triomphal retour d'exil

Le Maroc l'attendait depuis vingt-sept mois, passant de la stupeur à l'impatience et de la nostalgie au combat. Le 20 août 1953, une conjuration de militaires, de haut fonctionnaires français et de notables marocains avait placé le faible gouvernement Laniel devant le fait accompli (le « *pronunciamiento* », disait le ministre des affaires étrangères, Georges Bidault). Enlevé de son palais de Rabat et « *déposé* » par l'Etat qui s'était engagé à le protéger, le sultan Sidi Mohammed Ben Youssef avait été brutalement expédié en Corse, puis à Madagascar.

Il n'avait pas fallu attendre six mois pour constater que ce coup de force contre un souverain indocile à ses « *protecteurs* » avait fait de lui, chef du nationalisme marocain, l'âme de la nation. De jour en jour, la ferveur se faisait, pour lui, plus violente. Des bombes explosaient à Casablanca, à Rabat, à Meknès ; des groupes armés se rassemblaient, surtout depuis le déclenchement de la guerre en Algérie, le 1er novembre 1954. On parlait même de la formation d'une « *armée de libération* » dans le Rif, qui pourrait coordonner son action avec celle du F.L.N. algérien. L'affaire marocaine prenait des dimensions militaires : les forces engagées en Algérie pourraient-elles combattre ce nouveau brasier ?

Au lendemain de la sanglante explosion populaire du Tadla, le 20 août 1955, dont le deuxième anniversaire du coup de 1953 avait été l'occasion (comme l'avait fait prévoir le lucide, courageux mais éphémère résident général Gilbert Grandval) le chef du gouvernement, M. Edgar Faure, avait dépêché à Antsirabé le général Catroux, pour tenter de trouver une issue avec l'exilé. Rentrant à Paris le 11 septembre, l'ancien gouverneur général de l'Algérie avait fait savoir que la seule solution du problème marocain était, dans le cadre de l'indépendance, le retour du souverain sur son trône, alors occupé par un ectoplasme inventé dans les officines du protectorat.

En dépit de la campagne obstinée menée contre lui à Paris par des ministres comme le général Koenig, chargé de la défense nationale, quelques politiciens comme MM. Raymond Schmittlein et Jacques Bardoux, qui traitaient Sidi Mohamed de « Néron », et à Rabat par le nouveau résident général, le général Boyer de la Tour, M. Edgar Faure tint bon et le souverain chérifien quitta Madagascar, le 29 octobre, pour Aix-en-Provence, puis La Celle-Saint-Cloud, où M. Pinay, ministre des affaires étrangères, signa avec lui, le 6 novembre, un accord ouvrant la voie à l'émancipation véritable du royaume et au retour de l'exilé sur le trône. Dès le 25 octobre, son pire ennemi, Si Thami El-Glaoui, pacha de Marrakech, était venu se prosterner à ses pieds pour demander l'« aman », le pardon : le ralliement de l'animateur de la conspiration du 20 août 1953, au nom duquel avait été accompli le coup de force, levait les derniers obstacles. La légitimité de Sidi Mohamed Ben Youssef, devenu Mohammed V, était ainsi reconnue par ceux-là mêmes qui avaient tenté de la remettre en cause.

Une euphorie délirante

Alors, le retour... Quel Français du Maroc, fût-il « libéral », quel « spécialiste » de ce pays, n'avait redouté que le retour du souverain ne fût l'occasion de violences et d'excès, de vengeances plus ou moins personnelles et de délires dangereux ? Après tant d'injustices, de contraintes, de mensonges ! Au moment où il quittait Paris pour prendre la succession du général Boyer de la Tour, l'ancien préfet de police, André-Louis Dubois, s'entendait dire par un vieux routier des affaires marocaines qu'il courait au désastre : « *Vous allez être débordé. Vous ne savez pas de quoi est capable une foule marocaine exaltée. N'oubliez pas les violences du temps de Grandval.* »

Et pourtant, le 16 novembre 1955, ce peuple montra sa maturité, et qu'il y a des heures où la jubilation l'emporte sur la colère — d'autant mieux que depuis deux semaines, de sa résidence française, le souverain le priait instamment d'« *oublier le passé* ».

Un peuple entier regardait vers le ciel. Deux avions luisaient dans le soleil qui brillait sur Rabat. « *Non, celui-là, c'est celui des femmes... C'est le second, le second !* » La masse humaine oscillait, comme ivre. Des inconnus se donnaient l'accolade en riant « *Sidna* » est de retour ! (Sidna : Notre Seigneur). Et Mohammed V prit pied sur le sol de l'aéroport de Salé, de son air précautionneux, attentif, presque effrayé de cette marée humaine qu'il déchaînait. En dépit de l'ironie qui semblait toujours errer dans son sourire, il était heureux. Ils étaient venus de l'Atlas et du Sous, et du *Tafilalet* pour l'acclamer, et tout au long de la route du Zaers, jusque dans le Méchouar, le « *Yeyia el Malik* » (vive le roi !) fut clamé ce jour-là avec autant d'accents qu'il y a de provinces dans l'empire.

Cette euphorie, souvent délirante, ne dégénéra presque jamais, dans les jours et les semaines qui suivirent, en violences — encore que des compagnons du Glaoui aient été brûlés vifs à Marrakech. On releva aussi d'étranges rites. Celui des Zaïans de la région de Kenifra, plusieurs caïds, qui avaient signé en 1953 la pétition en faveur de la déposition de Sidi Mohammed se coupèrent un ou deux doigts de la main droite en signe de châtiment : la main coupable...

La victoire de Mohammed V était assez totale pour lui permettre un prodigieux effort sur soi, qui fit de sa restauration un modèle de longanimité. Jamais depuis quinze ans le souverain n'avait parlé de la France comme il le fit deux jours après son retour, le 18 novembre, pour la fête du Trône. « *L'amitié entre nos deux pays est solidement enracinée... C'est grâce aux réalisations françaises que le Maroc a pu marcher si vite dans la voie du progrès...* »

Le coup de force du 20 août 1953 n'avait pas seulement précipité l'indépendance marocaine, il avait sauvé la dynastie alaouite. L'histoire dira si ce fut ou non pour le bien du Maroc.

JEAN LACOUTURE.

ONU

L'AVENIR DE DJIBOUTI EST ÉVOQUÉ DEVANT LA COMMISSION DE DÉCOLONISATION

Nations unies (New-York). — Plusieurs représentants de mouvements de libération locaux ont demandé, vendredi 14 novembre, devant la commission de décolonisation de l'Assemblée, le départ de la France du Territoire des Afars et des Issas (T.F.A.I.) et l'indépendance de la côte des Somalis. Le représentant de la France, M. Jacques Lecompt, a déclaré que son gouvernement « *ne manquerait pas, dans le cas où la population d'un de ses territoires se prononcerait en faveur de l'indépendance, de faciliter son accession à celle-ci. Le président de la République française,* a-t-il ajouté, *compte recevoir les représentants du territoire avant la fin de l'année pour faire le point avec eux et examiner l'avenir tel qu'ils l'envisagent* ».

EUROPE

Portugal

De nouvelles divergences apparaissent entre les socialistes et les centristes

Lisbonne. — La « stabilisation » du processus politique portugais était un fait donné comme certain, il y a encore quelques jours. Le succès de la « tournée nationale » entreprise par l'amiral Pinheiro de Azevedo était indéniable. Le dynamitage des émetteurs de Radio-Renaissance, annonçant l'apparition de l'AMI (groupement militaire d'intervention) destiné à accomplir certaines tâches réservées naguère au Copcon, suscitait moins de remous que le gouvernement ne pouvait le craindre.

A la télévision, dans un long débat de trois heures et demie, le secrétaire général du P.C. avait semblé sur la défensive. A plusieurs reprises, M. Alvaro Cunhal avait demandé aux socialistes d'abandonner leur « *alliance avec la droite pour s'engager définitivement sur la voie révolutionnaire* ». M. Mario Soares, pourtant, paraissait peu disposé à accepter cette proposition et, tout en dénonçant le totalitarisme du P.C., ne manquait pas une occasion de s'attaquer à des dirigeants du M.F.A. comme les généraux Fabiao et Otelo de Carvalho.

Or la manifestation des ouvriers du bâtiment a tout bouleversé. Le sixième gouvernement a été durement secoué et sa chute est désormais donnée comme probable.

Selon des informations non confirmées, l'amiral Pinheiro de Azevedo aurait déjà menacé de démissionner de son poste de premier ministre, tandis que M. Marcelo Curto, secrétaire d'Etat au travail, proteste contre l'ouverture de l'enquête visant également son ministre, le capitaine Tomas Rosa, attitude qui serait partagée par le ministre des transports et celui du commerce extérieur, tous deux socialistes.

La prudence du P.C.

Le voyage que devait effectuer en Tchécoslovaquie le commandant Melo Antunes, ministre des affaires étrangères, a été remis à plus tard à cause de l'« *aggravation de la situation politique au Portugal* ». Le conseil des ministres, réuni le vendredi 14 novembre, a dressé la liste des « *irrégularités* » commises pendant la manifestation des ouvriers du bâtiment : utilisation illégale des installations du palais de San-Pento, invasion des jardins, présence d'agitateurs étrangers parmi les manifestants, comportement « *négatif* » des militaires chargés de la garde du palais, déformation « *apparemment volontaire* » des faits par certains organes d'information, manipulation politique dans un conflit du travail, barrage des voies d'accès à San-Pento. La réponse du gouvernement à ces actes « *qui mettent en cause l'exercice légitime du pouvoir* » devrait être donnée au cours de la prochaine réunion du conseil.

Avec cette nouvelle crise,

De notre correspondant

l'extrême gauche a retrouvé un second souffle. Pour l'Union démocratique populaire (U.D.P.), « *aucun gouvernement bourgeois ne peut améliorer la vie du peuple* ». « *Il peut en revanche ouvrir les portes au fascisme* », ajoute pour sa part le Mouvement de la gauche socialiste (MES). Et la question centrale est posée par le Parti révolutionnaire du prolétariat (P.R.P.) : « *Qu'attendons-nous pour abattre ce gouvernement et mettre à la place un gouvernement révolutionnaire ?* »

Mais son exaltation est visiblement tempérée par la prudence dont fait preuve la direction du parti communiste. Le danger d'un débordement à gauche des communistes est réel : devant le palais de San-Pento, les dirigeants syndicaux affiliés à l'Intersyndicale ont souvent été sifflés par une foule qui n'admettait pas la moindre concession. Aussi, malgré leur appui sans équivoque aux revendications des ouvriers du bâtiment, les communistes expriment des doutes quant aux formes de lutte utilisées : « *La séquestration ne favorise pas les travailleurs et permet toutes sortes de provocations* », déclarait un communiqué du P.C. le 14 novembre.

Pour résoudre la crise, le parti communiste réitère aujourd'hui la revendication qu'il a si souvent présentée : un gouvernement regroupant le P.S., le P.C. et les « *courants révolutionnaires* » du M.F.A., mais excluant le parti populaire démocratique. Est-ce possible ? L'obstacle principal ne paraît pas venir des militaires du Conseil de la révolution, où l'idée fait son chemin. Tout va dépendre en fin de compte des rapports entre le P.S. et le P.P.D. Or les dirigeants de ces deux partis commencent à se témoigner une certaine méfiance. Dans une interview accordée à *l'Expresso*, M. Mario Soares a reconnu l'existence au sein du P.P.D. d'un courant plus à droite que les dirigeants du C.D.S. (Centre démocratique et social).

Les réactions des socialistes et des centristes aux événements du 13 novembre n'ont pas été très concluantes. Les socialistes, après l'effervescence initiale, sont revenus à plus de modération. L'éventuelle perte d'un ministère, jugent certains d'entre eux, pourrait être un moindre mal face à un renforcement toujours possible de la droite ou à une intervention de l'extrême gauche. Le P.P.D., par contre, n'a pas suivi la même stratégie. A Lisbonne, il a été très actif dans la « *mobilisation du peuple contre la menace communiste* ». A Porto, ses militants ont été au premier rang lors de l'occupation temporaire du siège de l'Union des syndicats et de la station de Radio-Clube, le 14 novembre. M. Sa Carneiro enfin a cru nécessaire de révéler aux journalistes présents à Porto l'existence d'un « *plan pour détruire les libertés* ». C'est le troisième « plan communiste » dénoncé en deux mois par le secrétaire général du parti populaire démocratique.

Sur le plan extérieur, une crise s'annonce entre le Portugal et le Mozambique. Trois députés portugais ont été considérés comme *personae non gratae* par le régime de M. Samora Machel. D'autre part, l'ambassadeur du Portugal à Lourenço-Marques vient d'être rappelé à Lisbonne : il est accusé de servir en priorité les intérêts du M.P.L.A. angolais.

Sur le plan militaire, on recherche des formules de compromis permettant de résoudre la « crise d'autorité ». Dans la nuit de vendredi à samedi 15 novembre, le président de la République a reçu les généraux Carlos Fabiao et Saraiva de Carvalho, ainsi que le capitaine Vasco Lourenço. Ce dernier, signataire du « document des neuf », est plus ou moins accepté par certains courants de gauche. L'objectif de la réunion pourrait être lié à un changement du commandement de la région militaire de Lisbonne. Le capitaine Vasco Lourenço paraît bien placé pour occuper ce poste, détenu par le déconcertant général Saraiva de Carvalho, qui, limogé, conserverait néanmoins le commandement du Copcon.

JOSÉ REBELO.

Allemagne fédérale

Le congrès du S.P.D. réaffirme sa confiance total[e] envers MM. Brandt et Schmidt

Le vingt et unième congrès du parti social-démocrate allemand devait s'achever, ce samedi 15 novembre, par un discours de M. Willy Brandt. Le congrès a été celui des ovations : les quatre cent trente-trois délégués, debout, ont applaudi avec la même ardeur MM. Brandt, Schmidt et Wehner, et les représentants des pays étran[gers].

Après la réélection de MM. Brandt et Sch[midt] à la présidence et à la vice-présidence du p[arti], l'élection des autres membres du comité direc[teur] a montré la cohésion du S.P.D. à un an des [élec]tions générales.

De notre envoyé spécial

Mannheim. — A la place des quelque mille résolutions soumises au congrès de Mannheim, la direction du S.P.D. aurait tout aussi bien pu demander de répondre par oui ou par non à une seule question : « *Voulez-vous que la République fédérale continue à être gouvernée par un chancelier social-démocrate ou voulez-vous retournez sur les bancs de l'opposition ?* » La réponse a été unanime : ceux qui préféreraient retourner dans ce que le chancelier Schmidt a appelé « *la tribune des spectateurs* » pour protéger la pureté doctrinale sont si peu nombreux qu'ils n'ont pas osé s'exprimer à Mannheim. Car l'exercice du pouvoir suppose compromis et concessions. « *Il vaut mieux l'optimum que revendiquer le maximum* », a encore dit M. Schmidt. Cet avertissement a été entendu. La discussion entre les tendances de droite et de gauche a eu lieu à fleurets mouchetés. Les Jusos (jeunes socialistes) et l'aile gauche n'ont pas attaqué de front la politique de la direction sociale-démocrate, mais se sont contentés de développer leurs réserves sur certains points particuliers du programme à long terme.

En récompense de sa sagesse et de sa collaboration loyale pendant les deux dernières années dans les instances dirigeantes, la gauche a retrouvé toutes ses places au comité directeur et la droite a conservé les siennes. M. Brandt a été obligé d'intervenir entre les deux tours de scrutin pour que les quatre candidates au comité directeur ne soient pas totalement oubliées, alors que le programme à long terme du parti consacre un chapitre particulier à l'égalité des sexes. Son appel n'a pas été vain : trois femmes ont été élues au second tour.

Le programme à long terme, intitulé « *Orientations 85* », a été adopté à une forte majorité. Les résolutions de la gauche, demandant la nationalisation des banques et des grandes entreprises, ainsi qu'une orientation directe des investissements privés, n'ont recueilli que quelques dizaines de suffrages. Le congrès s'est prononcé contre des allègements fiscaux en faveur des entreprises et n'a pas exigé que le gouvernement mette en œuvre un nouveau programme conjoncturel.

La direction du parti n'a subi qu'une seule défaite, secondaire mais significative de la survivance dans le S.P.D. d'un cou[rant] pacifiste. Par 180 voix contre [...] le congrès a adopté, malgr[é la] recommandation de la direc[tion,] une résolution refusant le d[éve]loppement des exportations [d'ar]mes allemandes.

Toutes les pensées des soci[aux-]démocrates sont aujourd'hui [diri]gées vers les prochaines élec[tions.] Ce n'est pas seulement un eff[et du] hasard si MM. Brandt et Sch[midt] ont été réélus avec exacteme[nt le] même nombre de suffrages [...] « *Ce sont les deux faces [de la] même médaille* », a décl[aré] M. Kühn, ministre-présiden[t de] Rhénanie-Westphalie. Le S[.P.D.] va faire campagne sur leurs r[...] M. Brandt cherchera à mob[iliser] les ouvriers qui sont restés [chez] eux lors des dernières élec[tions] régionales, tandis que M. Sch[midt] tentera de séduire les cl[asses] moyennes. Faisant taire leurs [que]relles internes, les sociaux-d[émo]crates vont réserver leurs co[ups à] l'opposition. Les critique[s de] M. Brandt ont déjà suscité [une] réplique virulente de M. Stra[uss,] le président de la C.S.U. bav[aroise, qui] a comparé la méthode à cel[le de] Goebbels. Cette déclaration [...] déjà le ton de la prochaine [cam]pagne électorale.

DANIEL VERN[ET]

Grande-Bretagne

L'« ACTE D'UNION » EN QUESTION

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui il semble encore que Mme Thatcher souhaite revenir en arrière, afin que les conservateurs retrouvent leur caractère de parti « unioniste ». Le sentiment le plus répandu chez les tories est que le gouvernement Wilson va céder trop de terrain aux nationalistes et que la dévolution des pouvoirs de Westminster à Edimbourg et à Cardiff aboutira très vite au démembrement du Royaume-Uni.

Le cabinet travailliste est lui-même divisé. Un peu tard peut-être, le ministre de l'intérieur, M. Jenkins, le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, et le secrétaire au Foreign Office, M. Callaghan, tentent, pour autant que l'on sache, de freiner un mouvement qui les inquiète.

Les libéraux sont beaucoup plus à l'aise. Bien avant tout le monde, ils ont prôné la décentralisation. Ils envisagent aujourd'hui un véritable système fédéral. Ils escomptent de surcroît que la représentation proportionnelle en Ecosse ne pourrait que favoriser un changement du système électoral en Angleterre, ce qui assurerait enfin la renaissance de leur parti.

Nombre d'Ecossais et de Gallois ont toujours eu le sentiment d'être « *gouvernés de trop loin* » et de vivre en marge de la société d'abondance anglaise. Jusqu'à ces dernières années ils ne voyaient pas la possibilité de rompre les liens avec Londres. La découverte du pétrole de la mer du Nord leur a fait prendre conscience de leur force. Selon un récent sondage, 65 % des Ecossais souhaitent que leurs ressources pétrolières soient contrôlées par l'Ecosse. Si ce rêve paraît absurde aux autres citoyens du Royaume-Uni, les habitants de Glasgow et d'Aberdeen se considèrent comme propriétaires d'un « or noir » qu'ils accusent les Anglais de leur « *voler* »... Le choix qu'ils proposent à leurs concitoyens se résume dans un slogan très simple : « *Riche en Ecosse ou pauvre en Grande-Bretagne* »...

JEAN WETZ.

Union soviétique

Dans une lettre à M. Marchais

Mme Pliouchtch se félicite de l'intérêt que porte à son mari le parti communiste fran[çais]

De notre correspondant

Moscou. — Mme Tatiana Pliouchtch, la femme du mathématicien soviétique incarcéré depuis deux ans dans un hôpital psychiatrique « spécial », et dont le sort avait été évoqué au cours d'un important meeting à la Mutualité, a fait remettre vendredi 14 novembre, aux correspondants occidentaux à Moscou, le texte d'une lettre adressée à M. Marchais, secrétaire général du parti communiste français. Cette lettre fait suite à la prise de position de M. René Andrieu, dans *l'Humanité*, et aux déclarations de M. Marchais concernant le sort de Leonid Pliouchtch.

Voici le texte de cette lettre :

« *Cher monsieur Marchais,*

» *Ce fut une grande et heureuse surprise pour moi d'apprendre que le parti communiste fançais a manifesté de la compassion et de l'intérêt pour le sort de mon mari, le mathématicien Leonid Pliouchtch qui, depuis plus de deux ans, est interné à l'hôpital psychiatrique spécial de Dniepropetrovsk, où il est soumis à l'absorption forcée de médicaments puissants. En dépit de la vague montante de protestations de l'opinion occidentale, en dépit même de la demande d'éclaircissements du P.C.F., la direction et l'administration n'ont fait aucun pas, aucun geste pour prouver que la voix de la conscience et de la justice mondiale exigeant la libération immédiate de Leonid Pliouchtch avait été entendue et prise en considération par l'Union soviétique.*

» *Lors de notre dernière rencontre, le 11 novembre, j'ai acquis la conviction que son état n'avait pas changé. Les médecins qui ont entre leurs mains le sort de Leonid Pliouchtch ne me laissent pas espérer une modification de son état.*

» *Monsieur Marchais, l'« affaire Pliouchtch » est devenue l'affaire personnelle de nombreux citoyens de votre pays et du monde entier, car il est absurde de parler de justice universelle, de prospérité et de paix si un homme peut être écrasé par une puissante machine d'Etat, simplement pour avoir exercé le droit de penser, donné de naissance et promis par la loi dans son propre pays, en se soumettant à la voix de sa propre raison et aux impératifs de sa propre conscience.*

» *Il me semble, monsieur Marchais que le sort de Leonid Pliouchtch doit susciter et une compassion et un intérêt particulier pour le parti communiste français et pour vous personnellement, étant donné qu'il s'agit du destin d'un homme qui vous est proche par sa vision du monde, puisque Leonid Pliouchtch fut et demeure un marxiste convaincu. C'est le marxisme qui l'a [...] à une intense activité ci[vique] qui a été considérée comm[e un] crime et écrasée de ma[nière] aussi terriblement cruell[e et] inhumaine.*

» *Permettez-moi d'espére[r que] la prise de position du [parti] communiste français pou[r la] défense de mon mari n'a p[as été] fortuite. Je tiens à croire [que la] voix puissante du parti co[mmu]niste français se joindra bientôt aux protestations [...] contre la détention iniqu[e et] inhumaine d'un homme p[sychi]quement sain dans un h[ôpital] psychiatrique - prison, déte[ntion] qui menace la vie de L[eonid] Pliouchtch.* »

Vendredi également, [des] dissidents soviétiques ont [lancé] un appel pour dénoncer l'inc[arcé]ration, dans un hôpital psy[chia]trique, d'un Soviétique origi[naire] d'Odessa. Il s'agit de M. I[grou]nov, un électricien de vingt [...] ans, qui aurait été arrêt[é le] 1er mars dernier pour « *dist[ribu]tion de littérature hostile à l[...] soviétique* ». On aurait t[rouvé] chez lui un certain nombr[e de] « samizdat » ainsi qu'un e[xem]plaire de *l'Archipel du Go[ulag]*. Selon l'appel lancé à Mo[scou,] M. Igrounov aurait été [...] « schizophrène » par les spé[cia]listes de l'institut psychiatr[ique] Serbsky, à Moscou, et risqu[e] l'internement si le diagn[ostic] était pris en considération [par] le tribunal devant lequel il [doit] être incessamment déféré. Ce [se]rait le premier cas d'interne[ment] arbitraire signalé depuis deux [...]

JACQUES AMALRI[C]

● *Une délégation du co[mité] français des mathématiciens [pour] la libération de Leonid Pliouch[tch]* a été reçue par M. Pi[erre] Juquin au siège du comité cen[tral] du parti communiste français vendredi 14 novembre. Elle a remis un dossier et a expri[mé] son désir que le P.C.F., ap[rès] sa prise de position publique d[ans] *l'Humanité* du 25 octobre, p[ar]ticipe à ses efforts pour sau[ver] Pliouchtch. M. Juquin a confir[mé] l'importance qu'il attache à ce[tte] affaire.

● *Dans la « Pravda »* du 13 [no]vembre, M. Iouri Joukov reproc[he] à la presse occidentale de « *fa[ire] obstacle à la détente* ». Il s'[en] prend en particulier au *New Y[ork] Times*, au *Canard enchaîné*, q[ui] avait fait état de ventes d'arm[es] soviétiques au Chili, et au *Mond[e]* qui avait critiqué à ce propos l[es] interventions soviétiques aup[rès] des autorités françaises po[ur] empêcher la presse « *d'écrire [ce] qui déplaît à l'U.R.S.S.* ».

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. ROCKEFELLER NE DISPUTERA PAS L'INVESTITURE RÉPUBLICAINE A M. FORD

Washington *(A.F.P.)*. — Le vice-président Nelson Rockefeller a affirmé, vendredi 14 novembre, à Kansas-City (Missouri), qu'il était de la plus « *pure fantaisie* » de croire qu'il serait partant, l'année prochaine, dans la course à la présidence. Dans un communiqué remis à la presse, M. Rockefeller souligne qu'il soutiendra la candidature du président Ford à l'élection présidentielle de 1976, et qu'il ne fait aucun doute pour lui que le chef de l'Etat sera choisi par la convention républicaine pour être candidat du GOP.

Le vice-président avait annoncé, le 3 novembre, qu'il renonçait à la seconde place sur le prochain « ticket » républicain. Nombre d'observateurs en avaient déduit qu'il pourrait rechercher lui-même l'investiture de son parti contre le président.

D'autre part, M. Ford, au cours d'une rapide visite pré-électorale en Georgie et en Caroline du Nord, s'est entretenu une vingtaine de minutes avec les étudiants de l'université noire de Durham, dans ce dernier Etat. Durant la conversation, un de ses interlocuteurs lui demanda s'il était concevable qu'un Noir soit son colistier. M. Ford répondit : « *Certainement* » et se lança dans un éloge du seul membre noir du Sénat des Etats-Unis, M. Edward Brooke (Massachusetts), qui, déclara-t-il, « *devrait être pris en considération* » par la convention républicaine. Ému par cet hommage, mais conscient également de son caractère platonique dans les circonstances actuelles, M. Brooke a déclaré qu'il ne s'attendait pas à être choisi par M. Ford pour faire campagne aux côtés du président sortant.

Chili

Le gouvernement dément l'existence d'une crise entre l'Église et la junte militaire

Santiago *(A.F.P., A.P.)*. — Le gouvernement chilien a démenti qu'il y ait une crise entre la junte militaire et l'Eglise catholique, a annoncé, le 14 novembre, le quotidien de Santiago *la Segunda*. Le journal ajoute que le président de la junte, le général Augusto Pinochet, et le chef de l'Eglise catholique chilienne, le cardinal Raul Silva Henriquez, ont été « catégoriques » pour « *estimer qu'il n'existait pas de crise* ». Le journal, citant un porte-parole du gouvernement militaire, affirme que le cardinal « *fera une déclaration destinée aux pays étrangers pour mettre les choses au point de façon catégorique et dire qu'il n'existe ni n'existera jamais de crise entre le gouvernement chilien et l'Eglise catholique* ».

L'information de *la Segunda*, qui n'a pas été confirmée jusqu'à présent par la hiérarchie catholique chilienne, survient après l'expulsion du pays de prêtres et de religieuses étrangers et l'arrestation de plusieurs prêtres chiliens accusés d'avoir porté assistance à des militants du MIR.

D'autre part, le gouvernement chilien a vivement réagi à la résolution adoptée le 11 novembre par la commission sociale humanitaire et culturelle de l'Assemblée générale des Nations unies. « *Cette résolution*, a déclaré le 14 novembre le ministre chilien des affaires étrangères, *rendra plus difficile la tâche du gouvernement pour atténuer les effets de l'état d'urgence sous lequel vit le pays et aura pour conséquence de stimuler les terroristes.* »

[La résolution exprimait notamment sa « profonde affliction devant les constantes violations flagrantes des droits humains qui se sont produites et qui, selon les preuves disponibles, continuent de se produire au Chili, y compris la pratique, en tant qu'institution, de la torture, des traitements et châtiments cruels, inhumains et dégradants, les arrestations arbitraires, les détentions et les exils ».]

Argentine

LE GOUVERNEMENT AFFIRME QUE LES SÉNATEURS N'ONT PAS RÉCLAMÉ LE DÉPART DE LA PRÉSIDENTE ISABEL PERON.

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — Le ministère de l'intérieur a démenti, le vendredi 14 novembre, que les chefs des divers groupes politiques du Sénat argentin aient demandé, par l'intermédiaire du ministre de l'intérieur, M. Angel Robledo, à la présidente Peron de partir en vacances ou en voyage privé à l'étranger. Le communiqué ajoute que le ministre de l'intérieur n'aurait pas accepté, en tout état de cause, une telle suggestion. Cette démarche des sénateurs, qui aurait été faite le 13 novembre — selon des sources parlementaires, — avait été considérée à Buenos-Aires comme un véritable ultimatum puisque les sénateurs attendaient une réponse avant le 20 novembre.

Le retour de Mme Isabel Peron dans sa résidence d'Olivos, après quinze jours de clinique, suscite, il est vrai, l'inquiétude des milieux politiques. Ceux-ci estiment que le gouvernement sort amoindri de l'isolement qui s'est produit autour de la présidente pendant son séjour à la clinique. La fronde des parlementaires est plus que jamais manifeste. La Chambre des députés n'a pas renoncé à former une commission d'enquête sur la gestion financière du ministère du bien-être social et du fonds de solidarité justicialiste, alors que le pouvoir exécutif lui demande de renoncer à ce projet, qu'il juge inconstitutionnel.

Une enquête sur la gestion de fonds par le ministère avait récemment abouti à l'arrestation d'un ancien ministre du bien-être social, M. Rodolfo Roballo, et de M. Eladio Vasquez, ex-secrétaire aux sports et médecin personnel de la présidente.

L'EXAMEN DU BUDGET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

TRANSPORTS : l'aide exceptionnelle aux pêcheurs pour compenser le coût du carburant est reconduite

Vendredi 14 novembre, l'Assemblée nationale a examiné le budget des transports.

M. CORNET (app. R.I.), rapporteur spécial pour les transports terrestres, souligne que *« la S.N.C.F. se trouve dans une situation financière grave en raison notamment de l'effondrement du trafic des marchandises et d'un relèvement des tarifs inférieur à la hausse des prix »*. Il relève par contre *« les résultats encourageants »* obtenus par la R.A.T.P., mais demande au gouvernement de favoriser une hausse *« modérée mais régulière »* des tarifs des transports parisiens.

M. BOUDET (réf.), rapporteur pour avis, estime qu'il est de l'intérêt national que le rail et l'eau attirent le plus possible de voyageurs et de marchandises, et souhaite la reprise des négociations avec la Grande-Bretagne à propos du projet de tunnel sous la Manche.

M. MARCEL CAVAILLE, secrétaire d'Etat aux transports, présente ensuite les objectifs prioritaires de sa politique : réhabilitation des transports collectifs, promotion et exportation de la technique aéronautique civile, mise en œuvre d'un plan de développement de la marine marchande et création d'une véritable organisation du marché des pêches. Pour ce qui est du budget des transports terrestres, il souligne l'augmentation enregistrée à Paris sur le réseau d'autobus et sur les plus grands réseaux de province. Dans la région parisienne, il relève *« l'incontestable succès de la carte orange, qui atténue les inégalités entre les usagers et encourage une utilisation accrue des transports en commun »*. *« Sept cent quatre-vingt mille cartes ont été vendues en novembre »*, précise M. Cavaillé.

Dans le domaine des transports de marchandises, il note que tous les secteurs ont été touchés par les effets du ralentissement de l'activité économique générale. La S.N.C.F. a été *« fortement touchée »* puisque le trafic de marchandises a diminué, en 1975, de 18 %. Si la S.N.C.F. a pratiquement atteint en 1974 l'équilibre financier, il n'en sera pas de même en 1975, en dépit des compensations tarifaires qui tiennent compte du refus du gouvernement d'accorder les augmentations de tarif demandées. Cette situation ne compromet cependant pas la capacité d'investissement. Les premiers crédits importants pour la ligne à grande vitesse Paris-Sud-Est, par exemple, seront engagés en 1976.

Dans la discussion générale, M. GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis) critique une politique qui organise les moyens de transport *« pour répondre aux besoins prioritaires des monopoles tout en faisant payer la charge des investissements aux petits usagers »*. M. VALLEIX (U.D.R., Gironde) et M. GODON (U.D.R., Yvelines) évoquent notamment la situation difficile de la batellerie. Quant à M. GAILLARD (P.S., Deux-Sèvres) il refuse de cautionner *« une politique qui oppose la France du capital à celle des travailleurs »*.

Après le vote des crédits des transports terrestres, l'Assemblée aborde l'examen des crédits de l'aviation civile.

M. BAUDIS (app. R.I.), rapporteur spécial, estime que *« le gouvernement devrait conduire une étude d'ensemble sur le secteur aéronautique »*. Il importe, à son avis, que le plan de charge de cette industrie soit garanti pour les dix prochaines années.

Après s'être interrogé sur l'utilité du rapport pour avis, M. LABBE (U.D.R.) estime que le projet de budget ne donne pas d'indications claires sur la poursuite du programme Concorde : *« Ce magnifique succès*, déclare-t-il, *doit être absolument poursuivi. »* Pour terminer, il suggère la création d'un conseil supérieur de l'aéronautique qui pourrait définir une politique globale dans ce secteur et déclare, au sujet d'Air France : *« Il y a un moment pour terminer une grève, celui où l'outil risque d'être compromis ; ce moment est venu. »*

M. CAVAILLE aborde successivement trois chapitres :

1. Les compagnies aériennes. — Il dénonce les rabais, *« considérables et illégaux »*, pratiqués par de nouveaux transporteurs, dumping contre lequel il se déclare décidé à lutter. *« S'il le faut*, précise-t-il, *je saisirai le Parlement afin de disposer de moyens juridiques renforcés. »* Il évoque également l'offensive *« redoutable »* des charters et affirme : *« Nous avons le devoir d'accorder un large appui à notre transport aérien, même si cela se traduit parfois par un certain protectionnisme. »* Puis il souligne qu'Air Inter poursuit son développement dans des conditions *« très satisfaisantes »* ;

2) La construction aéronautique. — Après avoir relevé les succès obtenus par l'Airbus, il estime qu'il n'est pas opportun, pour le moment, de lancer d'autres versions, mais d'assurer la percée commerciale des versions existantes. Pour Concorde, *« les engagements pris ont été tenus, des milliers de places ont déjà été vendues et un accord sur les tarifs (+ 20 % en première classe) à destination de l'Amérique du Sud a été conclu »*. Il n'en va pas de même sur l'Atlantique nord, et si un accord n'est pas possible au niveau des compagnies, les discussions seront reprises au niveau gouvernemental, *« avec toute l'énergie désirable »*. Quant à l'autorisation d'atterrissage aux Etats-Unis, le gouvernement américain n'a pas encore pris position, mais vient de décider de publier le texte final de la déclaration d'impact sur l'environnement (*le Monde* du 15 novembre).

Puis il précise que c'est à partir des résultats des premiers mois d'exploitation que sera décidée la suite à donner à notre coopération avec la Grande-Bretagne. Par ailleurs, il indique que le gouvernement a décidé de lancer la phase de développement complet du moteur de 10 tonnes, qui doit en principe s'étendre sur quatre années. Pour ce qui est du nouvel avion civil, il souhaite *« le concevoir, le développer, le commercialiser, avec l'aide et l'appui de nos partenaires étrangers »*.

3) *L'infrastructure du transport aérien.* — Une seule opération nouvelle est programmée, l'extension sud de l'aéroport de Nice. En 1976, un effort particulier sera fait pour renforcer les mesures de sûreté sur les aéroports, afin de lutter contre la piraterie aérienne. En ce qui concerne l'Aéroport de Paris, le ralentissement de l'évolution du trafic aérien *« conduit à revoir les prévisions qui avaient été faites auparavant »*. Enfin, en matière de navigation aérienne, la construction d'un centre de contrôle supplémentaire sera lancée, *« après concertation avec le personnel »*.

Pour terminer, M. Cavaillé évoque la situation à Air France, *« qui étudie actuellement un plan de redressement »*, et affirme que le gouvernement est décidé à aider cette compagnie à revenir à l'équilibre financier. Il espère, d'autre part, *« une reprise complète du travail »*.

Pour M. RAYMOND (P.S., Haute-Garonne), premier orateur inscrit dans la discussion générale, *« ce budget est triste et reflète une politique médiocre »*. Pour M. DE MONTESQUIOU (réf., Gers), *« il faut établir d'urgence une politique européenne commune de l'aéronautique »*. M. KALINSKY (P.C., Val-de-Marne) dénonce *« la liquidation progressive du potentiel national, la soumission au secteur privé et au capital étranger »*. Pour M. CRESSARD (U.D.R., Ille-et-Vilaine), *« il faut une volonté politique, tant nationale qu'européenne, d'affronter avec vigueur la compétition américaine »*. Puis M. FONTAINE (non-inscr., La Réunion) réclame *« la libéralisation des charters pour son département »*. M. CARPENTIER (P.S., Loire-Atlantique) invite le gouvernement à préparer d'autres versions de l'Airbus. M. COMMENAY (app. réf., Landes) réclame *« un plan de relance, précis et volontariste, pour l'industrie aéronautique »*. Pour M. VALLEIX (U.D.R., Gironde), *« l'Etat doit mieux contrôler les implantations aéroportuaires »*. Enfin M. RIBIERE (non-inscr., Val-d'Oise) évoque les nuisances imposées aux riverains des aéroports.

En séance de nuit, M. Cavaillé répond aux orateurs et précise notamment que le succès final de Concorde dépend de son acceptation par l'opinion publique américaine. La question fondamentale reste cependant à son avis celle de la réglementation qui lui sera appliquée pour les nuisances. *« Le gouvernement français*, affirme-t-il, *est prêt à aller jusqu'au bout du programme. »* Puis l'Assemblée examine un amendement communiste destiné, indirectement, à obliger le gouvernement à augmenter les crédits affectés à Concorde et à la SNIAS. M. HAMEL (R.I., Rhône) se déclare, à ce sujet, *« partisan, en cas de négociations difficiles »*, de mesures de rétorsion contre les Etats-Unis.

L'amendement, combattu par le gouvernement, est repoussé au scrutin public par 292 voix contre 180.

Une fois adoptés les crédits de l'aviation civile, l'Assemblée examine ceux de la marine marchande. Après les rapports de MM. GABRIEL (app. R.I.) et PORELLI (P.C.), M. MARCEL CAVAILLE reconnaît que, pour ce qui est de la construction navale, les perspectives à moyen terme sont *« préoccupantes »* en raison d'une concurrence internationale *« acharnée »*.

Constatant que *« la pêche française traverse une crise sans précédent »*, il relève l'action à long terme engagée dans le domaine de l'organisation des marchés. A son avis, *« il est clair que l'on s'oriente vers la fixation de quotas de captures ; le renouvellement de l'outil de production doit donc se faire à son niveau actuel »*. Enfin, il indique qu'un système de couverture du risque intempéries sera mis en place.

Dans la discussion générale, M. GUERMEUR (U.D.R., Finistère) indique que 95 % des navires de pêche ont eu un compte d'exploitation déficitaire.

M. CAVAILLE annonce alors que le gouvernement déposera un amendement dégageant pour 1976 un crédit d'aide au carburant d'un montant égal à celui de l'an passé, soit 23 millions de francs.

M. DARINOT (P.S., Manche) dénonce *« une politique de largesses inconsidérées en faveur d'une poignée d'armateurs privés »*. Pour Mme STEPHAN (R.I., Morbihan), *« il faut maintenant s'attaquer à l'organisation du marché »*. M. CERMOLACCE (P.C., Bouches-du-Rhône) évoque les relations entre le continent et la Corse et ne comprend pas pourquoi l'on envisage de créer une nouvelle compagnie.

M. MAUGER (U.D.R., Vendée) réclame une subvention accrue en faveur de la Société nationale de sauvetage en mer. *« Que va devenir le France ? »*, demande M. Crépeau (rad. de gauche, Charente-Maritime), qui pense que *« personne n'accepterait que ce bateau soit confié à je ne sais quel roi arabe pour transporter les pèlerins de La Mecque »*. Il propose d'en faire une maison de retraite pour les marins et un musée de la marine marchande.

Intervenant au nom de M. BARDOL (P.C., Pas-de-Calais), M. GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis) dénonce les résultats d'*« une absence de politique en matière de pêche maritime »*. Puis M. RUFENACHT (U.D.R., Seine-Maritime) estime que le *France* doit rester à son port d'attache et qu'on doit lui ménager *« une retraite honorable »*. Pour M. LE PENSEC (P.S., Finistère), la garantie d'un revenu reste l'objectif prioritaire. M. BECAM (app. U.D.R., Finistère) réclame des prêts pour les jeunes marins qui veulent devenir patrons.

Enfin M. LE SENECHAL (P.S., Pas-de-Calais) évoque le cabotage.

Dans sa réponse aux orateurs, M. CAVAILLE a précisé, au sujet du *France*, que deux solutions étaient à l'étude.

Après avoir adopté l'amendement du gouvernement dégageant 23 millions pour l'aide au carburant, l'Assemblée vote les crédits de la marine marchande.

La séance est levée, samedi 15 novembre, à 1 h. 40.

P. Fr.

PRIORITÉ A LA PROVINCE

Troisième budget civil de l'Etat, le budget 1976 du secrétariat d'Etat aux transports enregistre une croissance globale de 22 % par rapport au budget primitif de 1975, nettement supérieure à l'augmentation moyenne des autres budgets civils : 13 %. Les autorisations de programme — 3,84 milliards de francs — progressent de 23,4 % et les crédits de paiement — 16 milliards — de 29,6 %. Un redéploiement de la politique des transports est esquissé, dans quatre directions.

● Réhabilitation des transports urbains : il s'agit de rééquilibrer l'action en faveur des transports urbains entre Paris et la province. C'est ainsi que les crédits de paiement alloués à ces transports en province seront supérieurs de 65 % en 1976, par rapport à 1975. Ils serviront notamment à continuer la construction des métros de Lyon et de Marseille et à engager celle d'une sorte de mini-métro à Lille. Ils seront également consacrés à aménager des voiries de manière à faciliter la circulation des autobus et des tramways.

● Promotion de la technique aéronautique civile : La loi de finances rectificative pour 1975 prévoit 459 millions de francs d'autorisations de programme consacrés presque exclusivement au développement du Mystère 50. Le budget 1976 donnera la priorité à la continuation des programmes aéronautiques civils en cours. Des crédits importants seront dégagés pour réaliser la deuxième phase de développement du moteur de 10 tonnes.

● Mise en œuvre d'un plan de développement de la marine marchande : arrêté par les pouvoirs publics à la fin de 1974, ce plan de développement doit permettre de couvrir les importations pétrolières au niveau de 80 % et tendre vers un taux de couverture de 50 % de nos échanges maritimes de marchandises sèches en 1980 ; 100 millions de francs sont inscrits à ce titre au budget 1976. L'aide à la construction navale représente 1 milliard de francs ; une priorité sera affirmée en faveur des petits et moyens chantiers : les autorisations de programme progresseront de 60 %. Un effort non négligeable, enfin, sera consenti en faveur de la batellerie : les crédits de paiement passeront de 6,62 millions de francs en 1975 à 22,2 millions en 1976, la part la plus importante de cette somme étant affectée à la politique de soutien à la batellerie rhénane.

● Organisation du marché des pêches maritimes : un « fonds d'intervention et d'organisation du marché des produits de la pêche maritime et de la conchyliculture » sera créé. Il bénéficiera d'une subvention de 20 millions de francs. Il contribuera, en liaison avec le comité central des pêches, à la mise en œuvre des actions d'orientation et de régulation de la production, de modernisation de la commercialisation et de promotion de la consommation et des exportations.

LE LIBÉRALISME MINUTÉ

M. Hamel, député républicain indépendant du Rhône, est certainement l'un des élus les plus fidèles à l'hémicycle du Palais-Bourbon. Il aime à s'y faire entendre et intervient sur les sujets les plus divers. Pour obtenir la parole, il ne manque ni de conviction ni de séduction : « Un simple mot, monsieur le président, vous qui êtes si libéral. » *Et M. Edgar Faure, qui présidait la séance, vendredi soir, se montra à son égard digne du compliment.*

M. Darinot, élu socialiste de la Manche, et Mme Stéphan, député républicain indépendant du Morbihan, se heurtèrent en revanche à un président inflexible qui jugea inutile, comme le règlement le lui permet cependant, d'autoriser les orateurs, dans l'intérêt du débat, à poursuivre leurs interventions au-delà du temps qui leur est attribué.

Le député socialiste fut même prié fermement de regagner sa place, ce qui le fâcha fort. « On en reparlera ! », *confia-t-il dans les couloirs, avant de disparaître dans la nuit.*

« Je suis désolé », *avait déclaré M. Edgar Faure avant de « sévir ». Désolé et pressé, car il aurait bien voulu que le débat s'achève à minuit. Un débat qui, une fois de plus, et M. Bécam (app. U.D.R.) le déplora, se déroula* « une nuit de fin de semaine ». *N'est-ce pas plutôt cela qui est désolant ? De même que cette discussion budgétaire qui, M. Labbé (U.D.R.) lui-même l'a reconnu,* « apparaît trop comme un simple simulacre ».

Au Sénat

Le gouvernement renonce provisoirement à financer le Conseil architectural par une taxe parafiscale

Le Sénat a terminé, vendredi 14 novembre, l'examen des articles du projet de réforme foncière, le scrutin final sur l'ensemble de ce texte et les explications de vote n'étant prévus que pour le 18 novembre. Il a adopté les dispositions relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

● Art. 85 *a*. — Cet article, résultant d'un amendement voté par l'Assemblée nationale, tend à réduire les délais entre la clôture de l'enquête préalable et la déclaration d'utilité publique. Les sénateurs, sur proposition de leur rapporteur, M. PILLET (Union centr.) ont précisé et modulé le mécanisme prévu, en tenant compte, notamment, de la longueur inévitable de certaines procédures qui impliquent une décision du Conseil d'Etat.

● Art. 85. — Participation financière de l'expropriant à la restructuration de l'exploitation ou à la réinstallation et à la reconversion de l'exploitant : un amendement de M. GUILLARD (ind.) a été voté, qui renforce considérablement les droits à l'indemnisation du propriétaire exproprié.

● Art. 95. — Le Sénat, sur proposition du ministre, a porté de soixante-dix ans à quatre-vingt-dix-neuf ans, la durée maximale du *bail à construction*.

● Art. 95 *bis*. — Article nouveau, dû à l'initiative de MM. PISANI et LAUCOURNET (P.S.), et qui autorise les communes et établissements publics à acquérir en viager les biens fonciers et immobiliers nécessaires à l'aménagement de leur territoire et à leur équipement.

● *Art. additionnel à l'article 96 bis*. — Cet article nouveau instituant une taxe complémentaire à la taxe locale d'équipement, pour financer les services du « conseil architectural », était proposé par le gouvernement, le Sénat ayant la primeur de l'amendement qui tendait à l'intégrer à la réforme foncière. Le gouvernement, finalement, a dû renoncer à la mesure qu'il prévoyait, et en reporter le vote à la discussion de la loi de finances. M. MAURICE SCHUMANN, en effet, s'exprimant au nom de la commission des finances, a opposé au ministre « l'exception d'irrecevabilité ».

« *Votre amendement*, a-t-il déclaré, *crée une taxe parafiscale dont il affecte le produit à une dépense déterminée, ce qui est prohibé par l'ordonnance du 2 janvier 1959.* » — A. G.

M. Fabre : il faut rechercher les conditions d'un dialogue

M. Pierre Brousse, sénateur radical de gauche de l'Hérault, maire de Béziers, qui a été reçu vendredi matin 14 novembre pendant une demi-heure par M. Giscard d'Estaing (nos dernières éditions du 15 novembre), a déclaré à sa sortie de l'Elysée : « *On voit les ministres, on voit les préfets, pourquoi ne pas voir le président de la République. Je suis partisan du dialogue comme le chef de l'Etat, mais il ne s'est agi, en aucune façon, d'une concertation.* »

M. Brousse a entretenu M. Giscard d'Estaing du décalage existant entre les textes constitutionnels et la pratique du régime et des injustices de la loi électorale. Il a rendu hommage au sang-froid, au libéralisme et au courage dont le président de la République a fait preuve, selon lui, dans une période qui n'était pas facile pour la France.

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a indiqué qu'il avait été prévenu de cette audience et que le maire de Béziers en fera le compte rendu devant le bureau national du mouvement, mardi 18 novembre. M. Fabre a précisé : « *Cette rencontre se situe dans le cadre de la recherche des conditions d'un dialogue entre la majorité et le gouvernement d'une part, et l'opposition d'autre part.* »

[Né le 30 novembre 1926 à Limoges (Haute-Vienne), M. Pierre Brousse a adhéré au parti radical alors qu'il était étudiant. En 1948, il devient président de l'Association des étudiants radicaux, puis, en 1955, président des Jeunesses radicales-socialistes. Membre du bureau du parti en 1955, secrétaire général en 1960, il a été élu maire de Béziers en 1967 et sénateur l'année suivante.

En 1971, lors du conflit entre MM. Maurice Faure et Servan-Schreiber pour la présidence du parti radical, M. Brousse est nommé, par intérim, à la tête de la formation valoisienne. Après avoir longtemps hésité, il rejoint en février 1974 le Mouvement des radicaux de gauche, créé depuis le mois de juillet 1972. Partisan de la réunification de la « famille radicale » et du dialogue avec le chef de l'Etat, il s'était abstenu au Sénat dans le scrutin sur le plan de relance de l'économie, repoussé par la gauche.]

ERRATUM

La Société Le Médaillier, Paris, avise le public que la citation de Rosemonde Gérard devant figurer au revers de son pendentif offert à l'occasion des fêtes de Noël 1975 est déjà utilisée et déposée à titre de marque par la Société A. Augis, Lyon.

En conséquence, Le Médaillier a décidé de remplacer cette citation par le vers écrit au XIIe siècle par Marie de France, la première femme poète française : « Ni vous sans moi, ni moi sans vous », offrant ainsi à ses collectionneurs un bijou entièrement original dans une édition à tirage limité.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Jacques Soustelle

M. Jacques Soustelle, député, ancien ministre du général de Gaulle, nous écrit :

MM. Pierre Lefranc et Michel Debré s'étant livrés (*le Monde*, 9-10 novembre) aux délices de l'hagiographie à l'occasion du cinquième anniversaire de la mort du général de Gaulle, je me vois contraint de marquer mon désaccord — qui est celui de nombreux anciens gaullistes et anciens résistants — avec une partie au moins de leurs affirmations.

On voudra sans doute reconnaître que depuis cinq ans, même dans les batailles électorales, je n'ai jamais rien fait ou dit pour ajouter aux divisions ou raviver les rancœurs. Mais certaines apologies, par leur outrance même, provoquent nécessairement une réaction. Je ne puis quant à moi laisser écrire sans protestation que la personnalité de l'ancien chef de l'Etat « *a atteint... le niveau où personne, ou presque* (sic), *ne critique plus* », ou que « *de nouveau le gaullisme se conjugue au présent et au futur* ».

De tels propos, qui cherchent à accréditer l'image d'un « guide » infaillible transmué en prophète pour la plus grande gloire de ses actuels sectateurs, ne sont d'ailleurs pas exempts d'arrière-pensées et cachent mal, derrière l'adulation hyperbolique d'un mort, la critique et l'aigreur à l'encontre d'un vivant.

Ayant pris part de très près à l'action du général pendant vingt ans, de 1940 à 1960, j'estime avoir autant que ses actuels thuriféraires le droit de m'exprimer à son sujet avec toute la déférence due à sa mémoire, mais aussi avec le respect dû à la vérité. Pour résumer ma pensée sous forme d'un diptyque, j'énumérerai dans un premier volet tout ce que la France lui doit : l'élan donné dès le 18 juin 1940 à la Résistance intérieure et extérieure, le refus obstiné d'admettre aucun abaissement de la patrie blessée, la défense intransigeante de notre patrimoine, même face à nos alliés, la renaissance de la République après la libération ; plus tard, le rempart dressé, en 1947, contre le communisme, la définition des grandes lignes d'une Constitution adaptée à notre temps, l'instauration de la stabilité politique, dont nous bénéficions encore aujourd'hui.

Ce sont là des titres exceptionnels à la reconnaissance d'un peuple. Pour ma part, je n'ai jamais renié et ne renierai jamais le chef de la France libre, le président du Rassemblement.

Mais je suis bien obligé d'inscrire sur le deuxième volet du diptyque la liquidation précipitée, à partir de 1960, du patrimoine sauvé quinze ans plus tôt au prix de tant de sacrifices : plus d'un million de Français traités en parias, humiliés et ruinés ; le déchaînement de l'arbitraire, les tribunaux d'exception créés, dissous, reformés ; les sentences de mort, hélas, non commuées, les emprisonnements, la persécution et l'exil ; les atteintes portées à la Constitution elle-même ; la protection accordée à de notoires « polices parallèles » composées de délinquants de droit commun ; le Parlement abaissé face à un pouvoir de plus en plus solitaire et soupçonneux ; le relâchement de nos alliances, le freinage de la construction européenne.

Si l'on souhaite, comme je le souhaite moi-même, que demeurent loyalement unis tous ceux qui, soit dès le début, soit lors du deuxième tour de scrutin, ont soutenu l'actuel président de la République, il faudrait renoncer d'un certain côté à perpétuer un mythe, à entretenir la nostalgie d'une « *ère où les Français ressentaient sécurité et fierté* » (il serait facile — et cruel — de mettre en contraste ces paroles avec les réalités de l'époque), et à saper sournoisement, au nom de ce passé légendaire, le présent dont nous sommes ensemble responsables.

Ces manœuvres sont particulièrement choquantes quand elles émanent d'hommes politiques comme M. Debré, qui, par le rôle éminent qu'ils jouent à l'U.D.R., pourraient passer, aux yeux d'observateurs malveillants, comme susceptibles d'engager la direction de ce parti et le premier ministre lui-même ; voudrait-on mettre en cause l'harmonie qui règne entre celui-ci et le président qu'on n'agirait pas autrement.

POLITIQUE

UN DÉBAT A L'INSTITUT MAURICE-THOREZ

Comment et pourquoi le P. C. F. a-t-il refusé de participer au gouvernement du Front populaire ?

M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S., analyse dans l'hebdomadaire « l'Unité » le projet de résolution soumis au vingt-deuxième congrès du P.C.F. Il relève qu'en 1936 le parti communiste avait refusé de participer au gouvernement du Front populaire. « Si, comme nous l'espérons, le P.C.F. ne veut pas cette fois « manquer le coche », note M. Estier, il serait bon qu'il mette à profit la discussion qui va se dérouler jusqu'au congrès. pour compléter et enrichir le document préparatoire, publié mercredi, de quelques notations autocritiques qui montreraient que ce n'est pas en choisissant le parti socialiste pour cible que les communistes ont le mieux travaillé depuis un an à faire progresser la gauche. »

L'attitude du P.C.F. en 1936 a été abordée, jeudi 13 novembre, à l'occasion d'un débat à l'institut Maurice-Thorez, par M. Giulio Ceretti, ancien sénateur de Florence, qui, à l'époque, siégeait au comité central du P.C.F. sous le pseudonyme de Pierre Allart. M. Ceretti a démenti M. François Billoux, qui, dans son ouvrage *Quand nous étions ministres*, publié aux Editions sociales, raconte que la question de la participation ministérielle au gouvernement de Léon Blum n'a pas été discutée officiellement en bureau politique. Maurice Thorez se serait borné à demander l'avis de Jacques Duclos, Benoît Frachon et Eugen Fried (alias Clément), et, devant leur réponse négative, n'aurait pas insisté. Dans une lettre à l'ancien sénateur de Florence, M. Billoux précise même que cette version avait l'accord de Duclos et de Frachon, interrogés par lui avant la publication de son ouvrage.

M. Ceretti maintient pour sa part qu'une réunion du bureau politique a effectivement eu lieu et qu'il y assistait à titre amical. Elle regroupait dix personnes, mais M. Billoux, entré l'année même au sein de cette instance, était absent. Le débat a été des plus brefs : une demi-heure. Seul Thorez s'est montré favorable à la participation. Dans une interview publiée dans *l'Humanité* du 11 novembre, l'ancien sénateur italien précise en outre que le secrétariat de l'Internationale communiste s'était opposé à l'idée de Maurice Thorez.

Pour justifier ce refus, M. Ceretti a expliqué : « *On se méfiait de Léon Blum, on se méfiait d'un parti de faux frères. C'était une aventure à ne pas courir.* » M. Georges Cogniot, sénateur de Paris, président-délégué de l'institut Maurice-Thorez, intervient : « *Il fallait aussi ne pas effrayer la bourgeoisie par des exigences trop grandes.* »

M. Ceretti : « *Ça, c'était l'argument du lendemain, après réflexion politique.* »

M. Cogniot : « *C'était le sentiment dans le parti, à la base.* »

M. Ceretti : « *On est toujours capable de trouver une explication après coup.* »

M. Cogniot : « *Maurice Thorez estimait qu'il fallait être dans la place pour faire pression. Il avait raison.* »

Au cours du débat, qui avait pour thème « Maurice Thorez, dirigeant communiste », M. Philippe Robrieux, auteur d'un ouvrage sur l'ancien secrétaire général du P.C.F. (1), est intervenu pour défendre ses positions, à savoir que le contrôle de l'Internationale communiste est resté déterminant dans les choix politiques du P.C.F., y compris en 1934 lorsque les communistes se sont résolus à l'unité d'action avec les socialistes. Si M. Serge Wolikow, historien communiste, a répondu d'une manière très complète et charpentée en insistant sur le phénomène d'interaction existant entre les partis et l'Internationale, M. Robrieux n'a pas toujours obtenu un dialogue aussi fructueux. A ces questions, M. Ceretti a préféré opposer une ironie polémique ponctuée de temps à autre par les « coups de gueule » de M. Gosnat et les protestations de la salle contre ce « provocateur ».

On pouvait *toutefois* noter que les jeunes militants faisaient preuve d'une grande modération et ne semblaient pas accorder aux interventions de M. Robrieux le caractère sacrilège qui choquait apparemment tant leurs aînés.

Parmi les réponses apportées à la suite des questions du public, on peut relever que les responsables communistes ont admis que les thèmes de l'interview de Maurice Thorez au *Times* en novembre 1946, dans laquelle le secrétaire général du P.C.F. mettait en avant la nécessité d'un communisme « *à la française* », ont été mis sous le boisseau pendant au moins dix ans. Mme Germaine Willard, historienne communiste, a précisé que cette prise de position en faveur des voies de passage nationales au socialisme annonçait la « *stratégie des années 60* ».

(1) Philippe Robrieux, « Maurice Thorez, vie secrète et vie publique », éd. Fayard.

● *A Marseille*, le groupe communiste au conseil municipal (sept conseillers) a refusé, vendredi 14 novembre, de voter le budget supplémentaire de la ville, confirmant ainsi son vote hostile au budget émis en mars. Les élus du P.C.F. entendent ainsi refuser de « *faire payer aux travailleurs les frais de la crise* ». M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, maire de la ville, a remarqué qu'il s'agissait d'un « *geste politique* ».

● *Mme Françoise Giroud*, secrétaire d'Etat à la condition féminine, invitée par les femmes chefs d'entreprise de Marseille, a déclaré vendredi 14 novembre qu'elle a obtenu « *un accord de principe du président de la République et du premier ministre pour qu'aux prochaines élections municipales il n'y ait pas plus de 75 % de personnes du même sexe sur les listes.* » « *Je suis en principe hostile à ce genre de quota*, a ajouté Mme Giroud, *mais c'est le seul moyen pour que les femmes soient plus nombreuses au sein des conseils municipaux.* » A propos de la polémique entre MM. Poniatowski et Lecanuet, le secrétaire d'Etat a estimé qu'elle « *ne remet pas en cause l'unité gouvernementale* ».

M. JEAN PIERRE-BLOCH EST RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA LICA

M. Jean Pierre-Bloch a été réélu à la présidence de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme LICA).

Selon le communiqué de cette organisation, le comité central de la LICA, réuni le 12 novembre, a désigné à l'unanimité son bureau de la façon suivante :

— Président : M. Jean Pierre-Bloch.

— Vice-présidents : M. André Monteil, ancien ministre, R.P. Riquet, MM. Georges Zerapha, Joseph Aldenbaum.

— Secrétaire général : M. Maurice Wembierg.

ÉDUCATION

Pour protester contre leurs conditions de logement

UNE TRENTAINE DE COOPÉRANTS OCCUPENT LE CONSULAT DE FRANCE A ORAN

(De notre correspondant.)

Alger. — Une trentaine de coopérants occupent en permanence, depuis le jeudi 6 novembre, le consulat de France à Oran. Ils représentent une soixantaine d'enseignants mal logés, actuellement hébergés, soit dans les locaux de la M.G.E.N. (Mutuelle générale de l'éducation nationale) soit à l'hôtel. Ils demandent l'application effective du droit au logement inscrit dans la convention franco-algérienne, le remboursement des frais temporaires d'hébergement

A l'occasion d'une visite à Oran où il a pris contact avec les autorités locales, l'ambassadeur de France a reçu une délégation de coopérants à qui il a confirmé que des démarches seraient faites pour rendre effectif le droit au logement. Les autorités locales expliquent qu'elles n'ont pas de logements disponibles et que la cité construite pour les coopérants qui devait être prête à la rentrée ne le sera qu'entre le 1er et le 15 janvier.

P. B.

● *Un diplôme d'études universitaires générales* (DEUG) de théologie vient d'être créé par un décret publié jeudi 13 novembre au *Journal officiel*. M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, avait annoncé cette création lors de la dernière réunion de la conférence des présidents d'université (*le Monde* du 1er octobre). Deux sections sont organisées : l'une de théologie catholique, l'autre de théologie protestante. La première comporte des matières telles que l'histoire de l'Eglise et la théologie dogmatique, tandis que la seconde — outre l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament, offre notamment les disciplines suivantes : sociologie du protestantisme, théologie pratique, musicologie et hymnologie. Aucune habilitation n'est encore accordée, mais la préparation sera vraisemblablement assurée à l'université des sciences humaines de Strasbourg (Strasbourg-II), à partir de la rentrée de 1976.

Les nouvelles modalités pour les élections universitaires ont été précisées par décret

Les élections *des délégués étudiants* dans les conseils d'université vont se faire selon des modalités nouvelles. Les modifications apportées à la loi d'orientation, le 23 juin dernier, réduisent le nombre de sièges accordés réellement aux étudiants lorsque moins de 50 % d'entre eux ont voté pour élire les conseils d'unité d'enseignement et de recherche ; ce sont en effet ces délégués qui désignent — sauf dans les rares cas d'élections au suffrage direct — les représentants étudiants aux conseils d'université. Le décret d'application de la loi est publié au « Journal officiel » du 14 novembre. Il précise que le calcul se fera soit U.E.R. par U.E.R., soit sur la participation d[es] étudiants dans l'ensemble de l'Université, selon l[a] formule retenue par l'établissement pour l'éle[c]tion de son conseil.

Les organisations étudiantes sont opposées [à] cette mesure qui va réduire le nombre de délégu[és] étudiants dans un grand nombre de conseils. L[es] plus hostiles sont les modérés, généralement min[o]ritaires, qui risquent de ne plus être représent[és] du tout dans bon nombre de conseils d'universi[té].

Certains de ceux-ci ont fait savoir qu'ils [ne] comptaient pas appliquer la modification de [la] loi d'orientation votée par le Parlement.

LE PARTI SOCIALISTE PROPOSE DES MODIFICATIONS A LA LOI D'ORIENTATION

Le groupe parlementaire socialiste va déposer cette semaine, sur le bureau de l'Assemblée nationale, une proposition de loi en cinq points modifiant la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, d'une part sur le statut des établissements, d'autre part sur les modalités de plusieurs élections. Cette proposition vise surtout à éliminer des modifications apportées depuis plusieurs années à la loi d'orientation. Le premier article, notamment, supprimerait la possibilité de créer des universités ayant de façon permanente un statut dérogatoire, comme celles de Compiègne ou de Corte. Selon les socialistes, des unités d'enseignement et de recherche dérogatoires peuvent être créées pour des expériences originales ; mais elles doivent rester dans le cadre universitaire normal.

D'autre part, le P.S. propose de supprimer purement et simplement le « quorum » dans les élections des étudiants aux conseils d'U.E.R. et d'universités. Les socialistes veulent aussi donner aux maîtres-assistants et assistants une représentation dans les conseils égale à celle des professeurs et maîtres de conférences. Ils proposent que des maîtres de conférences puissent être élus présidents d'université sans qu'un vote du conseil à la majorité des deux tiers soit nécessaire, comme aujourd'hui, et que le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) soit élu au suffrage direct et à la proportionnelle.

CORRESPONDANCE

La participation sans étudiants

Le texte de M. Paul Leroy, président de l'université des scien[ces] sociales de Grenoble — « La participation sans étudiants », *— pub[lié] dans la rubrique « Libres opinions »* (le Monde *du 22 octobre*), *a pr[o]voqué plusieurs réactions de nos lecteurs. Parmi elles, celle de M. Je[an] Bastié, secrétaire général de la Fédération nationale des syndic[ats] autonomes de l'enseignement supérieur, qui intitule son propre text[e]* « D'accord : pas de participation sans étudiants ! ».

Notre conception de la démocratie est différente de celle de l'auteur de l'article, qui déclare d'ailleurs, quelque part dans son texte, que les élections à main levée en assemblée générale peuvent donner des résultats meilleurs que des élections à bulletin secret. En outre, il réussit [à] parler, sur une demi-page [du] *Monde*, de modalités électora[les] sans citer un seul chiffre ni d[on]ner un seule exemple. Combl[ons] cette lacune par quelques rés[ul]tats pris au hasard parmi t[ant] d'autres :

	Inscrits	Votants	%
Montpellier-III	6 978	897	12,9
Bordeaux-III	7 040	487	6,9
Rennes-II	6 476	237	3,6
Toulouse-II	12 014	886	7,3
Paris-VIII	18 329	1 110	6,0
Rouen (lettres)	3 589	373	10,8
Amiens (lettres)	3 245	223	6,8
Le Mans (lettres)	1 081	5	0,5
Lille-I (chimie)	744	1	0,1
Lille-I (sciences de la Terre)	159	8	0,0[illegible]
Rennes-II (physique, chimie, biolog.)	1 747	5	0,3

Par ailleurs, à l'université de Bordeaux-III, prenons deux U.E.R. (unités d'enseignement et de recherche) :

U.E.R. DE LANGUES A :

Inscrits, 1 675 ; votants, 39 ; exprimés, 37.

Conseil d'U.E.R. : 19 sièges à pourvoir, 1 élu.

Conseil d'université : 1 électeur, 6 élus, tous UNEF, 100 % des sièges avec 2,2 % des voix.

U.E.R. DE LETTRES MODERNES ET ART :

Inscrits, 3 482 ; votants, 116 ; exprimés, 108.

Conseil d'U.E.R. : 14 sièges à pourvoir, 2 élus.

Conseil d'université : 2 électeurs, 6 élus, tous UNEF, 100 % des sièges avec 3 % des voix.

Dans toute l'université, avec 262 voix, soit 3,7 % des inscrits, un seul mouvement a 22 élus sur 23.

Une lettre reçue récemment d'un collègue d'une autre université est aussi tout à fait significative : « *Il faut remarquer d'autre part que, dans huit U.E.R. sur douze, les élections n'ont pas eu lieu, faute de candidats, ce qui en dit long sur l'intérêt que les étudiants portent à ces élections. Ce désintérêt ne peut d'ailleurs qu'être encore accru par l'extrême discrétion dont sont entourées les élections à notre université : tout se passe comme si l'équipe dirigeante (l'intersyndicale SNE-Sup-SGEN, dominée en fait par le P.C.) cherchait à éviter que les étudiants ne s'expriment. Il me paraît très vraisemblable que les 96,35 % des étudiants qui n'ont pas voté ne savaient pas qu'il y avait des élections ou, s'ils le savaient, ne comprenaient pas à quoi elles servaient...*

» *Vous remarquerez également que, dans une U.E.R. au moins (anglais), UN électeur a « élu » (il vaudrait mieux dire « désigné ») QUATRE membres du conseil. Je suppose que ce cas est fréquent dans d'autres universités. N'existerait-il pas une loi, valable pour toutes les élections, selon laquelle le nombre d'élus ne peut pas être supérieur au nombre de votants (dans le cas précis, il est même supérieur au nombre d'inscrits) ?* »

Autres exemples :

TOULOUSE-II :

Un mouvement, avec les voix de 6 % des inscrits, a 23 sièges sur 27 sièges étudiants. Dans une U.E.R., 3 élus au premier degré en élisent 10 au deuxième degré.

NANTES :

a) Dans les U.E.R. de français, langues anciennes, sciences humaines, anglais et chimie, aucun votant, aucun élu au conseil d'U.E.R., mais chacune de ces U.E.R. a pourtant un représentant étudiant au conseil de l'université ;

b) U.E.R. de physique et mathématiques : même situation, mais pourtant 2 représentants étudiants au conseil de l'université.

Une des raisons essentielles de cette faible participation générale, c'est que dans 10 % des sept cent vingt-six U.E.R. il n'y a pas de candidats du tout, et que dans 50 % d'entre elles, les électeurs n'ont pas le choix et sont soumis (déjà !) au régime de la liste unique. Ceci étant la conséquence, tantôt de l'indifférence générale, tantôt du climat d'intimidation et de violence dans lequel beaucoup de ces élections ont lieu. Sans parler de multiples irrégularités qui sont bien souvent, mais pas toujours, sanctionnées par les tribunaux administratifs. Même [à] l'université de Vincennes, [que] certains présentent comme modèle de démocratie, 94 % [des] étudiants ne votent pas.

L'auteur de l'article regrett[e la] réglementation « précauti[on]neuse » que l'administra[tion] centrale essaie d'imposer à gra[nd] peine pour que ces élections a[ient] un minimum de significat[ion]. Certains de ses amis, membres [du] CNESER, sont même allés jus[qu'à] s'étonner que les résultats de[s] élections ne restent pas confi[den]tiels. On les comprend ! D'au[tres] considèrent que la représentati[vité] ne se mesure pas au nombre [de] voix, mais à la capacité d'orga[ni]sation et de mobilisation ! [Une] autre a même déclaré qu'elle é[tait] fonction des positions prises. V[oilà] où nous en sommes dans l'Univ[er]sité française. Inutile, sans do[ute], de dire que tout ceci ne corr[es]pond pas à notre conception d[e la] démocratie !

Le système que défend l'aut[eur] de l'article est en réalité ségrég[atif] et élitiste. Pour lui, les 5 [%] d'étudiants qui votent ont fo[rt]ment raison contre les 95 % [qui] refusent de jouer à un jeu truq[ué]. En réalité, il est le fruit d['un] système qui permet au prem[ier] politicien démagogue venu de [se] faire élire président dans la p[lu]part des universités par u[ne] majorité constituée pour les de[ux] tiers par les élus de 5 % [d']étudiants, et souvent bien mo[ins]. Comment ne défendrait-il pas [ce] système ?

— (Publicité) —

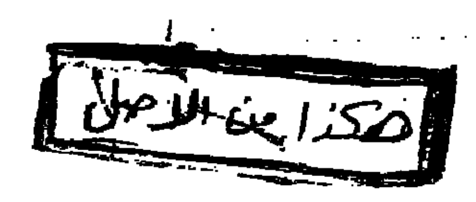
ARMÉE

Après les incidents de Besançon

LE GÉNÉRAL BIARD : u[ne] initiative de personnalit[és] civiles.

Le général André Biard, gou[verneur] militaire de Metz [et] commandant le 1er corps d'armé[e] et la VIe région militaire, préc[ise] dans un communiqué, à propos d[e] la création d'un syndicat de sol[dats] au 19e régiment du génie [à] Besançon :

« *En raison des information[s] diffusées par la radio et publiée[s] par la presse concernant la création d'un « syndicat de soldats » au 19e régiment du génie en liaison avec l'union locale d'une organisation syndicale à Besançon, une enquête à l'intérieur des établissements militaires est en cours. Dès à présent, je suis en mesure d'affirmer que les réunions préparatoires se sont déroulées en dehors des enceintes militaires, et notamment au siège bisontin de cette organisation syndicale ; que l'initiative de créer ce prétendu syndicat a été prise par des personnalités civiles actuellement connues ; qu'une poignée de soldats, pour la plupart identifiés et ayant reconnu leur participation, étaient seuls au courant de cette entreprise illégale dans la garnison de Besançon. La quasi-totalité des militaires de cette garnison sont donc hors de cause dans cette affaire (...). Le dépôt du tract du « prétendu comité de soldats » a été l'unique manifestation à l'intérieur de la caserne.* »



ÉDUCATION

Libres opinions

«Pour les étudiants, pour l'université»

par RENÉ MAURICE (*)

IL est de bon ton aujourd'hui, lorsqu'on aborde les questions de l'Université, de parler du « silence » des étudiants ou même de s'étonner de leur « absence ». Il faut un regard singulièrement sélectif, ou ne s'attachant qu'aux soubresauts apparents de l'Université, pour ne pas percevoir les mutations profondes qui caractérisent le mouvement étudiant de 1975. Dépassant les actions individuelles ou utopiques, qui duraient le temps d'un feu de paille, les étudiants ont, en effet, pendant des années, fait patiemment l'apprentissage de l'action de masse. Dénonçant la nocivité de la politique du gouvernement à l'Université, ils se sont fixé des objectifs précis : dégager leurs revendications, fixer des étapes à leurs luttes, rechercher le soutien des autres catégories sociales.

Contribuant par son existence et ses initiatives à développer les mouvements revendicatifs et à les faire aboutir, l'UNEF, reconstruite et régénérée, a permis à chaque étape de la lutte de capitaliser l'expérience acquise et d'orienter la progression du mouvement étudiant. Aujourd'hui celui-ci est riche d'une force tangible, d'une maturité nouvelle, d'une détermination accrue, d'un sens aigu de sa responsabilité et de son rôle dans la vie nationale, sans que ce soit émoussée sa combativité. Bien au contraire.

Le ministre Soisson ne s'y est d'ailleurs pas trompé qui s'est bien gardé de le heurter de front. Tenant compte de ces transformations, il a cherché, toute l'année précédente, à éviter l'affrontement, saupoudrant ses mesures dans le temps et les entourant d'une gangue pseudo-libérale. Malgré cela, les étudiants ont pied à pied tenu en échec ses projets, notamment lors des grandes confrontations électorales, qui ont vu soixante-dix mille étudiants se prononcer pour les solutions de l'UNEF. Certes, les luttes engagées à l'Université n'ont pas atteint l'ampleur qu'on pouvait espérer. Mais pourquoi imputer aux seuls étudiants une caractéristique générale des mouvements revendicatifs de l'an dernier ? La présence massive des étudiants lors du rassemblement du 4 octobre ou le succès du boycottage national des restaurants universitaires, à des moments où la rentrée n'était effectuée que partiellement, en confirme d'ailleurs le caractère temporaire, et indique le degré de mécontentement et de combativité qui anime aujourd'hui les étudiants.

C'est parce qu'il doit tenir compte de ce mouvement étudiant syndical en pleine vitalité — rassembleur et résolu — qu'il a tenté, en vain, de prendre au piège de son verbe et de sa démagogie, que le secrétaire d'Etat veut passer un cap au plus vite dans l'aggravation de sa politique à l'Université s'attaquant, pour ce faire, aux droits et aux libertés des étudiants afin de mieux étouffer leur mouvement de protestation. C'est le sens des mesures qu'il veut imposer en cette rentrée qui généralisent la sélection sociale, aggravent le chômage des étudiants — quand cent mille d'entre eux, diplômés, se retrouvent déjà sans emploi — et remettent en cause l'Université comme service public, lui imposant un budget de pénurie entravant son fonctionnement et sabordant la recherche.

C'est la raison qui a conduit à la scandaleuse décision d'étendre le quorum électoral aux conseils d'universités, afin de limiter la représentation étudiante, et particulièrement celle de l'UNEF, au moment où l'ensemble des présidents d'universités doivent être renouvelés.

Face à la gravité de cette situation, aux menaces qui pèsent sur l'avenir de l'Université, les étudiants n'ont, une fois de plus, d'autre recours que d'engager l'action pour mettre en échec ces projets et obtenir que des mesures d'urgence soient prises, permettant de répondre aux principaux problèmes auxquels ils sont confrontés. Seule une lutte de masse d'ampleur nationale, combative et déterminée, sera susceptible de contraindre le ministre à satisfaire les revendications des étudiants. Le « rendez-vous des luttes » que l'UNEF organise le 19 novembre prochain à la Mutualité et la campagne des élections universitaires doivent être les prochaines grandes étapes de la riposte nationale du mouvement étudiant.

***

C'est dire, devant cette perspective et ces échéances, qu'il s'agit pour celui-ci d'être plus que jamais uni, démocratique et indépendant. Uni parce que capable de rassembler dans l'action les aspirations de tous, démocratique, car reposant sur la participation de chacun aux décisions, indépendant — à l'égard et des partis politiques et du gouvernement, — car puisant sa force essentielle dans le rassemblement des étudiants. Chacun peut constater que l'Union nationale des étudiants de France répond déjà à ces exigences.

Les efforts d'étudiants progressistes de tout bord et de beaucoup d'autres ont su faire de l'UNEF, hier comme aujourd'hui, une force nationale représentative du mouvement étudiant, de ses revendications et de ses actions. L'UNEF s'est relevée dans la définition d'une indépendance absolue à l'égard de tout parti politique, en organisant la défense quotidienne des étudiants, en renouant des liens fraternels avec les travailleurs, en favorisant en son sein le débat démocratique nécessaire à toute activité syndicale efficace. Est-ce à dire que tous les problèmes sont réglés au sein de l'UNEF ? Nous n'en avons pas la prétention, mais nous sommes sur la bonne voie. Et nous avons toujours déploré que certains courants étudiants s'en tiennent à l'écart, alors que rien ne s'oppose à leur présence massive — et à tous les échelons — dans l'UNEF. Dans le même temps, nous comprenons les interrogations qui traduisent la volonté d'accélérer le rassemblement des étudiants, de parfaire leur outil syndical, de développer l'action de masse contre la politique menée à l'Université, d'autant mieux qu'elles rejoignent nos aspirations et qu'elles coïncident avec les efforts que nous poursuivons depuis des années.

Par contre, de toute autre nature sont les tentatives avouées — dont celle du MARC — de créer contre l'UNEF un « autre syndicat », car elles conduiraient à terme à la division des étudiants. La grande chance historique du mouvement étudiant est de n'avoir jamais été confronté — comme le mouvement syndical ouvrier — à une multiplicité d'organisations, mais, au contraire, d'avoir puisé dans l'unicité de l'UNEF la force de son développement dans le respect de sa diversité. Dans ce sens, nous sommes prêts — comme nous en avons fait part à la direction du MARC — à engager le débat avec quiconque le souhaite.

C'est dire combien l'UNEF entend contribuer au développement de l'action revendicative, à l'organisation d'une riposte d'ampleur nationale et à la progression de l'union du mouvement étudiant, pour contraindre le ministre Soisson à prendre en considération les revendications étudiantes.

(*) Président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau).

MOUVEMENTS DE GRÈVE DANS PLUSIEURS UNIVERSITÉS

Plusieurs mouvements de grève d'enseignants et d'étudiants touchent actuellement diverses universités et un centre universitaire.

● A TOULON, notre correspondant nous indique que les enseignants, les étudiants et le personnel administratif et technique du centre universitaire ont fait grève le jeudi 13 novembre, pour protester contre le retard dans la construction des locaux. Le centre, qui compte deux mille trois cents étudiants dans quatre unités d'enseignement et de recherche (droit, sciences et techniques, sciences économiques et l'institut universitaire de technologie), est abrité dans les bâtiments de l'I.U.T. prévu pour mille deux cents. Un amphithéâtre de quatre cents places vient d'être achevé, mais un programme de construction de locaux d'enseignement prévu en 1975 a été provisoirement abandonné.

● A LILLE, le conseil de l'université des sciences et techniques (Lille-I) a décidé de suspendre les activités de l'établissement, le lundi 17 novembre, date du débat à l'Assemblée nationale sur le budget du secrétariat d'Etat aux universités. Cette université veut ainsi attirer l'attention sur l'insuffisance des crédits dont elle dispose et du personnel enseignant. Il manquerait cent vingt enseignants et soixante-quinze personnes dans les services administratifs et techniques.

● A L'UNIVERSITE DE PARIS-VINCENNES (Paris-VIII), les enseignements ont été suspendus en psychologie pour protester contre l'insuffisance de locaux et de personnel. Un « cours sauvage » a eu lieu, vendredi 14 novembre, dans les locaux du Pub-Renault, avenue des Champs-Elysées. La police est intervenue pour faire évacuer les lieux. Il n'y a pas eu d'incident.

RELIGION

L'ACTION CATHOLIQUE EST MORTE DÉVORÉE PAR LA POLITIQUE, écrit Étienne Borne

Dans *la Croix* du 14 novembre, Étienne Borne écrit notamment, sous le titre : « Peu l'Action catholique » : « *L'assemblée épiscopale, en reconnaissant l'autonomie des divers mouvements qui jadis la composaient dans un propos de convergence a seulement dressé son constat de décès. En consentant à un éclatement de toute manière évident et irréparable. L'Action catholique a vécu. Elle appartient à l'histoire. A une histoire qui n'a pas été sans honneur et qu'il importe de ne pas laisser calomnier. Qu'on ne dise pas que l'Action catholique traditionnelle était apolitique, en donnant à ce mot son pire sens de peureuse neutralité et de timide abstention. La vérité est que l'Action catholique, dans la pluralité de ses mouvements, se donnait comme finalité majeure un propos d'éducation, tant au temporel qu'au spirituel, en effet fondamental au moins dans des mouvements de jeunesse, et qui n'allait pas sans ouverture au monde et attention aux signes du temps, et moins au temps tel qu'il était et comme il passait, mais au temps qui allait venir (...). L'Action catholique est morte, dévorée chair et squelette par la politique.* »

CULTURE

Un musée de la civilisation gallo-romaine

(Suite de la première page.)

Le contenant du musée est, en effet, un chef-d'œuvre d'architecture fonctionnelle, dont on doit attribuer la réussite à l'équipe formée par M. Zehrfuss, l'architecte, M. Claude Poinssot, conservateur des musées nationaux chargé de mission par les musées de France, et M. Jacques Lasfargues, conservateur au musée.

Le respect du site

La première idée a été de ne pas abîmer le site, c'est-à-dire la colline raide où les Romains avaient aménagé leur théâtre et leur odéon. Le musée est donc souterrain pour l'essentiel. Seules émergent les superstructures où sont installés les services généraux : un mur de béton gris et nervuré dont la partie inférieure, cachée, contient la pression des terres de la colline. Tout le reste du musée dissimulé par de la terre qui sera bientôt recouverte de végétation, dessine un serpent souterrain qui, en quatre lacets, s'étire sur quelque 320 mètres de longueur totale et descend en pente douce une dénivellation d'une vingtaine de mètres.

Le « serpent » lui-même est en béton d'un gris neutre, de façon à ne pas détourner vers le contenant l'attention des visiteurs qui doit se concetrer sur le conteau. Là selo leur nature, stèles, sarcophages, statues, bas-reliefs de pierre ou de bronze, bijoux, verreries, céramiques, chaque pièce est posée contre une cloison basse et blanche sur un socle discret ou dans une niche faite à la dimension voulue : le contenant a été pensé en fonction du contenu.

Cela a été possible parce que les collections rassemblées dans le musée existaient déjà, mais étaient dispersées au Musée des beaux-arts de Lyon et dans divers entrepôts. On savait donc ce qu'il faudrait mettre dans chaque unité de présentation. Mais cette adaptation du contenant au contenu ont nécessité un énorme travail de tri, de mesures, de calcule. Les dimensions de chaque unité (on ne peut vraiment parler de salles puisque les murs séparant deux d'entre elles ne dépassent guère la hauteur de 1 mètre ou de 1,50 mètre), la résistance des portiques et des plafonds (de 3 à 5 mètres), tout a été calculé en fonction des ensembles qui devaient prendre place selon un ordre soigneusement établi.

Canons de lumière sur l'Odéon

De vastes regards — ceinturés par une solide balustrade — donnent une vue plongeante sur des mosaïques installées en contrebas, sur le lacet d'en dessous. Ont aussi été prévues quelques ouvertures, les « canons de lumière », par lesquels les visiteurs voient le théâtre et l'Odéon. Parallèlement aux quelques marches qui séparent chaque unité, court un plan incliné, aux légères sinuosités, dont la fonction première a été de faciliter la mise en place des lourds blocs de pierre. Ce plan incliné aura une autre utilité : il permettra la visite à des personnes marchant difficilement ou même se déplaçant en fauteuil roulant. Cet aménagement, rare pour un musée, méritait d'être souligné.

L'avenir n'a pas été oublié : le musée, grâce aux places qui y ont été laissées, sans donner pourtant aux visiteurs d'aujourd'hui l'impression de se déplacer dans des salles vides, permettra de présenter les pièces qui viendront peu à peu enrichir les collections.

Après l'inauguration, deux après-midi portes ouvertes, les 15 et 16 novembre, donneront aux Lyonnais et aux « étrangers » l'occasion de faire la connaissance du nouveau musée. L'ouverture réelle est prévue pour le 1er janvier environ. Si d'ici à cette date un nombre suffisant de gardiens a pu être trouvé, le musée sera ouvert tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures, et, comme dans tous les musées de la ville de Lyon, l'entrée devrait être gratuite.

YVONNE REBEYROL.

TREIZE TONNES OU QUELQUES GRAMMES

Le nouveau musée de Lyon présente quelque six cents grosses pièces de plus de 250 kilos — la plus lourde atteignant 13 tonnes — et d'innombrables restes plus modestes allant des bijoux et des outils aux verreries délicates et aux céramiques.

Parmi les pièces les plus remarquables, on peut citer la grande table claudienne, en bronze, où est gravée environ la moitié d'un discours de l'empereur Claude, né à Lyon. Dans ce discours, rapporté par Tacite, Claude demandait au Sénat de Rome que les chefs des grandes familles gauloises puissent accéder aux charges sénatoriales. Ces tables appartiennent à la ville de Lyon depuis plus de quatre cents ans, puisqu'elles ont été achetées en 1529 par le consulat de Lyon pour « cinquante-huit écus d'or au soleil ».

Figurent aussi au musée d'importants fragments d'un calendrier gaulois, en bronze lui aussi, qui est l'un des plus longs textes connus à être écrit en caractères latins, mais dans la langue celte parlée par nos ancêtres les Gaulois.

● *Les organisations des professionnels du cinéma* (notamment la Société française des réalisateurs, le Syndicat des artistes-interprètes et la Fédération nationale du spectacle (C.G.T.), qui avaient manifesté samedi dernier pour la défense du cinéma français, appellent à un rassemblement au Palais de Chaillot lundi soir, date du gala d'ouverture du Festival cinématographique, qui devait se dérouler en présence de M. Giscard d'Estaing.

JUSTICE

SELON LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DE MOULINS

La détention de M. Jean Planche doit éviter des pressions éventuelles sur les témoins

M. Jean Planche, l'entrepreneur de travaux publics de Vichy incarcéré à Moulins (Allier), après avoir été inculpé d'homicide involontaire et d'infraction aux règles de sécurité du code du travail, a été hospitalisé, vendredi 14 novembre, après un malaise. Il a été placé dans une chambre de l'hôpital de Moulins réservée aux détenus. La chambre d'accusation de Riom (Puy-de-Dôme) se réunira au début de la semaine prochaine pour se prononcer sur la mise en liberté de M. Planche.

La décision de Mlle Jany Chauvaud, juge d'instruction à Moulins, soulève autant de commentaires que celle de son confrère M. de Charette le 29 septembre à Béthune, malgré les explications du procureur de la République de Moulins, qui a justifié l'incarcération par « *les pressions* » qui auraient pu être exercées sur certains témoins à charge et par le fait que certaines pièces du dossier n'avaient pas été mises spontanément à la disposition du juge d'instruction.

Alors que les ouvriers de l'entreprise Planche manifestaient vendredi pour obtenir la libération de leur directeur « *détenu arbitrairement* », M. Yvon Chotard, président de la commission sociale du Conseil national du patronat français, publiait un long communiqué sur la responsabilité du chef d'entreprise et sa culpabilité : « *Un chef d'entreprise est responsable de la bonne marche de son entreprise*, écrit-il ; *c'est une responsabilité générale. C'est pour cela que, quand il arrive un accident, il est possible et prévu par la loi de l'inculper, de mettre en cause sa responsabilité. Cela, nous ne le contestons pas.* »

Mais les patrons estiment qu'on utilise la « *détention provisoire* » de manière « *abusive* ». « *Dans le cas qui nous occupe*, précise le communiqué, *le chef d'entreprise ne voulait pas se soustraire à la justice puisqu'il allait au palais de justice. L'ordre public n'est pas troublé, c'est évident. Quant à la preuve matérielle, l'accident a eu lieu le 7 octobre, et c'est le 13 novembre qu'on l'inculpe avec détention provisoire.* »

La machination politique d'un groupe de magistrats

« *En réalité*, estime le C.N.P.F., *nous en sommes à nous demander s'il n'y a pas une machination politique d'un groupe de magistrats contre les chefs d'entreprise. Tout se passe comme si l'on essayait de dégoûter les chefs d'entreprise d'exercer leur métier.* »

A cette déclaration fait écho le commentaire de M. Hector Rolland, député de l'Allier (U.D.R.), et maire de Moulins, sur le « *comportement de certains juges orientés politiquement* » et la nécessité de manifestations de solidarité : « *Sinon, avant dix ans*, dit M. Rolland, *tous les patrons de France seront en prison.* »

En revanche, l'union régionale C.F.D.T. d'Auvergne « *approuve pleinement le juge d'instruction qui a pris la décision d'incarcérer M. Planche* ».

« *Deux ouvriers de l'entreprise Planche étant morts en moins de six mois, il est normal*, ajoute la C.F.D.T., *que la sanction soit en conformité avec la faute extrêmement grave qui a été commise.* »

Enfin, M. François Mitterrand, interrogé sur la détention de chefs d'entreprise, vendredi 14 novembre à France-Inter, a répondu : « *On ne doit pas dire, parce que c'est un patron, ou un chef d'entreprise : « Il est sans » doute coupable. » Pas plus qu'on ne peut le dire d'un travailleur à quelque rang qu'il se trouve. Mais j'observe que, d'une façon habituelle, notre justice a tendance à frapper ou à supposer coupable immédiatement celui qui se trouve au bas de l'échelle et, sinon à innocenter, à tenir comme excusé à l'avance celui qui se trouve au haut de cette hiérarchie.* »

● *Cinq morts : un mois d'emprisonnement avec sursis.* — Le directeur d'un chantier, M. Jean-Louis Baronnet, et son chef d'équipe, M. Manuel Ribeiro, ont été condamnés vendredi 14 novembre pour homicides et blessures involontaires à un mois d'emprisonnement avec sursis par le tribunal correctionnel de Caen (Calvados). Le 18 mai 1973, plusieurs éléments d'un viaduc en construction à Hérouville-Saint-Clair, dans la banlieue de Caen, s'étaient effondrés. Cinq personnes — toutes de nationalité portugaise — avaient été tuées et deux autres blessées.

● *La cour d'appel de Besançon* a confirmé vendredi 14 novembre la peine d'amende de 7 500 francs qu'avait infligée le tribunal correctionnel de Dole à un industriel de cette ville, M. Georges Magyar, pour entrave aux élections et aux fonctions de délégué syndical. En revanche, la cour n'a pas retenu dans son arrêt la peine de quinze jours d'emprisonnement avec sursis prononcée par le tribunal.

L'affaire de l'Habitat coopératif

M. MAURICE MATHIEU EST INCULPÉ DE COMPLICITÉ D'ESCROQUERIE

La chambre d'accusation d'Aix-en-Provence a retenu, vendredi 14 novembre, les chefs de complicité d'escroquerie et d'abus de biens sociaux à l'encontre de M. Maurice Mathieu, président-directeur général de la Société auxiliaire d'entreprise, dans le cours de l'instruction de l'affaire de l'Habitat coopératif (*le Monde* du 31 janvier 1973).

Première entreprise française pour la construction des grands ensembles avec un chiffre d'affaires de 1 milliard 300 millions en 1974, la S.A.E. avait travaillé pour l'Habitat coopératif et son directeur, M. Jacques Nahmens.

Quatorze personnes avaient déjà été inculpées pour cette escroquerie qui consistait à prélever 3 % sur de nombreuses sociétés de construction pour de prétendues études. Lorsque M. Nahmens fut arrêté le 28 janvier 1972, le « trou » de l'Habitat coopératif s'élevait à 5 millions ; depuis cette date, le déficit aurait doublé.

● *Saïd Jertila*, le jeune ouvrier d'origine tunisienne qui était détenu depuis le 14 octobre dernier après une altercation avec un automobiliste à Ivry (*le Monde* du 14 novembre) et qui avait commencé une grève de la faim le 8 novembre pour obtenir sa libération a été remis en liberté vendredi 14 novembre par Mlle Martine Anzani, juge d'instruction à Paris. Inculpé de coups et blessures volontaires, il a dû payer une caution de 1 500 francs.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EST CONDAMNÉE A VERSER 1 000 F A Mme VALLET

La première chambre civile du tribunal de Paris a condamné, vendredi 14 novembre, la Société générale à verser 1 000 francs de dommages et intérêts à Mme Michèle Vallet, juge pour enfants au tribunal de Melun (« le Monde » daté 19-20 octobre).

Une erreur des services d'informatique avait fait croire, en effet, qu'un chèque de 299 francs, émis le 12 mai 1973 par Mme Vallet, était dépourvu de provision, alors que son compte était en réalité créditeur de 2 333,58 francs ; Mme Vallet avait donc été inscrite sur la liste noire de la Banque de France.

Pour ces motifs, on rejeta quelque temps après, à deux reprises, une modeste demande de crédit qu'elle avait formulée dans l'espoir d'acheter du mobilier, puis le Crédit industriel et commercial refusa, au début de l'année suivante, de lui ouvrir un compte « en raison d'incidents de paiement signalés au cours de l'année 1973 ».

Mme Vallet réussit non sans mal à savoir de quels « incidents » il s'agissait et obtint, le 9 juillet 1974, la radiation de la mention au fichier central de la Banque de France, puis elle intenta un procès.

FAITS DIVERS

UN CONSEILLER MUNICIPAL DE CANNES ÉCROUÉ POUR RECEL ET ESCROQUERIE

(De notre correspondant.)

Nice. — Compromis dans un trafic d'automobile et de carte grise, M. Daniel Fiardo, conseiller municipal de Cannes (Alpes-Maritimes), a été inculpé de recel, usage de fausse plaque d'immatriculation et d'escroquerie. M. Fiardo a été écroué vendredi 14 novembre à la maison d'arrêt de Grasse. Il lui est reproché d'avoir fait une fausse déclaration de vol de véhicule automobile et d'avoir reçu de son assurance la somme de 35 000 F. La voiture a été retrouvée dans un garage où elle avait été « *maquillée* » pour la revente.

Impliqués dans l'affaire, MM. René Marius, entrepreneur de travaux publics, et Georges Jourdan, chef de cuisine à l'aéroport de Nice, ont été également inculpés et écroués. Une quatrième personne, M. Henri Lorenian, restaurateur à La Bocca, a été laissée en liberté.

● *Trafic de carburant en Gironde : quatorze inculpations.* — M. Denis Poussard, chauffeur de camion-citerne, détournait une partie du kérosène qu'il devait livrer à la base aérienne de Cazaux, dans les Landes. Il le revendait notamment à des pompistes, qui le mélangeaient à leur stock de super. Les voitures s'approvisionnant dans ces stations tombèrent en panne et leurs propriétaires alertèrent les compagnies pétrolières. Le trafic fut découvert. Quatorze personnes sont inculpées, dont quatre ont été incarcérées.

POLICE

Après le vote du budget du ministère de l'intérieur

LES MESURES PRÉVUES SONT LOIN DE SATISFAIRE LES REVENDICATIONS ESSENTIELLES DES PERSONNELS indique la fédération des syndicats C.G.T.

Après le vote du budget du ministère de l'intérieur, la fédération des syndicats de police C.G.T. vient de publier un communiqué dans lequel elle déclare notamment :

« *Les mesures prises, contrairement aux affirmations, sont loin de satisfaire les revendications essentielles et urgentes des personnels de police. Elles ne permettront pas non plus d'assurer d'une façon permanente et efficace la sécurité publique, alors que d'importants crédits sont prévus pour accroître le potentiel des unités chargées du maintien de l'ordre. Par ailleurs, la fédération s'élève à nouveau contre le principe de la création d'une école de cadets de la police, annoncée par M. Poniatowski.*

» *Cette initiative, si elle se concrétisait, ne résoudrait pas le problème d'une bonne formation professionnelle des policiers. Elle empêcherait de faire du fonctionnaire de police un citoyen au service de la collectivité nationale, puisque, dès l'âge de seize ans, il serait isolé de la population et éduqué en vase clos sans avoir connu les réalités de la vie sociale quotidienne.* »

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la Fête de la dynastie, l'ambassadeur de Belgique et la comtesse de Kerchove de Denterghem ont offert une réception vendredi 14 novembre.

Fiançailles

— M. Jacques Debry et Mme, née Chantal Lefas.
M. François Nusbaumer et Mme, née Marie-Anne Gauvin,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Béatrice et Bertrand.
Le Saulcy,
88330 Châtel-sur-Moselle.
20, allée des Soudanes,
78430 Louveciennes.

Décès

— Nous apprenons le décès accidentel de
M. Alain BENOIST,
maire de Luzy (Nièvre).
[Agé de trente-six ans, Alain Benoist (P.S.), maire de Luzy, était le fils de M. Daniel Benoist, député socialiste, maire de Nevers.]

— Nous apprenons la mort de
M. Raoul DARGENT,
premier président honoraire de la cour d'appel d'Angers,
décédé à l'âge de soixante-quatorze ans.
[Né le 1er octobre 1901 à Paris, M. Dargent, avocat en 1925, entre dans la magistrature en 1928 comme juge à Aix-en-Provence. Substitut à Draguignan en 1932, puis à Marseille en 1934, il est nommé président de chambre à la cour d'appel d'Angers en 1953, avant de devenir premier président de cette cour en 1957. M. Dargent est admis à la retraite en octobre 1969.
A plusieurs reprises, M. Raoul Dargent avait collaboré au « Monde », publiant notamment les 17, 18 et 19 septembre 1969 une enquête intitulée « La crise judiciaire en France. »]

— PIERRE-BERTRAND,
artiste peintre,
peintre officiel de la marine,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
officier des arts et des lettres,
grande médaille d'or de la Ville de Paris,
a quitté sa famille et ses amis, le 9 novembre, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Selon sa volonté, il repose au cimetière de Saint-Sauveur, à l'île d'Yeu, en Vendée, où l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Accordez-lui un souvenir fidèle de recueillement et de paix.
De la part de
Mme Y. Pierre-Bertrand,
M. et Mme Jean-Pierre Bertrand,
M. et Mme Jean Gruneberg,
Pierre, Michel et Stéphane Bertrand,
Anne et Catherine Gruneberg,
son épouse, ses enfants et petits-enfants.
12, boulevard de Clichy,
75018 Paris.
[Né à Lorient en 1884, Pierre-Bertrand, de son vrai nom Pierre-Philippe Bertrand, avait exposé régulièrement depuis 1907 dans les différents Salons traditionnels de Paris et de province. On lui doit notamment plusieurs illustrations sur la guerre, que conserve le Musée de la guerre.]

— Brive - Objat (Corrèze).
Mme Pierre Coudert,
son épouse,
M. et Mme Jean Coudert,
Mme Monique Coudert,
ses enfants,
Pierre et Marc Teyssier,
Dominique et François Coudert,
ses petits-enfants,
Mlle Jeanne Debrach,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre COUDERT,
industriel,
président-directeur général du centre de thalassothérapie « Apollo » à Saint-Trojan (île d'Oléron),
conseiller du commerce extérieur,
survenu à Brive (Corrèze), le 10 novembre, à l'âge de soixante-douze ans.
Les obsèques religieuses ont été célébrées le mercredi 12 novembre, à Objat (Corrèze), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
Château de Malecroix,
19100 Brive.

— M. et Mme Mentzelopoulos ont la douleur de faire part du décès brutal de leur fils
Philippe MENTZELOPOULOS.
Les obsèques ont eu lieu à Paris, dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Pas de condoléances, ni orales ni écrites.

— Nous apprenons le décès d[e]
M. Georges POIRIER,
survenu à Nice le 11 novembre.
[Né à Vagney, dans les Vosges, e[n] 1894, Georges Poirier avait été, alor[s] qu'il était en poste à la Martinique, principal artisan du ralliement d[es] Antilles à la France combattante [en] juillet 1943. Il occupa à cette époq[ue] les fonctions de gouverneur de la Guad[e]loupe. Il était commandeur de la Lég[ion] d'honneur et grand officier dans l'ord[re] national du Mérite.]

— Mme Louis Verel,
son épouse,
M. et Mme Claude Verel,
M. et Mme Jean Raimond,
ses enfants,
Elisabeth, Isabelle, Hélène, Jea[n-]Yves, Pierre et Stéphanie,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part [de] la perte cruelle qu'ils vienne[nt] d'éprouver en la personne de
M. Louis VEREL,
inspecteur d'académie honorair[e], chevalier de la Légion d'honneur[,] commandeur des Palmes académiques, médaille de la Résistance,
décédé le 31 octobre 1975, dans [sa] soixante-seizième année.
La cérémonie religieuse a été cé[lé]brée le 4 novembre 1975, en [la] cathédrale de Reims.
L'inhumation a eu lieu au Veur[dre] (Allier).
28, rue Voltaire,
51100 Reims.

Mess[es]

— Première division franç[aise] libre : messe annuelle le diman[che] 16 novembre 1975, à 10 heures [(et] non 10 h. 30), en l'église Sai[nt-]Louis des Invalides, à la mémo[ire] de ses quatre mille tués et de t[ous] ses morts, suivie, à 11 h. 30, [d']une prise d'armes au monument [du] général Brosset, 1re D.F.L., q[uai] Branly, pont Bir-Hakeim.

Anniversai[res]

— Pour le douzième annivers[aire] de la mort de
Jacques FELDMAN,
son souvenir est rappelé à t[ous] ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le vingt-cinquième an[ni]versaire du rappel à Dieu de
Michel DETRIE,
consul général de France à Calcu[tta,] le 16 novembre 1950, une pi[euse] pensée est demandée à tous c[eux] qui l'ont connu et aimé.

Remercieme[nts]

— Mme Frédéric Dreyfuss-Wag[...] et ses enfants,
très touchés par les nombre[uses] marques de sympathie qui leur [ont] été témoignées à l'occasion du d[écès] de
M. Frédéric DREYFUSS,
expriment leur profonde reconn[ais]sance à tous ceux qui se [sont] associés à leur deuil.
4, rue Stoeber,
67000 Strasbourg.

— Dans l'impossibilité de répo[ndre] à toutes les marques de sympa[thie] qui leur ont été prodiguées à l'o[cca]sion du décès de
Mme Marguerite JEAN-RICHARD BLOCH,
ses enfants et petits-enfants rer[mer]cient de tout cœur ceux qui se [sont] associés à leur deuil.

Souve[nirs]

— Tous les amis de Simon Zytn[...] sont invités à la cérémonie [du] souvenir qui aura lieu le diman[che] 16 novembre, à 15 heures. Réur[nion] à la porte principale du cimet[ière] de Bagneux-Parisien.

Visites et conféren[ces]

LUNDI 17 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROM[E]NADES. — Caisse nationale [des] monuments historiques. — 15 [h.,] devant l'église, Mme Bouquet [des] Chaux : « Eglise Saint-Jacques [du] Haut-Pas et son quartier ». — 15 [h.,] 70, rue de Vaugirard, Mme Carc[...] : « Les massacres de septembre [au] couvent des Carmes ». — 15 [h.,] métro Bourse, rue Vivienne, Mme [...]wald : « La Bourse de Paris ». [—] 15 h., marches de l'église Sai[nt-]Gervais, Mme Philippe : « Sai[nt-]Gervais ». — 15 h., métro Hal[les,] Mme Puchal : « Le quartier [des] Halles ». — 15 h., 21, rue Not[re-]Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Les grandes invasions et l'ago[nie] de l'empire d'Occident ».

CONFERENCES. — 14 h. 45, Ac[a]démie des sciences morales et po[li]tiques, M. Pierre-Olivier Lapie : « La coopération bilatérale franc[o-]allemande ». — 19 h., Musée d[es] monuments français, place du Tr[o]cadéro, M. Jacques Thirion : « [La] transition de l'art roman à l'a[rt] gothique » (Centre internation[al] d'études romanes). — 18 h. 30, In[s]titut des études américaines, 9, a[v.] Franklin-Roosevelt, M. Jacques G[o]dechot : « Les Etats-Unis, la Fran[ce] et la révolution occidentale [»] (France-Amérique). — 19 h. 30, [...] Dreher, place du Châtelet, Mgr Po[u]pard : « L'enseignement catholiq[ue] en 1975 » (CLEF). — 20 h. 3[0,] 26, rue Bergère, Ma Suryahand[a] Lakshmi : « Comment méditer [et] que faut-il attendre de la médi[ta]tation ? » (L'homme et la connais[s]ance).

PRESSE

LES COMPTES DE « LIBÉRATION » SONT EN ÉQUILIBRE

Le quotidien *Libération* vient de publier ses comptes sous le titre : « Un budget équilibré ».

« *Le compte d'exploitation*, lit-on, *traduit une amélioration substantielle de l'état de Libération : les dépenses de fonctionnement sont pratiquement assurées. Ce qui signifie que depuis la reparution (en novembre 1974), il n'y a pas eu de dettes nouvelles. (...) Le déficit est passé d'une moyenne de 40 000 F par mois à 4 000 F, ce qui signifie que plusieurs mois ont été équilibrés, et parfois mieux.* »

Libération a vendu « *en moyenne journalière calculée sur l'ensemble de septembre 1975, seize mille exemplaires* ». Enfin, il est précisé que « *toutes les dettes faites les années précédentes par les éditions* Libération *sont soit remboursées, soit négociées (sous forme de billets à ordre).* »

● *Une rencontre entre le Livre C.G.T. et les journalistes.* — L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.G.T., C.F.D.T., F.O.) et la Fédération française des travailleurs du livre C.G.T. se sont rencontrées le vendredi 14 novembre. Elles ont poursuivi l'étude des problèmes concernant l'évolution des techniques et leurs conséquences sur l'emploi et les conditions de travail. Elles invitent leurs sections syndicales respectives à se rencontrer dans les entreprises, pour examiner ensemble les problèmes concernant les deux professions. Une nouvelle réunion est prévue le 17 décembre 1975.

CHASSE

A Châteauroux

La première journée nationale cynégétique

De notre envoyé spécial

Châteauroux. — « *La chasse, contribution à l'équilibre écologique* » était le thème de la première Journée nationale cynégétique qui a réuni à Châteauroux, le jeudi 13 novembre, en présence de MM. Servat, directeur de la protection de la nature, et de Pelet, représentant le ministre de la qualité de la vie, la majeure partie des responsables des organisations concernées de notre pays : fédérations départementales et régions cynégétiques, associations de chasse spécialisées, garderie, élevage, agriculture, exploitants forestiers, industries d'armements, etc.

Des exposés ont été faits sur le rôle et les attributions de l'Office national de la chasse, la recherche dans le domaine agricole et dans le domaine forestier pour l'amélioration de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique, le rôle des chasses privées gardées dans la conservation et le repeuplement du gibier, le nouveau permis de chasser et la protection de la nature par la loi, enfin la chasse et ses perspectives d'avenir.

Trois « tables rondes » étaient réunies ensuite, traitant du petit gibier, du grand gibier et des oiseaux-gibier migrateur. Les thèmes abordés étaient vastes. Il faut noter cependant la volonté de tous les participants de poser sans ambages les problèmes et d'avancer, sous forme de vœux, des solutions.

● *Grand gibier* : marquage des sangliers élevés en enclos, contrôle de la taxidermie, extension du plan de tir pour le cerf à tous les départements, et à ceux limitrophes où est entrepris un effort de repeuplement.

● *Petit gibier* : création d'un label de qualité pour l'élevage, multiplication des conseillers cynégétiques auprès des fédérations afin d'améliorer la gestion scientifique des territoires.

● *Oiseaux-gibier migrateur* : recensement des implantations de huttes sur le domaine privé, étude du biotope pour développer le nichage d'espèces migratrices, surveillance de l'élevage.

Les sujets évoqués au cours de cette journée d'étude seront très certainement développés ultérieurement. Les organisateurs en étaient convaincus. Ils voyaient là la première d'une série de rencontres prochaines sur des thèmes plus spécialisés.

MICHEL FROMONT.

● *Une exposition internationale de la chasse, du tir et de la pêche*, baptisée CAPEX, aura lieu du 23 avril au 2 mai 1976, au parc floral de Paris.

★ Renseignements : CAPEX, 8, rue des Immeubles-Industriels, F-75011 Paris. Tél. 628-17-91, 628-35-57 et 343-46-39.

SPORTS

LA FRANCE COOPÈRE AVEC L'UNION SOVIÉTIQUE POUR L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES DE 1980

Moscou (*A.F.P.*). — Une délégation française a quitté Moscou, vendredi 14 novembre, après s'être entretenue avec les dirigeants soviétiques de la coopération entre les deux pays dans la préparation des Jeux olympiques d'été qui auront lieu en Union soviétique en 1980.

Dirigée par M. Pierre Consigny, directeur de la construction au ministère de l'équipement, cette délégation était notamment chargée par les autorités françaises d'examiner l'état d'avancement de certains projets franco-soviétiques. La délégation a discuté plus particulièrement de la coopération dans le domaine hôtelier (la France doit construire des hôtels) et ceux de l'infrastructure de l'aviation civile (aménagement des aéroports), des télécommunications et de la retransmission télévisée des Jeux olympiques.

La délégation française, qui avait été invitée par le comité soviétique d'organisation des Jeux olympiques, a eu une série d'entretiens avec le maire de Moscou, M. Vassili Promyslov, le vice-président du comité d'Etat pour les sports, M. Gueogui Rogoulsky, et avec les représentants des ministères techniques dans chacun des domaines où des projets de coopération sont prévus.

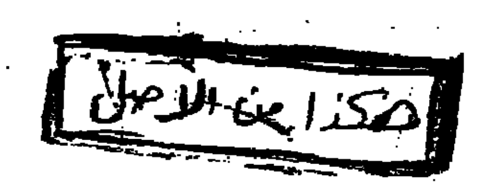
● FOOTBALL. — Dans le Tournoi européen junior de Monaco, l'Italie a battu la Finlande par 2 buts à 1 (groupe A) et la Belgique et la Pologne ont fait match nul, 1 à 1 (groupe B).

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1. - Meubles et objets d'art des XVIIIe et XIXe siècles. MM. Dillée. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8. - Extrême-Orient. Mme Schulmann. Mes R. et Cl. Boisgirard.
S. 10. - Estampes mod. Mlle Callac. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 11. - Faïence. Porcelaine. — M. Vandermeersch. Me Pescheteau.
S. 12. - Grds vins. Me Deurbergue.
S. 14. - Vieilles. Mob. Me le Blanc.
S. 18. - Meubles. Me Thuillier.
S. 19. - Timbres. — Mes Ribault-Menetière, Marlio.



Le Monde aujourd'hui

ÉGLISE

Pour un retour à Byzance

par MICHEL TOURNIER (*)

Dans le cadre d'une enquête menée pour l'information de ses confrères, un religieux a demandé à Michel Tournier comment il juge l'Eglise actuelle en dehors de toute prise de position métaphysique et ce qu'elle devrait être selon lui pour constituer une compagnie amicale et enrichissante. Voici sa réponse :

L'EGLISE a été pendant des siècles une puissance temporelle qui pouvait se mesurer aux plus grandes nations. Certes, elle a commis alors les pires erreurs, mais nul ne peut nier qu'elle fut la seule éducatrice du peuple et que c'est par le prêtre et dans son église que le paysan et l'artisan découvraient la pensée, la poésie, la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture. Ce n'est pas rien.

Ensuite, cette puissance temporelle lui ayant été retirée, l'Eglise s'est placée comme bonniche au service de la bourgeoisie la plus crasseusement conservatrice, dont elle épousa dès lors ardemment les intérêts et les idées. Ce qu'elle enseignait des Evangiles, ce n'était plus la parole du Christ, mais celle des pharisiens, c'est-à-dire le respect des hiérarchies sociales, des formes et de l'argent, et la haine du sexe. A quel degré d'abaissement elle était tombée, c'est ce que montra le drame de La Mennais. Aujourd'hui, le temps des domestiques étant révolu, l'Eglise, congédiée, se trouve seule et disponible. Tous les vœux, sinon tous les espoirs, sont permis.

Je souhaite d'abord quant à moi un renouveau de la spéculation théologique. Je ne renie pas ma vocation d'intellectuel, voire d'abstracteur de quintessences. Très peu pour moi le dogme-massue, l'obéissance cadavérique, la foi du charbonnier. Je veux des constructions savantes, des démonstrations menant aux plus subtiles évidences, une science de Dieu introduite par une métaphysique du sacré. Je crois en la consubstantialité de mon esprit et de la réalité, et ma seule assurance de l'existence de Dieu est l'argument ontologique de saint Anselme, chef-d'œuvre de profondeur et de finesse de la pensée philosophique. Longtemps, la voix la plus persuasive de l'Eglise a été pour moi celle du cardinal Daniélou, que j'écoutais chaque dimanche matin dans l'émission radiophonique « Orthodoxie et christianisme oriental ».

Je veux du faste. L'or, l'encens et les grandes orgues répondent au besoin de jubilation qui est en notre poitrine, comme la théologie satisfait la fièvre de comprendre qui est en nos cerveaux. Cherchant à illustrer ces deux aspects d'une Eglise idéale, une image se présente à moi : celle de la procession de la Fête-Dieu. C'est que je lui trouve une exquise affinité avec l'argument ontologique de saint Anselme, cette exubérance de l'idée de Dieu qui fait jaillir de son sein l'existence elle-même entre mille et mille attributs obligés. Ce miracle spirituel ne trouve-t-il pas son espèce sensible dans l'ostensoir, soleil mystique porté en cortège sur des tapis de pétales jusqu'au reposoir de fleurs et de feuillages qui achève son apothéose baroque et jardinière ? Au demeurant, la spéculation et le faste divin sont inscrits aux Evangiles. De toutes les figures du Christ, celles de l'enfant confondant les théologiens et celle de la Transfiguration me parlent avec prédilection.

La chair doit être célébrée. Chaque fois que le sexe apparaît dans les Evangiles, les pharisiens l'attaquent furieusement et le Christ prend sa défense même sous ses aspects les plus aberrants, adultère et prostitution. Pourquoi faut-il que, obéissant à un vieux réflexe victorien, certains d'entre vous fassent chorus à la vague de pudibonderie qui déferle, une fois de plus, pour écraser les pauvres compensations que les frustrés de la chair vont chercher dans les salles obscures ? La pornographie est laide et malodorante, c'est vrai, mais on a toujours les amours qu'on mérite. Cette laideur, cette puanteur, sont celles de votre propre sexe, mon père, humilié, méprisé et haï. Et je le dis comme je le pense, la mort du cardinal Daniélou m'a édifié plus encore que sa vie de prince de l'intelligence et de l'érudition. Commencez donc par vous réformer vous-même, soyez charnel et érotique, et vous verrez resplendir la chair enfin régénérée sur tous les écrans des villes.

Subtile, fastueuse et érotique, oui, c'est bien ainsi que je rêve l'Eglise de demain. Est-ce tellement chimérique ? Il me semble, à la réflexion, que je ne fais que revendiquer pour le Saint-Esprit la place qui lui revient et qui est la première. Car l'Esprit est le sexe de l'Annonciation, parole par la Pentecôte, et il s'environne de feux, de vents et de tonnerres quand il se manifeste. Peut-être l'Eglise catholique ferait-elle bien en s'inspirant de l'exemple de ses frères orientaux, cette Eglise orthodoxe qui, plaçant l'Esprit au premier rang, est encore toute habitée par les fastes et la subtilité sensuelle de la tradition byzantine.

(*) De l'académie Goncourt.

Mystique à la carte

UNE UNIVERSITÉ DE LA CONSCIENCE

MÉDITER par la plante des pieds, c'est facile. Il suffit de s'allonger, les orteils dirigés vers les enceintes acoustiques, et d'écouter ainsi une sorte d'improvisation musicale où guitare électrique, piano et percussion se mêlent, rappelant plus ou moins les compositions de musique pop. Ce disque de méditation est édité et diffusé par ARICA, qui se présente comme une « Université de la conscience ».

Créé en 1971, le premier institut ARICA ouvrit ses portes à quelques dizaines de personnes. En deux ans, le nombre des animateurs s'éleva à 250, des « *ARICA Teaching Houses* », des « écoles » s'établirent à Boston, Philadephie, San-Francisco, Washington, etc, ARICA organisant et contrôlant des séances de formation dans de nombreuses autres villes des Etats-Unis. Aujourd'hui, il en existe à Londres et à Paris.

La « ligne »

Au dire d'un de ses animateurs français, Olivier Clouzot, ARICA fait la synthèse de différentes techniques d'Occident et d'Orient, des fragments du soufisme, du bouddhisme, du zen, de l'islamisme et du christianisme, côtoyant certains aspects de la psychanalyse et de la psychologie modernes sans pour cela y trouver motif à contradiction. Un membre d'ARICA ne respecte aucun précepte, aucun dogme. Il transmet un enseignement que lui-même a assimilé au cours de stages de formation dirigée, au programme rigoureux qui évolue d'un stage à l'autre.

D'après ARICA, le corps est divisé en douze parties, chacune d'elles ayant une fonction physiologique en parallèle avec une propriété psychologique. Ainsi, les oreilles perçoivent le sens des idées. En dehors de ces douze parties du corps, trois points fondamentaux : le « Kath », centre vital situé trois doigts au-dessus du nombril, qui correspond au centre de gravité du corps; l'« Oth », le centre émotionnel localisé à la pointe du cœur ; le « Path », le centre mental fixé à la place du troisième œil des Yogis, entre les sourcils, sont développés et harmonisés au cours des exercices.

Les rapports sexuels sont interdits ou déconseillés à certaines étapes de la formation, et la nourriture imposée varie selon les interdictions, qui concernent, par exemple, l'accompagnement de fruit ou de miel par du sucre raffiné. Le régime est composé, en majeure partie, de crudités, de céréales, de miel, de fruits secs tels que dattes, figues, bananes et raisins secs. Les œufs sont tolérés ainsi que les fromages.

Un stage de formation — il faut en suivre deux pour transmettre et posséder le badge ARICA — coûte entre 2 000 francs et 3 000 francs, sans compter, dans certains cas, les frais d'hébergement ou d'hôtel. Le premier, d'une durée de quarante jours, est suivi d'une « formation avancée » organisée exclusivement à New-York, et qui dure trois semaines.

Plusieurs types d'exercices enseignés mènent à la conscience des trois « points fondamentaux ». Les exercices physiques, « *gymnastique psychocallisthénique* », unissent certains mouvements du Prana Yoga à ceux de la gymnastique suédoise. A chaque mouvement des membres ou du corps correspond un rythme de respiration particulier. S'ajoutent à cela des séances de massage et des techniques d'automassage comme celle qui consiste, à l'aide des deux mains, à tirer la peau par l'extrémité des doigts et à la rouler en la détachant par ce procédé des autres tissus, dans un mouvement qui s'étend de la cheville au genou ou dans la direction contraire.

HENRI J. ENU.

(Lire la suite page 15.)

EXIL

La mort d'Hélène

C'EST à Moscou, en avril 1967, que je fis la connaissance de Youri et d'Hélène. Je les revois dans leur logis de la rue Vassilievskaïa, encombré de livres et de toiles. Lui, massif, barbu, un peu ours, sa taciturnité éclairée par la douceur de son sourire et la bonté de ses yeux. Elle, la femme russe dans sa plénitude, solide, rayonnante. A cette époque, pour permettre à son mari de se consacrer à son œuvre, Hélène travaillait en usine : si mes souvenirs sont exacts, elle collait des étiquettes sur des bouteilles. Travail abrutissant, mais qui était la principale ressource du couple, car Youri, peignant des tableaux à sujets religieux, ne pouvait ni être membre de l'Union des peintres ni exposer ses toiles.

Si, au cours de ces années difficiles, Youri n'a pas sombré dans le désespoir, c'est assurément à la présence de sa femme qu'il le doit. Pauvre, menacé, leur foyer était une source vivifiante de chaleur et d'amour, et c'est à eux que je pense chaque fois que je lis chez Tertullien cette description du couple chrétien : « Ensemble ils prient, ensemble ils se mettent à genoux, ensemble ils jeûnent. Ils s'instruisent l'un l'autre, s'exhortent l'un l'autre, se soutiennent l'un l'autre. Dans l'Eglise de Dieu, ils vont côte à côte, partageant le repas de Dieu, affrontant d'un même cœur les épreuves, les persécutions, ensemble se réconfortant. »

La machine à décerveler

Au printemps 1971, je me trouvais en Egypte, et c'est au Caire que j'appris l'arrestation de Youri et d'Hélène, leur incarcération dans un hôpital psychiatrique « spécial ». Cette nouvelle m'accabla, sans me surprendre : le peintre et sa femme proclamaient leur foi en Christ avec trop d'éclat, ils étaient trop liés aux jeunes écrivains de l'opposition (qu'ils appelaient affectueusement *nachi maltchiki*, « nos garçons »), pour pouvoir longtemps échapper à la machine à décerveler.

Un an plus tard, ils étaient autorisés à quitter l'Union soviétique. Après quelques mois passés à Rome, ils débarquaient en novembre 1972 à Paris. Les accueillant sur le quai de la gare de Lyon, je les reconnus à peine. Elle, surtout, avait changé. La belle jeune femme de Moscou s'était métamorphosée en une malheureuse au dos voûté, au visage ratatiné, des lueurs inquiètes, hagardes, traversant ses vastes yeux sombres.

Sans retour

A Moscou, ils me parlaient de l'Occident avec un enthousiasme naïf, ils brûlaient du désir de vivre en Europe de l'Ouest, et se fâchaient presque contre moi lorsque je leur représentais les tristesses de l'exil, ses difficultés, son cortège de déceptions. A Paris, malgré la gentillesse, la chaleur amicale et les soins que leur témoigna la famille française qui les prit en charge, Youri et Hélène devaient très vite éprouver une irrémissible nostalgie de la patrie perdue. Brûlure si douloureuse que, moins de deux ans après leur arrivée en Occident, ces deux adversaires passionnés du régime communiste se présentaient au consulat d'Union soviétique à Paris et sollicitaient l'autorisation de rentrer chez eux. Leur requête fut repoussée.

Hélène ne reverra jamais la Russie. Elle vient de se pendre dans son appartement parisien. Elle repose à présent au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois. Youri reste seul. Je lève les yeux et je vois, accroché au mur de ma chambre, le tableau qu'il m'a offert, il y a huit ans, à Moscou : le visage du Christ, de couleur ocre, rouge et terre de Sienne brûlée. Son nimbe crucifère, traditionnel dans l'iconographie orthodoxe, a disparu, mais la croix demeure, dont les trois branches apparentes sont dévorées par de hautes flammes jaune et rouge qui, cernant la face du Sauveur, envahissent la toile.

GABRIEL MATZNEFF.

Au fil de la semaine

LA GIFLE

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

CE n'est pas un événement ni un fait divers, pas même un incident. Un épisode tout simple de la vie de chaque jour, en ville, à Paris. Mercredi, au début de l'après-midi. Dans cette rue d'un quartier populaire de l'est de la capitale, trois garçons courent de toutes leurs jambes. Ils ont quatorze-quinze ans et du souffle ; ils sont joyeux ; ils échangent des plaisanteries, tout en faisant la course. Qui va arriver le premier à la station de métro, là, au coin du boulevard ?

Devant le métro, un car de police est arrêté. Quatre, cinq agents ont mis pied à terre, et pris place en haut des marches. « Hé là, les gamins ! Oui, toi, toi, et lui aussi ! Par ici, tout de suite ! » C'est un gradé qui les a hélés. D'un seul mouvement, les agents se sont rapprochés, et les encerclent. « D'où venez-vous ? — Mais, de chez nous. On habite là-bas, rue des Pyrénées. — Ah oui ! Et où allez-vous ? — On va au match ; on est en retard, c'est pour ça qu'on courait. »

« Tiens, tiens, dit le gradé à la cantonade. Ils vont au match, comme ça ! Tu as déjà entendu parler de matches le mercredi, toi ? » La question s'adresse au chœur des agents, qui répond par le murmure d'approbation qui s'imposait. « Mais, monsieur, c'est le match de notre école, un match de foot. Et on devait être au stade à 2 heures. »

« Toi, tu parleras quand on te le dira. En attendant, vos papiers, et vite ! » Apparaissent une carte de métro — « C'est pas des papiers d'identité, ça ! », — une carte de réduction de la piscine, enfin une carte d'écolier. Examen soupçonneux. « Et toi ? — Moi, dit Louis, le plus petit, je n'ai rien, juste 10 F que ma mère m'a donnés. »

« Bon. Eh bien, en avant mes gaillards ! On va voir au commissariat. » Trois agents empoignent chacun un des garçons par le bras, les font monter dans le car ; les portes claquent ; le véhicule s'ébranle. Questions, protestations. « Mais on n'a rien fait, m'sieur. On allait au match, on vous dit. Pourquoi vous nous emmenez ? — Vous verrez bien. Pour l'instant, fermez-la ! »

Au commissariat, l'agent de faction arbore une mitraillette. Une sorte de haie se forme, du marchepied du car à la porte du bâtiment, entre laquelle défilent les trois redoutables malfaiteurs. Et tout recommence. « D'où veniez-vous ? Où habitez-vous ? Où alliez-vous ? Pourquoi couriez-vous comme ça ? Montrez vos papiers ! Videz vos poches ! »

Louis est au bord des larmes. Il se dresse, comme un petit coq en colère. « Mais enfin, m'sieur, on n'a rien fait, on vous dit ! Vous n'avez pas le droit de nous arrêter comme ça ! — Pas le droit ! Insolent ! Et ça, tu crois qu'on a le droit ! » La gifle a claqué, très fort. Oh ! pas une de ces gifles dont on dit qu'elle est à décrocher la mâchoire ou à assommer un bœuf. Pas même une paire de gifles. Non, une seule, une bonne grosse gifle bien envoyée, comme cela, vlan ! qui fait plus de bruit que de mal. Mais, tout de même, Louis est devenu tout pâle, et puis tout rouge, et puis il tremble. Le brigadier n'est pas méchant pourtant, mais ces gosses, ils ont un de ces culots !

***

C'est à ce moment précis que la porte du commissariat s'est ouverte de nouveau à la volée et que d'un autre car sont descendus, entre les deux haies d'agents, trois petits malfrats d'une vingtaine d'années, l'oreille basse et l'air accablé. « Chef, ça y est, on les a eus ! » annonce fièrement un autre gradé, qui conduit le détachement. Trois minables, trois petits voleurs à la roulotte que la police du quartier traquaient en vain depuis quelques jours, et qui, pris sur le fait, avaient réussi à s'enfuir, mais qui ont fini par être rattrapés, attrapés, embarqués..

Les trois écoliers ont été relâchés aussitôt. « Ça va, vous pouvez disposer, les gamins. » C'est tout juste si le brigadier n'a pas ajouté : « Et n'y revenez plus ! » Des excuses, à des gosses ? Tout le monde peut se tromper. Ils n'avaient qu'à ne pas courir comme cela, dans la rue, comme des fous. La prochaine fois, ils marcheront au pas, comme tout le monde, sans se faire remarquer.

Louis est rentré à la maison, en larmes, avec les doigts du brigadier bien marqués sur la joue. C'est un garçon sensible, un peu fragile. Il a pleuré et tremblé deux heures. C'est un garçon intelligent. Il s'est calmé et, maintenant, il raconte sa mésaventure avec un petit sourire timide.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Le soir, le père de Louis, qui est un brave homme, un homme d'ordre, qui respecte l'autorité, qui n'a jamais fait de tort à personne, qui élève assez sévèrement ses trois enfants mais sans jamais lever la main sur eux, est entré dans une violente colère. « Frapper un gosse, comme ça, à froid, sur de simples soupçons, vous vous rendez compte ! » Les voisins sont indignés. Il faut porter plainte. On ne peut pas en rester là !

Le lendemain, autre chanson. Le père de Louis en a parlé aux copains, à l'atelier. Et au patron, qui a de l'expérience. Porter plainte, c'est bien joli, mais où, mais comment ? Il ne va tout de même pas aller au commissariat faire enregistrer sa plainte par le brigadier qui a donné la gifle ? Alors, au Palais de Justice ? C'est loin. Il y a des formalités. Il y aura des frais. L'affaire viendra dans six mois, dans un an. Et puis il faudra que le gosse témoigne, et il a été bien assez secoué comme cela. Et, surtout, il faut se méfier, faire attention : s'en prendre à la police, c'est grave. Il y aura des suites, et, à coup sûr, des ennuis. Comme par hasard, la voiture sera mal garée, la vignette mal placée, un pneu trop usé : contraventions, tracasseries. Peut-être pire : quand ils veulent vous chercher, ils vous trouvent toujours. A quoi bon se créer des difficultés, prendre des risques, s'embarquer dans une affaire sans issue pour une gifle, une petite gifle ?

***

Voilà. Ce n'est rien, rien du tout, on vous l'a dit, pas même un incident. Un minuscule épisode de la vie, quotidienne, à Paris. Un épisode qui laissera des traces.

Le brigadier a sûrement oublié. Trois gosses arrêtés par erreur, un geste un peu vif, est-ce que cela compte ? On ne les a pas brutalisés ! Et, quand on s'est aperçu qu'on s'était trompés, on les a tout de suite relâchés. Ils ont perdu une demi-heure, à peine. La belle affaire ! La gifle ? Si les parents étaient un peu plus énergiques, les gosses ne traîneraient pas comme cela dans la rue, et en courant encore. Moi, j'en ai reçu des baffes de mon paternel quand j'étais môme, et je ne lui en veux pas. Et mes enfants, je les dresse, ils me remercieront plus tard. Les gens qui colportent des histoires comme cela en les grossissant, en les déformant, ce sont des gens qui ont peur de tout, des mauviettes. Ou bien qui sont contre la police. Et il se trouve toujours des journalistes pour ramasser leurs petites criailleries et nous faire porter le chapeau. C'est facile, ils ne risquent rien, eux.

Le père de Louis, sa mère, n'ont pas oublié, quelques voisins, quelques copains non plus. Leur confiance dans la police, leur respect de l'autorité, leur goût de l'ordre, sont sérieusement ébranlés. « Tout de même, un gosse ! » répètent les amis. « Tout de même, mon gosse ! » disent les parents. Désormais, quand ils auront affaire avec l'uniforme, ils se méfieront, ils auront un réflexe de crainte, ne serait-ce que par prudence. Et puis il y a la petite brûlure de cette humiliation qui n'est pas près de s'éteindre : impossible de se faire rendre justice. Ils sont les plus forts, ils ont tous les droits et nous, les gens quelconques, nous n'en avons aucun. La police est dangereuse même si on est honnête et la justice n'est pas faite pour nous.

Louis n'oubliera jamais. Chaque fois qu'il croisera un agent sa joue brûlera. Il ne joue plus au gendarme et au voleur mais, s'il y jouait encore, il serait le voleur, jamais le gendarme. Quand il apercevra un homme aux prises avec la police, il se souviendra, se verra d'instinct à sa place et le croira victime, comme lui, de l'injustice et de la sottise. Peut-être sera-t-il plus tard un bon citoyen, comme son père. Pourtant il lui restera au cœur le mépris de la police, l'impression de n'être qu'un sujet, un jouet, le sentiment que toute autorité est par nature abusive. Tout cela pour une gifle.

Un mot encore : l'histoire est vraie de bout en bout, et récente. On a gommé simplement les noms, les précisions de lieu. Avec la police, vous comprenez...

ETRANGER

Reflets du monde entier

SUNDAY SUN-TIMES

Pas de quartier au labo

L'hebdomadaire de Chicago *SUNDAY SUN-TIMES* décrit la lutte au couteau que se livrent les étudiants américains qui veulent entrer dans l'une des 114 écoles de médecine du pays.

« La compétition est, de fait, féroce : en 1974-1975, il y a eu 43 000 garçons et filles candidats pour les 14 763 places disponibles.

» Certains trichent aux examens. D'autres sabotent les travaux de leurs camarades pour passer devant eux. Des expériences de chimie sont arrêtées ; de précieux carnets de notes disparaissent ; une substance indéfinissable est ajoutée au mélange chimique qu'un candidat doit identifier (...)

» Pour beaucoup d'étudiants, entrer à l'école de médecine devient une course d'obstacles qui provoque angoisse, tension nerveuse, parfois des ulcères, et l'obsession des notes plutôt que des connaissances (...)

» Le président de l'association des étudiants en médecine, Laurel Cappa, confirme : « Un jour, j'avais une expérience de chimie organique en train. Je suis allé déjeuner. Quand je suis revenu, le système de refroidissement d'eau avait été fermé et toute la préparation avait brûlé ».



Le coût « psychologique » d'un enfant

Pourquoi les familles soviétiques refusent-elles d'avoir un troisième enfant, se demande *KOMSOMOLSKAYA PRAVDA*, l'organe des Jeunesses communistes, sous la plume du démographe A. Vichnievski ?

« *Une raison importante de ce problème*, écrit M. Vichnievski, *tient, semble-t-il, aux difficultés quotidiennes matérielles des mères, et au coût social, psychologique et physiologique de chaque enfant, qui est particulièrement important dans les villes.* »

Si la diminution de la natalité en U.R.S.S. « *est réellement due à l'intervention de l'Etat, qui fait que les parents n'éprouvent plus le besoin d'avoir des enfants pour les aider*, estime le démographe, *alors il faudra bien se contenter de cette situation... ou bien instituer le troisième enfant obligatoire pour toutes les familles. L'enfant ne devrait pas être une obligation, mais bien un « besoin » pour la famille* », constate mélancoliquement M. Vichnievski.

New NIGERIAN

Une obsession nommée Idi Amin

NEW NIGERIAN se fâche contre certains journalistes occidentaux envoyés, à tort et à travers, par leurs rédactions pour écrire des articles sur l'Afrique.

« *Nombre de ces journalistes ne s'intéressent pas aux faits vrais : ils les déforment volontairement et délibérément* », se plaint le quotidien de Lagos.

« Le plus exaspérant, c'est que ces mensonges, généralement provoqués par de bas intérêts, sont ensuite donnés partout comme une vision réaliste de l'Afrique et leur mauvaise foi reçoit une consécration internationale.

» Ces journalistes sont parfois obsédés par certaines personnalités ou certains sujets. Dans le passé, les principales cibles de leur ironie ont été Sekou Touré, Nasser et N'Krumah. Aujourd'hui, c'est Idi Amin et le colonel Kadhafi. Malheureusement, certains de nos journaux, par ignorance, manque de sérieux ou paresse, reproduisent ces informations dans leurs colonnes.

» Il y a, bien sûr, quelques journalistes sérieux (...) Mais ils ne sont pas nombreux, et nous les connaissons bien. D'autres viennent à nous en amis, mais sont en réalité des espions qui opèrent sous une bien mince « couverture ».

» Nous devrions être plus prudents avec les accréditations des journalistes que nous autorisons à entrer dans notre pays. La plupart sont de simples faiseurs d'histoires. Ils ne viennent pas pour décrire ce qu'ils voient, mais pour nous ridiculiser ».

THE GUARDIAN

Le féminisme est (aussi) un business

« *Aux Etats-Unis*, écrit le quotidien anglais *THE GUARDIAN, le féminisme n'est pas seulement une foi, une bataille, une philosophie, une croyance ou un mode de vie, c'est aussi une grande industrie, surtout au moment de Noël. Comme en témoignent ces annonces publicitaires parues dans le magazine féministe Ms. : le carnet de rendez-vous de la femme libérée... un verre et une boîte d'allumettes avec la phrase « Appelez-moi Ms. »* (au lieu de Mrs, pour madame, ou de miss pour mademoiselle), *un pendentif en plaqué or : « Dieu est une femme » ; un tablier de cuisine « Partageons les corvées »*, etc.

Pour ne pas être en reste avec ses « sœurs » américaines, l'auteur anglaise de l'article propose, à son tour, « *en solde, des buissons ronds, spécialement étudiés pour l'occasion, à la place de l'horrible arbre de Noël phallique d'autrefois... J'ai aussi écrit un livre de cuisine féministe dans lequel vous trouverez des recettes concernant seulement des animaux mâles — poissons, viandes de boucherie, gibier ou volaille. Mais ni poule, ni fromage, ni œuf, ni lait, allusions implicites à l'exploitation dont notre sexe est victime* ».

THE SUNDAY TIMES

Mille Gallois en colère

L'hebdomadaire anglais *THE SUNDAY TIMES* publie l'information suivante :

« Un millier de membres de l'association pour la défense de la langue galloise, ont protesté à Llanelltyd, près Dolgellau, contre une décision de l'Office gallois à Londres refusant au au conseil de comté de Gwynedd l'autorisation d'apposer sur une nouvelle route des panneaux de signalisation portant les indications en gallois au-dessus des indications en anglais ».

Lettre d'Ostrog

L'AME ET LE DESTIN



PLUS on approche, par la plaine de Biélopavlitchi, des falaises du mont Ostrog qui se dressent à son extrémité nord-ouest, aux confins de l'ancien Monténégro et de l'Herzégovine, plus on a l'impression que ces gigantesques parois de roche ont été taillées par la foudre. La même impression domine sur leurs pentes nord, rocailleuses et dénudées, où de véritables monolithes, parmi lesquels serpente une route sans asphalte, incitent à penser que seule une intervention des puissances de ce genre a pu les détacher du reste de la montagne. Les pentes méridionales, moins raides, couvertes de maquis et de forêts, offrent un aspect plus hospitalier. Parfois coupées d'étroites plates-formes allongées ou creusées d'énormes cavités, les falaises se prolongent par un chaos de pierres à la végétation rare qui pourtant grimpe jusqu'aux crêtes de ces grosses vagues pétrifiées qu'évoque par endroits le paysage.

Seule attire l'œil dans ces solitudes escarpées une étrange construction blanche s'élevant au pied d'une falaise. C'est le monastère Ostrog fondé au milieu du dix-septième siècle par le métropolite Basile, évêque orthodoxe de l'Herzégovine, qui, fuyant les persécutions turques, y fixa, dans des grottes transformées en églises, l'ultime siège de son diocèse. L'envahisseur avait incendié les deux sièges précédents, dans la ville voisine de Nikchitch après le palais de la plus lointaine Trébigné, où il était né au début du siècle et avait été promu jeune à la dignité sacerdotal. Excepté un voyage qu'il fit en Russie et un autre au mont Athos en Grèce, le métropolite vécut pendant quinze ans « *sur le rocher froid dans la chaleur de Dieu* », comme il dit lui-même, tout en poursuivant le combat acharné imposé à son peuple, de sorte qu'Ostrog en devint bientôt le foyer. Par sa vie et son aspect d'ascète et de patriarche, par ses conseils et ses actions secourables ou par la puissance redoutée de son verbe, le solitaire d'Ostrog jouissait d'un tel prestige auprès du peuple que celui-ci allait à lui comme on va vers un saint. Et sa mort, qui survint le 12 mai 1671, ne fit que consacrer cette transfiguration.

TROIS décennies plus tard et sous l'impulsion de l'œuvre accomplie par saint Basile, le Monténégro s'engagea dans une période théocratique sous la conduite des métropolites petrovitch, dont Pierre I[er] qui deviendra saint Pierre de Cettigné et Pierre II, le poète Niégoch, qui portera aussi son temple plus près du ciel. Pendant un siècle et demi que dura cette ère théocratique consacrant le petit pays montagnard comme le dépositaire de la liberté serbe, le culte de saint Basile se répandit et se développa jusqu'à faire de lui le grand saint et de son monastère le principal sanctuaire du Monténégro. Tout Serbe de ce pays ou de l'Herzégovine considérait de son devoir d'aller à Ostrog à diverses époques de sa vie, sinon une fois par an, rendre hommage au saint, lui demander grâce, pardon ou secours. Il ne prononçait jamais le nom de saint Basile sans se lever s'il était assis ou s'incliner s'il était debout, ajoutant : « *Qu'à lui soit la gloire et la miséricorde.* » Et lorsqu'un événement aux conséquences redoutées finissait bien, le Monténégrin exprimait sa gratitude envers Dieu et son élu par ces paroles pieuses : « *Bog i sveti Vasilije* », ce qui voulait dire : Dieu et saint Basile ont aidé, secouru, préservé, grâce à eux l'irréparable ne s'est pas produit. Même quand les pires calamités, la guerre, la famine ou la maladie, s'abattaient sur le pays ou sur la famille, tant que le saint était en haut dans les rochers, il y avait de l'espoir.

En effet, comme le dirait le poète Matija Beckovic qui, de nos jours, s'est penché avec autant de courage que de talent sur le destin du Monténégro, le saint d'Ostrog a été pour les habitants de ce pays « *leur homme auprès du Seigneur* ». C'est dire la détermination farouche avec laquelle ils défendaient ses reliques contre les tentatives turques de les détruire, notamment lors de l'invasion du Monténégro par les armées d'Omer-pacha Latass en 1852, ou lors de la guerre d'Herzégovine en 1877, lorsque saint Basile, porté par des guerriers, quitta par deux fois provisoirement son nid d'aigle.

Ce lieu continuera jusqu'à nos jours, en particulier à travers les tragiques événements qui s'y déroulèrent durant la dernière guerre, d'être hanté par l'histoire et la légende. L'une, créée par un grand chantre populaire des environs, veut que le roi Alexandre sur le chemin de Marseille où il devait être assassiné se soit arrêté à Ostrog pour se recueillir une dernière fois, comme jadis le prince Lazare dans l'église de Samodréja avant de s'immoler avec son armée à Kossovo. Certains peuples ne survivent à leurs infortunes que grâce à la puissance de leurs mythes.

LE culte de saint Basile d'Ostrog s'exprimait dans le peuple de façons diverses. Ainsi, des parents apportaient leurs nouveau-nés pour qu'ils soient baptisés dans son monastère. J'ai eu le privilège d'être l'un de ces enfants voici quelque trente-huit années. Mes parents ayant perdu un fils adolescent, ma mère, femme d'une grande piété, me porta dans le berceau auprès du saint d'Ostrog pour que j'aie plus de chance que mon frère mort avant ma naissance. Plus tard, quand je fus capable de la suivre, elle m'y amena pour mes premiers pèlerinages. Partant à l'aube, généralement à l'approche de l'Assomption, nous marchions, ma mère le plus souvent à jeun et pieds nus, toute la journée, traversant deux chaînes de montagnes, pour arriver à Ostrog à l'heure de la liturgie du soir. Une liturgie illuminée des feux du couchant. Ostrog se trouvant à l'altitude des monts opposés, le soleil frappait le monastère de face, faisant resplendir sa grande croix d'or, envahissant jusqu'à la grotte où se trouve la chapelle de la Vierge, lieu de l'office.

Tous les yeux et les gestes s'adressaient à la forme humaine, se dessinant sous des ornements sacerdotaux, couchée dans le *kivot (cercueil en bois précieux)* ouvert pour la liturgie. Le prêtre, au visage d'icône byzantine, aux gestes et aux yeux graves, telle une de ces figures nous regardant du haut des murs, officiait avec une grande ferveur comme si la grâce qu'il demandait au saint et par son intermédiaire au Dieu-Christ devait se déverser sans tarder sur le monde. Pendant que ma mère avec d'autres fidèles priait agenouillée sur les dalles, je me tenais à côté du *kivot*, dont j'atteignais à peine la hauteur, participant à la cérémonie à la fois avec curiosité, effroi et fascination. J'imaginais les divers miracles du saint que ma mère m'avait racontés dans la journée, encourageant et distrayant ma marche sur les rudes sentiers de montagne.

Le soleil se couchait dans un poudroiement d'or se prolongeant en traînées pourpres au-dessus des monts, puis la nuit recouvrait tout de ces fragances qui ajoutent [...] au charme des contrées médi[...]ranéennes.

TRENTE ans s'écoulèrent av[...] que je revienne à Ostrog. [...] première impression que [...] ressentis, arrivant un matin dev[...] le monastère, fut celle d'une [...] grande paix m'inondant littéralem[...] du haut des falaises comme p[...] laver de moi la poussière des c[...]mins du monde. J'eus le sentim[...] que ce paysage sacré n'avait jam[...] cessé de m'habiter.

Mais un tiers de siècle ayant [...] compli son œuvre, ni le Père [...]phaël, mon parrain, ni le P[...] Guérassime, le moine aux t[...] byzantins, ne sont plus de[...] monde, et c'est un jeune moine [...] Bosnie, aux allures d'étudiant, nous introduit auprès du saint [...] une petite porte basse en [...] creusée dans le roc, porte don[...] ne me souvenais pas, l'enfan[...] étant passé sans se pencher. [...] même dans la chapelle, la dern[...] fois, pour accomplir le rituel [...] baiser de la croix en argent p[...] sur la poitrine du saint, il f[...] que je me dresse sur la pointe [...] pieds ; maintenant, il faut qu[...] m'incline profondément. Et pen[...] que m'envahit par-dessus les an[...] l'odeur presque oubliée de l'enc[...] je reconnais parmi les prophètes[...] saints et les martyrs qui me fix[...] autrefois les visages de saint Sir[...] et de saint Sava, le père et le [...] qui, en partant justement de [...] régions, jetèrent il y a huit c[...] ans les fondements de la n[...] serbe.

L'austère sanctuaire dans la [...]che est l'image même du [...] où perpétuellement brûle un [...] feu, se livre un grand co[...] comme dans l'antre de qu[...] aride conscience solitaire. Pou[...] peu, ces voûtes noircies de f[...] d'encens résonneraient de tan[...] prières et d'espoirs qui se lev[...] vers elles, de tant de douleurs [...] vinrent ici chercher leur résolu[...]

Nulle part sous ces climat[...] l'exception du mont Lovcen, c[...] foi se fit poésie, l'homme ne [...] à tel point mesuré à l'absolu [...] sent dans ces rochers comm[...] souffle de la grande quête de [...] qui s'y est déroulée il y a [...] cents ans et n'a cessé depui[...] se poursuivre à travers des g[...]rations de pèlerins. C'est en [...]geant à d'innombrables humains [...] les yeux levés vers ces fal[...] se sont allumés un instant d'im[...]talité, que je quittai Ostrog, qui [...] apparu en ce matin d'été co[...] un lieu par excellence d'âme e[...] destin.

KOMNEN BECIROVI[...]

Une femme à sa fenêtre

VOLE, MON CŒUR, VOLE...

« *NOUS vous écoutons parler, vous, les Françaises de France... nous admirons votre facilité. Et nous vous en voulons. Non pas à vous personnellement, mais à la colonisation culturelle à laquelle nous avons été soumises. Notre langue natale, le joual, ne nous aide pas à conquérir le français de France. Et l'anglais autour de nous représente un deuxième obstacle. Quand en plus on est femme, c'est-à-dire luttant pour savoir qui l'on est et qui l'on peut devenir, on la ressent vraiment, la la situation de double colonisé...* »

On était un peu ébahies. Plusieurs d'entre nous s'étaient déjà entendues accuser d'appartenir à un peuple *fier et dominateur* : la France, qui avait exercé une colonisation, un impérialisme culturels... Mais jamais par des « colonisées » blondes à l'œil bleu, ayant conquis des diplômes cotés dans des universités prestigieuses et vivant dans un pays en gros aussi industrialisé que la France.

La confrontation avait lieu au Canada, à une heure de Montréal, dans les forêts des Laurenties, tandis que l'été indien virait du rouge profond à l'or éclatant.

« *La femme et l'écriture* »

Cette année, la Rencontre québécoise internationale des écrivains avait pris pour thème « *la Femme et l'Ecriture* ». Etre confrontées à des colonisées blondes, possédant parfaitement les deux langues les plus parlées d'Occident, vivant dans une ville archimoderne, c'était presque prévu. En tout cas prévu par les organisateurs. C'était la revendication de l'« écriture ». Elle fut assez vite submergée par l'affirmation des femmes. Et là les hommes, qui organisaient, se sont sentis « dépassés ».

Vous rappelez-vous un congrès de femmes-cinéastes en Suisse ? Les participantes y avaient décidé de rompre avec la solennité des salles, d'aller s'asseoir dehors, par petites cercles, de refuser réceptions et mondanités ? Cela pour montrer que les femmes avaient « leur » manière de communiquer, n'acceptaient pas le rituel institué. Manifestations « enfantine » ? Caprice de petites filles tapant du pied, na ? C'est ce que les hommes avaient écrit. Mais, curieusement, même les femmes qui n'auraient pas agi ainsi — par timidité, par faux « respect humain » ? — ont senti un petit choc... « Tiens on pourrait *donc* agir autrement ? »

Au Canada, les femmes qui écrivent ont accepté la salle. Moins volontiers qu'il y ait une présidence de séance et moins encore qu'elle ait été, une fois, confiée à un homme qui, pourtant, s'est déclaré d'emblée transfuge du clan de la masculinité. Mais elles ont en tout cas parlé, non pas des seules difficultés de l'écriture, mais de la recherche d'une écriture différente.

Ecrire, pour une mère de famille qui gagne sa vie, ça représente d'abord, matériellement, un combat plus dur que pour un homme, fût-il père de famille et eût-il un métier gagne-pain. Mais, au-delà même du temps et de la liberté d'esprit nécessaires à l'écriture (dont parle déjà Virginia Woolf), d'autres obstacles se dressent. D'abord, il faut dégager cette « *présence à soi* » sans laquelle « *il ne peut y avoir de présence à l'autre* » (comme l'a dit un poète belge). Puis, besoin, contradictoire en apparence seulement : il faut exprimer non seulement soi-même, individu-femme, mais le groupe des femmes en lutte.

La « *jasette* »

Ce sont les Québécoises qui ont mené cette bataille-là. Celle qui était invitée annonça qu'elle lisait un texte collectif rythmé par le refrain « *Je veux d'autres paroles dans mes mots* ». Une fois ce texte lu, un chant à voix multiples s'est élevé de l'auditoire. Un chœur de femmes. Elles nous avaient préparé ce qu'on nomme là-bas une « jasette », mot venu de « jaser », bien sûr. Elles disaient, par toute leur attitude, par leurs voix mêlées et diversifiées, par leur présence massive, qu'elles avaient décidé de compter dans la vie culturelle de leur pays. Elles disaient — c'est important — que non seulement elles font, depuis plusieurs années déja, entrer le joual dans leurs textes, mais qu'elles écrivent, jouent, chantent, bref, s'expriment, selon leur corps de femme.

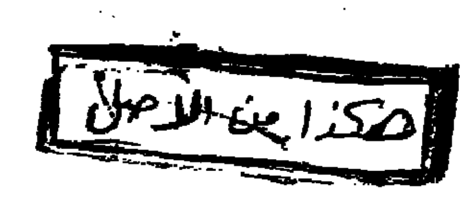
Un jeune Américain a noté que, revenu en France après sept ans d'absence, il y a été frappé par la signification nouvelle accordée au mot « corps ». C'est vrai. Le néo-féminisme, nous l'avons souvent souligné, combat pour l'égalité des droits et des responsabilités, mais aussi pour la prise de conscience de la « différence ». C'est sans doute ce qui le distingue du féminisme historique (mais Flora Tristan avait déjà mis l'accent sur le « double combat » de la femme).

Mais il pourrait aussi conduire une civilisation, une société, où les femmes auraient égalité de décision vers des formes nouvelles. Briser, par exemple, les rites, le corset rigide des rencontres e[...] humains. Pour commencer, ré[...]ser les séances présidées, les t[...] de parole, bref, le ronron. Mai[...] serait alors la cacophonie, le [...]sordre ? Mais alors, rien ne s[...]tirait du débat ?

Au Canada, il en est sorti [...] soudaines fulgurances. Une je[...] Française, très belle, a décl[...] qu'elle ne « *se sentait ni écriv[...] ni femme* ». Elle écrit, oui, et [...] est mère, donc correspond à [...] définition « femme ». Mais les m[...]dèles que la société propose de [...] femme et de l'écrivain ne lui co[...]viennent pas. Elle n'y trouve p[...] sa place. Toutes ont beaucoup [...] parlé de cette intervention. Pl[...]sieurs, le dernier jour, ont avo[...] qu'elles avaient, pendant ces ré[...]nions, pris une nouvelle image, [...] nouveau sentiment d'elles-mêm[...] L'un des organisateurs a soupir[...] « *Ça tenait à la fois de la confro[...]tation et du psychodrame.* » [...] mot peut faire réfléchir. L[...] congrès, séminaires, symposiu[...] habituels sont à ce point ritua[...]lisés, en effet, que rien ne [...] passe, n'y passe. Neuves dans [...] communication, ces femmes, q[...] pour la plupart avaient dans l[...] trente ans, se sont livrées. Donnée[...] Les unes aux autres, et chacune [...] soi. Ce qui laisse des traces et, c'e[...] vrai, devient inhabituel et surpre[...]nant. Pour ces femmes, parle[...] d'écrire, c'était aussi parler de so[...] et de la société. Chercher un[...] forme qui les exprime mettait e[...] cause leur rôle dans le groupe, le [...] peuple, la langue.

Serait-ce là une ébauche — un premier croquis — d'un modèle, ou d'une absence de modèle, très modifié de la communication ? Ne citant aucun nom parce que, cette rencontre a été une « œuvre » collective, je signe à titre, uniquement, de témoin.

DOMINIQUE DESANTI.



RADIO-TELEVISION

Le solennel M. Philippe de Champaigne

Enquête sur le jansénisme devant les tableaux

PHILIPPE DE CHAMPAIGNE (1602-1674), artiste flamand *né* à Bruxelles ; auteur d'un portrait de Richelieu ; peintre des jansénistes et des religieuses de Port-Royal ; un des plus grands représentants du classicisme français... La définition du dictionnaire se referme sur elle-même. Pour ouvrir les portes de l'art, de l'histoire, Paul Seban a intitulé son émission : « Le solennel M. Philippe de Champaigne », titre qui affirme, *dès que s'allume l'image*, un point de vue.

Il y a deux ans, Paul Seban, dans un précédent essai, « La peinture hollandaise », avait déjà organisé une première confrontation entre les images — conçues et perçues par les contemporains de Rembrandt — et la connaissance historique ; la connaissance qu'on peut avoir de l'air du temps, au dix-septième siècle, en terre batave.

Prenant prétexte d'une enquête photographique dans les musées néerlandais, il nouait, dans un récit à trois personnages — le photographe, son assistante, le critique d'art, — les fils d'une intrigue dont le thème était la création et la « fable », inspirée du poème du *Transsibérien*, de Cendrars : *« Qui nous dira la beauté des choses d'aujourd'hui ? »*

Au dernier plan, Seban nous laissait seuls face au mystère Vermeer, et au silence.

Pour aborder Philippe de Champaigne, Paul Seban mène une enquête historique sur les jansénistes : qui ils étaient ; quelle était la « vision » janséniste du monde. Et, sous cet angle de lecture, il propose une série d'éclairages qui convergent en un lieu désigné, l'écran, où sont décrits les rapports complexes de l'art et de l'idéologie, leur interaction.

Mais ce ne sont pas Champaigne, Richelieu, les jansénistes, la cour, que l'on voit vivre à l'écran. Paul Seban filme des mots, des idées, des réflexions, incarnés par des comédiens qui figurent les protagonistes habituels d'un travail dramaturgique à la télévision : le réalisateur, le scénariste, les interprètes, l'équipe ; il filme également, dans les lumières qui parlent d'André Diot, des toiles de Champaigne. De toute évidence, ici, l'écran fait écran entre la réalité du dix-septième siècle et le spectateur. La projection de celui qui regarde dans ce qui est montré devient de plus en plus difficile (« La peinture hollandaise » le permettait encore) ; peut-être parlerait-on simplement d'une émission janséniste, si cela correspondait aux options du réalisateur.

L'idéologie imagée et l'idéologie tout court

Paul Seban s'explique : « Un film sur Philippe de Champaigne, après « La peinture hollandaise » cela représente d'abord un désir de faire le point. A propos des Hollandais, je tentais de rendre compte de la complexité du rapport histoire-peinture. Dans ce film-ci, je m'interroge, je mets en cause le rapport d'une esthétique à une autre. Je me demande et je demande : Peut-on parler de l'esthétique janséniste sans l'avoir intégrée ? Sans avoir la possibilité de parler selon cette esthétique, donc de la questionner. Alors qu'elle a une force telle chez nous que ni l'expressionnisme ni le baroque n'ont vraiment pu s'imposer dans notre culture. On dit que c'est l'esprit cartésien qui s'y oppose ; je pense au contraire que c'est le désir janséniste de dire l'essentiel en peu de mots et peu de gestes.

» Donc, je demande (et je me demande) s'il est possible de parler, dans une esthétique donnée, de quelque chose qui lui est étranger. Et je réponds : « Non. » Le film, qui est sensé se faire, et qui porte sur le rapport de l'idéologie imagée (la peinture) et l'idéologie tout court, comporte tant d'obstacles que, même avec la volonté de les écarter — en les assimilant, — on parvient au constat que toute représentation est impossible : *les périodes historiques*, celle où on filme, celle qui est filmée, ne sont pas comparables, les mots n'ont pas le même contenu, les idées n'ont pas la même surface. Ce serait erreur et fausseté de donner pour vraies des notions non comparables, alors que (puisqu'on parle du jansénisme) les grammairiens de Port-Royal sont les premiers à formuler le dédoublement des signes ; les premiers à dire que le signe recouvre à la fois le mot et la chose. »

La présence, le pressentiment constant de cette dualité, animent le film de Paul Seban : sous l'apparence d'un refus de la fiction — le film « historique » dont il est question ne se fera pas, puisqu'il est « impossible » — on assiste, en réalité, à une œuvre où sont mis en jeu tous les atouts de la fiction. A la limite, il ne s'agirait ni de Champaigne, ni de sa vision tragique de l'univers, ni du dix-septième siècle.

« J'ai le sentiment, dit Paul Seban, que la recherche que je filme comporte autant de suspense qu'une enquête sur un meurtre : il y va de choses importantes ; un personnage se dévoile de façon chaque fois nouvelle. Ces lumières additionnées font que Champaigne apparaît comme dans un prisme, et, en voyant Champaigne, on voit peut-être sa fille, les bourgeois de Paris, Richelieu. Je crois que, petit à petit, Champaigne disparaît derrière eux, pour réapparaître ailleurs, à travers la question de l'honnêteté de l'artiste, dans son ambiguïté : à travers la question : comment peut-on être à la fois du parti de Port-Royal et à la cour ? ; comment peut-on trahir chaque jour ceux qu'on protège ? En ce sens, effectivement, ce film, au-delà de Champaigne, n'est qu'un film. Il pose la question du créateur placé devant la contradiction dont je viens de parler, tout en sachant que l'honnêteté — en soi — n'existe pas.

» Mais le film parle pour lui-même ; il dit ce qu'il est et ne voudrait pas être ; et les informations qu'il donne n'ont de sens que si l'ensemble des signes s'inscrit dans une structure cohérente : la vision de cet homme au moment où il vivait. Car la biographie d'un artiste n'est pas seulement la somme des connaissances qu'on a de lui : c'est une structure où s'inscrit un destin personnel, ici celui de Champaigne — Aragon parle de « l'infini qu'il y a dans un nom propre », — et cette structure, c'est quand même le jansénisme, les jansénistes, à partir de quoi chaque peinture, des *Pèlerins d'Emmaüs* au *Cardinal de Richelieu*, chaque acte, et en particulier celui de recueillir des fugitifs, trouvent un sens.

» En définitive, il n'y a qu'un seul niveau. Je ne demande pas comment les hommes peuvent vivre pour exister, mais comment, artiste, faire pour changer la société. »

MARTIN EVEN.

★ Lundi 17 novembre, A 2, 21 h. 45.

« Le Silence des armes »

Les héros intermédiaires de Jean Prat

UN jeune parachutiste, blessé par une explosion de mortier dans les Aurès, revient en permission de convalescence dans le Jura, son pays natal, retrouve sa maison vide, ses parents morts, ses vignes en friche, prend conscience du rôle de bourreau qu'il joue en Algérie, reprend goût à la terre, s'y retrouve, s'y réfugie, s'y barricade, décide de déserter et finit sous les balles des gendarmes, après un assaut en règle de sa ferme. Ainsi peut se résumer au premier degré, et sur un mode chronologique, l'« intrigue » du « Silence des armes », la dernière dramatique réalisée par Jean Prat et adaptée d'un roman de Bernard Clavel.

Une intrigue, si l'on veut. Un parcours, plutôt. L'itinéraire d'un réfractaire (l'excel*lent Marc Chapiteau) pris entre deux systèmes : l'enseignement pacifiste transmis par son père ; la tentation de s'affirmer (contre son père ?) par la violence. Plus de dix ans après l'adaptation par Jean Prat des « 325 000 francs » de Roger Vailland (rediffusés en juin dernier sur TF 1), on retrouve le goût du réalisateur pour les héros intermédiaires, ceux que la société élimine parce qu'ils ne jouent son jeu qu'à contrecœur, mais qui « ne passent pas le pas », mènent une lutte obscure, individuelle, contre les forces (sociales, idéologiques, inconscientes) qui les oppriment. Fortier (dans « le Silence des armes »), Busard (dans « 325 000 francs ») sont deux martyrs vains, deux sacrifiés « pour rien ».*

La parenté de fond est notable. Elle n'empêche cependant pas que ces deux émissions soient reçues de manière très différente. Car la première — filmée en noir et blanc — procédait d'une pensée qui se voulait scientifique, analytique et lucide (celle de l'écrivain communiste). Tandis que l'autre reflète, dans le côté un peu décoratif de ses cadrages, de ses paysages, de ses couleurs, et jusque dans sa composition (qui mêle le passé au présent et le phantasme au réel) la vision romanesque, idéaliste, « anarchiste chrétienne » de Bernard Clavel. Jean Prat — c'est son point d'honneur — se veut un adaptateur fidèle.

Il s'étonne cependant que, malgré son contenu violemment antimilitariste, « le Silence des armes » soit diffusé une semaine après l'Armistice. On n'y avait pas pensé. Les téléspectateurs, eux, y penseront-ils ? Réagiront-ils à la phrase-clé du scénario (« Ce que mon père méprisait le plus : un soldat ») ; feront-ils le rapprochement entre une armée qui se syndique et l'armée de 1960 qu'évoquent Clavel et Prat, cette armée dont la guerre appartient déjà à l'histoire ? Ce n'est pas sûr. Dix ans, c'est beaucoup ; et le pacifisme de l'entre-deux-guerres au nom duquel le héros du « Silence des armes » — retrouvant la leçon paternelle — dénonce les méfaits du colonialisme, c'est aussi Romain Rolland et Roger Martin du Gard : toute une époque.

ANNE REY.

★ Mercredi 19 novembre, TF1, 21 h. 30.

NOMBREUSES MENACES DE GRÈVE

Le personnel d'Antenne 2, après avoir suspendu la grève le samedi 15 et le dimanche 16 novembre, devrait poursuivre son action dès le lundi 17 novembre. D'autres préavis de grève ont été déposés, pour le mercredi 19 novembre, à TF 1 et à FR 3, et, pour le jeudi 20 novembre, à Radio-France. D'autre part, les journalistes de TF 1 seront en grève le mardi 18 novembre.

Dans ces conditions, les programmes que nous annonçons sont publiés sous toutes réserves.

Avant le débat budgétaire

TF 1 ET A 2 A LA REMORQUE DE LA PUBLICITÉ

SALUÉ par l'éclosion des premières grèves dans les sociétés héritières de l'O.R.T.F., le débat sur le budget de la radio-télévision d'Etat à l'Assemblée nationale ne va pas manquer de singularité. En effet, le décret fixant la répartition de la redevance perçue en faveur de la radio et de la télévision françaises doit, en vertu de la loi du 7 août 1974, être soumis au Parlement lors de la discussion de la loi de finances ; mais puisqu'il s'agit d'une décision de type réglementaire (l'affectation d'une recette parafiscale), elle n'est en principe pas sujette à amendement du législateur.

On pourrait craindre que la discussion ne soit, dans ces conditions, académique. Il est toutefois vraisemblable qu'elle prendra un tour politique. Déjà, la commission des finances du Sénat, après avoir entendu M. Cluzel (U.C.D.P.), rapporteur spécial pour la taxe de radio-télévision, a décidé de proposer le rejet de l'autorisation de percevoir la redevance.

Déjà, également, les socialistes ont manifesté le désir de voir modifier la répartition de la redevance afin que soit accordée une priorité à la couverture des « zones d'ombre ». De même, M. Vivien (U.D.R.), qui siège au conseil d'administration d'Antenne 2, préconise que la construction du siège social de cette société soit financée en preciput *sur le montant global de la redevance, et non sur les sommes affectées à la deuxième chaîne. Le maintien de ces amendements serait l'occasion d'un premier débat sur les frontières et territoires respectifs du législatif et du réglementaire.*

Un autre débat s'engagera autour des critiques portées par la majorité, et l'opposition de gauche, sur le traitement de l'information.

En ce qui concerne l'application de la « réforme », M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, a déjà précisé devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale qu'« Il n'est pas question d'envisager des réductions de personnel dans les sociétés issues de l'O.R.T.F. *»*

Toutefois, la lecture du document budgétaire est pleine d'enseignements : non sans ironie pour le passé ; non sans menaces pour l'avenir.

Ainsi, l'ex-O.R.T.F. aurait — dit-on — « éclaté » en raison de sa mauvaise gestion financière. Et l'on parlait encore, en mars dernier, d'un « trou » de 130 millions de francs, trou dans lequel l'Office aurait tout naturellement sombré.

Nulle trace, cependant d'une pareille dette dans l'annexe au projet de loi de finances. Bien au contraire, le chapitre consacré aux résultats de l'exercice 1974 fait apparaître un bénéfice net de 34,5 millions de francs : même s'il est précisé que ces recettes « viennent atténuer la perte de 74,7 millions de francs apparue au terme de l'exercice 1973 », on peut se demander si, à l'orée de l'été 1974, l'Office était bien — économiquement — sur une « mauvaise pente » irréversible.

Le même document révèle que les recettes n'étaient dues naguère que pour 22,42 % à la publicité de marques. Référence intéressante, quand on la compare aux chiffres des comptes prévisionnels des nouvelles sociétés de programmes pour 1976. Il apparaît, en effet, au chapitre des recettes, que TF 1 devra l'an prochain près des deux tiers de ses rentrées à la publicité (495 millions sur un total de 771,72 millions), et que le pourcentage atteindra près de 50 % en ce qui concerne Antenne 2 (soit 371 millions sur 770,73 millions). Ces chiffres mettent clairement en évidence deux implications, déjà dénoncées, de la loi du 7 août 1974 : l'instabilité financière des chaînes 1 et 2 (la troisième n'organisant pas de « créneaux » publicitaires), soumises aux caprices des annonceurs ; et une certaine suprématie (obligée) de l'audience sur la qualité. Pour ne pas voir se tarir leur source essentielle de revenus, TF 1 et Antenne 2 sont, en effet, mis en situation de retenir ou d'élargir leur public, par tous les moyens.

Bon ou mauvais signe ? La deuxième chaîne marque, dans ce domaine, de notables progrès puisqu'il est prévu qu'en 1976 ses recettes dues à la publicité progresseront de 27,1 % par rapport à l'année précédente (mais atteindront-elles ce score, alors que les prévisions pour 1975 étaient déjà trop optimistes ?). On sait également qu'à l'issue de calculs établis sur des critères d'audience et de qualité, la commission de répartition de la redevance a décidé d'attribuer 444,63 millions à la société que préside M. Jullian, contre 258,52 à TF1. L'écart est si net que la commission a dû, dans un second temps, tenir compte des « ajustements » qui lui ont été notifiés par le gouvernement. Les recettes de TF1 et d'Antenne 2 seront donc « équilibrées » par un transfert arbitraire de redevance (pour une somme évaluée à 10 millions de francs), tandis que la masse répartie entre les quatre sociétés de programmes sera amputée de 29,5 millions, au profit de l'établissement public de diffusion. Il appartiendra, en échange, à T.D.F. d'assurer désormais la charge de la diffusion — jusqu'alors confiée à Radio-France — des émissions en ondes courtes vers l'étranger.

En vertu de ces corrections successives, le montant total de la redevance à répartir en 1976 (2 137,4 millions de francs, soit une progression de 15 % environ par rapport à 1975) serait partagé comme suit : 268,2 millions à TF 1, 389,7 millions à Antenne 2, 873,5 millions à FR 3 et 538 millions à Radio-France. A noter que les recettes de ce dernier organisme (qui se montent au total à 611,87 millions) seront dues, pour 45 millions environ, à des services rendus aux administrations d'outre-mer.

L'augmentation de la redevance (portée, comme on le sait, à 160 F pour les postes en noir et blanc, et à 240 F pour les récepteurs couleur) répond, selon le texte du ministère des finances, à deux objectifs : « renforcer les sociétés en matière de programmes » et « permettre à l'établissement public de diffusion (dont la dotation est fixée à 40,5 millions en 1976, contre 13 millions en 1975) de réaliser l'extension du réseau FR 3, l'élimination des zones d'ombre et le passage de TF 1 à la couleur ».

L'an prochain, la première chaîne ne consacrera cependant à sa coloration qu'une partie des 168,10 millions qu'elle versera à T.D.F. (alors que la participation d'Antenne 2 sera de 198,3 millions, pour la même période). En revanche, la première chaîne remplira à peu près les engagements prévus par le cahier des charges envers la S.F.P., puisqu'elle affectera 220,80 millions à des émissions originales, réalisées par les équipes de M. Edeline. Avec 206,8 millions de commandes, Antenne 2 n'atteindra pas, semble-t-il, les objectifs fixés par la loi — compte tenu de la dévaluation — mais dépensera en revanche 244 millions en achats d'émissions enregistrées.

Un chapitre manque d'ailleurs à ce budget : le bilan de la Société française de production, dont les comptes seront annexés à la loi de finances pour 1977.

A. R. et M. E.

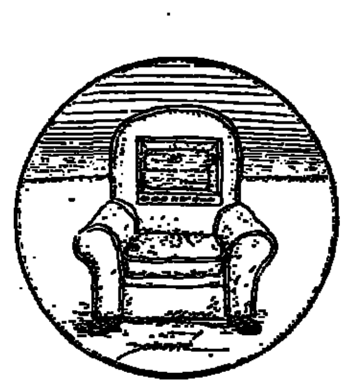
QUESTIONS SUR LE RÉALISME

Depuis trois ans, Jacques Krier écrit des dramatiques. Après « Pays », passé sur Antenne 2 au mois d'avril, la même chaîne présente « Un changement de saison », le jeudi 20 novembre, à 20 h. 30. En l'espace d'une heure et demie, se joue l'histoire d'une femme de trente-huit ans (Marie Dubois), mariée depuis dix-huit ans, mère de deux enfants, femme au foyer, qui, tout d'un coup — pour fuir l'ennui et retrouver l'illusion d'une existence plus réelle — décide de se recycler et de travailler comme sténo-dactylo. Avec des rêves d'autonomie, de liberté : des larmes, des séparations, et l'amour.

Mais, derrière les déchirements de Marie Dubois, sont mises en images, la réalité du chômage en province et la quasi-impossibilité de trouver un emploi pour une femme après un certain âge. Ainsi Jacques Krier pose des questions réelles, sans oublier la solitude et la souffrance occasionnées par ce type de conflit intérieur.

Jacques Krier répond ici au débat sur le réalisme engagé avec les réalisateurs en cinq questions (« le Monde » daté 13-14 juillet). *Cette série d'articles a, d'autre part, inspiré des commentaires critiques à un de nos correspondants, M. N. Chesney, de Paris.*

M.-F. L.



Comme le temps de Courbet

par JACQUES KRIER

A la télévision, le réalisme a du sang du Vietnam sur le visage. Son regard est celui des grévistes qui occupent leurs usines. Ses pieds ont marché sur la Lune. Il a tenu à la main un œillet du Portugal. On le voit quelquefois vers 20 heures. Puis il s'enfuit... Western, dramatique en gibus, fleurs bleues des chansons, cocus de boulevard... sa bonne tête d'ouvrier ou de paysan a disparu. Plus de pluie, plus de vent : du soleil au kilomètre, ciel bleu et sourire, costumes romantiques, messieurs-dames sans profession, galopades académiques... Adieu, réalisme.

Suis-je réaliste ? Je filme des métallos, des ménagères, des agriculteurs, des intellectuels. Je les habille avec leurs vrais costumes. Je ne les maquille presque pas. Je les laisse dans leurs saisons normales, brouillard, pluie et beau temps, Je les fais parler la langue d'aujourd'hui, toute fraîche, qui va, qui vient, qu'on invente du jour au lendemain. J'ignore les décors, les studios, les éclairages chics... le peuple des travailleurs pénètre dans la fiction : il lui arrive aussi des histoires d'amour. Les gens qui sont devant leur poste se retrouvent ainsi quelquefois dedans.

Voilà comment je pense que je suis un peu réaliste, avec d'autres — et surtout avec tous mes frères du reportage et du « documentaire de création », ceux qui, attentivement, regardent et écoutent vivre le monde d'aujourd'hui.

C'est donc très simple d'être réaliste à la télévision : elle est faite pour cela avec son terrible « effet de réalité ». Mais le peut-on ?

« Réalisme interdit », telle est la devise gravée en lettres d'or au fronton des successives R.T.F.... Plutôt qu'une femme d'ouvrier, on vous conseille de montrer la femme d'un médecin. Plutôt que la Normandie en 75, la Normandie en 57 (1857). Plutôt que la difficulté de trouver du travail à quarante ans, une bonne grande passion avec états d'âme. Toutes les télévisions françaises ont eu peur du réalisme : comme du temps de Courbet, elles l'ont exclu de leurs programmes, mais il y revient sans cesse par la petite porte ; il n'est pas toujours bien souriant, mais il a tellement de force !

Cette petite porte, aujourd'hui, devient une porte très étroite : attention que le réalisme n'y déchire ses ailes en passant. Car il a aussi des ailes, le réalisme. Ses ailes invisibles — sans quoi ce ne serait plus tout à fait le Réalisme — sont les pensées qu'il a dans la tête. Ah, oui, Réalisme en a beaucoup : il pense souvent à gauche, progrès social, révolution et lutte, bonheur de vivre ensemble, solidarité, fierté du travail, maîtrise de la nature... Ce sont ces idées-là qui habillent ses personnages populaires de leurs meilleurs costumes, et qui font que M. le Réalisme, à la télévision comme ailleurs, a épousé Mlle la Liberté, cette grande dame qui effraye tous nos petits directeurs.

Le réel, c'est monotone

M. N. Chesney nous écrit :

Le réalisme, sensationnelle découverte que vous avez cru faire et que vous voulez propager : bravo ! Vaste programme !

Eh bien, non ! Le réel, eau stagnante, c'est monotone, ennuyeux, insupportable. Vous photocopiez les événements, mais pendant ce temps, les faits changent, progressent, se forment et se déforment, que ce soit dans les domaines politiques, économiques, littéraires, artistiques (cinéma, théâtre, chorégraphie).

Le réel, c'est structurer la pensée et figer les idées. Essayez donc de structurer les Marx Brothers, Charlie Chaplin, Buster Keaton et les autres ! Ce qui fait leur grandeur, leur succès, c'est surtout de se moquer du réel.

Ce qui a fait l'intérêt du surréalisme et du mouvement dada, c'est de se dresser contre les faits établis pour une éternité, figés dans l'immobilité, en démontrant que la création et l'imagination sont au-dessus de tout.

Qu'actuellement on soit submergé par le raz de marée des spectacles médiocres, porno, violence, c'est une triste réalité qui n'a rien à voir avec l'art vivant créateur.

Des exemples, des preuves d'une expression autre que celle de la triste réalité :

Au Festival d'Avignon, la démonstration faite par Carolyn Carlson prouve de façon éclatante, que l'art « réel », figé dans l'ennui, n'a pas d'avenir ; c'est une facilité, une paresse. Avant tout, la création, l'imagination et l'humour.

Fait comique, ce ballet de Carolyn Carlson a été sifflé par un public habitué au réel et ne voulant pas admettre qu'une chorégraphie nouvelle puisse le déranger; mais, miracle ! ce même public a réservé une formidable ovation à cette même Carolyn Carlson, car, à la fin du spectacle, il a compris que quelque chose d'extraordinaire en sa splendeur avait éclaté sur la scène, innovant un art surréel.

Et pan pour le réel !

Autre exemple, l'exposition de Max Ernst au Grand Palais, attirant une immense foule pendant des mois, provoquant la joie, l'admiration, la discussion par ses inventions surréalistes et dada.

Mais même votre journal ne respecte pas toujours certaines réalités (chose curieuse). Il existait, il existe toujours une réalité géante nommée Picabia. Ce printemps, il a paru, aux éditions Belfond, un admirable ouvrage, *Picabia-écrits*, d'une immense richesse. Autour de lui, c'est une conspiration du silence !

Peut-être n'aimez-vous pas les surréalistes, dada et l'humour, c'est dommage ! Si vous permettez, comme disait Picabia dans les années 20 :

Pour que vous aimiez
quelque chose, il faut
que vous l'ayez vu et entendu
depuis longtemps, tas d'idiots.

RADIO-TELEVISION

Écouter, voir

● DRAMATIQUE : « LE PÈRE AMABLE », d'après Guy de Maupassant. — Samedi 22 novembre, A 2, 20 h. 30.

C'est la cinquième fois que Claude Santelli s'inspire d'une nouvelle de Maupassant. Et c'est aussi, à travers l'adaptation littéraire, un cinquième portrait de femme. Après Marie-Christine Barrault, Elisabeth Huppert, Dominique Labourier, Catherine Rouvel, Claude Santelli a investi Geneviève Fontanel. Il fait d'elle, dans *le Père Amable*, une femme au visage déjà un peu fatigué, une mère célibataire, l'épouse de Césaire, un paysan pauvre, sa veuve six mois après. L'histoire d'une lutte et d'un épuisement. Son affrontement avec le père Amable (Fernand Ledoux), père de Césaire et vieillard hostile, silencieux et buté, ne fait que renforcer la solitude de cette « *femme de ferme* ». Encore une fois, Claude Santelli met en images une situation et des sentiments.

● MIROIRS DU TEMPS PRÉSENT : « Gloires de Paris... ou La journée d'un touriste à Paris ». — Lundi 24 novembre, A 2, 21 h. 45.

Qu'est-ce que l'on raconte aux touristes dans les cars ? Qu'est-ce qu'on leur fait faire ? Bref, qu'est-ce qu'on leur vend ? Pour le savoir, Guy Chalon, Bernard Gesbert et Gérard Gozlan ont suivi le guide.

Tout droit venue d'un ouvrage de M. François Brigneau *(Bonjour Paris)*, l'histoire de la capitale racontée aux étrangers saute à cloche-pied de monument en monument. La Révolution et les guerres, c'est vraiment dommage parce que ça détruit tout. La prise de la Bastille, ce ne fut qu'un « *piètre combat* ». La mort de Louis XVI et celle de sa pauvre femme, l'assassinat de bien braves gens. A grands renforts de longues tirades et de musique classique, on fait pleurer les belles étrangères. Heureusement, la France a eu Napoléon, qui fit sortir notre pays du « *chaos révolutionnaire et redonna une âme à la France. C'est pourquoi la patrie lui est reconnaissante* ». Quant à son fils, « *il n'a jamais connu la joie d'entendre siffler les balles* ».

De temps en temps, l'équipe de « Miroirs du temps présent » s'est écartée du groupe et a interrogé un entrepreneur de cartes postales ou d'articles de souvenir. (La tour Eiffel, ça se vend bien, en onze tailles différentes.)

Et puis Guy Chalon a interviewé Jean Cassou et Jacques Duclos, qui « démontent » cette gigantesque mystification.

ABRÉVIATIONS

Dans ce supplément radio-télévision, les signes (★) renvoient à la rubrique Ecouter, voir, ou aux articles de première page de l'encart ; (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire ; (N) les programmes en noir et blanc diffusés sur les chaînes en couleurs ; (R) les rediffusions ; (S) les émissions de radio en stéréophonie.

Les films de la semaine

● UN DROLE DE COLONEL, de Jean Girault. — Dimanche 16 novembre, TF 1, 20 h. 30.

La signature de Jean Girault ne laisse aucun espoir. C'est un vaudeville idiot, au dialogue vulgaire et à la mise en scène nulle.

● LES MOTARDS, de Jean Laviron. — Lundi 17 novembre, TF 1, 20 h. 30.

Roger Pierre, Jean-Marc Thibault et Francis Blanche inénarrables, dans un burlesque de bonne tradition (poursuites et « tartes à la crème »), mais où Jean Laviron a fait passer une vision du monde quelque peu grinçante.

● RUE DES PRAIRIES, de Denys de La Patellière. — Lundi 17 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Les difficultés paternelles d'un ouvrier parisien remarquablement interprété par Gabin, il faut bien le reconnaître. Michel Audiard et Denys de la Patellière avaient assez de métier pour que ce mélodrame roublard passe pour un film d'inspiration populaire et attendrisse les foules.

● LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT, de Claude Berri. — Mardi 18 novembre, A 2, 20 h. 35.

Chronique du temps de l'occupation dans un village du Dauphiné. Un petit juif face à un vieillard, ancien combattant de 14, qui écoute la radio de Vichy et se répand en propos antisémites. S'inspirant de souvenirs personnels, Claude Berri a réalisé une fable ironique et tendre sur la forme primaire du racisme. Michel Simon, le « pépé », est prodigieux.

● LA LOI DE LA PRAIRIE, de Robert Wise. — Mardi 18 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Portrait psycho-sociologique d'un homme de l'Ouest haineux et solitaire. La technique solidement efficace de Wise et une grande composition de James Cagney.

● L'INCENDIE DE CHICAGO, d'Henry King. — Mercredi 19 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Après le succès du *San-Francisco* de Van Dyke, produit par la M.G.M., la Fox riposta au tremblement de terre par un incendie également historique (1871). Si l'histoire qui précède ce « clou » sensationnel traîne un peu, si Alice Faye, en étoile de boîte de nuit, est loin de valoir Jeannette MacDonald, la mise en scène de la catastrophe — maisons en flammes, bœufs fous de terreur dévalant les rues, et barques de réfugiés sur le lac Michigan — est suffisamment impressionnante.

● L'ESCALIER INTERDIT, de Robert Mulligan. — Jeudi 20 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Une femme - professeur, jeune, jolie et dépourvue d'autorité devant une classe de « durs » façon *Graine de violence*. Difficulté de communication entre adolescents et adultes, failles d'un certain système pédagogique. Ce film, non dépourvu de conventions romanesques, posait en 1968 des problèmes qui ne sont toujours pas résolus.

● JE SUIS UN ÉVADÉ, de Mervyn Le Roy. — Vendredi 21 novembre, A 2, 22 h. 35.

D'après l'histoire vraie de Robert Elliot Burns, prisonnier évadé qui était devenu directeur de journal à Chicago, un violent réquisitoire contre l'injustice sociale et les bagnes immondes de certains Etats américains. Au début des années 30, le film de Mervyn Le Roy, précurseur de tout un courant social, eut un grand retentissement. Paul Muni y est tout aussi étonnant que dans *Scarface*.

● ÉGLANTINE, de Jean-Claude Brialy. — Dimanche 23 novembre, A 2, 14 h. 50.

Un amour, une complicité entre un enfant de onze ans et une vieille dame, sa grand-mère, dans l'atmosphère de « dernières vacances » évoquant un peu Roger Leenhardt et Jean Renoir. Charmes sentimentaux d'un univers d[...] suet.

● POUIC POUIC, de Ja[...] Girault. — Dimanche 23 [...]vembre, TF 1, 20 h. 35.

Encore un film de Jean G[...]rault. Cela devient un fest[i]val ! Ici, heureusement, Lo[uis] de Funès tire toute la couverture à lui, dans un rôle [de] fausse victime roublarde vouée à de suffocantes colè[res].

● LES INNOCENTS, de Ja[ck] Clayton. — Lundi 24 nove[m]bre, TF 1, 20 h. 35.

Une excellente adaptati[on] du *Tour d'écrou* de He[nry] James. L'atmosphère à la f[ois] morbide et poétique du rom[an] est fidèlement restituée. [...] ressent jusqu'à l'angoi[sse] l'ambiguïté de deux enfa[nts] aux visages d'anges, possé[dés] par le mal. Deborah Kerr l[utte] avec talent et convict[ion] contre les fantômes — vic[...]riens — de la luxure.

● LA CIOCIARA, de Vi[tto]rio de Sica. — Lundi 24 [no]vembre, FR 3, 20 h. 30.

D'après un roman de [Mo]ravia, une chronique de la [vie] villageoise en Italie, à la [fin] de la guerre et du fascis[me]. Zavattini et de Sica se s[ont] mis au service non de la [réa]lité, mais de la star Sop[hia] Loren, qui fait un num[éro] dramatique à la man[ière] d'Anna Magnani.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le Journal de Roger Gicquel (le dimanche Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 19 h. 45) ; Vers 23 h., IT 1 dernière. Pour les jeunes : « Les Infos » de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 30).

A 2 : 13 h. (les samedi et dimanche). Le journal de Jean Lanzi ; 14 h. 30, « Flashes » (sauf les samedi et dimanche) ; 18 h. 30 (sauf les samedi et dimanche) le journal d'Hélène Vida ; 20 h., Le journal de Guy Thomas (Jean Lanzi, les samedi et dimanche) ; 23 h., Le journal de Maurice Werther (Roland Mehl, les samedi et dimanche).

FR 3 : 18 h. 55 et 19 h. 55 Flashes (sauf le dimanche) ; vers 22 h. : Journal.

ÉMISSIONS PRATIQUES

TF 1 : A la bonne heure (du lundi au vendredi, 18 h. 15) ; Je voudrais savoir (le mardi, 13 h. 30) ; Six minutes pour vous défendre (le samedi, 18 h. 40).

2 : D'accord, pas d'accord (les mardi, jeudi et samedi, à 20 h. 20).

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : (le dimanche) : 9 h. 30, Orthodoxie (le 16), La Source de vie (le 23) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : saint Paul n° 3 et en direct du Rosier Rouge (le 16), saint Paul n° 4, Rhodésie, l'impasse (le 23) ; 11 h., Messe à la chapelle du Rosier Rouge à Vanves (le 16), au couvent des Dominicains du 222, Faubourg-Saint-Honoré, à Paris (le 23).

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 11, daté novembre 1975), qui les publie régulièrement tous les mois.

Petites ondes - Grandes ondes

Informations

FRANCE - INTER : A chaque heure juste et à 12 h. 30 et 18 h. 30 ; Bulletin complet à 5 h., 5 h. 30, 6 h. (Social matin), 6 h. 30., 7 h., 7 h. 30, 8 h. (Alain Bedouet), 8 h. 30 (Claude Guillaumin), 9 h., 13 h. (J.-P. Elkabbach), 19 h. (Paul Amar), 20 h., (Roger Telo) ; 22 h. (Paul Amar), 24 h.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult., mus.) ; 8 h. 30 (cult., mus.) ; 9 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult., mus.) ; 15 h. (cult.) ; 17 h. 25 (cult.) ; 18 h. (cult.) ; 19 h. (cult., mus.) ; 23 h. 55 (cult., mus.).

EUROPE 1 : Toutes les demi-heures jusqu'à 8 h. ; Bulletin complet à 8 h. (J.-F. Kahn) 9 h. (Françoise Kramer) ; 13 h. (André Arnaud) ; 19 h. (Philippe Gildas) ; « Flashes » toutes les heures ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 1 h., Europe dernière.

LUXEMBOURG : Toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 9 h. ; Bulletin complet à 9 h., 13 h. (Journal « non stop »), 18 h. 30 (Jacques Paoli) ; « Flashes » toutes les heures ; R.T.L.-digest à 22 h.

RADIO - MONTE - CARLO : Toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 7 h. ; Bulletin complet à 12 h. 45 et 18 h. 35 ; Journal à 7 h., 8 h., 9 h., 12 h., 14 h., 20 h., 22 h. 30, 24 h. ; « Flashes » aux autres heures (dernier à 1 h.).

Régulières

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 9 h. 10, Magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Inter femmes ; 11 h., 5 sur 5 ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le temps de vivre ; 14 h. 30, France-Inter suit l'enquête ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Banzaï ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Le Pop Club.

EUROPE 1 : 6 h. 40, Les matinées d'Ivan Levaï ; 8 h. 40, Mélodies parades ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires du crime ? 14 h., Danièle Gilbert ; 16 h. 30, S'il vous plaît ; 17 h. 30, Les invités de J.-M. Desjeunes, P. Lescure, A. Sinclair ; 19 h. 45, March 33 ; 22 h. 40, Goliath.

RADIO - MONTE - CARLO : 5 h. 30, Informations et variétés ; 9 h. 30, J.-P. Foucault ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 15 h., Julie ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h. 5, Tohu-Bahut ; 21 h. 5, Flash-back ; 22 h., J.-C. Laval.

R.T.L. : 5 h. 30, Musique et nouvelles ; 9 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 15 h. 30, R.T.L. c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympa ; 24 h., Les nocturnes.

Religieuses et philosophiques

FRANCE - CULTURE : (le [di]manche) : 7 h. 15, Horizon ; [...] Orthodoxie et christianisme o[rien]tal ; 8 h. 30, Service religieux [pro]testant ; 9 h. 10, Ecoute Isr[aël] ; 9 h. 40, Divers aspects de la pe[nsée] contemporaine ; la Grande Log[e de] France (le 16), L'Union ration[aliste] (le 23) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Ja[cques] Chancel reçoit MM. P.-L. [...] directeur de l'ENA (lundi), J. [...]rat (mardi), P. Boulas, [...] (mercredi), I. Isou (jeudi), J. [...]rot, secrétaire d'Etat au loge[ment] (vendredi).

EUROPE 1 : 17 h. 30, Michel Desjeunes reçoit B. C[...] (lundi), F. Périer (mardi), J. [...] (mercredi), le prof. Guilmet (j[eudi] sous réserves), F. Leclerc (vendr[edi]).

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 305

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II						■			
III									■
IV		■			■	■			
V	■								■
VI				■					
VII							■		
VIII					■				
IX							■		
X	■		■			■		■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Discret prélude à un concert de réclamations. — II. A la disposition de l'homme qui cherche à s'élever ; Dans une devise latine prônant la modération. — III. A un très long cours. — IV. Symbole chimique ; Bercent d'impénitents rêveurs. — V. Tangibles. — VI. Le gros réjouit alors que le petit console tout juste ; Sa plume est légère. — VII. Entend faire respecter ses droits ; Fin de participe. — VIII. Aimable héros ; Pas encore lavé. — IX. Ne portait que du cuir ; Abréviation. — X. Préposition. — XI. Poursuivrai sans relâche.

VERTICALEMENT

1. Etait parfaitement inutile à ceux qui avaient perdu la boule ; Localité de France. — 2. Salit tout ce qu'elle touche ; Indice de confusion ou de colère. — 3. De nombreuses larmes répandues utilement. — 4. A des réflexes changeants ; Anneaux. — 5. Simples ; Terrorisait également les enfants désobéissants ; Font penser aux autres. — 6. Dans des bas de laine italiens. — 7. D'un auxiliaire ; En rade ; Toujours convoité. — 8. Des gens qui trament quelque chose. — 9. Traduit une certaine dose de dédain ; Susceptible de donner toute satisfaction.

Solution du problème n° 1 304

Horizontalement

I. Sottises ; Fossé. — II. Raideur ; Ni ; Mia. — III. Pastoureaux. — IV. RG ; Allées ; Ring. — V. OS ; NNE ; Réelue. — VI. Ases ; St ; RR. — VII. Tas ; Réussies. — VIII. Icare ; Universel. — IX. Ti ; Aviso ; Puas. — X. Edite ; Tri ; Liens. — XI. Images ; Aa. — XII. Mont-Cenis ; Lin. — XIII. Emana ; Il ; Gong. — XIV. Nuls ; OT ; Nés ; Fée. — XV. Prélatés ; SS.

Verticalement

1. Proctite ; Lent. — 2. Orage ; Acide ; Mur. — 3. Tas ; Asa ; Mali. — 4. Titans ; Rations. — 5. Idoine ; Eve ; Na. — 6. Seules ; Or. — 7. Eure ; Rusticité. — 8. Réer ; Enorme. — 9. As ; Oui ; Ianina. — 10. ONU ; SVP ; Gilet. — 11. Six ; Esseulés ; Se. — 12. Retirais. — 13. Email ; Esse ; Lof. — 14. Nurse ; Naines. — 15. Danger ; Losanges.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 novembre 1975 :

DES DECRETS

● Relatif à la délivrance de certains documents par le Conseil d'Etat ;

● Modifiant le décret du 1er octobre 1938 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 1er août 1905 en ce qui concerne le commerce des jus de fruits et de légumes.

UNE LISTE

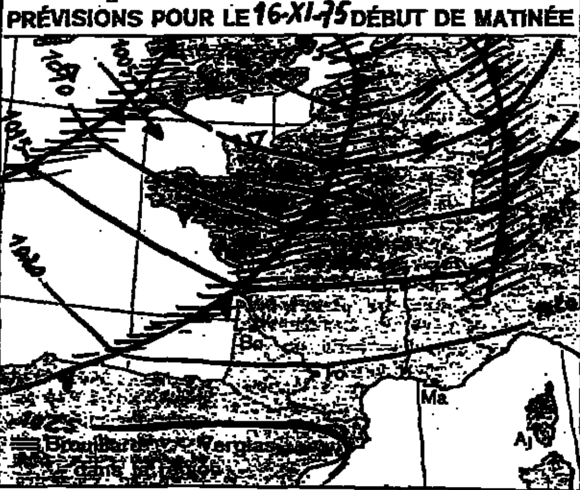
● Des élèves ayant obtenu en 1975 le diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15-XI-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 16-XI-75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts

Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 15 novembre à 0 heure et le dimanche 16 novembre à 24 heures :

Une dépression se creuse actuellement à l'ouest de l'Irlande sur la perturbation qui aborde les îles Britanniques et le nord de la France. Elle se déplacera vers l'est en provoquant un renforcement sensible des vents sur notre pays. La perturbation traversera la France et sera suivie par des masses d'air plus frais, mais d'origine maritime.

Dimanche, cette perturbation épargnera encore le matin les régions méditerranéennes et le sud des Alpes, où l'on observera des éclaircies. Cette perturbation donnera également, le matin, un temps couvert avec des pluies de la Gironde aux Ardennes et au Jura, tandis que, plus au sud, le temps sera encore brumeux. De la Manche à la Bretagne et à la Vendée, le temps sera plus variable avec des averses et quelques éclaircies. Dans la journée, la zone pluvieuse progressera vers le sud-est pour gagner le soir le Midi et l'Est, avec quelques chutes de neige en moyenne et haute montagne, tandis que le temps plus variable et plus frais s'étendra aux autres régions, pouvant comporter un étroit passage pluvieux.

Les vents, d'abord de sud-ouest à ouest, tourneront au nord-ouest avec le temps plus frais et variable ; ils deviendront forts sur les côtes de la mer du Nord, de la Manche, puis de l'Atlantique au nord de la Charente.

Samedi 15 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 023,7 millibars, soit 769,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 17 et 6 degrés ; Biarritz, 18 et 9 ; Bordeaux, 17 et 11 ; Brest, 14 et 13 ; Caen, 16 et 11 ; Cherbourg, 15 et 11 ; Clermont-Ferrand, 15 et 9 ; Dijon, 13 et 8 ; Grenoble, 14 et 9 ; Lille, 0 et —1 ; Lyon, 14 et 8 ; Marseille, 18 et 11 ; Nancy, 7 et 4 ; Nantes, 18 et 12 ; Nice, 19 et 10 ; Paris-Le Bourget, 9 et 9 ; Pau, 17 et 8 ; Perpignan, 21 et 12 ; Rennes, 14 et 13 ; Strasbourg, 6 et 4 ; Tours, 14 et 12 ; Toulouse, 15 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 8 et —1 degré ; Athènes, 15 et 11 ; Bonn, 4 et —1 ; Bruxelles, 5 et —2 ; Iles Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, 5 et —3 ; Genève, 11 et 5 ; Lisbonne, 21 et 11 ; Londres, 3 et 4 ; Madrid, 19 et 3 ; Moscou, 0 et —8 ; New-York, 7 et 3 ; Palma-de-Majorque, 22 et 6 ; Rome, 17 et 8 ; Stockholm, 7 et 4.

Le Monde

Service des Abonnements

5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	168 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

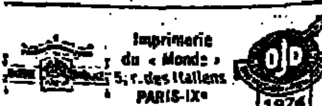
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

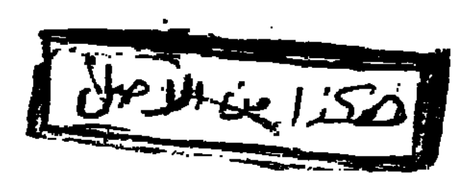
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



RADIO-TELEVISION

Samedi 15 novembre

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un, de M. et G. Carpentier (Daniel Guichard) ; 21 h. 30 (●), Série : Peyton Place ; 22 h. 50, Magazine de théâtre : l'Œil en coulisses. Réal. P. Viallet et E. Logereau.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Dramatique : Les cinq dernières minutes. « Patte et griffe », de J. Cosmos. Réal. Cl. Loursais. Avec J. Debary, M. Eyraud, N. Alari.

Le commissaire principal Rognac enquête sur la mort d'un grand couturier parisien.

22 h. 5, Variétés : Dix de der, par Ph. Bouvard.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Les ateliers du magicien. (La lévitation) ; 19 h. 40, Un homme, un événement ; 20 h., Ciné 3.

Entretien avec Ricardo Boffil ; rencontre avec Frédéric Mitterrand, directeur du cinéma Olympic ; interview de Richard Lester.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : « Marie Tudor », d'après le drame de Victor Hugo. Mise en scène : Guy Vassal. Réal. Cl. Dagues. (1re partie.)

Londres 1553. La reine d'Angleterre, Marie Tudor, s'éprend d'un jeune Italien cupide et frivole, Fabiano Fabiani. Celui-ci la trompe, par intérêt, avec une très jeune fille, une orpheline nommée Jane, dont il a appris les origines nobles. Mais Jane est fiancée à Gilbert...

FRANCE-CULTURE

17 h. 30 (●), 1950-1975. Le troisième quart de siècle : année 1956 ; 19 h. 15, Teilhard en question, par J. de Beer ; 20 h., Poésie, avec Robert Pinget ; 20 h. 5, Carte blanche, par L. Siou : « l'Harmonica », d'Y. Kerruel, avec E. Dandry, Y.-M. Maurin, S. Favre, P. Guillermo, J. Degor, réalisation G. Gravier, et « la Sainte Grange », d'E. Favre, avec G. Derrieu, J. Guiomar, G. Jor, N. Tebaglio, réalisation J.-P. Colas ; 22 h. 5, La fugue du samedi ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

17 h. 30, 25 notes seconde, par A. Lacombe ; 19 h. 10, La route des jongleurs, par J.-P. Lentin ;

20 h., Soirée lyrique : « Otello », de Verdi, avec J. Vickers, M. Freni, P. Glossop, A. Bellion, M. Sénéchal, J. Van Dam, M. Machi, H. Helm, S. Malagu, orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan, et « Deux sonates pour piano no 4 » (Scriabine) ; 23 h., Vieilles cires ; 24 h., Plans sur plans.

Dimanche 16 novembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (C.), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (C.), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (C.), Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 13 h. 30 (●) (C.), Le petit rapporteur ; 14 h. 15 (C.), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45, Sports : Direct à la une ; 17 h. 5, Télé-film : The last day ; 18 h. 45, Les animaux du monde ; 19 h. 20 (R.), Les faucheurs de marguerites.

20 h. 30, Film : « Un drôle de colonel », de J. Girault (1967), avec J. Yanne, J. Lefebvre, M. Pacôme, M. Galabru.

Deux truands minables cherchent à retrouver un diamant caché dans la villa d'un colonel de l'armée des Indes.

21 h. 50 (●), Un certain regard : La télévision soviétique no 2. (Télé-Tallin, une télévision locale pour un dialogue ouvert.)

CHAINE II (couleur) : A 2

De 12 h. à 18 h. 30, Le dimanche illustré, de P. Tchernia : à 12 h., Vive le dessin animé ; 12 h. 15, Jeu : Le défi ; 13 h. 45, L'album de Sophie Desmarets ; 14 h. 5, Jeu : Monsieur Cinéma ; 15 h., Série : Hec Ramsey (le Mystère de la diligence) ; 16 h. 25, Tiercé ; 16 h. 35, Série : Vivre libre (les Mangeurs d'hommes de Muti) ; 17 h. 25, Résultats sportifs ; 17 h. 30 (●), Jeu : Pièces à conviction ; 18 h. 30, Sports sur l'A 2 ; 19 h. 20, Variétés : Il y a dix ans, le palmarès, de G. Lux.

20 h. 30, Il y a dix ans, le palmarès (suite) ; 21 h. 40 (R.) (●), Feuilleton : Les nouvelles aventures de Vidocq (les Chevaliers de la nuit). Réal. M. Bluwal. Avec Cl. Brasseur.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. (R.), Série : « la Cloche tibétaine », de H. Viard, M. Wyn et S. Friedman (5e partie : le Toit du monde) ; 20 h. 5 (●), Feuilleton : « les Secrets de la mer Rouge », d'après H. de Monfreid. Réal. : Cl. Guillemot et P. Lary (Course contre la mort).

20 h. 30, Retransmission théâtrale : « Marie Tudor », d'après le drame de Victor Hugo. Mise en scène : Guy Vassal. Réalisation : Cl. Dagues (2e partie).

Mise au courant d'un complot par un noble de la cour, la reine Marie Tudor fait arrêter son amant, Fabiano Fabiani, et Gilbert. Ils sont condamnés à mort.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Septième quatuor en fa » (Beethoven) ; 12 h., Pièces pour guitare, interprétées par S. Maroto : « Menuet » (Rameau) ; « Sarabande » (anonyme XVIIIe siècle) ; « Prélude » (R. de Visée) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les comédiens-français interprètent : « le Testament du Père Leleu », de R. Martin Du Gard et « le Retour de la foire de Bezons », d'E. Gherardi ; 16 h. 5, Orchestre philharmonique de Radio-France, direct. P.-M. Le Conte, avec A. Van de Wiele, claveciniste : « Viviane » (E. Chausson) ; « Concerto pour clavecin » (M. Vaubourgoin) ; « Symphonie » (L. Duchemin) ; 17 h. 30, Rencontre avec... Simone Iff, présidente du Planning familial ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Cinématographe : Marcel Carné ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Poésie ininterrompue, avec R. Pinget ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique : Tombeau de Ludovic, par L. Janvier ; 23 h., Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie, avec Rosmarie Waldrop.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Concert promenade ; 9 h., Musical graffiti ; 11 h., Musica sacra, par M. Clary ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 45, Opéra-bouffon : « La Belle Hélène » (Offenbach) ; 13 h. 45, Petites formes ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « Les maîtres chanteurs de Nuremberg », de Wagner ; 17 h., Concert égoïste : Léo Ferré ; 19 h. 10, Jazz vivant : Le grand orchestre de Lionel Hampton ;

20 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; 21 h., Orchestre de Radio-France, direct. B. Amaducci, avec A.-M. Blanzat, soprano, et M. Terrier, alto : « Sonate à quatre en la mineur » (Torelli) ; « Concerto en mi mineur numéro 13 » (Vivaldi) ; « Symphonie no 9 en ré mineur », et « Symphonie no 13 en re mineur » (Scarlatti) ; « Sonate à cinq en mi mineur » (Albinoni) ; « Concerto grosso la folia » (Geminiani) ; « Magnificat en si bémol majeur » (Durante) ; « Magnificat en sol mineur » (Vivaldi) ; 22 h., Nouvelles auditions : « Le tombeau d'Alban Berg » (P. Israël-Meyer) ; « Le blouson », première suite d'orchestre (P. Hasquenoph) ; « Assemblages » (J.-P. Guezec) ; 24 h. (●), Concert extra-européen, par D. Caux.

Lundi 17 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 10 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emissions scolaires. (Reprise à 17 h. 15) ; 14 h. 30 (C.), Série : Le grand amour de Balzac ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : le Renard à l'anneau d'or.

20 h. 30 (R.), La caméra du lundi : « les Motards », de J. Laviron (1958). Avec R. Pierre, J.-M. Thibault, F. Blanche, C. Deréal.

Un brigadier de la police motorisée et son futur beau-frère, un peu idiot, se lancent dans une équipée farfelue, pour récupérer des documents volés par des espions.

La projection sera suivie d'une séquence « Rions avec... » Roger Pierre et Jean-Marc Thibault.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : Les incorruptibles ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : interview de Michèle Perrein, écrivain ; 18 h. 40, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes, de P. Bellemare ; 21 h. 45 (★), Essai : « le Solennel monsieur Philippe de Champaigne » ; de P. Seban. Avec G. Herold, P. Le Rumeur, J. Bouchaud.

Réflexion sur l'art, la politique et l'idéologie, à travers l'œuvre de Philippe de Champaigne, peintre et janséniste, et à travers la mise en cinématographie de cette réflexion. Preuve que débat sur les idées et création ne sont pas contradictoires : le film de Paul Seban est superbe et passionnant.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 40, Tribune libre : Union des groupes bibliques universitaires ; 20 h. Emissions régionales.

20 h. 30, Prestige du cinéma (R.), « Rue des Prairies », de D. de La Patellière (1959), avec J. Gabin, Cl. Brasseur, R. Dumas, M.-J. Nat (N.).

Un contremaître de Ménilmontant voit ses trois enfants, qu'il a pourtant bien élevés, se dresser contre lui. Le dernier — fils né d'un adultère — sera le seul à lui donner, finalement, son affection.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'aventure humaine et la mort (1), par C. Mettra ; 8 h. 32, Le bol et les baguettes (1), par H. Tournaire ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par R. Chartier : « les Confréries de charité en France », de Martine Ségalen ; « les Quarantehuitards », de Maurice Agulhon ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec P. Gaxotte ; 11 h. 2, Evénement-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Parti pris, par J. Paugam : L'alchimie en question, avec Fabrice Bardeau ; 12 h. 45, Panorama, par J. Duchateau ;

13 h. 30, Trente ans de musique française (1945-1975) : Maurice Le Roux ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « L'absence à vif », d'A. Kedros ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 45 (radio scolaire sur ondes moyennes) ; 15 h. 10, L'invité du lundi : Pierre-Jean Rémy ; 16 h. 10, Dossier : le roman aujourd'hui ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 18 h. 2, Musique plurielle : le Nô japonais ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, de Jules Roy ; 19 h. 30, Présence des arts : Europalia à Bruxelles (Le siècle de Louis XIV à Liège, Poliakoff à Charleroi) ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, « les Kidnappers », de V. Ferguson, avec Douchka et Ph. Clay. Réalisation B. Saxel ; 21 h. (S.), Orchestre philharmonique de Radio-France, orchestre Nord-Picardie, direct. G. Amy et M. Tabachnik : « D'un espace déployé (Gilbert), avec Ch. Eda-Pierre, M. Sandrez, C. Collard, C. Charles, P. Colaz ; 21 h. 45 (S.), « Socrate » (E. Satie), avec A. Bartellonie. Orchestre philharmonique de Radio-France, direction A. Blancquart ; 22 h. 35, Entretiens avec Maurice Nadeau, par Georges Perec ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 32, Cours d'interprétation ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ; 13 h. 15, Micro-facteur ;

14 h., Mélodies sans paroles... Musique ancienne de quelques musiciens belges : « Suite pour le clavecin no 4 en ré » (J.-B. Loeillet), soliste L. Sgrizzi ; « Psaume CXIII » (J.-N. Hamal) ; « Symphonie en ré » (P. Van Maldère) ; 15 h. 2, Après-midi lyrique : « The Rake's Progress » (Stravinski), avec A. Young, J. Reardon, J. Raskin ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Quatre, quatre, par L. Malson ; 19 h. 25, Instruments et solistes... Henryk Szeryng : « Sonate pour violon seul no 3 en ut majeur » (Bach) ; « Havanaise » (Saint-Saëns) ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, En direct de Rome... Concert par l'orchestre symphonique de la R.A.I., direction N. Antonellini, avec G. Agostini, organiste : Messe « Hodie Christus natus est », extraits (Palestrina) ; Trois motets de Gabrieli. Motets pour la Passion (Petrassi) ; « Beatus vir, psaume 111 en do majeur » (Vivaldi-Maderna) ; 22 h. 15, Cordes pincées, avec Florence Boulay ; 24 h. (●), Faisceaux, par A. Almuro.

Mardi 18 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emissions scolaires (reprise à 17 h. 15) ; 18 h. 20, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : le Renard à l'anneau d'or.

20 h. 30, Jeu : Quoi, de qui ? ; 21 h. 20, Documentaire : Ces années-là, de M. Droit (1950) ; 22 h. 20, Emission littéraire : De vive voix, de J. Ferniot et Ch. Collange. (Peut-on sauver les grandes villes ?)

Avec la participation de MM. Claude Parent (auteur d'un ouvrage intitulé « Architecte »), Michel Ragon (pour « l'Homme et les villes »), Paul Granet (pour « Changer la ville »), Raymond Ledrut (pour « les Images de la ville » et « Sociologie urbaine »).

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45, Magazine régional ; 14 h. 30, Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : les Incorruptibles (Train spécial) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : le peintre Matta ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : (●) « le Vieil homme et l'enfant », de Cl. Berri (1966). Avec M. Simon, L. Fabiole, A. Cohen, R. Carel. (N.)

Pendant l'occupation allemande, un petit garçon juif est confié à des retraités vivant à la campagne. Il devient l'ami du « pépé », antisémite et pétainiste, qui ignore ses origines.

Débat : « Les enfants juifs de la France occupée ».

Avec la participation de MM. Gérard Israël, écrivain et auteur de « Heureux comme Dieu en France » ; du docteur Claude Lévy, auteur de « la Grande Rafle du Vel' d'Hiv' », de Claude Berri, cinéaste ; de M. Philippe Bourdrel, auteur de l' « Histoire des Juifs de France » ; de Mme Raymonde Letournel ; de M. André Dubourg, ancien inspecteur de la police sous l'occupation ; de Joseph Joffo, écrivain et auteur du « Sac de billes ».

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Improvisation sur un livre ; 19 h. 40, Tribune libre : Plate-forme pour l'année internationale de la femme ; 20 h., Les animaux chez eux : « Mexique, terre de contrastes ».

20 h. 30 (●), Westerns, films policiers, aventures : « la Loi de la prairie », de R. Wise (1956). Avec J. Cagney, D. Rubbins, St. McNally, I. Papas.

Un éleveur du Wyoming, en lutte contre les voleurs de chevaux, fait régner sur ses terres une loi impitoyable.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'aventure humaine et la mort ; 8 h. 32, Le bol et les baguettes ; 8 h. 50, L'étoile du matin, par C. Mettra ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 10 h. 45, Etranger mon ami, par D. Arban ; 11 h. 2, Libre parcours, Jazz par M. Cullaz : Saheb Sarbib ; 12 h. 5, Parti pris : Démagogie et politique, avec M. Michel Debré ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours, variétés, d'E. Grilliquez ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Silence des pierres », de Michel del Castillo ; (14 h. 45, Radio scolaire sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10, Dossier : Le Marché commun et l'architecture, à propos d'un congrès à Amsterdam ; 15 h. 55, Poètes des quatre continents ; 16 h. 40, La musique et les jours : Kagel ; 17 h., L'heure de pointe ; 18 h. 2, Musique plurielle : le Nô japonais ; 18 h. 30, La vie entre les lignes de... Jules Roy (« les Chevaux du soleil ») ; 19 h. 30, Sciences, par N. Skrotzky : transmutation (énergie, matière, rayonnement : le problème des déchets) ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (●), Dialogues, par R. Pillaudin : « les Prescriptions du professeur Léontief », avec W. Léontief, prix Nobel de Sciences économiques, et Ch.-P. Kindleberger, professeur d'économie à Harvard ; 21 h. 20, Musiques de notre temps, par G. Léon, avec M. Le Roux ; 22 h. 35, Entretiens avec Maurice Nadeau ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique : « 88 », par H. Renaud ; 13 h. 15, Micro-facteur ;

14 h., Mélodies sans paroles : Micro-cosme (L. Senfl, H. Schütz, J.-S. Bach, Mozart, Schubert, R. Strauss) ; 15 h. 20, Nouveaux débuts : « Ouverture, scherzo, finale opus 52 » (Schumann) ; « Premier concerto pour piano en mi mineur » (Chopin), soliste C. Arrau ; « Lieder eines fahrenden Gesellen » (Mahler) ; « Symphonie alpestre » (R. Strauss) ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Mal entendus ; 19 h. 15, Calendrier nécrologique, par S. Seroux ; 19 h. 25, Instruments et solistes... Henryk Szeryng : « Sonate à Kreutzer » (Beethoven) ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (●), Festival de Salzbourg : Récital de Peter Schreier, au piano G. Demus : Lieder de Mozart, Schumann ; 22 h. 30 (●), Festival d'automne de Paris : « Acustica » (Kagel) pour sources sonores expérimentales et haut-parleurs ; 24 h., Non écrites : Cambodge ; 1 h., Plans sur plans, par Ph. Hersant.

Mercredi 19 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 13 h. 35 (C.), Les visiteurs du mercredi ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 50, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Le Renard à l'anneau d'or.

20 h. 30 (★), Dramatique : « le Silence des armes », d'après B. Clavel, adapt. B. Clavel et J. Prat, réal. J. Prat, avec M. Chapiteau, M. Garrel, Lugagne.

Blessé par une explosion de mortier en Algérie, où il fait son service militaire comme parachutiste, un jeune Jurassien revient en permission de convalescence dans son village, trouve sa maison vide, décide de reprendre l'exploitation de ses vignes, et refuse de repartir à l'armée : de la prise de conscience antimilitariste à la révolte anarchiste.

22 h. Médicale d'I. Barrère, P. Desgraupes et Lalou (la responsabilité médicale).

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui, madame ; 15 h. 30, Série : Kung Fu (le Cénotaphe) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 : Un sur cinq.

Les musiciens dans la rue ; le maquillage ; la géodésie ; la pollution de l'eau ; Jean-Michel Caradec, Michel Jonasz, Hervé Christiani ; et une séquence consacrée à Rod Steward en compagnie de trois mimes suisses.

18 h. 45, Pour les jeunes : Un sur cinq ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Série : Mannix (La course dans la nuit) ; 21 h. 30, Magazine d'actualités : C'est-à-dire.

L'actualité de la semaine vue par la rédaction d'Antenne 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Trois contre X... ; 19 h. 40, Tribune libre : Front des jeunes progressistes, Mouvement des jeunes gaullistes de gauche ; 20 h., Emissions régionales ;

20 h. 30 (★) Les grands noms de l'histoire du cinéma (cycle cataclysmes et catastrophes) : (R) « l'Incendie de Chicago », de H. King (1937), avec T. Power, A. Faye, D. Amèche, A. Brady, B. Donlevy (N.).

Un émigré irlandais entreprend la conquête politique de Chicago et entre en rivalité avec un patron de boîtes de nuit, en 1871, l'année du grand incendie qui va ravager la ville.

FRANCE-CULTURE

7 h., Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; l'aventure humaine et la mort ; 8 h. 32, Le bol et les baguettes ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « le Chaudron d'or » et « le Marteau de Thor », de J. Olivier ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales de C. Maupomé : musique et littérature, avec J.-M. Bailbe ; 12 h. 5, Parti pris : Kissinger et Metternich, avec R. Aron ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Dans la nuit de deux mondes », d'Henriette Jelinek ; 14 h. 45, L'école des parents ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10, Coloration jeunesse (en direct du C.E.T. Laënnec de Rennes) ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 18 h. 2, Musique plurielle : Akira Tamba ; 18 h. 30, La vie entre les lignes de... Jules Roy ; 19 h. 30, La science en marche, par F. Le Lionnais : de l'oreille au cerveau, avec le docteur J.-P. Legoulx ;

20 h. 5 (●), De Gaulle écrivain, par O. Germain Thomas et M. Cazenave (2) : l'écrivain devant l'histoire ; 21 h. 35, Musique de chambre : « Quatuor à cordes no 7 » (D. Milhaud), par le Quatuor Parrenin ; « Pour des mains amies » (J. Rivier), avec C. Martinet, piano ; « Quatuor à cordes » (Ch. Chaynes) ; 22 h. 35, Entretiens avec Maurice Nadeau ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 32, Cours d'interprétation ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique : « 88 » ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles : microcosme (Janequin, Costeley, Couperin, Chabrier, Debussy, Ravel) ; 15 h. 2, Du divertissement au drame : « Symphonie no 82 en ut majeur, l'Ours » (Haydn) ; « Sérénade no 4 en ré majeur » (Mozart) ; Deux romances sans paroles (Mendelssohn) ; « Symphonie no 8 en ut mineur » (Chostakovitch) ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Intercostales ; 19 h. 15, Thème et variations : calendrier horoscopique ; 19 h. 25, Instruments et solistes... Henryk Szeryng : « Concerto pour violon, à la mémoire d'un ange » (A. Berg) ; « Introduction et rondo capriccioso pour violon et orchestre » (Saint-Saëns) ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Orchestre national de France, direct. H. Wallat, avec A. Auger, soprano ; J. Chamonix, soprano ; D. Ellenbeck, ténor : « Symphonie no 39 en mi bémol majeur », « Messe en ut mineur » (Mozart) ; 22 h. 30 (●), Festival d'automne : « Maulwerke » (Schnebel) ; 24 h., Non écrites ; 1 h., Plans sur plans : fêtes et carnavals.

Jeudi 20 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 45, Emissions scolaires (reprise à 17 h. 45) ; 18 h. 20, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Le Renard à l'anneau d'or ;

20 h. 30 (●) Série : Shaft, avec R. Roundtree ; 21 h. 40, Magazine d'information : Soixante minutes pour convaincre (Pour la relance morale, avec la participation de Mgr Echlinger, archevêque de Strasbourg) ; 22 h. 40, Allons au cinéma.

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 14 h. 30, Aujourd'hui, madame ; 15 h. 30, Série : Les incorruptibles (Le coup de filet) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : l'insolite de l'actualité ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30 (★) Dramatique : Un changement de saison, de J. Krier. Avec M. Dubois, F. Dyrek, I. Ganz.

Nicole et Jean, mariés depuis dix-huit ans, vivent à Dieppe. Nicole, femme au foyer et mère de deux enfants, fait des ménages pour « boucler les fins de mois », et cherche sans succès un poste de sténo-dactylo. Drame de conscience, bouleversement d'un couple, et réflexion sur la condition féminine à quarante ans.

21 h. 45, Variétés : Vous avez dit bizarre, de M. Lancelot.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Voyage au pays de la marionnette ; 19 h. 40, Tribune libre : Comité de soutien à l'armée ; 20 h., Jeu : Altitude 10 000.

20 h. 30, Un film, un auteur : « Escalier interdit », de R. Mulligan (1966), avec S. Dennis, P. Bedford, E. Heckart, J. Stapleton.

Les débuts difficiles d'une jeune enseignante, professeur de littérature dans un collège mixte des faubourgs de New-York.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : l'aventure humaine et la mort ; 8 h. 32, Le bol et les baguettes ; 8 h. 50, L'étoile du matin ; 9 h. 7, La matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 10 h., Questions en zigzag, avec Claude Planson ; 11 h. 2, Musique extra-européenne : le Japon (2) ; 11 h. 30, Recherches musicales : hier les futuristes, avec Pierre Henry ; 12 h. 5, Parti pris : la reconversion des cadres dans la crise, avec Roger Labourier ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : Lavaur (Tarn) ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Je te reparlerai d'amour », de Pascal Jardin ; 14 h. 45 (radio scolaire sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10, Deux heures pour comprendre la vie d'artiste ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 18 h. 5, Musique plurielle... Liszt ; 18 h. 30, La vie entre les lignes de... Jules Roy (« les chevaux du soleil ») ; 19 h. 30, Biologie et médecine, par R. Debré : les transfusions sanguines (1), avec le professeur Soulié ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (R.), « La Machine infernale », de J. Cocteau, avec J. Decomine, M. Casarès, B. Noël, G. Montéro, J. d'Yd, J. Topart, G. Pierrauld, réal. H. Soubeyran, suivi de « A propos ou - Sphinx », par P. Andreu, avec J.-P. Aumont et J. Marais ; 22 h. 35, Entretiens avec Maurice Nadeau ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 32, Cours d'interprétation ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique : « 88 » ;

13 h. 15 Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles : microcosme (Chœurs bulgares, Rimski Korsakov, Moussorgski, Rachmaninov, Prokofiev) ; 15 h. 2, Pureté : « Sonate en la majeur pour piano » (Schubert) ; « Symphonie no 8 en ut mineur » (Bruckner) ; « Madrigaux » (Monteverdi) ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, La nouvelle chose ; 19 h. 15, Calendrier nécrologique ; 19 h. 25, Instruments et solistes... Henryk Szeryng : « Trio pour piano, violon et violoncelle no 3 en ut mineur » (Beethoven) ;

Présentation du concert, 20 h. 30 (●), Festival d'automne : « Mare nostrum » (Kagel) ; « Découverte, pacification et conversion de la Méditerranée par une tribu d'Amazonie », création française ; 22 h. 30, Déserts, par D. Allouard : Musique traditionnelle arabe (Stravinski, Bach, Schoenberg, Schnebel) ; 24 h., Non écrites : Inde du Nord ; 1 h., Plans sur plans.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 21 novembre

CHAINE I : TF1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emissions scolaires (reprise à 17 h. 15) ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Le Renard à l'anneau d'or ;

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « les Hannetons », d'Eugène Brieux, avec Guy Trejean, Pierre Doris, Gérard Séty, Amarande.

Scènes de la vie d'un couple qui ne cesse de se disputer, mais qui ne peut se séparer.

22h., Emisison musicale : Arcana, de M. Le Roux (le saxophone).

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui, madame ; 15 h. 30, Série : Les Incorruptibles (le signe de Caïn) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : l'Or des Scythes ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30 (●), Feuilleton : Ces grappes de ma vigne. (La mauvaise bête), de G. Baissette. Réal. A. Quercy ; avec J.-L. Boutté, R. Cathoud, G. Vassal.

Six épisodes retraceront la lutte des viticulteurs dans le Languedoc pour combattre le phylloxéra.

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (La Chine d'hier et d'aujourd'hui).

Avec la participation de Han Suyin (pour « le Premier Jour du monde ») ; Lucien Bodard (pour « le Fils du consul »).

23 h. 35 (●) (R.), Ciné-club : « Je suis un évadé », de M. Le Roy (1932) ; avec P. Muni, Gl. Farrell, M. Vinson, P. Forster (v.o. sous titré, N.).

Jim Allen, qui veut vivre en honnête homme, et qui a été condamné, au départ, à une peine injuste, s'évade par deux fois d'un bagne américain.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : « Docteur Doolittle » et « la Lettre mystère » ; 19 h. 40, Tribune libre : La C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens) ; 20 h., Emissions régionales ;

20 h. 30 (●), Magazine vendredi : De quoi avons-nous peur ? « La solitude » ; 21 h. 30, Documentaire : Civilisation, de Sir Kenneth Clark (« les Fausses Espérances »).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : l'aventure humaine ; 8 h. 32, Le bol et les baguettes ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les arts du spectacle, par C. Jordan ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec François Chalais ; 11 h. 2, Lecture d'un disque : « Euryanthe » (Weber) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Mot à mot, avec Jacques Leauté, professeur de droit, directeur de l'Institut de criminologie ;

13 h. 30, Instruments rares : le basson baroque, avec J.-L. Charbonnier ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Monstre sacré », d'Elia Kazan ; 14 h. 45 (radio scolaire sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; Critique de la raison impure (Joe Bousquet et Carlo Suarez) ; 15 h. 30, La musique une et divisible ; 16 h., Les Français s'interrogent (que devient la pataphysique ; la gymnastique au lycée ; les enseignants et la pédagogie) ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30, La vie entre les lignes de... Jules Roy. (« les Chevaux du soleil ») ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur Auger : les microbes ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), La musique et les homme[s] par M. Barnard. Interprétation de la musique ancienne, av[ec] P. Vidal, organiste ; 22 h. 35, Entretiens avec Maurice Nadea[u] ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 7, Les grandes voix humaine[s] ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 32, Cours d'interprétatio[n] ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Ja[zz] classique : « 88 » ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans parole[s] ; microcosme (Caccini, Gastoldi, Monteverdi, Scarlatti, Ross[i], Dallapiccola) ; 15 h. 2, Les voix de la nature : « Symphonie n[o] en ut majeur » (Sibélius) ; « Symphonie nº 3 en ré mineur » (Mahler) ; « Pièces lyriques », extraits (Grieg) ; 17 h. Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Le vrai bleu ; 19 h. Thème et variations : calendrier horoscopique ; 19 h. Instruments et solistes... Henryk Szeryng : « Concerto nº 2 p[our] violon et orchestre opus 51 » (J. Martinu) ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, En direct [de] l'auditorium 104... récital d'orgue X. Darasse : « Pièce nº » (J.-P. Guézec) ; « Organum » (X. Darasse) ; « Archipel » (A. Boucourechliev) ; « Pièce opus 26 » (Webern) ; « Gmeeoo[rh] » (Xenakis) ; 22 h. 30, Dossier flash de la semaine ; 23 Cabaret du jazz : Colin-mailliard, avec B. Lubat ; 24 h. (●) Musiques marginales, par D. Caux.

Samedi 22 novembre

CHAINE I : TF1

11 h. 55 (C.), Philatélie club ; 12 h. 30, Midi première ; 14 h. 5 (C.), La France défigurée ; 14 h. 35 (C.), Samedi est à vous ; 18 h. 40, Six minutes pour vous défendre ; 18 h. 50, Magazine auto-moto : 19 h. 45, La vie des animaux.

20 h. 30, Variétés : Numéro un, de M. et G. Carpentier (Julien Clerc) ; 21 h. 30 (●), Série : Peyton Place ; 22 h. 45, Portrait : A bout portant (Jane Birkin).

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 14 h. 5, Samedi dans un fauteuil, de J. Sallebert et Ph. Caloni. (A 14 h. 10, Série : Les rues de San Francisco) ; 18 h., Magazine du spectacle : Clap, de P. Bouteiller ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30 (★), Dramatique : « le Père Amable », d'après G. de Maupassant. Adapt. et réal. Cl. Santelli. Avec F. Ledoux, G. Fontanel, J.-P. Sentier.

Le père Amable, vieux fermier, s'oppose au mariage de son fils, Césaire. Il en mourra. Une nouvelle incursion de Claude Santelli dans l'adaptation — et l'interprétation — du roman réaliste français.

22 h. 15, Variétés : Dix de der, par Ph. Bouvard.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : La musique ; 19 h. 40, Un homme, un événement ; 20 h., Festival du court métrage.

20 h. 30 (●) (R.), Dramatique : « les Papiers d'Aspern », de M. Redgrave, d'après une nouvelle de H. James. Réal. R. Rouleau. Avec L. Bogaert, A. Rimbaud, M.-C. Barrault.

Un critique littéraire exerce ses talents sur la vie d'un poète américain mort à Venise un siècle auparavant.

FRANCE-CULTURE

7 h., Dans la rue ; 8 h., Mélodies sans paroles ; 9 h. 30, Chorales ; 10 h., Etudes ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., Notes sur la guitare : Augustin, P. Barrios, Mangore ; 12 h. 45, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Kiosques, harmonies, fanfares ; 14 h., Les jeunes Français sont musiciens ; 15 h. 30, Discothèque 75, par J.-M. Grenier ; 17 h. 30, Vingt-cinq notes seconde ; 19 h. 10, La route des jongleurs, par J.-P. Lentin : Aliénor d'Aquitaine et la musique du douzième siècle ;

20 h., Soirée lyrique : « Andrea del Sarto », extraits (D. Lesur), avec G. Bacquier, A. Esposito, D. Perriers, A. Vanzo, J. Mars, H. Gui, Orchestre national, direct. M. Rosenthal, « Le journal d'un fou » (P. Ancelin), avec Ph. Huttenlocher, Orchestre lyrique de France, direct. A. Girard, « Symphonie en ut majeur » (P. Dukas), Orchestre national direction J. Martinon ; 23 h., Vieilles cires. Le flûtiste Ma[rcel] Moyse ; 24 h., Plans sur plans.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les che[mins] de la connaissance : regards sur la science, par M. Rou[ze] ; le secret des mégalithes, par H. Saint-Blanquat ; 8 h. 75... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain : science économique peut-elle n'être pas politique ? 9 h. 7, monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. Démarches, par G.-J. Salvy ; 11 h. 2, La musique p[r]... la parole, par D. Jameux : hommage à Dinu Lip[atti] ; 12 h. 5, Le pont des Arts ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Samedis de France-Cultu[re] Michel-Ange, par G. Charbonnier ; 16 h. 20, Le livre d'or, M. Bernard ; 17 h. 30 (●), 1950-1975, le troisième quart [de] siècle (année 1957), réal. J.-J. Vierne ; 19 h. 15, Teilhard question, par J. de Beer ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Martigues : théâtre dans la v[ille], théâtre sur la ville, par D. Wahiche et P. Bodin ; 22 h La fugue du samedi, par J. Chouquet ; 23 h. 50, Poésie.

Dimanche 23 novembre

CHAINE I : TF1

9 h. 30 (C.), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (C.), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (C.), Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 13 h. 20 (●) (C.), Le petit rapporteur ; 14 h. 5 (C.), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 (C.), Sports : Direct à la une ; 17 h., Téléfilm : Nevada Smith ; 18 h. 45, Les animaux du monde ; 19 h. 20 (C.), Série : Les faucheurs de marguerites.

20 h. 30 (R.), Film : « Pouic-Pouic », de J. Girault (1963). Avec L. de Funès, J. Maillan, M. Darc, G. Trejean.

Un homme d'affaires survolté cherche à revendre à un « pigeon » une concession pétrolifère sans valeur que sa femme — une écervelée — a achetée.

22 h. 10, Pour le cinéma, d'André Halimi.

CHAINE II (couleur) : A 2

De 12 h. à 18 h. 30, Le dimanche illustré, de P. Tchernia. (A 12 h. 15, Jeu : Le défi ; 13 h. 45, L'album de Robert Hossein ; 14 h. 5, Jeu : Monsieur Cinéma ; 14 h. 50 (R.), Film : « Eglantine », de J.-C. Brialy (1972). Avec V. Tessier, Cl. Dauphin, O. Versois, Frédéric.

En 1895, dans une vieille maison de famille, les dernières vacances que passe un garçon de onze ans avec sa merveilleuse grand-mère, qui meurt à la fin de l'été.

16 h. 35, Rendez-vous avec : Serge Reggiani ; 16 h. 50, Série : La montagne sacrée ; 17 h. 25, Hommage à Gilles Margaritis ; 18 h. 30, Sports sur l'A 2 ; 19 h. 20, Variétés : Système 2, de G. Lux.

20 h. 30, Variétés : Système 2 (suite) ; 21 h. 40 (R.), Feuilleton : Les illusions perdues, d'après H. de Balzac. Adapt. et réal. M. Cazeneuve. Avec A. Vernon, Y. Rénier, F. Chaumette.

Ce feuilleton a déjà été diffusé en mars 1966, par séquences de quinze minutes, et en août 1969, par « tranches » d'une heure.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. (R.), Série : « la Cloche tibétaine », de H. Viard, M. Wyn et S. Friedman. (6e partie : « les Chevaux de fer ») ; 20 h. 5 (●), Feuilleton : « les Secrets de la mer Rouge », d'après H. de Monfreid. Réal. Cl. Guillemot et P. Lary. (Trafic d'or.)

20 h. 30 (●), Magazine : Hiéroglyphes, de T. Garrel, J.-C. Lubtchansky et L. Neil, de l'Institut national de l'audiovisuel.

Léon Zitrone, Jean-Luc Godard et les machines à communiquer ; Luca Ronconi, de la scène à l'écran ; deux petits documentaires.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : Cycle Ravel (1) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares par P.-E. Barbier : Œuvres de Bohuslav Martinu ;

14 h., Poésie ; 15 h. 5, Les comédiens-français interprètent « Antoine et Cléopâtre », de Shakespeare ; 16 h. 5, « Le plumet du colonel », de H. Sauguet, avec A.-M. Blanzat, J.-Ch. Benoît, J.-C. Orliac, M. Stiot, M. Roux, et « la Voyante » (H. Sauguet), avec D. Barraud, orch. lyrique de Radio-France, direct. Jean Laforgue ; 17 h. 30, Rencontre avec... le professeur Minkovski et J. Lacouture, J.-P. Casadesus, chef d'orchestre, et le peintre Manessier ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Cinématographe : Marcel Carné ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Poésie ininterrompue : Rosm[arie] Waldrop ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique, [...] de Courant-Alternatif ; 23 h., Black and blue, par L. Mals[on] ; 23 h. 50, Poésie, avec Jacqueline Risset.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Domenica 26 post Trinitatis ; 7 h. 40, Concert pr[ome]nade ; 9 h., Musical Graffiti, par P. Bouteiller ; 11 h., Ha[rmo]nia Sacra, par M. Clary : « The blessed virgin's expostulatio[n] » « Sonate en trio nº 6 en sol mineur » (Purcell) ; « Mise[re] mei Deus » (R. de Lassus) ; « Concerto grosso en mi mi[neur] nº 3 » (F. Geminiani) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h Opéra-bouffon : « Le maître de Chapelle » (Paër), M. Mesplé, I. Garcisanz, M. Sénéchal, J.-Ch. Benoit, Y. Bi[...] P.-M. Pegaud, orchestre de Radio-France, direct. J.-P. Kre[...]

13 h 45, Petites formes ; 14 h., La tribune des criti[ques] de disques : « Troisième concerto pour piano et orchestr[e en] ut majeur » (Prokofiev) ; 17 h., Concert égoïste, par C. [...]pomé ; 19 h. 10, Jazz vivant... Jazz européen au Festival Pulsation 75 à Nancy (orchestre de M. Urbaniak, A. [Man]gelsdorff) ;

20 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : le pia[niste] Murray Perahia ; 21 h., Echanges internationaux... E. Math[...] Festival de Lucerne (Mozart, Bartok, Schumann, R. Str[auss], Brahms, au piano K. Engel) ; 23 h., Nouvelles auditio[ns] H. Barraud, I. Semenoff ; 24 h. (●), Concert extra-euro[péen] par D. Caux.

Lundi 24 novembre

CHAINE I : TF1

10 h. 30, Emissions scolaires (reprise à 14 h. 45 et à 17 h. 15) ; 12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 30 (C) (R) Série : Le grand amour de Balzac ; 18 h 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : le Renard à l'anneau d'or.

20 h. 30, La caméra du lundi (l'avenir du futur) : « les Innocents », de J. Clayton (1961) ; avec D. Kerr, P. Wyngarde, M. Stephens, P. Franklin, Cl. Jessop.

Une jeune gouvernante, chargée de s'occuper de deux enfants vivant dans un manoir anglais, au milieu du dix-neuvième siècle, ressent la présence de deux spectres qui envoûtent les petits innocents. D'après « le Tour d'écrou », d'Henry James.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h 30, Aujourd'hui madame ; 15 h. 30, Série : Les Incorruptibles (tribunal secret) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : Usine à vendre ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes, de P. Bellemare ; 21 h. 45 (★), Documentaire : Miroir du temps présent, « Gloires de Paris ou la journée d'un touriste », de G. Chalon et G. Gozlan.

Que fait un touriste à Paris, que voit-il, quelle image a-t-il de cette ville ?

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : La philatélie ; 19 h. 40, Tribune libre : Association française contre la peine de mort ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30, Prestige du cinéma (R) : « la Ciociara », de V. de Sica (1961) ; avec S. Loren, J.-P. Belmondo, E. Brown, R. Vallone (N.).

En 1943, fuyant les bombardements de Rome, une jeune veuve et sa fille adolescente se réfugient à la campagne. Elles y trouvent la famine et la guerre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les détournements du langage (1), par A. Adelmann ; 8 h. 32, Le bol et des baguettes ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Rome au XVe siècle, de J. Delumeau ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, 12 h. 5, Parti pris, par J. Paugam : les inégalités sociales servent-elles la croissance économique ? avec Laurent Fabius ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Trente ans de musique française, par S. Albert (1945-1975) : Henri Dutilleux ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre des voix : « La comédie légère », de Jean-Marie Roberts ; 14 h. 45, Radio scolaire sur ondes moyennes ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi ; 17 h. 2, Interdit aux adultes, par F. Pinte ; 18 h. 2, La gazette du piano, par G. Auffray (1) ; 18 h. 30, La vie entre les lignes de... Jules Roy ; 19 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat : Europalia ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (●) « Unsere Bauern » (nos paysans), de M. Schilovitz, réal. C. Roland-Manuel ; 21 h. 5 (S), Musique de chambre : « Sonate pour piano forte 8/32 » (Haydn), soliste L. Sgrizzi, « Cinq mélodies » (Duparc), par C. Meloni, « Quatuor à cordes en sol mineur » (Mozart), avec Ch. F[...] violon, J. Verdier, alto, J. Grout, violoncelle, D. Merlet, pi[ano] ; « Sinfonietta » (P. Revel), « Suite opus 5 », (M. Duruflé), Ph. Lefebvre, orgue ; 22 h. 35, Le roman après le nou[veau] roman (1), par L.-Ch. Sirjacq et Ph. Boyer ; 23 h., D[e la] nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 7, Pittoresques et légè[res] ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 32, Cours d'interprétati[on] ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h. La chanson ; 12 h. 45, [...] classique ; 13 h. 15, Micro-facteur.

14 h., Mélodies sans paroles (musique ancienne)... D[...] et son temps : « Le livre de danses de Marguerite d'Autrich[e] » « Missa sine nomine » ; 15 h. 2, Après-midi lyriqu[e] « Alceste » (Lully), avec F. Palmer, B. Brewer, A.-M. R[...] M. Von Egmond ; 17 h. 30, Ecoute, magazine music[al] ; 18 h. 30, Quatre, quatre, par L. Malson ; 19 h. 25, Instrum[ents] et solistes : Wilhem Kempff interprète de Mozart ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Orchestre [de] la Suddeutscher Rundfunk, direction S. Celibidache : « [Le] Baiser de la fée » (Stravinski) ; « Symphonie K 543 » (Mozar[t]) « Symphonie nº 4 » (Brahms) ; 22 h. 30, Les jeunes Franç[ais] sont musiciens : Pierre Barbizet ; 24 h. (●), Faisceaux, A. Almuro.

Les écrans francophones

Mardi 18 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Docteur Marcus Welby ; 21 h., *Tension à Rock-City*, film de C. Warren.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La patrouille du cosmos ; 21 h., *le Grand National*, film de C. Brown.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Splendeurs et misères des courtisanes ; 21 h. 20, Antenne-Soir.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Michel Strogoff ; 21 h. 15, Ouvertures ; 22 h. 30, Jazz.

Mercredi 19 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *L'homme qui n'a jamais existé*, film de R. Neame.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *la Charge héroïque*, film de J. Ford.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Les sentiers du monde ; 21 h. 30, *programme non communiqué*.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Mosaïque ; 21 h. 20, Face au sport.

Jeudi 20 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Ranch L ; 21 h., *l'Humeur vagabonde*, film d'E. Luntz.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Vidocq ; 21 h., *Chiens perdus sans collier*, film de J. Delannoy.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, A vous de choisir ; 20 h. 35, *Sur les quais*, film d'E. Kazan.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Splendeurs et misères des courtisanes.

Vendredi 21 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Star Trek ; 21 h., *Colombo*, film de N. Colasanto.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Hawaii, police d'Etat ; 21 h., *le Maître et Marguerite*, film d'A. Petrovic.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Transit ; 22 h., L'impressionnisme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Carmen*, film de C. Nupen ; 21 h. 45, *l'Ombre*, film de J. Kawalerowitz.

Samedi 22 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La famille Strauss ; 21 h., *le Repas des fauves*, film de Christian-Jaque.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Ranch L ; 21 h., *Les Guerriers*, film de S. Nicolaesco.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *Mission 633*, film de W. E. Grauman ;

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Jeu ; 20 h. 20, Secrets de la mer ; 21 h. 10, Shaft ; 22 h. 20, Les oiseaux de la nuit.

Dimanche 23 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii 5-0 ; 21 h., *Tuer n'est pas jouer*, film de W. Castle.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Amicalement vôtre ; 21 h., *Un million clefs en main*, film de H. C. Potter.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Michel Strogoff ; 21 h. 10, Dossier F.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Lola Montes*, film de M. Ophüls.

Lundi 24 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *la Revanche de Miss Karate*, film de Wang.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La Révolte des Haïdouks ; 21 h., *le Justicier du Minnesota*, film de S. Corbucci.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *le Rouge et le Noir*, d'après Stendhal ; 21 h. 35, Bruno Bettelheim.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Fribourg ; 21 h. 45, La voix au chapitre ; 22 h. 15, Football.

Magazines régionaux de FR 3

ALSACE. — Lundi 17, 20 h : Est Sports ; mercredi 19, 20 h : Les finances des collectivités locales ; vendredi 21, 18 h 25 : La vie rurale ; 20 h : Le Centre européen de la jeunesse ; samedi 22, 18 h 25 : L'Alsace crayonnée, les touristes ; Lundi 24, 20 h : Est Sports.

AQUITAINE. — Lundi 17, 20 h : Sports 25 ; mercredi 19, 20 h : Villes pour demain ; vendredi 21, 20 h : Les buttes huîtrières de St-Michel-en-l'Herm ; lundi 24, 20 h : Sports 25.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 17, 20 h : Score 5 ; mercredi 19, 20 h : Un climat oublié ; vendredi 21, 20 h : Rencontres musicales d'Annecy ; lundi 24, 20 h : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Lundi 17, 20 h : Score 5 ; mercredi 19, 20 h : Résonances ; vendredi 21, 20 h : De tous nos yeux, les buttes huîtrières de St-Michel-en-l'Herm ; samedi 22, 18 h 30 : Breiz o Veva ; lundi 24, 20 h : Score 5.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 17, 20 : Est Sports ; mercredi 19, 20 h : Chansons à deux pattes ; vendredi 21, 20 h : Le Centre européen de la jeunesse ; lundi 24, 20 h : Clap 3.

MIDI PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 17, 20 h : Sports 25 ; mercredi 19, 20 h : Les plaisirs et les jours ; vendredi 21 ; 20 h : Les buttes huîtrières de St-Michel-en-l'Herm ; lundi 24, 20 h : Sports 25.

NORD-PICARDIE. — Lundi 17, 20 h : Les grands moments du sport, Verriest ; mercredi 19, 20 h : Dominantes, l'éveil de l'enfant ; vendredi 21, 20 h. : The Bouddy Greco special ; lundi 24, 20 h : Sports de salle.

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 17, 20 h : Sports 25 ; mercredi 19, 20 h : Hebdo 3 ; vendredi 21, 20 h : Les buttes huîtrières de Saint-Michel-en-l'Herm ; lundi 24, 20 h : Sports 25.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE, CENTRE. — Lundi 17, 20 h : Clap 3 ; mercredi 19, 20 h : Un grand prix pour la recherche médicale ; vendredi 21, 20 h : Formule [...] lundi 24, 20 h : Clap 3.

PROVENCE, COTE D'AZU[R], CORSE. — Lundi 17, 20 h : Sp[orts] Méditerranée : derrière la façade ; mercredi 19, 20 h : Zoom au Su[d] ; vendredi 21, 20 h : Objets inanimé[s] ; lundi 24, 20 h : Sport Méditerran[ée].

RHONE-ALPES, AUVERGNE. Lundi 17, 20 h : Score 5 ; mercredi 19, 20 h : Face à la presse ; vendredi 21, 20 h : Rencontres musicales d'Annecy ; lundi 24, 20 h Score 5.

Emissions en langues vernaculaire[s]

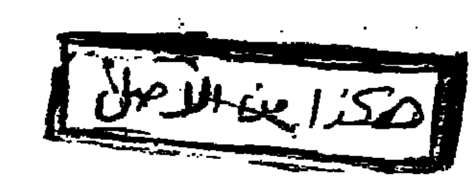
ALSACE. — Vendredi et samedi, 18 h. 25 (FR 3).

BRETAGNE. — Samedi 15, 18 h. 30 (FR 3), rediffusion lundi 17, à 13 h. 35 (TF 1 et A 2).

CORSE. — Vendredi, à 13 h. 3[5] (TF 1 et A 2).

PAYS BASQUE. — Samedi 15 novembre, à 12 h. 10 (TF 1 et A 2).





REVUE DES REVUES *par Yves Florenne*

Illich et sa Némésis — Prolétariat de l'homme — Finie, la famille ?

ILLICH n'a pas de peine à faire surgir du monde moderne sa Némésis à cent visages, mais il s'en faut qu'elle soit vue et reconnue de tous. *L'Arc* (1) aidera du moins à faire reconnaître Illich lui-même, ses raisons et sa raison, à travers des excès sans doute nécessaires à une démarche dont on entend souvent déplorer le caractère non scientifique (en suspectant implicitement son essence religieuse), tout en admettant la valeur de ses intuitions.

Ce cahier vient à point, au moment où le scandale est encore vif qu'a provoqué la *Némésis médicale ;* il a dépassé le premier scandale de la *Némésis scolaire :* pourtant, quinze ans après, qui ne proclame ou ne reconnaît à part soi qu'Illich n'avait pas tort ? En sera-t-il de même pour la médecine ? Jean-Marie Domenach le croit, tout en sachant que ce sera plus difficile parce que, cette fois, Illich « pense où ça fait mal, là où les gens n'aiment pas qu'on les amène à penser, c'est-à-dire sur la manière dont on les empêche de vivre et, maintenant, de mourir ».

L'article de *l'Arc*, qui vise exclusivement la *Némésis médicale*, est doublement intéressant : par son contenu, et par la personnalité de l'auteur, qui est médecin. On avoue que la signature a surpris, après la lecture d'un exposé si serein. « *Ivan Illich*, écrit le professeur François Grémy, *a eu raison d'ouvrir le procès de l'efficacité des systèmes modernes de santé. Son grand tort a été de l'instruire trop vite et de le juger de façon légère et partiale.* » Mais l'important, c'est que ce procès ait été ouvert. La « *critique d'Illich (son cri plutôt) ne peut être méconnue* ». Aussi bien, le professeur Grémy a très clairement vu que ce qui est mis en cause, ce n'est pas la médecine ni les médecins en tant que tels, mais l'institution médicale : cette nouvelle Eglise, cette cléricature, avec sa hiérarchie, ses grands-prêtres, toujours liés au pouvoir (le professeur Grémy regrette qu'Illich se borne à désigner le pouvoir politique, oubliant la collusion avec les pouvoirs économiques), et ses innombrables desservants, face au peuple subjugué des fidèles qui remet entre leurs mains sa vie, son salut, son destin.

La sympathie du professeur Grémy pour les thèses d'Illich ne lui donne que plus d'autorité pour en souligner les manques et les errements. La force d'Illich est dans ses idées-forces justement : rappeler l'homme à la nécessité et à la grandeur d'assumer d'abord lui-même la douleur, la vie et la mort. Sa faiblesse, c'est de barboter allégrement dans ce qu'il ignore ou méconnaît. Le « faites-le vous-même » peut être sain. Un certain « laissez faire la nature » — qui s'explique d'ailleurs, ici et partout, par le règne de l'artifice — est plein d'illusions dangereuses. On en revient au même point : sa critique de l'institution médicale est *fondée* et nécessaire. Sa critique de la médecine est évidemment aventurée ou aberrante. Le plus simple et « naturel » des exemples : il daube sur « les visites mensuelles prénatales ». Sait-il qu'une telle prévention est la condition nécessaire pour que des milliers d'enfants (en France seulement) ne naissent pas handicapés (sans parler de bien d'autres risques) ? A moins qu'Illich ne considère que c'est là une forme du « destin » (ou du plan divin ?), qu'il appartient à l'homme — c'est-à-dire à la femme — d'« assumer » ? L'ennui serait alors que, tout en dénonçant avec tant de raison toutes les cléricatures, dont la médicale, il se comporte lui-même comme le clerc le plus traditionnel de la religion la mieux établie.

Il va sans dire que s'il met l'accent sur la dernière venue, *l'Arc* n'omet rien des autres figures de la « Némésis illichienne » : l'industrielle, la scolaire, celle des transports..., etc. Le politique est envisagé dans l'entretien, auquel j'ai fait allusion, entre J.-M. Domenach et Gilles Martinet, lesquels s'accordent sur le positif très éclatant de la pensée d'Illich et sur son négatif : elle est « illuminante », mais non dialectique. D'où la difficulté de son application à la réflexion et à l'action politiques. Cet entretien, d'autres études du cahier, explorent l'une des idées fondamentales d'Illich, et qui trouve tant d'échos dans l'inquiétude d'aujourd'hui : l'idée de « seuils », de limites. Au-delà desquels on arrive à la contre-productivité, la contre-santé, la contre-vie. Or, elle heurte l'idée de croissance illimitée, liée pour le capitalisme à celle de profit illimité, pour le socialisme à la foi au progressisme illimité.

Une autre vue d'Illich est mise en lumière : elle détruit l'illusion de la *neutralité* de la technologie, laquelle serait bonne ou mauvaise selon les hommes et les systèmes qui l'utilisent. Il n'en est rien : c'est la technologie qui, d'une certaine façon, utilise les hommes comme les systèmes, et les oblige. Ce qui peut expliquer que les systèmes « socialistes » actuellement en fonctionnement présentent, avec les systèmes capitalistes de développement comparables, plus de ressemblances que de différences. C'est donc une autre illusion que de croire que la propriété publique des moyens de production suffit à tout changer : elle peut au contraire, écrivait Illich, « *conduire à une subordination encore plus efficace et disciplinée des hommes aux outils* ». Elle peut aussi « *signifier que la communauté s'engage à utiliser les outils de façon à promouvoir des rapports sociaux conviviaux* ». Mais, à cette bifurcation, contrairement à ce qu'on croit trop et donne trop à croire, l'aiguillage sur la bonne voie n'est nullement automatique.

***

Se trompe-t-il si l'on croit apercevoir chez Illich un autre manque que personne ne semble avoir relevé, du moins dans ce « point » qui est fait de lui. Hors Némésis, où est, chez lui, le féminin ? C'est toujours aux hommes qu'il s'adresse (et si, par *homme*, il entend l'espèce, c'est encore plus révélateur), pour la libération dont il se fait le prophète, sans voir — en tout cas sans le dire, — que cette libération passe par celle de la femme ; qu'elle seule libérera l'homme, s'il doit l'être.

« *Prolétariat de l'homme* » : ainsi Flora Tristan, il y a déjà plus d'un siècle, définissait la femme. Ce, cette « prolétaire entre tous » — et, comble de tristesse, d'autant plus asservie et méprisée que son maître est lui-même un prolétaire. France Farago la dresse devant nous, avec une saine rudesse, en tête du texte où elle dénonce l'« *immense mystification culturelle dont la femme a été la victime* ». Dénonciation et démystification qui, par les voies de l'analyse et de la psychanalyse (celle, du moins, des représentations traditionnelles de la femme, celle du langage, et aussi, en passant, celle de Freud) conduiront à restituer la femme véritable. C'est un exposé approfondi, généreux, foisonnant, fortifié d'une armure de références, et il va de soi qu'Hélène Cixous est largement citée quand il est question de la naissance de la parole féminine. Une parole qui « *ne peut être que subversive, une subversion à nulle autre pareille : le renversement d'un ordre en place depuis la nuit des temps* ».

Pleines d'intérêt, les remarques sur la relégation féminine, l'enfermement : « *Une honnête femme doit rester chez elle* », disait Ménandre. On mesure le progrès accompli en deux mille ans : « *Une femme qui travaille n'est pas une honnête femme* », répond Balzac. Ce que France Farago accepte le moins, c'est que le christianisme qui aurait pu et dû tout changer n'ait fait qu'apporter à l'état de choses de toujours une consécration au sens propre. Elle ne craint pas de le mettre en accusation (elle le met aussi entre guillemets, comme il nous arrive de le faire aujourd'hui pour le « socialisme ») et de lui reprocher — du moins, aux pères et aux clercs, qui sont, hélas ! des hommes, — avec Benoîte Groult, d'avoir « humilié, souillé tout ce qu'il y a de plus beau dans la vie ».

Réquisitoire historique, peut-être. Mais alors, l'histoire nous touche de près quand elle vise, sans provocation mais fermement, *Humanae Vitae*, par exemple, et en particulier l'interdiction portée contre l'avortement, « *même pour des raisons thérapeutiques* ». Ce qui peut constituer une véritable condamnation à mort par « respect de la vie ». Dans ces prises de position on sent la tristesse, la douleur, l'indignation même, non l'hostilité. Elles ont sans doute d'autant plus de sens et de poids que celle qui les prend pourrait bien être chrétienne, sans guillemets.

Je crois avoir omis de dire en commençant qu'elles sont publiées par les *Etudes*.

***

Deux ans après le numéro de *la Nef* intitulé « La famille, pour quoi faire ? », *Autrement* (2) va un peu plus loin dans l'interrogation : « Finie, la famille ? ». Ne reposait-elle pas sur deux piliers sérieusement ébranlés : le patriarcat et l'esclavage féminin ? De cette enquête très poussée et très diversifiée, qui fait large place à la contestation, on pourrait conclure pourtant que la famille n'est pas en voie de destruction, mais plutôt de reconstruction sur des modèles différents. Mais aussi que les vieilles structures tiennent encore bon. Leur résistance se mesure, par exemple, au fait que les moins enthousiastes du mariage s'y rangent néanmoins. L'enquête met en évidence la force de conviction et la constance qu'il faut pour résister à la pression sociale et subir les complications, entraves et dommages que le refus du mariage entraîne, d'autant plus, d'ailleurs, que la situation sociale et économique est plus modeste.

On observe toutefois que les échantillons et les « témoins », recueillis et présentés par les enquêteurs, appartiennent en grande majorité aux générations adultes. Aussi retiendra-t-on avec intérêt l'enquête menée auprès de lycéens de seize à dix-sept ans. Elle est résumée, non sans humour, de façon significative : « *Mariage, non. Famille, bof !* », ce « bof ! » exprimant un mélange très tiède de perplexité et de tolérance résignée. Encore s'agirait-il d'une famille élective, qui pourrait inclure la famille naturelle ou légale, mais aussi l'écarter. En tout cas, une famille qui ne serait plus fondée sur le mariage ne pourrait qu'être radicalement différente du vieux modèle.

Or le refus du mariage est lui-même radical. Pour des raisons qui vont du « c'est inutile » au « c'est nuisible », en passant par « c'est idiot ». Notation remarquable : ils continuent de croire que, en dépit de toutes des « libérations », « il n'y a pas beaucoup de mariages d'amour ». Mais une autre motivation, non formulée, se manifeste curieusement : la peur du divorce. Pour ses complications, son formalisme, son aspect judiciaire surtout, et parce que, de ce fait même, il est ressenti comme la proclamation, l'officialisation d'un échec, lequel est fort amorti, voire inexistant, dans la séparation libre.

Pour sauver le mariage, faudra-t-il en venir à calquer la séparation légale sur la séparation privée, c'est-à-dire au divorce par enregistrement ? Doit-on déjà projeter dans l'avenir ces attitudes d'adolescents ? Ou leur avenir se rangera-t-il aux normes majoritaires de notre présent ?

(1) Chemin de Repentance, Aix-en-Provence. — Paris : « Nouveau Quartier Latin », 78, boulevard Saint-Michel.
(2) 73, rue de Turbigo.

La vie du langage

PATRONYMES DE ROMANS

TOUT est fascinant dans Balzac. Tout. Ainsi les noms des personnages de *la Comédie humaine*. Domaine touffu, dans lequel se dessinent cependant des voies, une organisation. Il n'est pas possible qu'une thèse universitaire n'ait pas déjà été consacrée à la question. Le fait est que je n'en connais pas ; c'est donc avec l'ingénuité de l'amateur que je m'engage dans ce petit univers.

Les fanatiques de l'or, les usuriers, les avares, y paraissent en quelque sorte signés par le G initial de leur nom. Le père Grandet bien sûr et d'abord, archétype des avares et des amasseurs d'or du roman français. Mais aussi Gobseck, juif anversois, l'usurier suprême, *ultima ratio* des fils de famille et des petits commerçants en mal d'argent, que son nom (Gobe-sec !) devrait du moins mettre en garde. Et deux faux frères : un certain Bidault, qui exerce son industrie répréhensible (l'usure), sous le nom de Gigonnet, et un pittoresque Rigou, moine bénédictin passé à la Révolution, grand pressureur de pauvres, devenu maire de sa petite ville en même temps que prêteur à la petite semaine, et auquel Balzac donne avec un clin d'œil le prénom très ecclésiastique de Grégoire. Si bien que notre homme signe, comme il se doit, G. Rigou. Le tour est joué !

Après les avares, les filles prodigues. De leur corps, vous l'aviez deviné. Leur troupe folâtre (elles sont fort symapthiques, leur père en littérature n'étant pas puritain) s'ordonne autour d'un C. Approchez, mesdemoiselles. Voici Carabine, de son vrai nom Séraphine Sinet ! Ainsi surnommée, insinue Balzac, parce qu'elle n'a jamais raté un pigeon. Elle fait son plus vieux métier du monde, à l'heure ou au mois, avec une bonne humeur et une application dignes d'éloges, va d'un banquier à un autre, et ne refuse pas sur le tard les hommages (ou les tentatives d'hommage) du grand Nucingen, alors octogénaire. Puis Cadine, entrée « en religion » à treize ans, actrice appréciée et jeune première applaudie — la frontière entre l'actrice et l'horizontale n'est pas très nette à l'époque. Excellente fille au demeurant. Puis une Caroline Crochard, épouse morganatique d'un grand personnage et somme toute très sage, et des Céline femmes de chambre.

Petite variante : Florine, actrice, et Florentine, danseuse, la première née Grignoult et la seconde Cabirolle, ne sont pas des modèles de vertu. C'est peut-être en définitive au INE final qu'on reconnaît ces impures.

Crémiers et crémières

Chez les messieurs, une finale en O rassemble de braves commerçants, amis de la loi, de l'ordre et des écus, bons époux en général, et bons pères. Tels sont Cardot, marchand de soieries, dont la fille épouse un Camusot, autre marchand de soies. La petite fille de ce Camusot épousera un Popinot, qui a été le commis du droguiste-parfumeur Birotteau avant de s'établir à son compte, puis de devenir ministre du commerce, comte et pair de France, grand personnage du royaume louis-philippard.

Ajoutons à ce syndicat d'O un chapelier, Finot ; un marchand de châles, Fritot ; un passementier, Chapoulot, et un carrossier, Croizeau.

Sur le barreau des grands seigneurs, les noms claquent et sonnent comme des oriflammes, et le « de » n'ajoute pas grand-chose à cet éclat. Voici les (de) Granville, les Hauteserre, dont le dernier fils épouse une Cinq-Cygne, le marquis d'Aiglemont, le comte de Beauséant, le duc de Chaulieu, grandissime seigneur, ministre, ambassadeur. Et, raffinement suprême, la plus noble famille de l'époque balzacienne a la coquetterie de se nommer Lenoncourt.

Beaucoup plus bas, la manie consanguine des dynasties petites-bourgeoises de province fournit au romancier l'occasion d'un arbre généalogique étonnant, rassemblé (c'est encore aujourd'hui une coquetterie bourgeoise) à coups de traits d'union Dans le même roman (*Ursule Mirouët*), un Crémier-Crémière épouse une Massin-Massin, cependant qu'un Levrault-Crémière « marie » une Crémière-Massin. Dans le même temps, à quelques années près, un Minoret-Levrault prend pour femme une Levrault-Crémière. L'une des filles de ce ménage de cousins, par conséquent une Minoret-Levrault-Crémière, convole en justes noces avec un autre Massin-Massin. N'oublions pas le Massin-Levrault, greffier, mari attentif d'une demoiselle Levrault-Minoret.

Le quatuor des Massin-Crémière-Levrault-Minoret n'est pas autrement facile à suivre dans ses figures matrimoniales. Que dire quand l'entrée d'une tribu Dionis dans le ballet nous gratifie d'une Crémière-Levrault-Dionis, épouse d'un Levrault-Minoret ! A ce point de l'histoire, le romancier lui-même se prend quelque peu les pieds dans les racines de l'arbre.

L'humour ne manque pas, de ci, de là, dans la patronymique balzacienne. Une Héloïse Brisetout est danseuse, premier sujet de l'Opéra. Ses petits et grands écarts font le bonheur des amateurs fortunés. Flore Brazier, la petite paysanne de *la Rabouilleuse*, est, en effet, chaude comme une caille. Un très digne monsieur Hochon, d'Issoudun, a recueilli ses trois petits-fils, orphelins de deux couples. Et les gens d'Issoudun de dire, en parlant du vénérable ménage Hochon et de leurs trois garçons : « Ce sont les cinq Hochon. »

Un sieur Auffray est notaire à Provins Balzac ne va pas jusqu'à lui demander, ou lui faire demander : « Que voulez-vous, maître Auffray ? » Mais je soupçonne qu'il en grille d'envie.

Les faux noms

Un Charles Claparon est un homme d'affaires véreux, à l'affût de tout argent qui passe. Un Lemprun est employé à la Banque de France, un Lepitre directeur d'école, une dame La Gonore tenancière de maison close. Caché dans un quartier misérable de Paris sous le nom de Thoul, le baron, libertin vieillissant, a pris pour maîtresse une fillette qui est, très authentiquement, une demoiselle Bijou, et monte pour l'occuper un petit atelier de colifichets et de verroteries « sous la déraison sociale Thoul et Bijou ».

Après les noms, les faux noms. C'est peut-être une réminiscence de l'expression « ne plus savoir à quel saint se vouer » qui a conduit Balzac à « sanctifier » ses policiers et ses truands en mal d'un « faux blase ». Corentin, barbouze célèbre du cycle balzacien, travaille sous le nom de M. de Saint-Denis ; et Peyrade, autre policier, sous celui de M. de Saint-Germain. Jacqueline Collin, tante du roi de la pègre, Vautrin, se dissimule sous le patronyme de Mme de San-Esteban, ou de Saint-Estève, qui est par ailleurs un autre surnom occasionnel de Corentin. Allez vous y reconnaître !

De Balzac à Kafka

Balzac croyait, entre autres choses, à une correspondance secrète entre le nom et le destin — « *Nomen omen* » (« Le nom est un présage », disaient déjà les Romains, et le jeu est facile avec lui. Mais peut-on suggérer que la Mme Verdurin, de M. Proust, fervente inconditionnelle de Wagner, doit un peu son nom au voisinage de *l'Or du Rhin* ? Quant à Vinteuil, le musicien, sous les yeux de qui sa fille s'adonne, par provocation, aux amours lesbiennes, peut-on penser à un *Vingt-cells* ?

Pour le Gregor Samsa de *la Métamorphose*, on sait qu'il est, en quelque sorte, un doublet patronymique de Franz Kafka, l'auteur. La même grille (une disposition parallèle des A et des consonnes) avait déjà été employée par Balzac, qu'on devine derrière Zéphyrin Marcas Mais, pour Samsa, comment ne pas le rapprocher du Samstag allemand, le jour du sabbat ? Gregor Samsa serait alors puni, par sa métamorphose en insecte géant, d'avoir voulu travailler un samedi, jour de sabbat ?

Ces apparitions en filigrane du nom commun derrière le nom propre ne devraient pas nous étonner. A l'origine, tout n'était que nom commun sans doute. Il y a cependant (Balzac aurait-il raison ?) des rencontres étranges. Il est difficile de nous représenter qu'une SILHOUETTE, un GODILLOT, une POUBELLE aient jamais pu désigner autre chose que ce qu'ils désignent aujourd'hui avec tant de force évocatrice ? Et que le premier fut un ministre austère, le second un industriel bien assis, et le troisième un préfet hors classe ?

JACQUES CELLARD.

Mystique à la carte

UNE UNIVERSITÉ DE LA CONSCIENCE

(Suite de la page 9.)

Des éléments de technique de groupe ont pour but de briser l'« ego ». Ainsi, la « ligne » est pratiquée par groupe de deux. Chacun des protagonistes, à tour de rôle, énumère à l'autre ses qualités et ses défauts, ou ce qu'il en pense, sans aucune censure.

Les exercices de méditation comprennent des phases de concentration, mais aussi des sortes de « japas » : les mantras sont récités intérieurement ou à haute voix, interrompus par des séquences respiratoires. Des outils de méditation sont utilisés, les yantras Arica, dont les différents types désignés par des chiffres de nomenclature sur un bon de commande, sont livrés, après paiement, avec le mode d'emploi. Leur aspect correspond à des formes géométriques et des couleurs qui obéissent à des lois occultes non révélées, qui sont les lois de développement de « l'essence » définie par l'opposition à l'« ego ».

Le créateur de ce mysticisme du monde moderne, où toutes les expériences traditionnelles sont utilisées, transformées, simplifiées, prêtes à être livrées au public comme ces masses de produits diversifiés des chaînes de supermarchés, Oscar Ichazo, a remplacé l'ancestrale initiation élitiste par la pratique démocratique du stage payant. Elevé au Pérou et en Bolivie dans une famille catholique, il fut, à l'âge de six ans, victime de sortes de crises épileptiques qui, se concluant par une perte de la conscience, se prolongèrent, au rythme de deux ou trois crises par jour. Très tôt, il fut en contact avec les doctrines chamanistes des Indiens, absorbant toutes les connaissances qui pourraient le guérir de son mal incurable.

Après s'être inscrit à l'université de La Paz, il fréquenta une société secrète qui lui révéla la Kabbale, les disciplines du zen et du soufisme. C'est au cours de voyages à Hongkong, aux Indes et au Tibet qu'il approfondit ses connaissances, étudiant les arts martiaux, les différentes sortes de yoga, le bouddhisme et les doctrines de Confucius. Il avait trente-neuf ans quand, en 1970, il commença l'enseignement ARICA.

Ne s'appuyant sur aucun texte sacré, ARICA n'est pas un mouvement religieux. C'est un organisme privé d'éducation qui met à la disposition du public des techniques de développement du potentiel énergétique, émotionnel et mental, sans donner une préférence à une technique ou à une autre. La consommation se fait à la carte, au gré de chacun, selon son désir et sa bourse, comme dans n'importe quel magasin.

HENRI J. ENU.

CHROMOSOMES

L'équation et le hasard

DANS un lycée, en classe de seconde, les élèves débattent d'un thème d'actualité : la justice, les criminels, la peine de mort. Débat tarte à la crème où les affectivités se heurtent sans parvenir à une réflexion commune tant soit peu consistante. Le professeur, sans doute pour « élever » le débat, explique qu'on a observé que les criminels n'avaient pas les mêmes chromosomes que les gens normaux. Cette hypothèse en laisse certains rêveurs et satisfait chez d'autres leur goût des réponses précises.

Pour illustrer son propos, le professeur passe au tableau, prend la craie et écrit :

— Chromosomes de l'homme normal : XY.

— Chromosomes de la femme normale : XX.

Que les surdoués devinent, à partir de là, ce que peut bien être l'équation chromosomique du criminel ?

Réponse : XXY.

Le professeur n'a pas encore compris pourquoi quelques filles rient autant, ponctuant la démonstration d'un cordial :

« Ben, voyons ! Une bonne femme, plus l'arme du crime. C.Q.F.D. C'est bizarre le hasard... »

PAULE GIRON.

LE MONDE AUJOURD'HUI

LA CHINE DANS UN MOUCHOIR

Un peuple profondément humain

Canton. — Qui ne le sait ? La Chine ne se livre pas facilement dans ses profondeurs. L'Occidental qui n'a parcouru rapidement qu'une partie de cet immense territoire diversifié par le relief, le climat (Pékin est à la hauteur de Naples et Canton sur le tropique du Cancer), les langues et une cinquantaine de minorités nationales (50 millions sur 800 millions d'habitants), serait bien inspiré de retourner sept fois sa langue avant d'émettre un jugement.

Mais la partie cachée d'un iceberg ne fait pas ombrage à celle qui est visible. La complexité de la civilisation chinoise, les bouleversements récents de sa politique et de son économie, les intrications de sa culture philosophique, religieuse et idéologique, les difficultés que l'on peut éprouver à analyser cet amalgame, ne peuvent rien contre cette évidence : les Chinois offrent d'eux-mêmes — généreusement — un visage, un style, un art de vivre, bref un comportement qui laisse des impressions fortes. A condition de s'abstenir de présenter ces impressions — subjectives par définition — comme des vérités incontestables et de les interpréter unilatéralement, le visiteur étranger est fondé à les livrer pour ce qu'elles sont : une expérience.

AU terme de trois semaines d'un voyage d'études organisé par les Amitiés franco-chinoises (1) dans les zones urbaines et rurales de Pékin, de Xian, de Loyang, de Nankin, de Soochow, de Changhaï et de Canton, le peuple chinois nous est apparu exceptionnellement sain et robuste, distingué et d'une remarquable aisance. Sa force physique éclate à chaque instant. Il suffit de voir la manière dont est utilisée, le long des routes, la traction humaine pour déplacer des fardeaux énormes équilibrés comme par miracle sur des charrettes à deux roues. L'habileté ou, mieux, la dextérité des ouvriers des deux sexes travaillant sur des machines rudimentaires frappe d'autant plus que les systèmes de sécurité sont souvent inexistants. Comment ne pas rappeler ici que les Chinois sont d'extraordinaires acrobates, célèbres dans le monde entier ?

Cette sûreté dans les gestes, cette noblesse dans les attitudes, ne sont pas le fruit du hasard. Il n'y a ni alcoolisme ni toxicomanie en Chine. Calme, sûr de lui, plutôt lent, le Chinois, pour l'essentiel un paysan, est rompu aux travaux en plein air. Chaque matin, on le sait, il fait sa gymnastique, seul ou en groupes, à perte de vue, sur les espaces libres de la ville. Les hôpitaux psychiatriques ne sont pas encombrés. A Changhaï, ville de plus de dix millions d'habitants, il n'y a eu, assure-t-on, que dix suicides en 1974.

Ingéniosité et minutie

Le Chinois n'est pas seulement adroit, il est inventif. Le passé en fait foi, mais le présent aussi. La pauvreté de ses ressources le conduit à reproduire au plus vite les machines qu'il a dû acheter pour faire démarrer une usine ou un atelier ; puis il les perfectionne, appliquant ainsi la directive de Mao : *« Ne compter que sur ses propres forces. »* Aux usines comme aux champs, la Chine fait penser à un immense chantier de bricolage. Malgré la défection russe, le fameux pont de Nankin (7 kilomètres) a été terminé en neuf ans par les ingénieurs du cru qui ont réussi, à partir de zéro, à mettre au point les aciers spéciaux nécessaires à ses piles.

Dans la banlieue nord de Canton, un barrage utilisé pour régler la retenue des eaux, à la place des écluses traditionnelles mais onéreuses : un boudin de caoutchouc plus ou moins gonflé selon les besoins, solution typiquement chinoise... Autre preuve d'inventivité : la guérison, pour 76 % des cas des sourds-muets par l'acupuncture. En revanche, comment ne pas noter la médiocrité et la naïveté manichéenne des spectacles, uniquement axés sur l'idéologie politique ? L'imagination semble ici entravée d'une pénible façon. Le sens du gratuit aurait-il déserté la Chine ?

L'ingéniosité évoquée plus haut se double de minutie. Les terres sont cultivées avec une rare application, malgré leur étendue qui évoque la mer. Les moindres parcelles au bord des fossés, et à flanc de collines les terrasses les plus escarpées, sont utilisées. Les alignements des rizières, les canaux d'irrigation, les cultures maraîchères, sont impressionnants de régularité. La Chine ressemble à un jardin soigné avec amour. Les « jardiniers » n'en sont d'ailleurs jamais absents. Les champs grouillent de cohortes de paysans courbés sur leur sillon, assis sur leurs talons ou se déplaçant en files indiennes. La campagne chinoise est une des plus humanisées qui soient.

Absence de fanatisme

Naturellement fiers des résultats obtenus (2), les Chinois le sont sans forfanterie et c'est chez eux une constante d'insister sur les efforts qui restent à fournir et de ne pas cacher les difficultés et les résistances rencontrées au renforcement d'une société socialiste.

Le Chinois serait-il porté à l'indiscipline ? Il est en tout cas le contraire d'un fanatique ou d'un exalté. Quand il exprime une profession de foi politique — et c'est souvent le cas, — il le fait avec conviction, certes, mais mesure. Leçon apprise ? Peut-être — car la Chine de Mao ressemble à une immense école, — mais alors récitée comme si l'adhésion au projet politique actuel était spontanée, naturelle. Les jugements portés sont rarement agressifs. Devant un adversaire ou un sceptique, le Chinois désire convaincre. Il apparaît tolérant et, en ce sens, profondément humain. Aux « traînards » on donne, dit-on, leur chance : on fournit les moyens de jouer le jeu.

La société chinoise n'est pas répressive. Il est exact de la comparer à une sorte de couvent où chacun n'existe qu'en fonction d'une « règle ». Comme on le dit dans les couvents catholiques : *« Garde la règle et la règle te gardera. »* Mais il existe peu de règles écrites en Chine. Beaucoup de choses dépendent de la coutume. Il y a « ce qui se fait » et « ce qui ne se fait pas ». Le nombre des choses strictement interdites est très limité. Détail piquant : l'incroyable pagaille de la circulation urbaine. Une armée de vélos encombre la chaussée et chacun à sa fantaisie traverse dans tous les sens et sans crier gare (la nuit sans aucun éclairage) au milieu des transports en commun qui klaxonnent sans relâche en zigzaguant. Pourquoi ce laisser-aller ? Est-ce une soupape de sûreté ? En tout cas, il en va ainsi et personne apparemment ne verbalise.

L'histoire suivante donne une idée d'un comportement déroutant pour un Occidental : un cycliste brûle un feu rouge. L'agent l'arrête et lui fait un cours de morale civique ; le lendemain, le fautif récidive et se fait à nouveau sermonner ; même scénario le surlendemain. Une quatrième fois le cycliste recommence. Alors dégoûté, l'agent quitte son poste en s'écriant : *« Il ne me reste plus qu'à me recycler ! »*

Société de persuasion, la société chinoise est aussi une société de concertation. A tous les échelons, les décisions sont prises en commun par des équipes élues par la base. Régulièrement, ces dirigeants accomplissent de longs stages de travail manuel, car il s'agit d'empêcher la formation d'une caste ou d'une bureaucratie et de jeter des passerelles permanentes entre les diverses fonctions sociales. L'ouvrier est envoyé aux champs et constitue des équipes de théorie marxiste-léniniste, l'étudiant va à l'usine et travaille à la campagne, les cadres sont astreints au travail manuel. Les « écoles du 7 mai » — stage de six mois — ont été créées dans ce but. On y rencontre des professeurs, des députés, etc.

Ce brassage systématique constitue un des côtés les plus étonnants de la communauté chinoise. Il exprime une soif d'unité, un désir d'englober et de n'exclure personne, une sorte d' « antiracisme » social dont l'histoire offre peu d'exemples. Notre notion d'égalité occidentale paraît exsangue en comparaison. En Chine, véritablement l'autorité est un « service ». Peut-être, en contrepartie la communauté est-elle trop prégnante et la vie privée atrophiée. Mais ce n'est pas à nous de décider que les Chinois en souffrent.

De cette souffrance, il faut bien l'avouer, nous ne savons presque rien ni même si elle existe. Une certaine proportion — minoritaire — de couples chinois sont séparés par le travail d'un conjoint à 100 ou 200 km. Ces époux ne se voient que deux mois par an pour leur congé. Ils semblent s'en accommoder mieux que ne s'en accommodent chez nous des ménages de marins. Il y a, à s'en tenir aux apparences, quelque chose d'asexué dans le peuple chinois. Hommes et femmes sont habillés de la même façon. Les signes extérieurs de tendresse — même en famille — sont quasi inexistants. La pudeur chinoise apparaît extraordinaire quoique moins poussée dans le Sud.

Le mariage est « déconseillé » avant vingt-cinq ans et aussi les familles de plus de deux ou trois enfants. En acceptant cette discipline les Chinois savent qu'ils servent leur pays. Ici encore, le projet collectif passe avant le projet personnel. Peut-être serait-il plus exact de dire que le projet personnel est façonné par le projet collectif.

Au-delà des théories, une chose est certaine : le peuple chinois offre l'image d'un peuple heureux. S'il est vrai qu'être libre c'est aimer ce que l'on fait, les Chinois le sont. Partout les visages sont souriants et détendus. Parmi la douzaine d'usines ou de fabriques visitées, nous n'en avons vu qu'une seule où les masques semblaient mélancoliques : l'atelier d'art chinois traditionnel qui œuvrait exclusivement pour l'exportation.

Il n'y a que vingt ans à peine que les Chinois mangent à leur faim (3), que le spectre de l'esclavage s'est clarté, que les femmes sont traitées comme des êtres humains, que les sacrifices réclamés à la communauté ne sont plus aliénants. Bref, que le peuple d'esclave est devenu roi. Cette métamorphose, personne n'est mieux placé que les intéressés pour en sentir l'ampleur et les bienfaits. Comment s'étonner que le peuple chinois enfin « debout » et sans cesse invité à se redresser encore soit traversé par une sorte d'allégresse tranquille ?

ABYSSES DE JADE

LA Chine est rebelle aux notions abstraites. Elle manifeste moins d'intérêt pour l'essence des choses et des êtres que pour les rapports entre les éléments et l'harmonie des ensembles.

Avide de concret, d'images et de slogans pratiques, le Chinois a toujours excellé à baptiser les lieux et les sites. Voici quelques-unes de ses trouvailles toutes ruisselantes de poésie.

« Le pont de la ceinture précieuse », « le jardin des nuages pourpres d'automne », « le temple de la sérénité », « le pic venu en volant », « le jardin grand comme un grain de moutarde », « la salle du vide amoncelé », « la colline des cloches de pierre », « le palais de la pureté céleste », « le pavillon de la joie », « le pont des vagues en broderie », « le parc des collines parfumées », « l'étang des abysses de jade », « la tour de l'abondon des profits ».

Chaste, austère, travailleur, respectueux d'autrui, le Chinois d'aujourd'hui risque de nous irriter... parce qu'il nous fait honte. Ne devrait-il pas au contraire nous rendre confiance en l'homme ? Comment oublier qu'un homme sur quatre est chinois ? L'idéologie maoïste a-t-elle fabriqué cet homme ou lui a-t-elle donné les moyens d'exister ? A cet homme, en tout cas, il est demandé de se libérer toujours davantage : la révolution chinoise entend se parfaire tous les jours et elle le proclame expressément. Elle n'est ni une idylle ni un conte de fées, mais un pari sur l'homme, une certitude que demain doit être meilleur qu'hier.

Notre Occident a jeté les bases bibliques de la libération et du salut de l'homme. Moyennant l'idéologie marxiste-léniniste revue et corrigée, Mao a, à sa façon, libéré son peuple socialement et politiquement. On ne peut certes que regretter que cette libération spectaculaire n'ait pas su faire sa place au levain chrétien et que les messagers de l'Evangile — même autochtones — aient été bâillonnés. Mais on ne saurait oublier ni les erreurs et les fautes des chrétiens dans les pays de mission ni que la Chine ne fut jamais à proprement parler une terre religieuse. Au reste, le marxisme est en quelque sorte un surgeon de souche chrétienne. Ni en Chine ni ailleurs, il ne serait équitable de déprécier ses vertus au nom de ses manques.

HENRI FESQUET.

---

(1) 32, rue Maurice-Ripoche, 75014 Paris.

(2) Le Chinois, qui considère toujours que son pays est l'« Empire du Milieu », est porté vers le nationalisme et s'intéresse assez peu aux nations étrangères, encore que son accueil soit extraordinairement chaleureux.

(3) L'éventail des salaires varie généralement entre 100 et 32 yens. Parfois, les cadres supérieurs peuvent toucher 170 yens. Dans les universités il existe encore parfois des salaires de 300 yens considérés comme des concessions à l'ancien régime. L'ouvrier peut mettre de côté un quart environ de ses salaires (intérêt 2,4 %). Le montant des loyers et des charges est dérisoire.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Samson et Dalila (sam., 19 h. 30) ; Quatuor français (Rossini, Respighi, Verdi) (dim., 18 h. 30).
Odéon : Lear (sam., 20 h. ; dim., 16 h.).
Petit-Odéon : Surena (sam. et dim., 18 h. 30)
Chaillot, Grand Théâtre : Cinéma, sélection Grenoble 1975 (sam., de 18 h. à 22 h. ; dim., de 14 h. à 22 h.).
TEP : Coquin de coq (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit TEP : Fragments pour Guevara (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Cirque Gruss (sam. et dim., 14 h. 30 et 17 h.) ; Lucrèce Borgia (sam., 21 h. ; dim., 16 h.) ; Free Music, Michel Sardaby (sam., 20 h. 45).
Châtelet : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre de la Ville : Juliette Gréco (sam. 18 h. 30). Zoo (sam. 20 h. 30 ; dim. 14 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Atelier : *Sur le fil* (sam. et dim., 21 h.).
Athénée : l'Arrestation (sam., 21 h. ; dim., 15 h et 21 h.).
Biothéâtre-Opéra : l'Interprétation (sam., 21 h.).
Bouffes-Parisiens : la Grosse (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h. et 20 h 45).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Geronimo (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre du Soleil : l'Age d'or (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Théâtre de l'Aquarium : Ah-Kiou (sam., 20 h 30 ; dim., 16 h.).
Centre culturel américain : Bumba-Meu-Boi (sam., 19 h. 30).
Centre culturel 17 : Mémoires vénéneuses (sam., 20 h. 30).
Centre culturel du Marais : les Colombaïoni (sam., 15 h. et 21 h. 15 ; dim., 15 h.) ; la Compétition - Théâtre image III (dim., 21 h. 15).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10)
Comédie des Champs-Elysées : les Frères Jacques (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h. 30).
Cour des Miracles : Elle, elle et elle ; 22 h. 30 : l'Homme sang ; 23 h. 15 : Douby.
Daunou : Monsieur Masure (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam. 21 h. ; dim., 15 h.)
Espace Cardin : Lorenzaccio (sam., 15 h. et 20 h. 30, dernière).
Européen : Jean's ou le Fou d'Assise (sam., 21 h. ; dim., 14 h 30 et 17 h 30)
Fontaine : la Balance (sam., 20 h. 45, dernière).
Gaîté-Montparnasse : Butley (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Gymnase : le Black Mikado (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
La Bruyère : Pique-Soleil (sam., 21 h ; dim., 15 h. et 18 h.).
Lucernaire : Fando et Lis (sam. et dim., 18 h. 30) ; Sade (sam., 18 h. 30 et 22 h. ; dim., 18 h. 30) ; Ce soir on fait les poubelles (sam., 20 h. 30).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h. et 18 h 30).
Mathurins : Antigone (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h 30)
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : Gog et Magog (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 20 h. 30).
M. J. C. 14e : Mimes sourds (sam., 20 h. 30).
Moderne : Hôtel du Lac (sam. 15 h. et 20 h 45 ; dim., 15 h.)
Montparnasse : Marcel Dadi (sam., 18 h. 30) ; Anne Sylvestre (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Mouffetard : Feux de rouille (sam., 20 h. 30) ; Benoist Mary Story (sam., 22 h.).
Nouveautés : les Deux Vierges (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Œuvre : Monsieur Klebs et Rozalie (sam., 21 h ; dim., 15 h et 18 h.).
Palace : Une anémone pour Guignol (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30) ;
Palais des sports : le Cuirassé Potemkine (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 17 h. 45)
Plaisance : Moby Dick (sam., 20 h. 30).
Ranelagh : Mea Culpa (sam. et dim., 20 h. 30).
Récamier : Malakowsky (sam., 19 h. et 21 h. ; dim., 17 h.).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h 30)
Salle Valhubert : le Distrait (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : le Besoin d'ailleurs (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h. 30).
Tertre : l'Héroïque Aventure du capitaine Lois (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30) ; Dans la rue (sam., 22 h. 30 ; dim., 18 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : La pipelette ne pipe plus (sam., 19 h.) ; Catherine Lara (sam., 20 h. 30) ; Pit à Pat (sam., 22 h., dernière).
Théâtre de la Cité universitaire, Grand Théâtre : Rashomon et autres contes (sam., 21 h.). — La Resserre : Mademoiselle Julie (sam., 21 h.). — La Galerie : les Troyennes (sam., 21 h., dernière).
Théâtre de Dix-Heures : Patrick Font (sam., 20 h.)
Théâtre Essaïon : les Chansons de *Bilitis* (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre de l'Etincelle : Richard II (sam., 20 h. 30).
Théâtre Oblique : Grande salle : les Créanciers (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Théâtre d'Orsay, grande salle : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Petit Orsay : C'est beau (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30).
Théâtre Paris-Nord : les Deux Orphelines (dim., 15 h.).
Théâtre de la Péniche : Un Farré peut en cacher un autre (sam., 20 h. 30) ; Julos Beaucarne (sam. et dim., 22 h. 30).
Théâtre de la Plaine : Hamlet (sam., 20 h 45 ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : Ice Dream (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h., dernière). — Ranch : Trio pour deux canaris (sam., 20 h. 30).
Théâtre Tristan-Bernard : le Troisième Témoin (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre 13 : l'Avare (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Variétés : l'Autre Valse (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Samedi 15 - Dimanche 16 novembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, samedi, 15 h. : l'Evangile selon saint Matthieu, de P.-P. Pasolini ; 18 h. 30 : Deux ou trois choses que je sais d'elle, de J.-L. Godard ; 20 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad, d'A. Resnais ; 22 h. 30 : Promenade avec l'amour et la mort, de J. Huston ; 0 h. 30 : la Marque du vampire, de T. Browning. — Dimanche, 15 h. : Kino Pravda, de D. Vertov ; le Cuirassé Potemkine, de S. M. Eisenstein ; A propos de Nice, de J. Vigo ; 18 h. 30 : Deux hommes en fuite, de J. Losey ; 20 h. 30 : India, de R. Rossellini ; 22 h. 30 : les Clowns, de F. Fellini ; 0 h. 30 : le Monde sans soleil, de Cousteau.

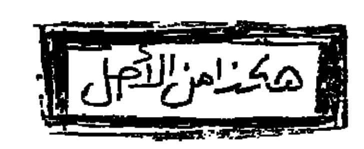
Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
ALLEGORIE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) (à 14 h. et 22 h. 30).
A SEPARATE PEACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BLACK MOON (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (723-69-23).
CACHE-CACHE PASTORAL (Jap., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
CATHERINE ET CIE (Fr.) (★) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84) Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CHANT DU DEPART (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Montréal-Club, 18e (607-16-81).
LA CHEVAUCHEE SAUVAGE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CHOBIZENESSE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-02).
LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e (387-36-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75, Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (**) : La Pagode, 7e (551-12-15).
LE FAUX-CUL (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
FLIC STORY (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17) ; Boul'-Mich', 5e (033-48-29) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Liberté-Studio, 12e (343-01-59) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
H. MUSIC (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action-République, 11e (805-51-33).
HESTER STREET (A., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio-Raspail, 14e (326-38-98).
HISTOIRE D'ADELE H. (Fr.) : Biarritz, deux salles, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Rex, 2e (236-83-93).
HISTOIRE DE PAUL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
HU-MAN (Fr., version anglaise) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée). — V.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) (en matinée) ; Rex, 2e (236-83-93). Miramar, 14e (326-41-02). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (734-20-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (073-34-37), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (288-62-34), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).
L'INDE FANTOME (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 14 h., 18 h. 15 et 22 h. 30).
J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), La Clef, 5e (337-90-90). Vendôme, 2e (073-97-52). — V.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MILESTONES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MORT D'UN GUIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-83).
NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet, 11e (700-51-13) (à 14 h. 05, 17 h. 55, 21 h. 55).
LES ONZE MILLE VERGES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Omnia, 2e (231-39-36), Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Dragon, 6e (548-54-74), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PARFUM DE FEMME (It.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Mayfair, 16e (525-27-06), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PARLEZ-MOI D'AMOUR (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

Les films nouveaux

QUAND LA VILLE S'EVEILLE, film français de Pierre Grasset. — Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Fauvette, 13e (331-60-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Caméo, 9e (770-20-89), Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (326-41-02).
LA TOILE D'ARAIGNEE, film américain de Stuart Rosenberg, avec Paul Newman. — V.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxeville, 9e (770-72-87), Fauvette, 13e (331-60-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42), Cambronne, 15e (734-42-96), Nations, 12e (343-04-67).
SHAMPOO, film américain de Hal Ashby, avec Warren Beaty, Julie Christie. — V.o. : Biarritz, 8e (deux salles) (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Mistral, 14e (734-20-70), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24).
ROYAL FLASH, film américain de Richard Lester, avec Malcom Mac Dowell. — V.o. : Danton, 6e (326-08-18), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96), Montparnasse 83, 6e (326-65-13), ABC, 2e (236-55-54).
LA BATAILLE DU CHILI, film chilien de Patricio Guzman. — V.o : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
WAND THE DIXIE DANCE-KING, film américain de John Avildsen avec Burt Reynolds. — V.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
DERNIERE PAROLE, film bulgare de Binka Jeliazkova avec Tsvetana Maneva, Leda Taseva. — V.o. : Quintette, 5e (033-35-40).

LE PARRAIN DEUXIEME PARTIE (A.) (*) v.o. : Normandie, 8e (359-41-18).
PHASE IV (A.) v.o.) : Elysées-Point-show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55), Murat, 16e (288-99-75).
PIROSMANI (Georg.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
POUR ELECTRE (H.) v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A.) v.o. : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (son stéréo) (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
ROLLERBALL (A.) (**) v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (Belg., v. am.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
VERITES ET MENSONGES (A.-Fr., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
VIVA PORTUGAL (All., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) (à 15 h. 45 et 19 h. 35).
LE VOYAGE DES COMEDIENS (Grec, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
ZACHARIAH (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).



Musique

« MARE NOSTRUM », de Kagel

Et si c'était une tribu d'Amazonie qui était venue découvrir, pacifier et convertir les bords de la Méditerranée et non l'inverse ? Sur ce renversement de l'histoire, burlesque, mais hérissé de piquants pour les anciens colonisateurs que nous sommes, l'Argentin Mauricio Kagel a conçu une œuvre de théâtre musical, Mare Nostrum, *qui est d'une tout autre ampleur que ses petits chefs-d'œuvre anciens dans le genre,* Match, Phonophonie *ou* Tremens. *Plus de bricolage ni de bric-à-brac comme dans* Deux hommes-orchestres *ou* Acustica *(présenté la semaine dernière à Paris), mais une œuvre d'envergure, tout écrite, la plus achevée sans doute, avec le Staatstheater, de Hambourg, que Kagel ait réalisée, et la plus significative. Car, pour la première fois, il y a un sens précis derrière le baroque échevelé.*

Autour d'une Méditerranée d'environ 3 mètres de long (où l'eau, claire au début, deviendra de plus en plus trouble et sale au fur et à mesure des « progrès » de la colonisation), prennent place un petit ensemble de musiciens (flûte, hautbois, guitare, harpe, violoncelle et percussion) et deux chanteurs-récitants diamétralement opposés, John-Patrick Thomas, haute-contre en Espagne, John Bröcheler, baryton, en Palestine.

Ce dernier narre les conquêtes des Amazoniens dans un sabir savoureux, plein d'incorrections mais surtout de contrepèteries, analogue, selon Kagel, à celui que parlent habituellement les travailleurs immigrés, ce qui confère une autre dimension à ce discours d'un comique traîtreusement acéré (fort bien traduit en français par Maryse Eloy).

Portugal, Espagne, France, Italie, Grèce, Turquie, Palestine, chaque conquête donne lieu à une saynète où la haute-contre joue de rôle de l'indigène qui se soumet et se convertit. Malgré quelques grosses caricatures, Kagel n'a pas tant cherché à faire des portraits « fidèles » de chaque pays qu'il ne s'est livré à des fantaisies linguistiques et musicales débridées, à peu près indescriptibles sauf une magistrale parodie de la Marche turque, *de Mozart, « détonnante » dans tous les tons et menée de bout en bout avec une verve étourdissante, qui précède un « pasticcio » du dialogue d'Osmin et de Blondine dans* l'Enlèvement au sérail, *d'ailleurs un peu longuet.*

D'une étude approfondie de la partition on retirera sans aucun doute mille autres allusions et intentions. On est frappé de prime abord par l'ingéniosité et l'invention extraordinaire de cette œuvre, où, à côté du délire verbal et de multiples gags, les instruments tissent de ravissants concerts, d'une tendresse rare chez Kagel, et de petites fresques impressionnistes très neuves intégrant des percussions et quantité d'effets sonores étonnants qui résultent sans aucun doute des multiples recherches du musicien dans des œuvres apparemment vaines. Il faudrait surtout dire le comique débridé et multiforme des chanteurs, placés dans des situations incongrues et jouant constamment les hommes-orchestres, tel la haute-contre psalmodiant du latin tout en tirant la queue de son « tambour au rugissement de lion », dans une pose quelque peu obscène, ou soufflant dans une extraordinaire corne de bœuf d'Amérique du Sud, au son mystérieux et émouvant comme le bramement d'un cerf, d'où une étonnante musique de style synagogal.

On retrouvera à la fin le chanteur, d'abord tout nu, puis enveloppé d'un voile blanc de « moukère » pataugeant dans la Méditerranée, où il danse la « danse macabre du ventre » (avec un discret rappel de Salomé *) avant d'être occis comme il se doit, par le baryton colonisateur. Mais il est presque impossible d'évoquer toute la richesse de cette œuvre farfelue, cruelle et parfois profonde, qu'il faut aller voir au musée Galliera, où le Festival d'automne la présente en coproduction avec les Berliner Festwochen.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 15, 16 et 17 novembre (20 h. 30).

Théâtre

Les « Drapiers » de Strasbourg

Gaston Jung a écrit et mis en scène le nouveau spectacle du Théâtre des Drapiers (dont il est directeur) : *Sept voies sans issue.* Sept histoires qui saisissent sept personnages à un moment où un événement, un grain de sable dans les rouages, dérange les habitudes, les projets, remet en cause les conceptions de l'existence. Sept exemples — dont certains sont tirés de la réalité — pour raconter que toute action individuelle aboutit à une impasse.

Dans l'austère église Saint-Nicolas, des panneaux sur lesquels, sans souci de réalisme, sont peints les décors, tournent comme les pages d'un recueil de nouvelles. Les scènes se succèdent, séparées par des chansons qui en annoncent la morale. Sans masques ni grimages, Danièle Klein, Jean-Claude Frissung, Lionel Prevel, jouent tous les personnages, personnages vulnérables, écrasés par le poids trop lourd d'un ordre social qu'ils tentent en vain de tourner ou d'abattre. Les faits sont exposés de la manière la plus directe, sans proposer d'analyse. Le spectateur doit établir le lien de cause à effet.

Ce parti pris de simplicité est nouveau au Théâtre des Drapiers qui, jusqu'ici, s'orientait vers la recherche — musicale, linguistique, formelle. « *Nous sommes arrivés,* dit Gaston Jung, *à une étape de synthèse qui rejette l'effet théâtral, explore les techniques du récit.* » Gaston Jung est et veut rester alsacien, est et veut rester au carrefour des cultures allemande et française. Il monte ses spectacles en français « *parce que,* déclare-t-il dans la revue *Travail théâtral, l'enseignement bilingue en est encore au stade de l'expérience. Quant au problème du dialecte, qui est d'origine alémanique, il sera situé par rapport à ce bilinguisme.* »

Gaston Jung préfère le long travail patient aux coups hasardeux de l'aventure. Le Théâtre des Drapiers est né en 1964. Il était rattaché au C.D.E. (Centre dramatique de l'Est), dirigé par Hubert Gignoux. En 1969, il gagne son autonomie et reçoit une subvention de 50 000 F. En 1970, il obtient 60 000 F. En 1973, il double ce chiffre grâce à ses recettes. Il compte aujourd'hui deux mille cinq cents adhérents, prend en charge le circuit régional que le C.D.E., devenu théâtre national, ne peut plus couvrir. Mais le conseil général lui accorde 1 500 F : sa subvention en est toujours à 60 000 F. En 1970 il pouvait programmer trois créations; en 1971, deux; en 1975, il n'en programme qu'une. Qu'adviendra-t-il de lui en 1976 ?

COLETTE GODARD.

★ « Sept voies sans issues », église Saint-Nicolas, à Strasbourg, jusqu'au 22 novembre.



Variétés

A LA DEMANDE DE M. JEAN D'ORMESSON

Une chanson de Jean Ferrat a été retirée de son récital télévisé

Sur Antenne 2, où la grève a été effective, vendredi soir, le programme minimum a été diffusé avec, à 20 h. 30, un « Spécial Jean Ferrat ». Le chanteur est venu en personne annoncer à l'écran qu'une chanson de lui, intitulée « Un air de liberté », avait été retirée de l'émission.

M. Jullian avait accepté de pratiquer cette coupure à la demande de M. Jean d'Ormesson — une « sommation courtoise » par voie d'huissier. — car, selon le directeur du « Figaro », la chanson incriminée — qui évoque un éditorial paru au moment de la chute de Saigon — constitue une atteinte injurieuse à son égard et à celui de tous les collaborateurs de son journal (« le Monde » du 15 novembre).

La présidence d'Antenne 2 a indiqué que M. Jullian a décidé de cette coupure, sans porter de jugement sur la chanson elle-même, mais pour éviter de se rendre complice d'une « *diffamation* ».

Le chanteur, qui a tenu une conférence de presse vendredi soir, trouve la réaction de M. Jean d'Ormesson « *bizarre et abrupte* » ; il affirme ne pas lui en vouloir « *individuellement* », mais « *à la presse colonialiste car elle est responsable de l'Indochine ancienne, du Vietnam et de la France actuelle* ».

Mᵉ Halimi, qui défend les intérêts du chanteur, rappelle que, la procédure empruntée par M. Jean d'Ormesson ayant un caractère amiable, n'était pas contraignante, et que l'entière responsabilité de la « *censure* » revient à Antenne 2.

Les syndicats S.N.R.T. (C.G.T.) de la Société française de production audio-visuelle et S.F.A. (C.G.T.) ont protesté contre cette mesure. Le S.F.A. a souligné que d'autres interprètes, Catherine Ribeiro, Joan Pau Verdier, Francesca Solleville, et Colette Magny, avaient connu des difficultés analogues cette année.

Déjà, d'autres chansons de Jean Ferrat ont été écartées des antennes de l'audio-visuel d'État : *Nuit et Brouillard, Ma France* et *Potemkine,* notamment.

Jean Ferrat est ce samedi l'invité de « 12-14 » sur France-Inter. Une confrontation avec M. Jean d'Ormesson était envisagée par les responsables de la station.

Interrogé vendredi au cours de cette émission, M. Jean d'Ormesson a réaffirmé son attachement à la liberté de création, considérant que la chanson de Jean Ferrat ne devait pas être « *interdite* ». Toutefois, il a qualifié, dans sa demande « *amiable* », le texte de « *diffamatoire* ».

L'ÉDITORIAL DU 2 MAI

Voici les passages de l'éditorial de M. Jean d'Ormesson (paru le 2 mai dans le Figaro*) qui ont inspiré la chanson de Ferrat.*

« Liberté ? L'allégresse populaire ? Parmi toutes les horreurs et les turpitudes des grandes catastrophes, la fin de Saigon, comme celle de Phnom-Penh, ressemble plutôt à un désastre qu'à une fête. (...)

» La morale et l'Histoire sont toujours plus volontiers du côté des vainqueurs. Mais, enfin, force est de reconnaître que, face à l'austérité et à la rigueur implacable de l'idéologie communiste, forgée dans les maquis et dans les écoles du parti, Phnom-Penh et Saigon représentaient des régimes de corruption et, en tout cas, de facilité. Seulement, sur tous les excès et sur toutes les bavures soufflait encore un air de liberté. Une liberté viciée, sans doute, mais une liberté. On dénonçait volontiers, un peu partout, les abus réels et les crimes manifestes des adversaires de Hanoï. Voici qu'à Phnom-Penh et à Saigon personne ne dénoncera plus rien. Il ne s'agira plus que d'approuver. (...) »

« Un air de liberté »

Voici le texte de la chanson de Jean Ferrat, qui a d'ailleurs été publié dans les dernières éditions du *Figaro :*

Les guerres du mensonge, les guerres coloniales
C'est vous et vos pareils qui en êtes tuteurs
Quand vous les approuviez à longueur de journal
Votre plume signait trente années de malheur.

La terre n'aime pas le sang ni les ordures
Agrippa d'Aubigné le disait en son temps
Votre cause déjà sentait la pourriture
Et c'est ce fumet-là que vous trouvez plaisant.

Ah ! Monsieur d'Ormesson
Vous osez déclarer
Qu'un air de liberté
Flottait sur Saigon
Avant que cette ville s'appelle Ville Ho-Chi-Minh.

Allongés sur les rails nous arrêtions les trains
Pour vous et vos pareils nous étions la vermine
Sur qui vos policiers pouvaient taper sans frein
Mais les rues résonnaient de paix en Indochine.

Nous disions que la guerre était perdue d'avance
Et cent mille Français allaient mourir en vain
Contre un peuple luttant pour son indépendance
Oui vous avez un peu de ce sang sur les mains.

Ah ! Monsieur d'Ormesson
Vous osez déclarer
Qu'un air de liberté
Flottait sur Saigon
Avant que cette ville s'appelle Ville Ho-Chi-Minh.

Après trente ans de feu de souffrance et de larmes
Des millions d'hectares de terre défoliés
Un génocide vain perpétré au Vietnam
Quand le canon se tait vous vous continuez.

Mais regardez-vous donc un matin dans la glace
Patron du Figaro songez à Beaumarchais
Il saute de sa tombe en faisant la grimace
Les maîtres ont encore une âme de valet.

« CENSURE »

Deux actes de « censure » à la télévision en moins d'une semaine ! Le soir du 11 novembre, avec l'incursion d'un commando du sergent Dupuy dans les studios de la rue Cognacq-Jay, bien décidé à empêcher le débat prévu sur l'armée auquel devait participer M. Alain Krivine ; vendredi soir, avec le recours en justice de M. Jean d'Ormesson, directeur du Figaro, *aboutissant à supprimer une chanson — jugée diffamatoire, intitulée* Un air de liberté *— du répertoire de Jean Ferrat, à l'émission de Jacques Chancel sur Antenne 2.*

« La censure est supprimée », avait dit M. Giscard d'Estaing. Mais les sergents n'ont que faire des déclarations du président de la République. Et M. d'Ormesson juge plus dommageable pour le Figaro *d'être brocardé par un chanteur talentueux que d'avoir été « vendu » à un bailleur de fonds dont la venue a déjà provoqué la démission de cinquante-cinq journalistes. Le* Figaro *renie-t-il Beaumarchais ?*

CLAUDE DURIEUX.

RETOUR POUR UN SOIR

Jacques Chancel, généreux, fraternel, a offert à Ferrat, retiré depuis trois ans dans un village de l'Ardèche, les moyens de présenter toutes ses nouvelles chansons, sauf celle supprimée au dernier moment du show — par hasard, la plus heureuse dans son expression, la plus arrachée de lui-même et qui évoque la *profonde* émotion du militant à la lecture d'un article qui le révolte.

Etonnante, bouleversante chanson. Pourtant Ferrat, chanteur politique populaire, a généralement ses limites qui sont dans la forme, la musique et l'interprétation traditionnelles, dans la sécheresse des mots. Certes ses qualités, sa sincérité dans la révolte, son courage, gomment en partie ses limites.

A Antraigues, le village ardéchois où il s'est naturellement intégré à la communauté, Jean Ferrat, plus agressif que jamais, a composé des chansons-tracts, a décoché des traits parfois réussis mais souvent pas très élaborés, proches du cliché même, sur les Pinochet qui viennent sauver la République et l'ordre moral, sur les sondages d'opinion, sur le jeune homme républicain indépendant, en se demandant « à quoi il ressemble, à quoi il peut bien servir et ce qui peut le justifier » à notre époque. Ferrat a aussi écrit quelques chansons d'amour, qui, au fond, ne lui rendent pas service, la plupart du temps, car elles ne s'appuient que sur les mots, alors curieusement figés, et les notes paraissent désuètes. Et puis Ferrat a parlé, s'est montré tout aussi agressif et tolérant à la fois, se donnant peut-être « *l'illusion d'être libre, mais n'en étant pas dupe* », affirmant que s'il débutait aujourd'hui, il est probable qu'on ne pourrait pas l'entendre — ce qui est contestable. Contrairement aux légendes, aux clichés, il n'y a pas de chanteur « maudit » : pour ne parler qu'en terme de « show business », c'est mal connaître celui-ci et ses intérêts.

Jean Ferrat repart maintenant pour l'Ardèche. Avec son goût de vivre, ses combats, ses révoltes et son âme d'idéaliste naïf.

CLAUDE FLÉOUTER.

Danse

Andy Degroat au Marais

Le cérémonial commence par une mise en état de la salle : réglage des spots pour un éclairage très sophistiqué, transformation du parterre en une sorte de fosse aux ours, préparation de l'environnement avec offrandes et cierges sur fond de feuilles mortes. Tout cela n'est pas de trop pour effacer les ondes de rires laissées par le numéro irrésistible des Colombaïoni qui a précédé.

Il est près de minuit lorsque Andy Degroat et ses compagnons commencent leur danse. Sans doute il s'agit bien de danse si l'on entend par là une suite de pas, de déplacements et de figures organisées ; mais le spectacle procède davantage du rituel collectif que d'une création à but esthétique ou dramatique. On a l'impression d'assister à un exercice à usage interne exécuté par les membres d'une communauté cherchant à se fondre dans une pratique magique. Le moyen d'y parvenir est le « spinning » ou action de tourner. « Tourner pendant longtemps devient un moyen sensibilisateur étonnant », précise Andy Degroat, « la danse un yoga personnalisé, la chorégraphie une restructuration de l'expérience du temps. » Le groupe ne se cantonne d'ailleurs pas dans ces mouvements giratoires ; il exécute des marches, des courses, toutes sortes de figures brisées et recomposées selon le rythme implacable d'un violon ou les phrases lénifiantes d'une incantation. Elles évoquent les déambulations des faiseurs de pluie ou les vols d'oiseaux migrateurs. Le spectacle se déroule à la manière d'une « jam session » : parfois un danseur se détache des autres et improvise, attentif seulement à répondre à une incitation intérieure ; une jeune fille, cheveux épars, tournoie sous la lumière dans un mouvement spiralé, et paraît soudain flamber comme une torche. La danse de la corde pratiquée par quatre exécutants, chacun suivant son style, a une certaine grandeur.

L'an dernier, au cours d'une démonstration semblable, le public avait plutôt mal réagi. Depuis, il s'est familiarisé avec ce genre de recherches. Andy Degroat a travaillé sa technique ; on comprend mieux où il veut aller. Il ne s'agit pas de copier les danses de l'Inde, du Tibet ou des tribus archaïques, mais de s'inspirer de leurs mécanismes pour retrouver une énergie vitale perdue depuis. Son expérience doit être passionnante pour le groupe qui la vit ; le spectateur en prend conscience ; il peut difficilement la partager.

MARCELLE MICHEL.

★ Centre culturel du Marais, 15 novembre à 19 heures, 16 novembre à 23 h. 30.

En bref

Cinéma

« La Toile d'araignée »

Œil de porcelaine, cheveux poivre et sel, sourire éblouissant, Paul Newman est un détective privé auquel fait appel une femme richissime qui fut naguère sa maîtresse. Engagé pour une banale affaire de lettres anonymes, il se retrouve bientôt avec un cadavre sur les bras. La police locale et les gorilles d'un prospecteur de pétrole à moitié fou s'acharnent contre lui. Matraqué ou rossé à mort par les uns et par les autres, il manque de périr noyé dans les bains-douches d'un établissement thermal désaffecté (c'est la meilleure scène du film). Après quoi, frais comme un gardon, il révèle la clé d'un mystère que ses explications ne parviennent guère à rendre compréhensible.

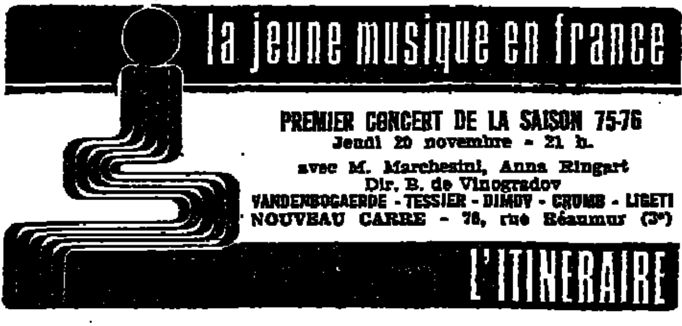
Sur ce schéma de série noire, Stuart Rosenberg réalise un film comme on en a vu des centaines. Les personnages sont stéréotypés et le véritable sujet (les enchevêtrements psychologiques d'un « nœud de vipères » familial) se trouve escamoté au profit d'un suspense artificiel... Reste l'élégance, le don de sympathie de Paul Newman, et, pour les spectateurs que ce genre d'aventures amuse encore, une action rondement menée.

J. B.

★ Saint-Germain-Village, France-Elysées (v.o.), Gaumont-Madeleine, Maxeville, Fauvette, Clichy-Pathé, P.L.M. Saint-Jacques, Cambronne, Nation (v.f.).







ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

URBANISME

Trois propositions pour démocratiser la gestion des villes nouvelles

Aucun représentant des habitants des villes nouvelles n'avait été convié au congrès international de ces cités, qui s'est réuni à Paris du 13 au 15 novembre. Pourtant, il ne semble plus possible, au moins en France, de réserver les décisions engageant l'avenir des nouvelles agglomérations aux techniciens, comme le prouvent les trois propositions de loi déposées sur le bureau de l'Assemblée nationale, pour remédier aux lacunes de la loi Boscher, qui réglemente le fonctionnement des villes nouvelles.

La loi du 7 juillet 1970, dite loi Boscher, prévoit trois formules de gestion des villes nouvelles : la communauté urbaine, qui n'a jamais été utilisée ; l'ensemble urbain, qui fonctionne dans la ville nouvelle du Vaudreuil, et le syndicat communautaire d'aménagement retenu pour les huit autres villes nouvelles françaises.

Ce syndicat est administré par un comité composé de membres élus par les conseils municipaux des communes de la ville nouvelle. Le comité perçoit l'impôt et signe une convention avec l'établissement public d'aménagement. Les critiques qui sont adressées à ce système reposent sur son manque de représentativité. Les nouveaux habitants doivent attendre les prochaines élections municipales avant de pouvoir faire entendre leur voix. Le comité, élu au deuxième degré, se montre souvent plus soucieux des intérêts des communes, dont son élection dépend, que de l'avenir de l'agglomération.

Les trois propositions de modification de la loi Boscher ne sont pas également novatrices. Celle qu'a élaborée M. Michel Boscher lui-même, député U.D.R., maire d'Evry et président du syndicat communautaire de cette ville nouvelle, prévoit que les conseils municipaux désigneront un délégué supplémentaire au comité parmi les nouveaux habitants chaque fois que mille *cinq* cents logements seront occupés. Elle renforce les pouvoirs des présidents des syndicats communautaires en leur confiant les attributions dévolues aux maires en matière d'autorisations de bâtir et de permis de construire.

De son côté, M. Adolphe Chauvin, sénateur (Union centriste), maire de Pontoise et président du syndicat communautaire de la ville de Cergy-Pontoise, propose de répartir entre les communes les sièges du comité du syndicat en fonction du nombre de leurs habitants. Les nouveaux habitants seront représentés dans cet organisme au fur et à mesure qu'ils s'installeront. Il prévoit, dans certains cas, le remplacement du comité par un « conseil de communauté d'agglomération nouvelle », élu au suffrage universel direct et au scrutin de liste à deux tours. Il souhaite, comme M. Boscher, que le président du syndicat se voie attribuer les pouvoirs des maires en matière de permis de construire.

La proposition de loi du groupe socialiste veut se substituer à la loi Boscher à cause de *« la nature profondément anti-démocratique »* de celle-ci. La création des villes nouvelles serait proposée par les conseils régionaux et approuvée par le Parlement après consultation des collectivités locales. La ville nouvelle deviendrait une collectivité territoriale administrée par un conseil de ville. Celui-ci serait élu pour six ans, au suffrage universel direct et au scrutin de liste avec représentation à la proportionnelle. Des élections complémentaires auraient lieu chaque fois que trois mille logements seraient habités. L'établissement public d'aménagement céderait la place à une agence technique mise à la disposition du conseil. Cette agence comporterait un conseil d'administration composé par tiers de représentants du conseil de ville, de représentants des conseils généraux et régionaux et de représentants de l'État.

M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, qui a été chargé, le 17 avril dernier, par un conseil interministériel, de préparer une modification de la loi Boscher, n'aura que l'embarras du choix lorsque le parti communiste aura achevé l'élaboration de sa propre proposition.

L'heure paraît venue d'apaiser la querelle entre les techniciens, qui, dans un souci d'efficacité, souhaitent que leur action soit le moins possible entravée par des contestations politiques, et les élus locaux, qui, au nom de la démocratie, exigent que la gestion des villes nouvelles soit placée sous la responsabilité de leurs habitants.

ALAIN FAUJAS.

POINT DE VUE

Un mauvais coup pour l'architecture

par ALAIN GILLOT (*)

M. MICHEL GUY est-il « dessaisi » de l'architecture ? On peut le penser en apprenant que M. Robert Galley vient de déposer, à l'occasion de la présentation au Sénat du projet de réforme foncière, un amendement visant à créer une taxe additionnelle à la taxe locale d'équipement (T.L.E.) pour assurer le financement du « conseil architectural » (*le Monde* du...).

Sous cet « emballage » technique anodin, en effet, le gouvernement — sous la pression du ministère de l'équipement — va mettre en place l'un des dispositifs essentiels du projet de loi sur l'architecture que les architectes ont unanimement dénoncé le 23 septembre, notamment pour ce qui concerne l'organisation du conseil architectural. Tel qu'il est prévu dans les textes en préparation, ce conseil, sous l'autorité des préfets, dépendra des puissantes directions départementales de l'équipement et des faibles services des Bâtiments de France.

Cet organisme ne sera donc qu'un échelon administratif supplémentaire sans effet réel sur l'information et la sensibilisation du public en matière de qualité architecturale, malgré la présence en son sein de trois jeunes architectes par département, recrutés pour trois ans non renouvelables, et réduits au rôle de « conseil esthétique ».

Cette proposition du gouvernement est comparable à l'attitude d'une administration qui se contenterait de créer des postes d'écrivain public pour lutter contre l'analphabétisme. Ce conseil architectural relève donc d'une bureaucratie malhabile, constamment à la recherche d'alibis nouveaux pour justifier sa mainmise sur des domaines qui ne relèvent pas de sa compétence.

La croissance économique constante des vingt dernières années a entretenu l'illusion que les processus d'élaboration du cadre de vie, définis par la technocratie, répondaient parfaitement à la demande sociale. En fait, seuls les problèmes quantitatifs ont été résolus par un dialogue exclusif entre décideurs et réalisateurs au détriment des usagers et des concepteurs. Or c'est la qualité du cadre de vie des Français qui est en question. Aujourd'hui, la prise de conscience nationale dans ce domaine survient au moment où s'estompe le rêve d'une croissance économique indéfinie. C'est donc en termes nouveaux que doivent être posés le droit, les responsabilités et les mécanismes en matière de cadre de vie.

La finalité de tout acte d'aménagement ou de construction est, en effet, essentiellement de servir l'homme. Cet objectif doit répondre à une exigence de qualité qui suppose la définition d'un nouveau « droit » social. Les concepteurs, pour leur part (architectes, bureaux d'études, ingénieurs-conseils, techniciens de l'économie), ont engagé une réflexion destinée à garantir, au moyen d'une charte, la recherche de la qualité dans leurs interventions pour les usagers et les maîtres d'ouvrages.

Mais un accord interprofessionnel ne prendra sa réelle valeur que s'il s'insère dans le cadre d'un consensus social élargi, mettant en œuvre une structure de participation de la population à la définition de son cadre de vie.

Pour cela les représentants des associations d'usagers et les élus locaux doivent pouvoir participer directement à la définition des exigences qualitatives en matière d'urbanisme, de construction et d'aménagement. C'est pour exercer cette responsabilité sociale que doit être créé un organisme public, autonome, de conseil ou..., mieux encore, d'aide architecturale. Il doit avoir pour mission d'assurer l'information, la sensibilisation et la participation du public, de formuler des recommandations pour la qualité des constructions et des aménagements collectifs, notamment lors de l'élaboration des documents d'urbanisme. Il doit aussi pouvoir organiser des actions de formation et de perfectionnement à l'intention de tous les acteurs du domaine bâti ; il doit, enfin, offrir, aux personnes qui désirent construire, des informations et des recommandations d'ordre général et, le cas échéant, une aide sociale au moyen d'un système de conventionnement des concepteurs.

L'aide architecturale ne doit pas être un bureau de plus, à la porte duquel les candidats-constructeurs viendront frapper. Cet organisme, où se retrouveront les élus, les représentants des usagers, de l'administration et des divers secteurs professionnels du domaine bâti, doit avoir pour tâche exaltante de réapprendre à la population, au contraire, à choisir son cadre de vie au lieu de le subir.

La procédure engagée le 6 novembre par le gouvernement devant le Sénat compromet toutes les chances de cette participation. En escamotant une discussion au fond sur le conseil architectural, elle méprise par avance l'intérêt d'un débat politique sur l'architecture et le cadre de vie devant le Parlement.

Les Français risquent d'être, une fois de plus, les victimes de ce mauvais coup, qui fera d'eux des assistés et non des responsables, et les privera du droit de vivre librement leur cadre de vie.

(*) Président de l'Union nationale des syndicats français d'architectes.

Provence-Côte d'Azur

M. Defferre : le ministre de l'intérieur a manqué très gravement à ses devoirs à l'égard de la ville de Marseille

De notre correspondant régional

Marseille. — Au cours d'une séance plénière du conseil municipal qu'il présidait, le vendredi 14 novembre, M. Gaston Defferre, maire socialiste de Marseille, a reproché au ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, au sujet de plusieurs dossiers non résolus, d'avoir « *manqué très gravement à ses devoirs à l'égard de la ville de Marseille* ». Les griefs formulés par le premier magistrat marseillais ont eu pour origine une lettre du préfet des Bouches-du-Rhône lui demandant d'inscrire en dépense au budget supplémentaire de 1975 — dont l'examen était à l'ordre du jour — la somme de près de 3 millions de francs, correspondant au total des contingents de police d'Etat, dont la commune était redevable pour les années 1973 et 1974 mais qu'elle s'était volontairement abstenue de prendre en charge.

« *La lettre du préfet des Bouches-du-Rhône a un avantage,* a dit M. Defferre : *elle constitue en droit administratif un refus qui nous ouvre un délai pour introduire un recours gracieux de façon à faire annuler la décision ministérielle.* »

Après avoir été autorisé, séance tenante, par un vote unanime du conseil, à entamer la procédure, le maire de Marseille a alors vivement déploré qu'un ensemble de dossiers touchant aux problèmes spécifiques de Marseille n'ait pu être réglé par les services du ministre de l'intérieur. M. Defferre a, en particulier, évoqué le problème de la subvention accordée pour le fonctionnement du bataillon de marins-pompiers de la ville. « *Le taux de 20 % qui avait été fixé par la loi n'a été respecté que de 1967 à 1971. En 1972, la subvention est tombée à 16,61 %, puis à 14,12 % l'année suivante et à 12,50 % en 1974. Elle n'est, cette année, que de 8,39 %.* »

M. Defferre s'est également inquiété du coût de réalisation de la première ligne de métro à Marseille. « *La subvention initiale forfaitaire de 210 millions de francs, qui devait couvrir 50 % des dépenses, ne représente qu'une part devenue dérisoire de l'opération, de moins de 17 % du coût final prévisible.* »

Le maire de Marseille a enfin dénoncé le caractère « *illégal et anticonstitutionnel* » des contrats de pays qui consistent, a-t-il déclaré, à découper géographiquement et administrativement la France, sans tenir compte ni des communes, ni des cantons, ni des départements.

GUY PORTE.

[Les contrats de pays, à l'instar des « contrats de villes moyennes », sont une formule récente proposée par les pouvoirs publics aux collectivités locales pour favoriser un développement harmonieux entre une petite ville et le monde rural qui l'entoure dans un rayon de 25 à 50 kilomètres. Quelques contrats ont déjà été signés (ou sont en voie de l'être), par exemple dans les régions de Vitré, Loudun ou Château-Renault. Les régions seront appelées à proposer à l'Etat des candidats.

En 1976, le Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (FIAT) permettra de financer une cinquantaine de contrats de pays.]

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LA BRETAGNE EN TÊTE L'ALSACE EN QUEUE POUR LES TRAVAUX PUBLICS

RÉGIONS	Dépenses par habitant (en F)
Bretagne	104,8
Auvergne	96,9
Corse	86,8
Limousin	76,5
Haute-Normandie	63,1
Bourgogne	57,9
Basse-Normandie	51,1
Pays de la Loire	49,3
Poitou-Charentes	43,5
Nord - Pas-de-Calais	40,3
Picardie	39,9
Centre	38,2
Langnedoc-Roussillon	37,5
Champagne-Ardenne	37,1
Provence - Côte d'Azur	36,2
Midi-Pyrénées	35,8
Lorraine	30,5
Région parisienne	29,7
Aquitaine	28,9
Franche-Comté	26,2
Rhône-Alpes	22,0
Alsace	15,4
MOYENNE	41,3

Le programme de développement de l'économie française adopté le 13 septembre dernier par le Parlement prévoit que l'Etat affectera 3 439 millions de francs en crédits de paiement à des dépenses de travaux publics. Dans ce total, les crédits destinés à accélérer le règlement des sommes dues par les administrations interviennent pour 289 millions de francs et ceux correspondant à des opérations nouvelles pour 3 150 millions de francs.

A concurrence de 2,2 milliards de francs, les crédits pour opérations nouvelles correspondent à des investissements directs de l'Etat et des apports aux entreprises nationalisées (S.N.C.F. et R.A.T.P.). Le solde représente des subventions versées aux collectivités locales.

L'essentiel de ces crédits (72 %) est destiné à des travaux routiers (entretien, grosses réparations, renforcements coordonnés, travaux neufs). Les travaux dans les zones portuaires (Brest, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Dunkerque et Fos) représentent 16,4 % du total ; les opérations relatives aux transports en commun en région parisienne, 7 %, et les aménagements de voies navigables, 7 %.

TOURISME

8 800 F PAR TÊTE

« *L'addition, s'il vous plaît...* » Le maître d'hôtel de Chez Denis, un restaurant de la rue Gustave-Flaubert, à Paris, dont tous les gourmets du monde connaissent au moins le nom, apporta la note. Qui s'élevait, pour deux couverts — service inclus — à 17 600 F.

Ainsi, Claig Clairborne, chroniqueur gastronomique du *New York Times*, et l'un de ses amis français, M. Pierre Franey, venaient-ils de dépenser pour un seul dîner, entamé vers 19 h 30 et achevé sur le coup de 1 heure du matin, de quoi nourrir pendant une année entière un ménage de Français moyens et leurs trois enfants...

Il est vrai qu'un madère 1835, un château-latour 1918, un mouton-rothschild 1929, un pétrus 1961, un château-yquem 1928, un romanée-conti 1929, entre autres flacons, avaient accompagné tour à tour le caviar, la tarte au foie gras, aux truffes et aux champignons, la mousse de caille, les huîtres, le gratin de homard, la chartreuse de perdrix, les aiguillettes de canard sauvage, le salmis de faisan aux noisettes et l'aspic de foie gras qui figuraient, parmi nombre d'autres « amuse-gueule » sucrés ou salés, à ce menu, dont on est en droit de s'étonner, pourtant, qu'il n'ait point comporté de fromages !

Même si, comme on le raconte, M. Clairborne avait gagné... dans une vente de charité « *un repas pour deux personnes dans le restaurant de son choix* », ces agapes laissent rêveur. La gastronomie est un art, sans doute, mais elle peut, comme tous les arts, se dégrader lorsque s'y mêle l'inconscience.

J.-M. D.-S.

● SITES PITTORESQUES EN SEINE-ET-MARNE. — Par décret en date du 13 novembre paru au *Journal officiel*, est classé parmi les sites pittoresques du département de Seine-et-Marne l'ensemble constitué par les rives du Loing, formé sur les communes de Montigny-sur-Loing, La Genevraye, Bourron-Marlotte, Montcourt-Fromonville, Grez-sur-Loing.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Giscard d'Estaing : le plan de relance de l'économie a effectivement favorisé la reprise de la consommation et de la producti

Un conseil des ministres exceptionnel, consacré à l'application du plan gouvernemental de soutien à l'économie, s'est tenu vendredi soir 14 novembre au palais de l'Elysée. On lira ci-dessous le texte du communiqué publié à l'issue de ce conseil.

M. Jacques Chirac a tout d'abord dressé un bilan de l'exécution du plan de soutien. Dans l'ensemble, selon le premier ministre, l'administration s'est véritablement mobilisée. M. Giscard d'Estaing s'est contenté de demander aux membres du gouvernement de poursuivre leur effort à la même cadence.

Une seule disposition nouvelle a été prise : le report du 15 novembre au 15 décembre de la date limite accordée aux collectivités locales pour faire appel au crédit du fonds d'équipement de 1 milliard de francs. Sept mille trois cent quarante-quatre communes ont déjà sollicité des crédits. Enfin, en matière d'équipements public et industriel, le conseil a examiné de manière détaillée — par ministère et par région — la rapidité avec laquelle étaient utilisés les crédits. Dans ce domaine, pour lequel 13 milliards de francs avaient été alloués (comprenant d'ailleurs le milliard des collectivités locales), le gouvernement espère tenir son pari et engager l'ensemble des crédits avant la fin de l'année. Au 14 novembre, 40 % des dépenses de l'Etat prévues par le plan de soutien avaient été affectés et 30 % [...] gagés. Néanmoins, un grand p[...] jet, celui du bassin de radoub [...] Brest, a dû être reporté au p[...] mier trimestre 1976.

Les programmes qui se son[...] mieux déroulés, car ils éta[...] déjà prêts avant le lancem[...] du plan de soutien, sont c[...] d'équipement routier : 74 [...] des crédits sont déjà engagés [...] six cent cinquante chantiers s[...] ouverts. Il en est de même p[...] ceux concernant les logements [...] plan prévoyait la construction [...] dix-huit mille logements soci[...] supplémentaires). Pour la co[...] truction d'H.L.M., 63 % des [...] dits sont déjà engagés et le po[...] centage est de 56 % pour [...] logements prévus.

Le conseil des ministres [...] constaté, d'autre part, que [...] aides à la consommation — 5 [...] liards de francs au total — ava[...] été entièrement distribuées.

Enfin, le gouvernement a v[...] se montrer optimiste en ce [...] concerne, de l'avis des obse[...] teurs, « le point noir » du [...] bleau : la faible utilisation [...] les entreprises des mesures d'[...] fiscale à l'investissement. Cell[...] consistent, on le sait, en [...] déduction sur la T.V.A. due [...] 10 % du montant des comma[...] d'équipement passées avant [...] 31 décembre. En effet, les en[...] prises ont été unanimes à [...] appel au report d'impôts, [...] ont, jusqu'à présent, boudé [...] déduction fiscale pour invest[...] ments. La date limite du 31 [...] cembre n'a pas été modifiée.

Le délai de prêt aux communes est prolon[...]

Le président de la République a réuni le conseil des ministres le 14 novembre, à 21 heures, afin d'examiner l'application du programme de développement de l'économie adopté le 4 septembre dernier. Au terme de la réunion, le communiqué suivant a été publié :

« Le premier ministre a présenté le bilan de l'exécution des principales actions de ce programme.

» Le conseil des ministres a constaté que l'aide exceptionnelle de 250 F par enfant destinée aux familles bénéficiant de prestations familiales a été effectivement versée dans les délais prévus au cours de la première quinzaine d'octobre. Il en a été de même pour l'allocation exceptionnelle de 700 F aux personnes âgées bénéficiaires du Fonds national de solidarité. L'ensemble des mandatements aux communes correspondant à la dotation spéciale de 1 milliard de francs ouverte au Fonds d'équipement des collectivités locales a été opéré au bénéfice des communes au cours d'octobre ; les demandes de prêts que les communes avaient la faculté de présenter auprès de la Caisse des dépôts et consignation jusqu'au 15 novembre sont en cours d'instruction.

» Les entreprises, y compris les petites et moyennes entreprises, ont bénéficié des mesures prises pour alléger leur trésorerie, notamment des reports d'échéances de l'impôt sur les sociétés. Le rythme d'utilisation des aides fiscales à l'investissement s'accélère.

» Le conseil a porté une attention spéciale aux indications données par le ministre de l'industrie et de la recherche sur les conversations en cours avec diverses entreprises pour la réalisation, avec l'aide de l'Etat sous forme de prêts du F.D.E.S., de projets industriels intéressant plusieurs secteurs d'activité.

» Concernant enfin les équipements collectifs, le conseil a examiné de manière détaillée, par ministère et par région, le rythme d'utilisation des crédits ouverts au titre du programme de développement.

» Le ministre de l'économie et des finances a fait le point de l'effet de ces mesures sur l'économie. L'action de soutien exercée par l'Etat à travers les dépenses budgétaires, dont le volume global aura augmenté de 28 % par rapport à l'exercice précédent, a stimulé la demande de biens de consommation, et en particulier de produits manufacturés. Depuis le mois de septembre, l'activité éc[...] mique se redresse, ce qui pe[...] d'éviter que le nombre des lice[...] ments n'augmente ainsi que [...] pouvait le redouter à la rentrée.

» Le président de la Répub[...] a marqué sa satisfaction de ce [...] le programme de développe[...] contribue efficacement à la re[...] de la consommation et de la [...] duction. Il a demandé aux min[...] de poursuivre leur effort pour [...] cette reprise se confirme. Afi[...] prolonger l'effet du programm[...] développement, la date de dépô[...] les communes de leurs demand[...] prêts — initialement fixée au 1[...] vembre — est reportée au 15 [...] cembre. »

AUTOMOBILE

M. WERNHER VON BRAUN DEVIENT MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE DAIMLER BENZ

M. Wernher von Braun, le père des V-2 en Allemagne pendant la guerre et l'un des dirigeants du programme lunaire américain Apollo, a été élu membre du conseil de surveillance de la société Daimler-Benz, de Stuttgart. M. von Braun, qui est citoyen américain, continuera cependant de résider aux Etats-Unis.

Un autre spécialiste allemand qui participa au programme spatial américain depuis 1945 et qui dirigea le centre spatial de Kennedy, en Floride, de 1960 à 1974, M. Kurt Debus, a été nommé président du conseil de surveillance de la société ouest-allemande OTRAG (Orbital Transport und Racketen A.G.), qui étudie une fusée spatiale à bas prix de revient.

LA COMMISSION DE LA C[...] NE PRENDRA PAS DE MESU[...] D'URGENCE POUR ATTÉNUER LA CRISE DE LA SIDÉRUR[...]

La Commission de Bruxe[...] ne prendra pas de mesures d[...] gence pour atténuer la crise [...] grave qui affecte actuellemen[...] sidérurgie européenne. Se r[...] sant à contingenter les impo[...] tions d'acier dans la Commun[...] elle se bornera à négocier bil[...] ralement avec les pays acc[...] de pratiquer des prix de dump[...] C'est ce qui résulte de la réun[...] qui s'est tenue à l'O.C.D.E. à [...] demande de la Commis[...] (*le Monde* du 24 octobre 19[...]

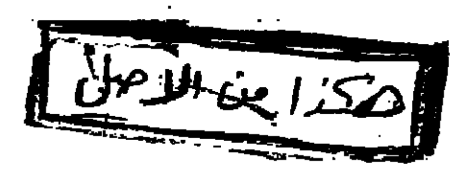
Soucieux d'éviter toute accu[...] tion de protectionnisme, l'exéc[...] de Bruxelles n'a pas voulu déc[...] ter « *l'état de crise manifeste* [...] comme le préconisaient les si[...] rurgistes français, mais enta[...] dès à présent, dans le cadre [...] l'O.C.D.E., des négociations a[...] le Japon et l'Espagne.

Ces négociations, qui pourrai[...] aboutir dans quelques semain[...] permettraient de déterminer [...] prix minima et peut-être d'obt[...] nir une limitation volontaire [...] importations en provenance de [...] deux pays. Un accord de ce gen[...] signé avec le Japon, a pris fin [...] 31 décembre 1974, et à Bruxell[...] on garde bon espoir de le reno[...] veler.

[Il était prévisible que la Commi[...] sion ferait l'impossible pour écha[...] per au contingentement autorita[...] et s'efforcerait de prendre des m[...] sures moins astreignantes par [...] biais de négociations bilatérales. [...] fait, elle s'efforce de gagner d[...] temps en attendant une reprise [...] l'activité dans la sidérurgie, q[...] semble effectivement s'amorcer.]

● M. ANDRE BORD, secrétair[...] général de l'U.D.R., a re[...] vendredi 14 novembre une dé[...] légation des responsable[...] U.D.R. de la C.I.I. (Compagni[...] internationale pour l'informa[...] tique), qui lui ont fait part [...] « *des vives inquiétudes du personnel* » quant à « *l'avenir de l'industrie de l'informatique à Toulouse et à la dégradation progressive du climat social due à l'incertitude dans laquelle sont tous les travailleurs* » de la C.I.I.

Après avoir exprimé « *la volonté de l'U.D.R. de voir préserver toutes les industries de pointe, en particulier l'informatique, acquis de la Ve République* », M. Bord a décidé de saisir le premier ministre de cette question.



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

LE 1er JUILLET 1976

Quarante-cinq mille travailleurs manuels et quinze mille mères de famille bénéficieraient d'une retraite pleine à soixante ans

M. Michel Durafour, ministre du travail, a commenté, le 14 novembre, devant la presse, les avants-projets de loi qu'un conseil restreint avait adoptés, la veille, sur l'abaissement de l'âge de la retraite et de la durée du travail (« le Monde » du 15 novembre).

Ces textes doivent être définitivement arrêtés par le conseil des ministres, le 26 novembre, et votés par le Parlement avant la fin de l'année. Sauf imprévus, ils seront applicables, au moins pour partie, le 1er juillet 1976.

M. André Bergeron (F.O.), en estimant satisfaisante la majoration de 5 % des pensions dont l'entrée en jouissance est intervenue au 1er janvier 1973, déclare pour le reste : « La durée prévue de quarante-trois années de cotisation est trop élevée. Si elle était maintenue, elle réduirait singulièrement la portée de la loi, qui est par ailleurs trop restrictive. »

Mme Jacqueline Lambert, au nom de la C.G.T., dans une lettre au ministre du travail, proteste, en outre, contre la méthode employée par le gouvernement. Il n'y a eu, dit-elle, qu'une « parodie de concertation », les options gouvernementales ayant été préalablement arrêtées, « sans doute en liaison avec le C.N.P.F. ».

La C.F.T.C. se déclare d'accord, « sous réserve d'un examen plus approfondi », sur la première étape d'abaissement de l'âge de la retraite pour certaines catégories, mais rappelle que d'ici à 1978 tous les affiliés du régime général doivent en bénéficier.

Une priorité justifiée, mais très limitée

En présentant son avant-projet de loi sur la retraite, le gouvernement a décidé une nouvelle fois de jouer auprès de l'opinion la carte du bon sens : celle du maître de maison qui s'affiche très social, tout en rappelant des impératifs d'une gestion saine et équilibrée, mais sans jamais annoncer qui paiera l'addition.

Bon nombre de Français, surtout les travailleurs qui sont entrés dans la vie active dès l'âge de quatorze à seize ans, seront vraisemblablement déçus par ce projet. Après les déclarations du premier ministre, qui reconnaissait le principe du droit au repos à soixante ans, la longueur inhabituelle et la solennité des entretiens que le gouvernement a accordés aux syndicats et au patronat tant à Matignon qu'au ministère du travail, des salariés mais aussi des artisans et des commerçants à qui l'on a promis la généralisation de la sécurité sociale, s'étonneront de la modicité des réformes avancées. En limitant le bénéfice d'une pension à taux plein dès soixante ans par une série de conditions très restrictives (secteur d'activité et durée d'assurace), il n'est plus question de six cent mille bénéficiaires, voire même de deux cent cinquante mille travailleurs manuels, mais, parmi ces derniers, de quarante-cinq mille personnes seulement, des plus défavorisées.

Mais qui, sérieusement, pouvait croire qu'à peine sorti d'une crise économique et à la veille d'un effondrement financier de la Sécurité sociale, le gouvernement actuel pourrait, d'un coup de baguette magique, accorder à tous les Français la retraite à soixante ans ? Les explications que le ministre du travail a données vendredi et que le gouvernement va s'employer à répéter dans les semaines à venir sont d'une logique implacable dans le contexte économique et politique actuel. M. Michel Durafour a rappelé les contraintes qui limitent les réformes sociales : le poids croissant des inactifs (cent cinquante pour cent actifs), la faiblesse de la population active française par rapport à celle de nos concurrents les plus proches (41,1 % de la population totale au lieu de 44 % en Allemagne et de 46,9 % en Grande-Bretagne), la situation économique et le déficit de 9 milliards de francs de la Sécurité sociale prévu en 1976.

Et d'insister alors sur les choix qui ont été faits : accorder la priorité aux catégories de travailleurs les plus défavorisées tout en précisant que d'autres réformes, telles que la retraite à la carte et la transition plus souple entre l'activité professionnelle et la retraite, ne sont pas reportées *sine die*, puisque *elles feront l'objet d'un débat au Parlement lors de la discussion sur le VIIe Plan* ».

Il faut reconnaître que, en accordant la priorité aux salariés qui travaillent à la chaîne, en équipe la nuit et le dimanche ou sur les chantiers, le gouvernement corrige des inégalités ; tous les salariés qui exécutent les travaux les plus pénibles cotisent, en général, bien au-delà des trente-sept années et demie jusqu'ici prises en compte pour le calcul de la retraite et n'ont, à soixante-cinq ans, s'ils atteignent cet âge, qu'une très faible espérance de vie.

Puisque l'on ne peut pas tout faire à la fois, n'est-il pas juste et bon de s'attaquer aux injustices les plus criantes ? Pour justifiée qu'elle soit, cette priorité n'est-elle pas cependant trop limitée ? Puisque les comparaisons avec les pays européens voisins sont souvent citées, il n'est pas inutile de rappeler que la France, malgré des efforts récents, reste l'un des pays de la Communauté les plus retardataires en matière de politique de troisième âge, l'un de ceux aussi où les écarts de revenus, y compris entre les personnes âgées, demeurent très importants.

Un droit à la retraite à soixante ans assorti d'un libre choix entre activité et départ progressif au repos pour tous les manuels impliquerait des dépenses deux à trois fois plus fortes que celles qui sont annoncées. Pareil effort contributif est-il impossible ? Ces mots n'ont même pas été employés vendredi par le ministre du travail, qui est d'ailleurs resté bien discret sur le financement de son projet. Il sera étudié « plus tard », lors de la présentation d'un autre projet de loi.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Dessin de PLANTU.)

Les deux avant-projets de lois du gouvernement

LES CONDITIONS ET LE COUT DE LA RETRAITE A SOIXANTE ANS

Le ministre du travail, M. Michel Durafour, a précisé vendredi soir les modalités d'application de l'avant-projet de loi « *relatif aux conditions d'accès à la retraite de certains travailleurs manuels* », en commentant à la fois les trois articles de ce texte et les futurs décrets qui en délimiteront la portée.

Deux catégories de salariés se verront reconnaître le droit à la retraite à soixante ans au taux plein, à partir de juillet 1976 :

● Certains travailleurs manuels

Trois conditions doivent être remplies :

— Avoir cotisé au régime général durant quarante-deux ans (quarante-trois ans pour la première année d'application en 1976). Actuellement, le nombre d'années de cotisation prises en compte est de trente-sept années et demie.

— Avoir été salarié (qu'il s'agisse d'un ouvrier ou d'un agent de maîtrise) dans l'industrie et avoir effectué « *un travail en continu, en semi-continu, à la chaîne, ou être exposé aux intempéries sur les chantiers* » (actuellement, pour les seuls ouvriers qui sont au nombre de 6 500 000, 1 890 000 personnes de dix-huit à soixante-cinq ans répondent à ces critères). A celle des salariés de l'industrie, s'ajoute une autre catégorie, celle des ouvriers boulangers qui travaillent devant des fours.

— Avoir occupé l'un de ces emplois durant au moins cinq ans pendant les quinze dernières années d'activité.

● BENEFICIAIRES : leur nombre est estimé à 45 000 en 1976 et de 40 000 à 55 000 en 1977 (si tous les travailleurs manuels, âgés de soixante à soixante-cinq ans, et quelle que soit leur activité, bénéficiaient de ce droit nouveau, le nombre des ayants droit serait de 200 000 à 250 000).

● COUT : un peu plus de 1 milliard de francs pour 1976 et 1977.

● Certaines mères de famille

Quatre conditions sont prévues :

— Avoir élevé au moins trois enfants.

— Avoir été assurée au régime général durant un minimum de trente années (en fait, compte tenu de l'octroi de deux années de cotisation gratuites par enfant, la durée d'activité professionnelle donnant lieu à cotisation effective est ramenée à vingt-quatre ans pour la mère de trois enfants.

— Avoir été ouvrière dans l'industrie (les conditions de pénibilité sont supprimées).

— Avoir occupé un poste d'ouvrière durant au moins cinq ans pendant les quinze dernières années de vie professionnelle.

● BENEFICIAIRES : environ quinze mille à dix-huit mille personnes.

INTERDICTION LIMITEE DU CUMUL

Dans les deux cas cités ci-dessus, l'avant-projet de loi prévoit que les retraités ne pourront pas reprendre un emploi dans l'entreprise où ils travaillaient (jusqu'à présent cette possibilité existe, aucune interdiction de cumul entre retraite et emploi n'étant prévue dans le régime général).

RETROACTIVITE DE LA LOI

Toutes les personnes âgées de moins de soixante-cinq ans déjà en retraite bénéficieront du taux plein si elles répondent aux conditions ci-dessus.

MAJORATION DE 5 % DES PENSIONS DEJA LIQUIDEES

Une revalorisation forfaitaire de 5 % sera appliquée aux pensions déjà liquidées et qui n'ont bénéficié que partiellement de la loi Boulin de 1972. Cette loi consistait à prendre en compte pour le calcul des pensions trente-sept années et demie de cotisation, au lieu de trente années (50 % du salaire de référence à soixante-cinq ans, au lieu de 40 %).

On évalue à quatre cent quarante-huit mille le nombre des bénéficiaires. Il en coûtera 250 millions de francs.

Lors de la loi Boulin, un rattrapage forfaitaire de 5 % avait déjà été décidé, et la Caisse nationale d'assurance vieillesse avait estimé qu'un rattrapage complet entraînerait une dépense de 3 milliards de francs.

LA RÉDUCTION DE LA DURÉE MAXIMALE DE TRAVAIL

Le deuxième avant-projet de loi que le gouvernement vient d'annoncer porte sur la réduction de la durée maximale du travail. Il devrait être voté avant la fin de l'année et pourrait entrer en application au début de 1976.

Deux mesures sont prévues :

— La durée moyenne hebdomadaire de travail, calculée sur une période quelconque de douze semaines consécutives, ne pourra pas dépasser quarante-huit heures, au lieu de cinquante heures actuellement ;

— Au cours d'une même semaine, la durée de travail ne pourra pas dépasser cinquante-deux heures, au lieu de cinquante-sept heures aujourd'hui.

« SOMMET » DIFFICILE A RAMBOUILLET

(Suite de la première page.)

M. Giscard d'Estaing pourrait cependant éventuellement donner une conférence de presse lundi après-midi, après le grand déjeuner qu'il offrira à ses hôtes. Les Six en décideront quand leurs discussions auront suffisamment avancé.

L'initiative française répondait *grosso modo* à trois objectifs :

1) Faire revivre la vieille idée, à laquelle le général de Gaulle avait essayé sans succès de donner corps, d'un directoire composé d'un petit groupe de nations définissant les grandes orientations de la politique du « monde occidental », *ou*, si l'on préfère, du monde capitaliste industrialisé. Le directoire dont rêvait le général de Gaulle en 1958 aurait été limité à trois puissances (Etats-Unis, Grande-Bretagne et France) et aurait discuté essentiellement des grands problèmes diplomatiques et militaires de l'alliance. Celui auquel pensait M. Giscard d'Estaing était plus nombreux, puisqu'il devait comprendre cinq puissances (les mêmes, plus l'Allemagne fédérale et le Japon), auxquelles il a accepté ensuite d'ajouter, pour cette occasion en tout cas, l'Italie. A ce groupe restreint devrait revenir la charge de déterminer les grands axes de la politique économique et monétaire des pays industrialisés à économie de marché, ainsi que les relations de cet ensemble avec les pays en voie de développement et les pays socialistes.

Cette idée a déjà rencontré beaucoup de résistance. Washington a d'abord demandé avec insistance que le Canada fût lui aussi invité, ce qui, pense-t-on à Paris, ouvrirait la porte à d'autres candidatures. Plusieurs petits pays de la Communauté européenne, et en particulier la Belgique et les Pays-Bas, ont fait part de leur mécontentement. Mais, surtout les Etats-Unis, après avoir essayé de minimiser la portée de la rencontre de Rambouillet, cherchent maintenant à reprendre toute l'affaire à leur compte, comme l'expliquait dans nos éditions d'hier Henri Pierre.

2) Effacer la pénible impression de dispersion pour ne pas dire de désarroi que donnent les dirigeants des grands pays capitalistes face à la récession et à l'inflation. La cohésion des grands pays industrialisés devrait notamment, pense-t-on à l'Elysée, se manifester par un nouvel et solennel engagement de ne pas recourir au protectionnisme. Mais avant l'ouverture de la réunion de Rambouillet, le chancelier britannique de l'Echiquier a déclaré que la Grande-Bretagne pourrait prendre des mesures pour protéger contre la concurrence étrangère telle ou telle de ses industries. Certes, M. Healey a pris la précaution de préciser que ces dispositions auraient une portée limitée et temporaire. Le représentant personnel de M. Wilson n'en a pas moins précisé, lors de la réunion préparatoire de Londres, que son gouvernement ne voulait pas se lier les mains dans ce domaine : d'où son hostilité à la publication d'un communiqué.

3) Définir un certain nombre d'orientations et donner un certain nombre d'impulsions en ce qui concerne notamment (mais pas seulement) les affaires monétaires. Le président de la République vient de déclarer que, selon lui, le moment n'est pas venu d'élaborer une réforme du système monétaire international en bonne et dûe forme. D'où l'idée de se contenter pour l'instant d'un certain nombre d'accords pratiques portant notamment sur la stabilisation progressive des cours de change pour empêcher les fluctuations trop brusques entre les monnaies du « serpent » européen et le dollar, ainsi que sur l'or.

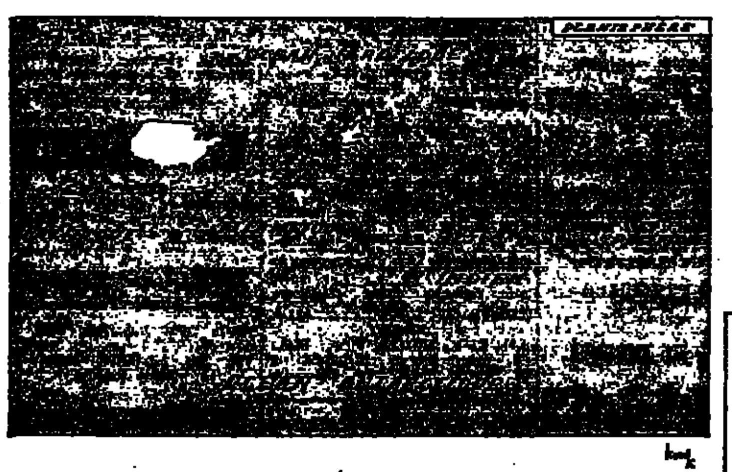
Mais cette façon de voir est également battue en brèche par les partenaires de la France. Ceux-ci continuent à vouloir que les vingt ministres de l'économie et des finances du Comité intérimaire (émanation du Fonds monétaire) couchent noir sur blanc à la Jamaïque au mois de janvier prochain une réforme des statuts du F.M.I. Cette préoccupation explique pourquoi le ministre néerlandais des finances a demandé aux ministres du groupe des Dix (lequel rassemble les nations industrialisées du Comité des Vingt) de se réunir à Paris le 19 décembre pour préparer la conférence de la Jamaïque.

Plus significative et plus lourde de conséquences est la déclaration faite le 11 novembre à Pittsburgh par M. Kissinger et selon laquelle le meilleur système monétaire consiste finalement à laisser à chaque pays... le choix de son régime des changes. Quoi qu'on en dise à Paris, l'accord conditionnel conclu sur l'or le 31 août à Washington apparaît moins définitif que jamais, les Américains essayant de remettre en question la faculté donnée aux banques centrales d'acheter le métal précieux. Ajoutons que la France aurait voulu qu'on examine le vieux problème jamais résolu et plus d'actualité que jamais du contrôle de l'émission des liquidités internationales, ce qui supposerait une réglementation du marché de l'eurodollar dont le centre est à Londres. Les Britanniques sont plus résolus que jamais à s'opposer à toute tentative allant dans ce sens.

On peut donc se demander, tout en le déplorant, si la rencontre de Rambouillet permettra vraiment aux chefs d'Etat et de gouvernement des plus grands pays capitalistes de démontrer qu'ils sont capables, comme l'affirmait M. Kissinger mardi dernier, de diriger leur propre destin.

PAUL FABRA.

LE MONDE DES « SIX »



(Dessin de KONK.)

Trois mille policiers C.R.S. et gendarmes

« UNE EXTRÊME DISCRÉTION »

Trois mille C.R.S., gendarmes et policiers du service des voyages officiels mis à la disposition du préfet des Yvelines, M. Jean Brenas, veilleront sur la sécurité de M. Valéry Giscard d'Estaing et de ses hôtes, au château de Rambouillet.

La sécurité de ces chefs d'Etat et de gouvernement sera assurée de la façon suivante :

1) Sécurité rapprochée des personnalités assistées de leurs gardes du corps personnels par les policiers du service des voyages officiels ;

2) Sécurité du château et de ses abords par des patrouilles de C.R.S. et de gendarmes mobiles ;

3) Sécurité « avancée » sur les routes qui conduisent au château et sur lesquelles C.R.S. et gendarmes effectueront des contrôles.

« *Ce triple dispositif de sécurité sera toutefois d'une extrême discrétion afin de ne pas nuire à la sérénité de ce conclave* », assure-t-on de source autorisée.

LE POIDS DES SIX... ET D'UN ABSENT

	Produit national brut (en milliards de dollars U.S. pour 1974)	Commerce extérieur (exportations mensuelles : moyenne 1974)	Population (en millions d'habitants en 1974)
Etats-Unis	1 429,2	8 289	211,894
Japon	451,4	4 628	109,670
Allemagne de l'Ouest	385,7	7 439	62,074
France	274	3 825	52,570
Grande-Bretagne	186,8	3 225	56,068
Italie	149	2 524	55,361
L'absent : le Canada	144,3	2 732	22,479

Les six pays participant à la conférence de Rambouillet sont ceux dont le poids économique est le plus important parmi les nations industrialisées à économie de marché. Le Canada, qui n'a pas été invité, « suit » de très près l'Italie et la dépasse pour le commerce extérieur (mais il s'agit surtout d'échanges frontaliers avec les Etats-Unis).

LES PARTICIPANTS A LA RÉUNION DE RAMBOUILLET

Les délégations « au sommet » de Rambouillet sont composées comme suit :

● Pour la France : M. Valéry Giscard d'Estaing, accompagné de MM. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, et Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances ;

● Pour l'Allemagne fédérale : le chancelier Helmut Schmidt, accompagné de M. Hans-Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères, et du docteur Hans Appel, ministre des finances ;

● Pour les États-Unis : le président Gerald Ford, avec MM. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat, et William Simon, secrétaire au Trésor ;

● Pour la Grande-Bretagne : M. Harold Wilson, premier ministre, et MM. James Callaghan, ministre des affaires étrangères, et Denis Healey, ministre des finances ;

● Pour le Japon : M. Takeo Miki, premier ministre, et MM. Kiichi Miyazawa, ministre des affaires étrangères, et Masayoshi Ohira, ministre des finances ;

● Pour l'Italie : M. Aldo Moro, premier ministre, et MM. Mariano Rumor, ministre des affaires étrangères, et Emilio Colombo, ministre du Trésor.

FAITS ET CHIFFRES

Économie étrangère

● HAUSSE RECORD DES PRIX DE DETAIL EN GRANDE-BRETAGNE : + 1,4 % EN OCTOBRE. — Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre a été abaissé d'un quart de point, vendredi 14 novembre, et est donc revenu de 12 % à 11,75 %. Cette réduction modeste stoppe le mouvement de hausse qui, en Angleterre, avait porté ce taux d'escompte de 11 % à 12 % il y a environ un mois.

D'autre part, la hausse des prix de détail a été de 1,4 % en octobre par rapport à septembre. C'est la plus forte augmentation mensuelle depuis le mois de juin. En un an, la hausse des prix de détail est de 25,9 %.

Quant au déficit de la balance commerciale, il est demeuré stable : 96 millions de livres en octobre contre 95 millions en septembre.

● LA BALANCE DES PAIEMENTS AMERICAINE a enregistré, au troisième trimestre, sur la base des transactions officielles, un surplus record de 4,9 milliards de dollars, a indiqué, vendredi 14 novembre, le département du commerce. Cet excédent fait suite à un déficit de 1,6 milliard au second trimestre et bat le record de 2,5 milliards établi au cours du dernier trimestre 1973. (La balance des transactions officielles est, *grosso modo*, la somme de la balance des paiements courants, des mouvements de capitaux tels qu'investissements et prêts commerciaux et enfin des mouvements d'euro-dollars.)

● NOUVELLE FAILLITE AU JAPON. — L'importante firme japonaise Shioda, spécialisée dans l'importation de bois de construction, est en état de faillite virtuelle. Elle a en effet annoncé qu'elle allait demander à profiter de la législation nippone des faillites. Son passif est estimé à quelque 30 milliards de yens, soit l'équivalent de 100 millions de dollars. C'est la troisième faillite importante annoncée cette année au Japon. La première était celle de la firme textile Kohjin et la seconde celle des transports maritimes Terukuni Kaiun.

Immigration

● LA COMMISSION SOCIALE DE L'ASSEMBLEE DE L'ONU a adopté, sans opposition, vendredi 14 novembre, une résolution rappelant aux Etats membres qu'ils ont « *l'obligation (...) de respecter les droits de l'homme de tous les travailleurs migrants, y compris de ceux qui sont sans documents* ». Seuls se sont volontairement abstenus le Laos, Madagascar et l'Ouganda. — *(A.F.P., Reuter.)*

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Hausse du dollar en fin de semaine

La hausse du DOLLAR, liée pour l'essentiel à l'évolution favorable de ce qui est devenu l'affaire de New-York, a été le fait majeur d'une semaine également marquée par un nouveau tassement de la LIVRE STERLING.

C'est un véritable soupir de soulagement qu'ont poussé les cambistes en apprenant jeudi soir, par la bouche du porte-parole de la Maison Blanche, que le président Ford pourrait finalement revenir sur son refus d'aider la ville de New-York (*le Monde* du 15 novembre).

La réaction des marchés fut immédiate. En quelques heures, le DOLLAR, jusqu'alors hésitant, progressait vigoureusement sur toutes les places. Depuis plusieurs semaines, les craintes suscitées par un éventuel effondrement financier de la métropole américaine paralysaient plus ou moins les opérateurs, qui redoutaient les conséquences en chaîne que pourrait avoir une faillite sur *tout* le système bancaire. Les transactions s'étaient donc considérablement ralenties et les offres du DOLLAR, provoquées par la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, ne trouvaient qu'une contrepartie réticente. L'ombre de la faillite de New-York sestompant, les choses risquent de changer dans les semaines à venir et ce d'autant que la décrue des taux d'intérêt outre-Atlantique semble toucher à sa fin. Bref, à l'issue de ces cinq séances, le « sentiment » avait changé sur le DOLLAR, et certains cambistes parient même sur un redressement rapide de la devise américaine.

La hausse du DOLLAR a pesé sur la tenue d'une LIVRE déjà affaiblie par l'annonce d'un important tirage effectué par la Grande-Bretagne sur le Fonds monétaire international. Conséquence : le taux moyen de dévaluation du STERLING par rapport aux parités de décembre 1971 a atteint vendredi un niveau record : 29,6 %. Les choses vont-elles empirer ? Certains spécialistes le pensent, telle la firme londonienne Forex Research Ltd. qui prévoit que dans les douze mois à venir la dépréciation du STERLING pourrait s'accentuer de 5 %, notamment si les taux d'intérêt aux Etats-Unis étaient amenés à se redresser. Dans l'immédiat, l'annonce de la forte hausse des prix en Grande-Bretagne — en octobre, elle a été de 1,4 % (contre 0,9 % en septembre) — n'est pas faite pour rassurer les opérateurs, même si le déficit de la balance commerciale britannique ne s'est pas aggravé pendant ce même mois, comme d'aucuns le redoutaient.

La LIRE italienne, en revanche, s'est bien comportée, de même que le FRANC FRANÇAIS. La hausse du DOLLAR plus vive vis-à-vis du DEUTSCHEMARK que du FRANC a même conduit la Banque de France à intervenir en achetant des dollars. La fermeté du FRANC qui conduit depuis plusieurs mois l'Institut d'émission à acquérir du DOLLAR pourrait finalement poser des problèmes dans la mesure où elle a pour conséquence de gonfler la masse monétaire...

Le FRANC SUISSE a peu v[...]rié. Est-ce l'amorce d'une sta[...]lisation de la devise helvétiqu[...] Le président de la Société [...] banque suisse ne le pense p[...] « *On peut s'attendre à un re[...]forcement des pressions à [...] hausse sur le FRANC SUIS[...] dans un avenir prochain* », a-[...] déclaré à Bâle au cours d'[...] réunion de la chambre de c[...]merce suisse-américaine.

On notera enfin que l'appr[...] de la réunion de Rambouillet [...] guère influé sur les cours, ce [...] ne surprendra guère, dans la [...]sure où personne n'attend [...] cette conférence des décis[...] spectaculaires et immédiat[...] même si, comme l'a remarqu[...] presse américaine, les position[...] la France et des Etats-Unis [...] paru, au travers des déclarat[...] de M. Giscard d'Estaing, se [...]procher quelque peu.

* * *

Sur le marché de l'or de L[...]dres le cour de l'once s'est ef[...] au fil des séances, pour fin[...]ment s'établir à 143,25 do[...] (contre 144,60 dollars le vend[...] précédent).

Philippe LABARD

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'aut[re]

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ US	Franc français	Fra[nc] sui[sse]
Londres ...	5,4326 5,4441	1,3909 1,3962	5,2994 5,3043		2,0485 2,0700	9,0185 9,0459	5,[...] 5,[...]
New-York ..	37,7073 38,0228	0,1472 0,1482	38,6548 39,0243	2,0485 2,0700		22,7143 22,5832	37,[...] 37,[...]
Paris	166,00 166,15	6,4837 6,4788	170,17 170,53	9,0185 9,0459	4,4025 4,3700		188,[...] 188,[...]
Zurich	100,1131 100,0958	3,9101 3,9028	102,6285 102,7317	5,4387 5,4492	2,6556 2,6325	60,3066 60,2482	
Francfort ..	97,5490 97,4334	3,8160 3,7991		5,2994 5,3043	2,5870 2,5625	58,7630 58,6384	97,[...] 97,[...]

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

« Statu quo »

Semaine très calme sur le marché de Paris, avec le chômage du 11 novembre. Le loyer de l'argent au jour le jour est bien descendu, jeudi et vendredi, à 6 3/4 %, puis 6 1/2 %, contre 7 % précédemment, mais il est probable qu'il remontera la semaine prochaine : lundi, plus de 4 milliards de francs d'effets achetés ou pris en pension viennent à échéance, et la Banque de France n'effectuera pas d'adjudication, ce qui devrait resserrer un peu le marché. Ce dernier, toutefois, reste assez liquide, grâce aux dépenses du Trésor, qui s'accélèrent actuellement. Il convient néanmoins de relever une certaine tension sur le long terme (un an et au-delà) : les prêteurs se préoccupent d'une reprise de l'inflation et ont tendance à relever quelque peu la barre (c'est le cas de la Caisse des dépôts).

Aux Etats-Unis, la baisse des taux d'intérêt s'est arrêtée, peut-être provisoirement : la masse monétaire a augmenté sensiblement cette semaine, bien que son rythme de progression n'ait atteint que 0,7 % en octobre. Si cette augmentation se poursuit, la Réserve fédérale pourrait stabiliser les taux. Les experts de la Chemical Bank prévoient néanmoins un recul du taux de base en dessous de 7 % d'ici à la fin de l'année et une remontée à 9 % à la fin de 1976.

En France, les rumeurs d'un resserrement éventuel du crédit vont bon train, avant que soient rendues publiques les normes de progression pour le premier semestre 1976. Comme l'avait déjà indiqué M. Jean-Pierre Fourcade dans sa présentation du budget au Parlement, les pouvoirs publics, qui, pour stimuler l'économie, ont laissé croître la masse monétaire au rythme de 15 à 16 % en 1975 du fait des achats de devises et des emprunts du Trésor (42 milliards de francs depuis six mois), veulent éviter qu'en 1976 la reprise des crédits bancaires ne vienne alimenter l'inflation : les emprunts du Trésor, qui vont se ralentir sensiblement, ne seront pas remboursés avant la fin de 1973 au plus tôt, e[...] cumul est considéré comme [...]gereux.

En outre, comme nous l'a[...] déjà indiqué, l'augmentation [...] concours distribués par les [...]ques s'inscrit bien au-dessous [...] normes officielles : + 5 [...] 6 % en huit mois pour l'ense[...] des crédits, y compris les « dé[...]cadrés », alors qu'il était p[...] 12 % pour l'année 1975. Cert[...] établissements comme le Cr[...] lyonnais n'en sont même [...] 2 % fin septembre. Il est [...] probable que les pouvoirs pu[...] vont s'efforcer d'ajuster les [...]gressions autorisées à la réa[...] et de « reprendre du mou » [...] éviter un rattrapage trop br[...] si l'économie repartait plus r[...]dement que prévu. Cet aju[...]ment risquera, évidemment, [...] pénaliser les établissements, s[...] tout spécialisés, qui auraient re[...]pli leurs quotas fin 1975. Mais [...] politique monétaire française r[...]tera sans doute globale, ce [...] laisse prévoir quelques grin[...]cements de dents.

FRANÇOIS RENARD

[...]SES ETRA[...]

LES MATIÈRES PREMIÈRES

FLÉCHISSEMENT DES DENRÉES ET DES MÉTAUX

METAUX. — A la suite de rumeurs prêtant l'intention aux membres du CIPEC d'annuler prochainement les restrictions sur les exportations en vigueur depuis le début de l'année, les cours du cuivre ont sensiblement fléchi. Selon certaines estimations, les stocks du monde occidental atteindraient actuellement plus de 1,1 million de tonnes. Cette semaine, ceux du Metal Exchange se sont à nouveau accrus et de nouvelles augmentations sont attendues.

Les cours de l'étain ont enregistré de faibles fluctuations. Le Conseil international de l'étain, qui se réunira prochainement, a l'intention d'autoriser l'ouverture d'un crédit de 20 millions de livres. Il viendrait s'ajouter au crédit de 16 millions de livres existant actuellement et permettrait au stock régulateur d'accroître ses achats de soutien.

Selon le groupe d'étude internationale du plomb et du zinc, les stocks des producteurs de plomb aurait doublé au cours de ces douze derniers mois alors que la consommation mondiale serait revenue 3,15 millions de tonnes (— 500 [...] tonnes). Le prix du métal a fléc[...] à Londres.

DENREES. — Un mouvement [...] baisse a été observé sur les co[...] du café, après l'annonce d'un f[...] accroissement du volume du disp[...]nible. Selon le département de l'ag[...]culture des Etats-Unis, la producti[...] mondiale exportable prévue po[...] 1975-1976 ressortirait à 3,20 millio[...] de tonnes contre 2,6 millions po[...] 1973-1974. Pour la campagne inte[...]médiaire, elle se situait à un mo[...]tant légèrement supérieur (3,8 mi[...]lions de tonnes). A plus long term[...] une situation sensiblement différent[...] pourrait être observée, en raison d[...] la baisse très importante de la futu[...] récolte brésilienne.

A Londres, les prix du sucre s'in[...]crivent en net repli. La Guyane vie[...] de signer un accord de quatre a[...] avec la Chine pour la fourniture [...] 30 000 tonnes de sucre la premi[...] année puis de 50 000 tonnes ensuit[...] Elle estime pouvoir être ainsi mie[...] armée pour discuter, l'an prochai[...] les conditions de livraison dans [...] cadre des accords A.C.P.-Marché co[...]mun. Actuellement, l'Indonésie co[...]truit deux nouvelles usines d'u[...] capacité supérieure à la moyenne d[...] cinquante-quatre existant déjà, [...] espère ainsi accroître sa productio[...] et cesser d'importer.

CEREALES. — Les céréales enregis[...]trent de fortes baisses à Chicago. Il ressort d'une étude du département américain de l'agriculture que la production nationale de maïs attein[...]dra cette année le niveau record de 147,4 millions de tonnes. Ce chiffre est en progression de 1 % sur les prévisions initiales et marque une augmentation de 22 % sur la production de l'an dernier.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 14 novembre 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 577,50 (585,50) ; à trois mois 597,50 (607) ; étain comptant 3 046 (3 037) ; à trois mois 3 105 (3 087) ; plomb 164 (167,50) ; zinc 344 (350).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 55,20 (56,80) ; aluminium (lingots) 41 (inch.) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 59-60 (inch.) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 130-135 (inch.).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 960 3/8 (949).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton déc. 53,15 (52,20) ; mars 54,70 (53,75) ; laine suint déc. 158 (158) ; mars 155 (inch.)

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) déc. 164-173 (166) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C 195 (inch.).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine déc. 18 (17,95).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 450 (inch.).

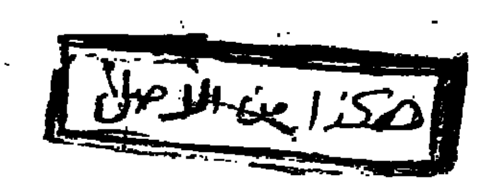
CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 33,75-34,25 (33,50-34,50).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 146,75-147,25 (146,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao déc. 58 (59,60), mars 54,76 (56,40) ; sucre disp. 13,50 (15,70) ; mars 13,58 (14,78).

— Londres (en livres par tonne) : sucre déc. 160,75-161 (174,75), mars 158,45 (171,25) ; café nov. 695 (702), janvier 694 (700) ; cacao déc. 655 (652), mars 629,5 (inch.). — Paris (en francs par quintal) : cacao déc. 595 (inch.), mars 576 (575) ; café nov. 625 (inch.), janv. 621 (614-625).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé déc. 351 1/2 (371), mars 364 1/2 (385) ; maïs déc. 266 1/4 (273 1/2), mars 273 3/4 (280 1/2).



LA REVUE DES VALEURS

…ce, arrêtée au 30 juin, dégage … bénéfice de 10,2 millions de …ncs.

Le montant global des revenus …caissés au cours des trois pre…iers trimestres par la Cie Fi…ancière de Suez a atteint 199 …illions de francs (contre 165 …an passé).

Au 31 octobre, la valeur intrinsèque de l'action *Acier-Investissement* ressortait à 114,95 F par titre.

Alimentation

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par *Moët-Hennessy* au cours des neuf premiers mois de l'année a représenté 691 millions de francs, contre 562 millions l'an passé.

La situation provisoire de *Piper-Heidsieck*, arrêtée à la date du 30 juin, laisse apparaître une perte de 4,79 millions de francs (contre un bénéfice de 3,97 millions en 1974, à pareille époque). La détérioration des résultats s'explique par la baisse très sensible du chiffre d'affaires : celui-ci a fléchi de 49 % pendant le premier semestre.

Viniprix annonce, à fin octobre, un chiffre d'affaires de 806 millions de francs, tandis qu'*Olida-Caby* fait état, pour les trois premiers trimestres cette fois, d'une progression de l'ordre de 9 % du montant de ses ventes.

	14 nov.	Diff.
Beghin-Say	108,50	+ 1,50
B.S.N.-Gerv.-Dan.	571	+ 9
Carrefour	1 781	+ 11
Casino	1 335	— 4
C.D.C.	253	— 1,50
Moët-Hennessy	586	— 4
Mumm	491	— 21
Olida-Caby	179,30	— 1,40
Pernod-Ricard	476	+ 3
Radar	381	— 17
Saint-Louis	128	— 1
S.I.A.S.	317	— 17,70
Veuve Clicquot	550	— 8
Viniprix	615	— 10
Club Méditerranée	398	— 4
Perrier	98,50	— 4
Jacq. Borel Int.	465	— 16
P.L.M.	80	+ 0,50
Nestlé	5 450	+ 20

L'exercice de *Félix Potin*, clos le 30 juin 1975, a dégagé un bénéfice de 11,5 millions de francs.

Bâtiment et travaux publics

Au 30 juin 1975, *Fougerolle* fait ressortir un bénéfice de 12,45 millions de francs contre 10,23 millions de francs pour le premier semestre 1974. Le carnet de commandes du groupe est passé, en un an, de 2,1 milliards de francs à 3,5 milliards, en raison, essentiellement, des importants marchés traités à l'étranger (Côte-d'Ivoire, Gabon, Nigeria).

La *SMAC*, du groupe *SCREG*, va procéder à l'attribution d'une action gratuite pour deux anciennes. Pour les neuf premiers mois, les travaux exécutés par *Dumez* ont atteint 1,62 milliard de francs contre 0,93 milliard de francs en 1974 (+ 75 %), le carnet de commandes atteignant 5 milliards de francs.

	14 nov.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	319	— 15,90
Bouygues	508	+ 8
Chim. et Routière	158,10	— 0,90
Ciments français	92	+ 1
Dumez	852	+ 22
Entr. J. Lefebvre	231,20	— 0,80
Génér. d'entrepr.	138	— 2
Gds Travx de Mars.	263,50	— 0,50
Lafarge	182	+ 2
Maisons Phénix	1 570	+ 10
Poliet et Chausson	151,10	+ 3,90

Le bénéfice net de *Porcher* pour le premier semestre 1975 revient de 8,5 millions de francs à 4 millions de francs, celui du second semestre devant être un peu inférieur au premier : les mesures de relance n'ont pas encore eu de répercussions favorables dans le domaine de la construction.

Les Bois déroulés de l'Océan enregistrent une perte de 23,3 millions de francs, après un déficit de 2,8 millions de francs en 1974, le premier depuis trente ans. L'usine de Bordeaux a été arrêtée, et les effectifs réduits.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 10 AU 14 NOVEMBRE

HÉSITATION

Au terme d'une semaine boursière réduite à quatre séances par le chômage du 11 novembre, la Bourse de Paris se montre fort hésitante, et fort sensible aux vents contraires qui soufflent sur la corbeille.

Le lundi 10 novembre ayant été pratiquement une séance « pour rien », le marché rouvrait ses portes mercredi dans le plus grand calme, pour s'animer quelque peu jeudi et s'orienter, semblait-il, à la hausse. Mais la séance de vendredi ne tenait pas les promesses du jeudi et l'effritement reprenait. D'une semaine sur l'autre, les indices n'ont pour ainsi dire pas varié.

La reprise de Wall Street sur l'annonce d'un assouplissement éventuel de la position « dure » prise initialement par la Maison Blanche à l'égard de la ville de New-York a fait souffler quelques heures un léger zéphyr d'optimisme, mais les nuages noirs — ou gris — ont étendu leur ombre sur le palais Brongniart.

Dès le début de la semaine, la rumeur d'un durcissement de l'encadrement du crédit entraînait une baisse des valeurs bancaires, surtout celles des établissements spécialisés tels que la Compagnie bancaire. A la veille du week-end, cette rumeur, plus ou moins amplifiée et plus ou moins bien interprétée, jetait un certain froid (voir d'autre part).

En fait, le comportement de fond de la Bourse de Paris n'a guère changé ; les opérateurs ne sont pas pessimistes, bien au contraire, mais s'abstiennent encore de prendre des initiatives, restant sur la défensive.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 145 F à 20 805 F et le napoléon 4,10 F à 231,10 F : le fléchissement de la pièce de 20 F a entraîné celui de la rente 4 1/2 % 1973 au voisinage de 530 F. Aux valeurs étrangères, vive hausse des américaines et avance notable des allemandes et des hollandaises.

F. R.

Matériel électrique, services publics

En 1975, et pour la première fois depuis la guerre, les industries électriques et électroniques françaises n'auront enregistré aucune croissance. Le chiffre d'affaires des neuf premiers mois a augmenté de 7 %, ce qui reflète une diminution de 1,5 % de la production.

Le groupe *Thomson-Brandt*, pour sa part, a réalisé, au 30 septembre, un chiffre d'affaires consolidé de 8 575 millions hors taxes, en hausse de 10,7 % (8,6 % à structures comparables). L'activité prévue pour le dernier trimestre devrait améliorer ce pourcentage.

	14 nov.	Diff.
Alsthom	70,90	— 1,10
C.G.E.	293	— 1
C.S.F.	211,20	+ 3,20
C.I.T.-Alcatel	1 620	— 29
D.B.A.	135	+ 9,90
Electro-Mécaniq.	89	— 1,10
Machines Bull	29,30	— 0,80
L.M.T.	2 571	+ 71
Préc. méc. Labinal	93	— 4,80
Thomson-Brandt	241,50	+ 0,40
Leroy-Somer	903	+ 24
Intern. Tel. & Tel.	97,10	+ 7,40
Philips	44,60	+ 1,70
Générale des eaux	755	+ 43
Lyonnaise des eaux	512	+ 14
Uneleo	234	+ 28,50

Les ventes de *Précision mécanique Labinal* ont atteint 297 millions hors taxes au cours des trois premiers trimestres, contre 248,5 millions.

Dans sa situation provisoire au 30 juin, *Engins Matra* annonce un bénéfice de 14,77 millions contre une perte de 5,27 millions.

Le chiffre d'affaires de *Philips*, au troisième trimestre, s'est élevé à 6 481 millions de florins contre 5 687, mais le bénéfice net a fléchi de 144 à 10 millions de florins.

Le chiffre d'affaires de *Lyonnaise des Eaux*, pour les neuf premiers mois de l'année, s'établit à 540,8 millions hors taxes contre 462,3. Le bénéfice du premier semestre ressort à 19,7 millions contre 17,1.

Filatures, textiles, magasins

Avec le début de la saison automne-hiver, une amélioration se fait jour dans la demande finale de produits textiles. D'ores et déjà, la dégradation de la conjoncture cesse de s'accentuer aux différents stades de la production.

	14 nov.	Diff.
Dollfus-Mieg	55	+ 1,15
Sommer-Allibert	523	— 21
Agache-Willot	66	+ 6
Lainière Roubaix	75,20	— 8,30
Roudière	420	+ 35
Saint-Frères	32,50	+ 3,60
Vitos	89,40	+ 3,80
Bail-Investissem.	172,10	+ 5,20
C.F.A.O.	378,60	+ 9,50
B.H.V.	100,90	— 3,10
Galeries Lafayette	81,50	— 1,10
Prénatal	61,90	+ 11,90
La Redoute	646	+ 20
U.I.S.	163	+ 3

La situation provisoire de *Dollfus-Mieg*, arrêtée au 30 juin dernier, fait apparaître un bénéfice de 3,75 millions de francs, contre 4,88 millions.

L'activité des grands magasins parisiens au mois d'octobre 1975 a été inférieure à celle d'octobre 1974, la hausse de 3 % du chiffre d'affaires correspondant à une baisse d'environ 12 % en volume. Il est vrai que les ventes d'octobre 1974 avaient été stimulées par les achats de précaution de la clientèle et un certain nombre d'actions promotionnelles.

Dans sa situation provisoire au 30 juin, *Galeries Lafayette* comptabilise une perte de 9,82 millions de francs, avant inscription des revenus des participations et après affectation de 19,25 millions de francs aux amortissements et provisions. Le chiffre d'affaires hors taxes des neuf premiers mois s'est élevé à 578,2 millions de francs, contre 555,2 millions.

Au cours des trois premiers trimestres, les ventes, taxes comprises, du *Printemps* ont atteint 685,3 millions de francs, contre 621,7 millions, dans les magasins Haussmann, et 3 584 millions de francs, contre 3 169 millions, pour l'ensemble des magasins appartenant au groupe.

Métallurgie, constructions mécaniques

La société scandinave Electrolux se portera acquéreur à 13,50 F de toutes les actions Arthur Martin qui lui seront présentées du 17 novembre au 5 décembre inclus. La cotation d'Arthur Martin sera reprise le 17 novembre.

E.L.M. Leblanc enregistre un bénéfice, avant impôt et participation, de 0,97 million de francs au 30 juin 1975, contre un bénéfice de 0,38 million de francs au 30 juin 1974 (après déduction de 1 million de francs pour une cession de licence effectuée au début de 1974). Le résultat de l'exercice 1975 sera supérieur au bénéfice net comptable de 1974 et en très forte hausse en ce qui concerne le bénéfice d'exploitation.

	14 nov.	Diff.
Châtillon	58,50	+ 1,50
La Chiers	184,20	— 0,30
Creusot-Loire	156	— 2,50
Denain Nord-Est	135,10	+ 0,80
Marine-Wendel	103	+ 1
Métall. Normandie	102,50	+ 0,30
Pompey	75,10	inchangé
Sacilor	63,20	— 0,80
Saulnes	127	— 1
Usinor	69,10	— 0,50
Vallourec	168,90	+ 4,90
Alspi	67	— 1,70
Babcock-Fives	93	+ 0,50
Génér. de fonderie	177	+ 7,70
Poclain	334	+ 3
Sagem	653	+ 2
Saunier-Duval	106	+ 2
Penhoët	221,50	+ 0,70
Citroën	46,85	— 0,90
Ferodo	375,50	— 8,50
Peugeot	302,50	— 7,50

Pour les neuf premiers mois de 1975, le chiffre d'affaires de *Creusot-Loire* augmente de 18 % à 3,29 milliards de francs, celui de *Saunier-Duval* de 6 % à 668 millions de francs, tandis que celui de *Sacilor* revient de 7,2 milliards de francs à 5,4 milliards de francs. L'année 1976 sera bonne pour *General Motors* et l'industrie automobile américaine, a déclaré le président de la société, M. Estes.

Pétroles

Les comptes consolidés du groupe TOTAL (Compagnie Française des Pétroles) pour le premier semestre 1975 font apparaître un bénéfice net de 198 millions de francs contre 876 millions pour le demi-exercice 1974. La marge brute d'autofinancement atteint 910 millions de francs (dont 712 millions d'amortissements et de provisions) contre 2 039 millions de francs.

Commentant ces résultats dans un long communiqué, le groupe TOTAL rappelle que les chiffres de 1974 comprenaient un résultat exceptionnel sur stocks représentant pour la moitié de l'exercice 595 millions de francs au niveau du bénéfice net et 825 millions au niveau de la marge brute d'autofinancement. Il n'en reste pas moins, précise le groupe, que les résultats du premier semestre 1975 sont en recul de 25 % pour la marge d'autofinancement et de 30 % pour le bénéfice net.

	14 nov.	Diff.
Antar	35	— 3
Aquitaine	358	+ 8,20
Esso	50,90	— 2,20
Franç. des pétroles	117,50	+ 0,20
Pétroles B.P.	51	— 3,10
Primagaz	190,10	+ 0,10
Raffinage	82,40	— 3,30
Sogerap	83,90	— 1
Exxon	397	+ 6,30
Norsk Hydro	220	inchangé
Petrofina	510	— 3
Royal Dutch	160,10	+ 4,50

« Les perspectives de fin d'exercice restent sombres » indique dans une lettre adressée aux actionnaires M. Jean Cheneyler, président-directeur général de la *Société Française des Pétroles B P.*

Le bénéfice net d'*Aquitaine Company of Canada* pour le troisième trimestre 1975 a atteint 6,44 millions de dollars (31,2 cents par action) contre 6,61 millions de dollars (33 cents par action pour la même période de 1974). Pour les neuf premiers mois de l'année, le bénéfice net atteint 20,1 millions de dollars (97,6 cents par action) contre 17,5 millions de dollars (85,1 cents par action).

Produits chimiques

Le chiffre d'affaires du groupe PUK, pour les neuf premiers mois de 1975 est revenu de 16,64 milliards de francs à 13,6 milliards de francs (18 %, dont 9 % pour la baisse de la valeur du cuivre et du dollar), le secteur aluminium enregistrant un repli de 15 %.

Ce chiffre d'affaires a été réalisé à 43,4 % hors de France, dont 21,7 % pour les exportations de sociétés françaises et 21,7 % en ventes des filiales étrangères.

	14 nov.	Diff.
C.M. Industries	315	— 15
Cotelle et Foucher	101	— 3
Institut Mérieux	898	+ 3
Laboratoire Bellon	268	— 4
Nobel-Bozel	109	— 1
P.U.K.	98	— 2
Pierrefitte-Auby	72,10	— 1,40
Rhône-Poulenc	105,10	+ 1,10
Roussel-Uclaf	247	+ 0,50

Le gouvernement britannique et le groupe pharmaceutique Hoffmann-La Roche ont réglé le différend qui les opposait depuis longtemps : la société suisse rembourse 3,7 millions de livres au gouvernement, et est autorisée à majorer de 50 % le valium et de 100 % le librium, deux tranquillisants largement utilisés en Grande-Bretagne.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le dernier obstacle juridique à l'offre publique d'échange lancée par IMETAL sur la firme américaine Copperweld ayant été levé, l'OPE est ouverte aux Etats-Unis jusqu'au 1er décembre 1975.

La demande de nickel devrait s'accroître à partir de l'année prochaine, a déclaré M. Carter, président du groupe Canadian International Nickel : tout repli sensible est suivi dans les trois ou quatre années suivantes par un accroissement substantiel à caractère cyclique, l'expansion potentielle à long terme de la consommation de nickel étant évaluée à environ 6 %.

	14 nov.	Diff.
Imétal	79	+ 2,35
Peñarroya	50	— 0,25
Asturienne	109,50	+ 5,50
Charter	15,10	— 0,65
Internat. Nickel	110,80	+ 5,30
R.T.Z.	16,25	— 0,35
Tanganyika	14,30	— 0,40
Union minière	127,50	— 2,50
Z.C.I.	2,10	— 0,05
Hutchinson-Mapa	172	+ 3,80
Kléber	71,20	— 4,30
Michelin	1 363	— 14

Mines d'or, diamants

Repli quasi général des mines d'or, qui pâtissent du manque d'intérêt manifesté à l'égard du métal.

	14 nov.	Diff.
Amgold	174,10	— 8,80
Anglo-American	21,90	+ 0,40
Buffelsfontein	81,60	— 6,70
Free State	128,50	inchangé
Goldfields	19,60	inchangé
Harmony	29,20	— 3,80
President Brand	109	— 4
Randfontein	99	— 11
Saint-Helena	129,80	— 6,30
Union Corporat. (1)	22,80	— 0,60
West Driefontein	217	— 8
Western Deep	98,10	— 7,90
Western Holdings	153,40	— 1,60
De Beers	17,05	— 0,20

(1) Ex-coupon de 0,50 F.

Valeurs diverses

Le bénéfice net comptable de la société *Duquesne-Purina* pour l'exercice clos le 31 août 1975 a atteint 10,4 millions de francs contre 6,8 millions de francs pour l'exercice clos le 31 août 1974). Le dividende global sera de 30 francs (contre 24 francs).

Le groupe *Rossignol* a réalisé pendant le premier semestre de l'exercice 1975-1976 un chiffre d'affaires de 136,8 millions de francs (contre 113,4 millions de francs pour le premier semestre de l'exercice 1974-1975).

	14 nov.	Diff.
L'Air liquide	354,20	— 5,70
Bic	565	— 10
Europe nº 1	344	— 5
L'Oréal	963	+ 25
Club Méditerranée	398	— 3
Arjomari	126	+ 3,90
Hachette	173,90	+ 11,90
Presses de la Cité	191	+ 4,50
St-Gob.-P.-à-M.	133	— 1,20
Skis Rossignol	1 895	+ 7
Chargeurs réunis	173	— 1

Canadian Pacific a réalisé pendant le troisième trimestre 1975 un bénéfice net de 51,7 millions de dollars (71 cents par action) contre 50,1 millions de dollars (64 cents) pendant le troisième trimestre 1974.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 7/11	COURS 14/11
Or fin (kilo en barre)	20980	20805
— (kilo en lingot)	20750	20805 ..
Pièce française (20 fr.)	235 20	231 10
Pièce française (10 fr.)	167 80	168 50
Pièce suisse (20 fr.)	287 80	262
Union latine (20 fr.)	191 50	191 50
● Pièce tunisienne (20 fr.)	151 ..	149 .
Souverain	195 80	196 80
● Souverain Elizabeth II	205 80	208 50
● Demi-souverain	215	213 80
Pièce de 20 dollars	1005 20	1080 ..
— 10 dollars	500 20	494 ..
— 5 dollars	312 50	260
— 50 pesos	818	823 ..
● — 20 marks	324	322 20
— 10 florins	187 60	188 50
● — 5 roubles	116 80	112 50

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	66 400	34 062 355
Financière de Paris	129 800	24 173 515
Schlumberger	47 050	14 453 485
Club Méditerranée	27 525	13 948 487
Michelin	7 870	10 826 660
Intern. Tel. & Tel.	68 150	6 491 529

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	7 nov.	14 nov.
Indice général	91,7	91,5
Assurances	123,8	»
Banq. et sociétés financ.	79,3	77,7
Sociétés foncières	81,8	83
Sociétés investiss. portef.	93,5	93,8
Agriculture	73,1	72,8
Aliment., brasseries, distil.	92,1	90,9
Auto., cycles et leurs équi.	81	79,7
Bâtim. matér. constr. T.P.	98,2	101,2
Caoutchouc (ind. et comm.)	84,2	83,1
Carrières salines, charbon	94,8	94,8
Constr. mécan. et navales	84,6	84,1
Hôtels, casinos, thermal.	108,5	104,8
Imprimeries, pap., cartons	82,8	84,8
Magas., compt. d'exportat.	87	88,2
Matériel électrique	98,8	99,1
Métall. com. des pr. métal.	92,6	93,4
Mines métalliques	105,6	86,9
Pétroles et carburants	77,8	76,7
Prod. chimiq. et dl.-mét.	116,3	116,4
Services publics et transp.	89,1	90,5
Textiles	80,1	81
Divers	104,3	103,7
Valeurs étrangères	82,4	»
Valeurs à rev. fixe ou ind.	118,2	»
Rentes perpétuelles	73	»
Rentes amort., fonds gar.	130,9	»
Sect. indust. publ. à r. fixe	95	»
Sect. ind. publ. à rev. ind.	180,6	»
Secteur libre	99	»

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 en 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	193,1	»
Val. franç. à rev. variable	635,5	»
Valeurs étrangères	682,9	»

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	74,7	74,6
Produits de base	47,9	47,8
Construction	100	108,4
Biens d'équipement	69,6	69,8
Biens de consom. durables	124,7	124,3
Biens de cons. non durabl.	73	73,4
Biens de consom. aliment.	87,9	88,5
Services	109,8	110,4
Sociétés financières	85,9	85,1
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	156,3	158,8
Valeurs industrielles	67	67

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	10 nov.	11 nov.	12 nov.	13 nov.	14 nov.
Terme	66 876 912	—	78 332 123	104 618 887	97 527 031
Comptant					
R. et obl.	105 567 631	—	106 856 087	119 304 138	128 543 658
Actions	37 171 185	—	48 727 650	134 021 599	45 341 377
Total	209 615 738	—	233 915 860	357 945 618	271 412 066

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :	10 nov.	11 nov.	12 nov.	13 nov.	14 nov.
Franç.	130,1	—	129,1	129,6	129,3
Etrang.	124,8	—	125,8	126,7	129,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

	10 nov.	11 nov.	12 nov.	13 nov.	14 nov.
Indice gén.	74,8	—	74,5	74,9	74,6

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Progrès

…ne reprise a été enregistrée cette …aine à Wall Street, où l'espoir …n assouplissement de l'attitude …la Maison Blanche à l'égard de …ville de New-York a provoqué …il une hausse de 14 points de …ice Dow Jones, qui s'inscrit en …sse de 18 points d'un vendredi …l'autre, à 853,67 contre 835,60.

…écidément, les péripéties de la …s financière qui affecte la métro… américaine pèsent de tout leur …ls sur le marché. En fait, malgré …déclarations assez contradictoires …laissent peut-être présager une …ution en faveur d'une aide fédé… rien n'est encore acquis, et les …ateurs restent prudents.

… ont toutefois accueilli avec …ur la nouvelle baisse du taux …érêt et la perspective d'un ac…sement des bénéfices des socié…m 1976, ceux du troisième tri…re 1975 s'étant honorablement …tenus.

…ance des pétroles, des ordina…, et recul des sidérurgiques.

…volume des transactions s'est …nettement gonflé, avec 95 mil… de titres échangés contre 74,7 …ons précédemment.

	Cours 7 nov.	Cours 14 nov.
…	36 7/8	36 1/2
…	49 1/2	50 7/8
…g	24 3/4	23 1/2
…Man. Bank.	25 5/8	27 3/4
…nt de Nem.	124 1/8	129 3/8
…an Kodak	102 7/8	106 7/8
…	86 1/2	88 1/8
…	42 1/2	43 3/4
…al Electric	47 1/2	48 7/8
…al Foods	28 3/8	28 7/8
…al Motors	57 5/8	56 3/4
…ear	21 3/4	22 5/8
…	216 1/4	222 1/2
…	20 3/4	21 1/2
…cott	29 1/4	28 7/8
…Oil	44 5/8	46 1/2
…	30	30
…nberger	67 7/8	70
…	23	23 1/4
…Inc.	25 1/8	25 7/8
…Carbide	59 1/8	58 1/4
…teel	61 7/8	58 1/2
…ghouse	12 1/8	11 3/4
…Corp.	54 1/2	54 1/4

TOKYO

	Cours 7 nov.	Cours 14 nov.
…ank	317	317
…Motors	553	586
…hita Electric	538	552
…ishi Heavy.	137	135
…orp.	2 430	2 500
…Motors	620	634

LONDRES
Ventes bénéficiaires

Des ventes bénéficiaires ont pesé sur les valeurs britanniques après leur très vive hausse de la semaine précédente, mais les gains enregistrés ont été conservés pour leur plus grande part. Les valeurs industrielles ont même touché, en cours de semaine, leurs plus hauts niveaux depuis deux ans avant de reperdre un peu de terrain à la veille du week-end.

Les milieux financiers ont été favorablement impressionnés par les déclarations officielles laissant prévoir une réduction des dépenses publiques et des restrictions éventuelles sur les importations. Le ralentissement de la hausse des prix a également été bien accueilli.

Vifs progrès des valeurs australiennes à la suite du congédiement du premier ministre et recul sensible des mines d'or.

Indices du « Financial Times » : industrielles, 365,6 contre 369,3 ; fonds d'Etat, 58,57 contre 58,25 ; mines d'or, 251,7 contre 271.

	Cours 7 nov.	Cours 14 nov.
Bowater	176	174
Brit. Petroleum	587	583
Charter	176	171
Courtaulds	150	143
De Beers	317	313
Free St. Geduld	22 3/4	22 5/8
Gt. Univ. Stores	210	190
Imp. Chemical	381	313
Shell	383	380
Vickers	143	144
War Loan	23 1/2	23,75

ALLEMAGNE
La hausse reprend

La hausse a repris sur les marchés allemands, où l'indice de la Commerzbank, en hausse de 2,5 %, est au plus haut de l'année à 747. Les opérateurs affichent une confiance croissante dans une amélioration de la conjoncture. Avance de l'automobile, des banques et de la chimie.

	Cours 7 nov.	Cours 14 nov.
A.E.G.	90,30	90
Badische Anilin	142	146
Bayer	119,50	124,50
Commerzbank	207	215,30
Hoechst	139	142
Mannesman	281	288,50
Siemens	275	280,10
Volkswagen	135,50	136,80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Espagne

Le cérémonial entourant l'agonie de Franco exaspère l'opinion

L'état de santé du général Franco, qui a subi le 14 novembre une troisième intervention chirurgicale en douze jours, demeure stationnaire quoique « extrêmement grave ». Selon un bulletin de santé signé par l' « équipe habituelle » des médecins et diffusé, à 8 h. 30, ce samedi matin 15 novembre, « le cours postopératoire continue avec des données vitales de pressions artérielle et veineuse, un rythme et une fréquence du pouls dans des limites acceptables. La situation pulmonaire demeure stable, poursuit le communiqué, la respiration assistée est maintenue suivant les techniques habituelles dans les cas de réanimation postopératoire. La séance d'emodialyse par rein artificiel s'est faite avec efficacité et une bonne tolérance. Le pronostic demeure extrêmement grave ».

La lente agonie du Caudillo et surtout le cérémonial médical et politique qui l'entoure paraissent désormais, selon notre envoyé spécial, exaspérer l'opinion espagnole.

De notre envoyé spécial

Madrid. — « *Basta !* », ça suffit ! L'opinion espagnole est à peu près unanime. La troisième intervention chirurgicale, décidée en « catastrophe » vendredi soir 14 novembre par les médecins, qui tentent encore d'arracher le général Franco à la mort, a fait monter la tension de quelques degrés. L'émotion, la pitié, mais aussi la réprobation et parfois la colère.

Les membres du gouvernement sont résignés à l'inéluctable. Plusieurs ministres et de hautes personnalités du régime ont confié vendredi : « *Ce qui compte maintenant pour nous, c'est l'homme Franco et non pas le chef d'Etat.* » Le défilé rituel à l'hôpital de La Paz des hommes de la vieille garde franquiste a pris les allures d'un dernier hommage désespéré au Caudillo. Dans la nuit de jeudi à vendredi, c'est à 4 heures du matin que M. José Antonio Giron, ancien ministre du travail et chef de file de l'extrême droite, a quitté l'hôpital, épuisé et consterné. La famille elle-même a baissé les bras, impressionnée par les atroces souffrances imposées à Franco ainsi que par son état de cachexie.

Un incident a éclaté vendredi soir au premier étage de l'hôpital, en présence de plusieurs ministres, entre la marquise de Villaverde, fille unique du Caudillo, et son mari, le docteur Martinez-Bordiu, qui dirige les quelque trente-deux médecins maintenant rassemblés au chevet du mourant. La fille du chef de l'Etat n'avait pas été informée de cette troisième intervention décidée par l'équipe chirurgicale.

Elle a répété à ses amis depuis plusieurs jours son angoisse face à cette véritable opération survie, où les exploits des chirurgiens, disposant de toutes les facilités techniques et thérapeutiques, ne tendent qu'à gagner quelques heures, et dans la meilleure des hypothèses quelques semaines. Accompagnée de sa mère, Mme Carmen Polo de Franco, elle est arrivée à l'hôpital après la fin de l'intervention, qui avait duré deux heures, les points de suture placés pendant la deuxième opération (au cours de laquelle les trois quarts de l'estomac ont été enlevés) ayant sauté. Elle a publiquement pris à partie son mari, dont elle est d'ailleurs séparée : *Ça suffit...* »

Dessins, graphiques, photographies, commentaires des spécialistes, traduction des termes trop savants des bulletins médicaux : les Espagnols n'ignorent rien depuis trois semaines des affections multiples, et sans doute irréversibles, dont est atteint le chef de l'Etat. C'est la leçon d'anatomie faite à toute une nation ; une agonie étalée à la première page des quotidiens qui sortent jusqu'à cinq et six éditions spéciales les soirs de crise, comme vendredi. La salle de réanimation de l'hôpital de La Paz, brillante et fonctionnelle, — la boîte triangulaire du rein artificiel posée sur un tabouret à côté du lit blanc — est au centre de l'attention générale, comme l'était en 1947 la minable infirmerie où mourait Manolete ; et c'est à Lorca qu'on pense pour dépeindre cette glissade : l'oxyde dans les blessures à vif, les sueurs d'agonie, les cornes de la bête noire fouaillant les intestins ouverts.

Sur le perron de l'hôpital, c'est un mauvais film qui se répète jour après jour. Le défilé inutile des personnalités, des ministres accueillis avec le même geste par les mêmes hôtesses en mini-jupes. Sur les terrasses, dans les couloirs du premier étage, les bicornes noirs en cuir bouilli des gardes civils, des fusils sous les capes, les bérets rouges des hommes de la garde de Franco ; parfois des vieilles femmes apportent des roses, un inconnu offre un rein : les photographes et les caméramen se relaient vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Les oscillations du cœur épuisé de Franco sont suivies en permanence sur des écrans de contrôle. Sur son lit, le malade, lorsqu'il sort de l'inconscience, geint interminablement.

La popularité de Juan Carlos

Certains médecins, appelés par le marquis de Villaverde, ont déclaré, paraît-il, que deux « premières » avaient été réussies depuis trois semaines : une opération avec blocage rénal et des transfusions totales d'au moins vingt-cinq litres de sang. Etrange victoire ! Un autre chirurgien a confié : « *Le cœur résiste d'une manière incroyable. Ici, des hommes forts comme des taureaux n'ont pas pu supporter ce que ce malade de quatre-vingt-trois ans supporte.* » Et il a ajouté : « *Médicalement, c'est inexplicable...* » Le ministre de l'information a catégoriquement démenti que des dissenssions aient surgi entre les médecins soignant le Caudillo, mais il semble bien que certains d'entre eux se posent des questions devant ce perfectionnisme et cet acharnement. C'est ainsi que le docteur Castro Farinas, l'un des meilleurs cardiologues espagnols, dont on disait qu'il refusait de signer les bulletins de santé, a également démenti. Mais il est apparu toute la journée en costume de ville, et non en blouse blanche, comme les autres, lors de la lecture des communiqués.

Si le pays suit attentivement cette longue bataille, il n'en est pas du tout troublé en profondeur. La transition est déjà faite, comme le notait vendredi une revue politique madrilène. Et le prince Juan Carlos, qui arrive et repart au volant de sa voiture lorsqu'il vient à l'hôpital, peut mesurer aux applaudissements nourris qui l'accueillent la montée régulière de sa popularité.

Quatre ministres ont pris la peine vendredi soir à la télévision d'expliquer, pendant plus d'une heure, le vaste plan de relance économique et social mis au point dans la journée par le conseil, réuni à la Zarzuela, sous la présidence de Juan Carlos. Lutte contre le chômage, création d'emplois nouveaux, relance des investissements, crédit, stimulation de l'épargne : ces mesures étaient attendues avec impatience. La hausse moyenne des prix a atteint 21 % au cours des six premiers mois de l'année et le taux de croissance sera bien modeste, 1,5 % en 1975. On est loin des taux records de 10 % à la japonaise d'il y a dix ans. L'Espagne, avec un certain retard, est touchée à son tour de plein fouet par la crise mondiale. Les ministres, particulièrement celui du travail, M. Suarez, ont mis l'accent sur « *la priorité accordée au social* » et se sont tous référés à la situation des pays du Marché commun. Est-ce déjà un vœu ?

La direction générale de la sûreté multiplie les communiqués pour affirmer que Juan Alberto Sevilla Quintana, le jeune étudiant arrêté le 30 octobre à l'école des ingénieurs industriels de Madrid, et hospitalisé ultérieurement en piteux état à l'hôpital de la Paz, n'a pas été maltraité par les policiers. Est-ce un progrès ?

D'autre part, M. Felipe Gonzalez, dirigeant du parti socialiste ouvrier espagnol, a pu se rendre vendredi en Allemagne pour assister au congrès du S.P.D. Son passeport lui avait été retiré en juin dernier. On le lui a rendu jeudi seulement avec la mention : « *un seul voyage* ». Il est vrai que l'ambassade de la R.F.A. à Madrid avait beaucoup insisté en faveur du jeune dirigeant socialiste.

Le prince Juan Carlos aura, en toute hypothèse, l'occasion de donner une première indication sur ses intentions libérales. Le 27 novembre, le mandat de M. Rodriguez de Valcarcel, actuel président des Cortes, vient à son terme ; il devra être remplacé. Une liste de trois noms sera soumise au prince par le conseil du royaume. M. de Valcarcel a laissé entendre, vendredi, qu'il ne se déroberait pas si ses amis et le prince lui demandaient de rester à ce poste-clé.

MARCEL NIEDERGANG.

VENUS DES NEUF PAYS DE LA C.E.E.

Des militants de la Confédération européenne des syndicats manifestent à Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La première manifestation des travailleurs européens a eu lieu vendredi 14 novembre à Bruxelles. Ils étaient un millier de militants syndicaux des neuf pays, rassemblés au Palais des congrès, à l'invitation des organisations membres de la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.), et parmi eux des représentants de F.O. et une forte délégation de la C.F.D.T. avec à sa tête M. Edmond Maire.

L'objet officiel de la manifestation était de présenter aux travailleurs la plate-forme commune de revendications que la C.E.S. défendra lors de la conférence tripartite qui réunira mardi 18 novembre à Bruxelles, également pour la première fois, les ministres des Neuf et leurs collègues chargés des affaires sociales avec les représentants des travailleurs et ceux des employeurs.

Tous les orateurs ont souligné avec le secrétaire général de la C.F.D.T. la nécessité de donner « *l'indispensable dimension européenne à la conscience de classe* ».

M. Vetter, président de la D.G.B. (la centrale allemande) et actuel président de la C.E.S., a énuméré les thèmes qui seront développés par les représentants de la Confédération européenne à la conférence tripartite : le plein emploi, la sécurité du revenu, de meilleures conditions de travail, la stabilité des prix, un développement régional équilibré et la solidarité avec les pays sous-développés.

La C.G.T., seule parmi les grandes centrales syndicales européennes, ne participait pas à cette manifestation. Elle n'est pas encore membre de la C.E.S. Mais le processus devant conduire à son affiliation est en cours. C'est dans cette perspective qu'une délégation conduite par M. Georges Séguy a rencontré, le 12 novembre à Bruxelles, des représentants de la C.E.S. Cependant, la C.G.T., ainsi d'ailleurs que la C.F.T.C. et la C.G.C., enverra un délégué à la conférence tripartite de mardi prochain. — Ph. L.

En attendant le Goncourt

● M. Jean-Edern Hallier revendique la responsabilité des actes reprochés à M. Thieuloy.

● M. Pierre Goldman fait savoir qu'il ne veut pas de prix littéraire.

Deux démarches motivées par la prochaine attribution du prix Goncourt 1975, le 17 novembre, ont été faites le vendredi 14 novembre.

D'abord — c'est-à-dire sans ordre chronologique, — M. Jean-Edern Hallier a été reçu, sur sa demande, au Palais de justice de Paris par M. Bulit, juge d'instruction chargé du dossier d'incendie volontaire, ouvert après les attentats visant notamment Mme Mallet-Joris, membre de l'académie Goncourt, et pour lesquels l'écrivain Jack Thieuloy est actuellement inculpé et détenu depuis le 3 novembre. M. Hallier, qui estime injuste et injustifiable cette détention, venait dire au magistrat qu'il se considérait personnellement responsable des actes reprochés à M. Thieuloy. Il doit être de nouveau entendu par le magistrat qui, cette fois, l'a convoqué. En attendant, il a déclaré : « *Il m'est moralement et politiquement intolérable que Jack Thieuloy continue à rester en prison. La justice de classe met à l'ombre un écrivain peu connu quand elle épargne un autre, un privilégié* (M. Hallier désignait ainsi M. Hallier). *La force matérielle de mes idées a pu provoquer des agressions contre le Goncourt. Je revendique donc de ne pas avoir été seulement l'inspirateur, mais la main qui conduit l'action.* »

L'autre démarche émane de M. Pierre Goldman, auteur du livre intitulé *Souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France*. Pour cet ouvrage, écrit par M. Goldman depuis sa condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité (trois agressions reconnues et une quatrième niée), M. Hallier avait d'abord demandé l'attribution du prix Goncourt 1975. Puis, ayant eu le sentiment qu'il ne serait pas écouté, il avait émis l'idée de la création d'une sorte de Goncourt pirate qui aurait ainsi couronné M. Goldman, le 17 novembre.

A ces projets, M. Goldman a décidé de couper court. Par son avocat, Mᵉ Georges Kiejman, il a fait rendre public ce texte sec :

« *1) Je n'ai pas écrit ce livre à l'intention d'un quelconque jury littéraire, mais à l'intention d'un nouveau jury d'assises, devant lequel j'espère comparaître.*

» *2) Mes sentiments à l'égard de Jean-Edern Hallier, clairement exprimés dans mon livre, devraient lui interdire de mêler mon nom à ses manœuvres.* »

[Cette attitude de M. Goldman est logique. Tout au long de son livre, il répond en effet à la justice, qui l'a condamné, et consacre notamment la moitié de son texte à une réfutation des charges qui lui valurent une déclaration de culpabilité dans l'affaire qu'il niait. Le pourvoi en cassation de M. Goldman doit être examiné le 29 novembre par la chambre criminelle.

Dans ce même livre (page 88), il raconte qu'il projeta un moment d'« agresser », dans l'hôtel particulier qu'il occupait, l'écrivain gauchiste Edern Hallier. *Je savais qu'il était l'époux de la fille d'un milliardaire. Nous aurions contraint sa femme à nous remettre une importante somme d'argent. Il était question de séquestrer Edern Hallier chez lui, de le garder en otage menacé de mort, tandis que j'accompagnerais sa femme à la banque où elle conservait sa fortune. Je ne dirai pas pourquoi je dus renoncer à ce projet ni quels tourments je réservais à Jean-Edern Hallier.* »

Pierre Goldman ajoute : « *...L'agression que je voulus perpétrer chez Edern Hallier était inspirée par la haine, une haine instinctive.* »]

Les conséquences de la marée noire

LES BRITANNIQUES DEMANDENT DE NOUVELLES RÈGLES DE CIRCULATION MARITIME

La marée noire échappée des flancs du super-tanker libérien abordé dans la nuit du 12 novembre, au large du cap Gris-Nez, par une frégate britannique a atteint la côte anglaise. Malgré les cinq navires français et les huit bateaux britanniques envoyés sur les lieux pour « traiter » la nappe, malgré les barrages flottants tendus en travers des ports, le pétrole noircit des kilomètres de plage.

Les autorités néerlandaises signalent de petites nappes de pétrole en mer du Nord qui s'étirent sur près de 70 kilomètres. Proviennent-elles du pétrolier libérien, qui aurait continué à perdre sa cargaison pendant qu'il était remorqué vers Rotterdam ? Sont-elles le fait d'autres tankers, qui profitent des circonstances pour dégazer impunément ?

En Grande-Bretagne, la marée noire soulève une vive émotion. On conteste les techniques de traitement. Les autorités de Douvres précisent que les plages sont « *polluées aussi bien par les produits chimiques répandus que par le pétrole* ». On demande une nouvelle fois un système contraignant de circulation maritime dans le Pas-de-Calais. Les gardes-côtes britanniques ont relevé en effet que les deux navires se sont heurtés parce qu'ils avaient été gênés par d'autres bâtiments contrevenant aux règlements en usage.

● *Un député démocrate-chrétien*, M. Pietro Riccio, cinquante-quatre ans, a été enlevé par des inconnus, dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 novembre, dans la région d'Oristano (Sardaigne occidentale), en revenant d'une réunion politique. C'est le premier enlèvement d'un parlementaire en Italie. — (*A.F.P.*)

RASSEMBLÉS A PARIS

Plusieurs milliers d'élus locaux soulignent les difficultés financières des communes

A l'appel de la Fédération nationale des élus républicains municipaux, cantonaux et régionaux, qui regroupe principalement des élus locaux de gauche, plusieurs milliers de ces derniers, venus de soixante-deux départements, se sont rassemblés samedi matin 15 novembre dans les anciennes halles de La Villette à Paris (M. Paul Laurent, membre du secrétariat du parti communiste représentait les élus de gauche du dix-neuvième arrondissement) pour protester contre la situation financière des communes qu'ils jugent particulièrement critique.

M. Camille Vallin, conseiller général du Rhône (P.C.), maire de Givors, membre du secrétariat général de la Fédération, a rappelé les exigences exprimées par le dernier congrès de l'Association des maires de France (*le Monde* daté 1ᵉʳ-2 juin), et qui, a-t-il affirmé, n'ont été pour l'instant suivies d'aucun effet. M. Jean Nayrou, sénateur socialiste et conseiller général de l'Ariège, membre de la présidence des élus républicains, a, d'autre part, déclaré que, malgré l'attribution aux communes de crédits versés au titre du plan de soutien à l'économie celles-ci disposeront, en 1976, de moins de ressources réelles qu'en 1975, compte tenu de la hausse des prix, à laquelle demeure d'ailleurs sensiblement inférieure l'augmentation des crédits d'équipement d'un budget à l'autre (5,8 % pour ceux du ministère de l'intérieur). Différents autres orateurs ont exprimé des points de vue voisins.

Une motion devait être adoptée en fin de matinée. Elle demande notamment, comme l'avaient fait les maires de France, que le montant de la T.V.A. payée par les communes leur soit intégralement reversé en 1976, que les budgets supplémentaires pour 1975 bénéficient d'une aide exceptionnelle, que le V.R.T.S. (versement représentatif de la taxe sur les salaires) soit effectué à 100 % et que des subventions globales d'équipement soient attribuées.

A l'issue de la réunion, une délégation devait transmettre les doléances des élus au ministère de l'intérieur.

Le numéro du « Monde » daté 15 novembre 1975 a été tiré à 555 414 exemplaires.

A C D E F G H

De sa cellule de la Santé

JACQUES MESRINE ADRESSE UNE LETTRE DE MENACES A UN JOURNALISTE DE « L'EXPRESS »

De sa cellule de la Santé, Jacques Mesrine, malfaiteur accusé de nombreuses attaques à main armée en France et recherché aux Etats-Unis pour meurtre, a écrit une lettre de menaces à Jacques Derogy, auteur dans *l'Express* d'un article sur « *le duo Willoquet - Mesrine* », article qui avait déplu à ce dernier.

Dans cette lettre publiée par *l'Express* (numéro du 17-23 novembre), on peut lire notamment : « *Ne soyez pas surpris si certains de mes amis viennent vous demander des comptes* » et encore : « *Vous pouvez toujours déposer plainte pour menaces. L'ennui, c'est qu'un bout de papier n'a jamais servi de gilet pare-balles.* »

Lors de l'enquête qu'il a menée sur les conditions de détention de Jacques Mesrine, Jacques Derogy a eu la surprise d'apprendre que la lettre avait été postée par le vaguemestre de la Santé « *pour permettre à M. Derogy de se tenir sur ses gardes* ». M. Philippe Grumbach, rédacteur en chef de *l'Express*, écrit, en conclusion d'un article consacré à cette affaire : « *En militant pour l'humanisation de la condition pénitentiaire, l'Express n'a jamais exprimé le souhait qu'un repris de justice, dangereux récidiviste fiché en rouge comme tel par Interpol, soit installé à la Santé de telle sorte qu'il semble disposer d'un véritable secrétariat, avec prolongements à l'extérieur, intermédiaires pour poster sa correspondance et, éventuellement, hommes de main pour exécuter ses « sentences ». Tout cela est proprement scandaleux. Et inquiétant (...).* »